This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

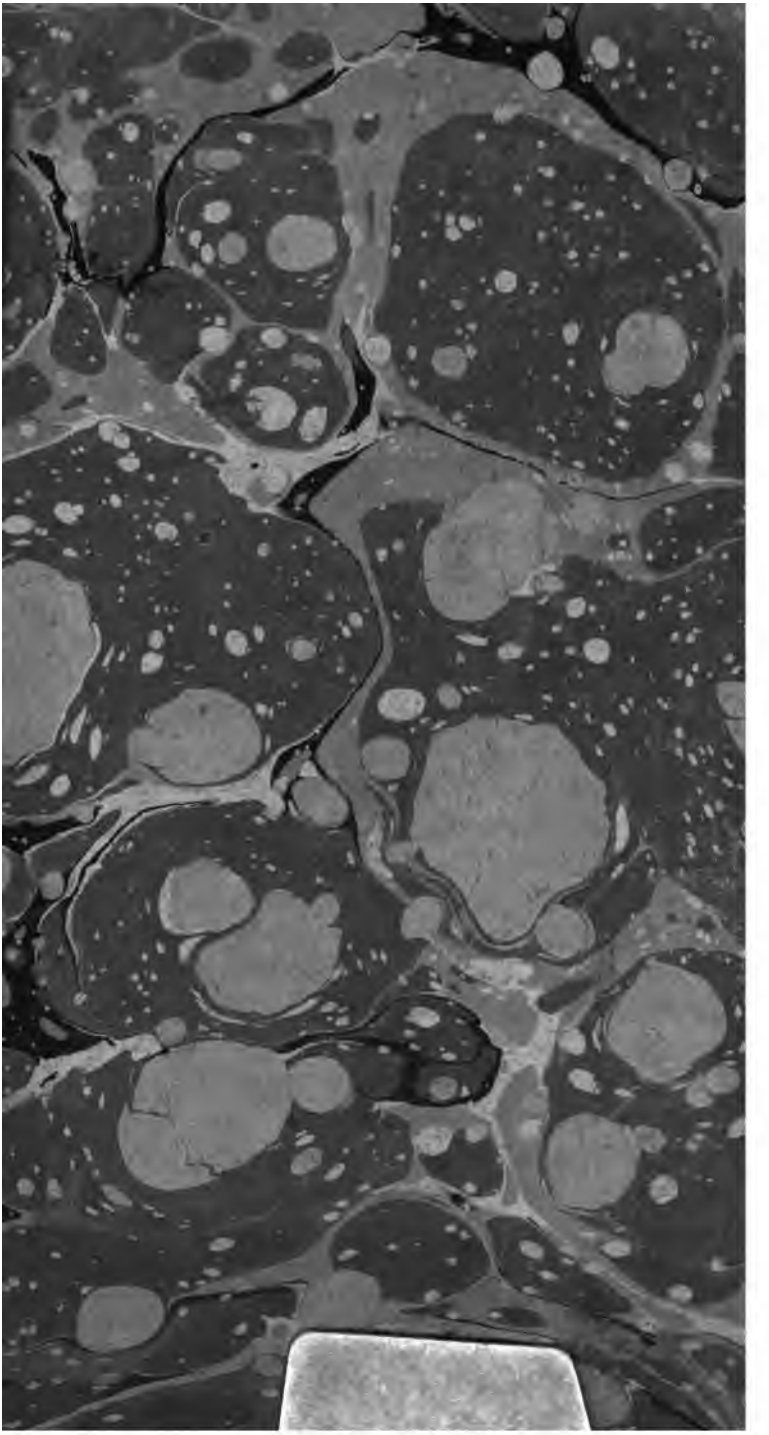

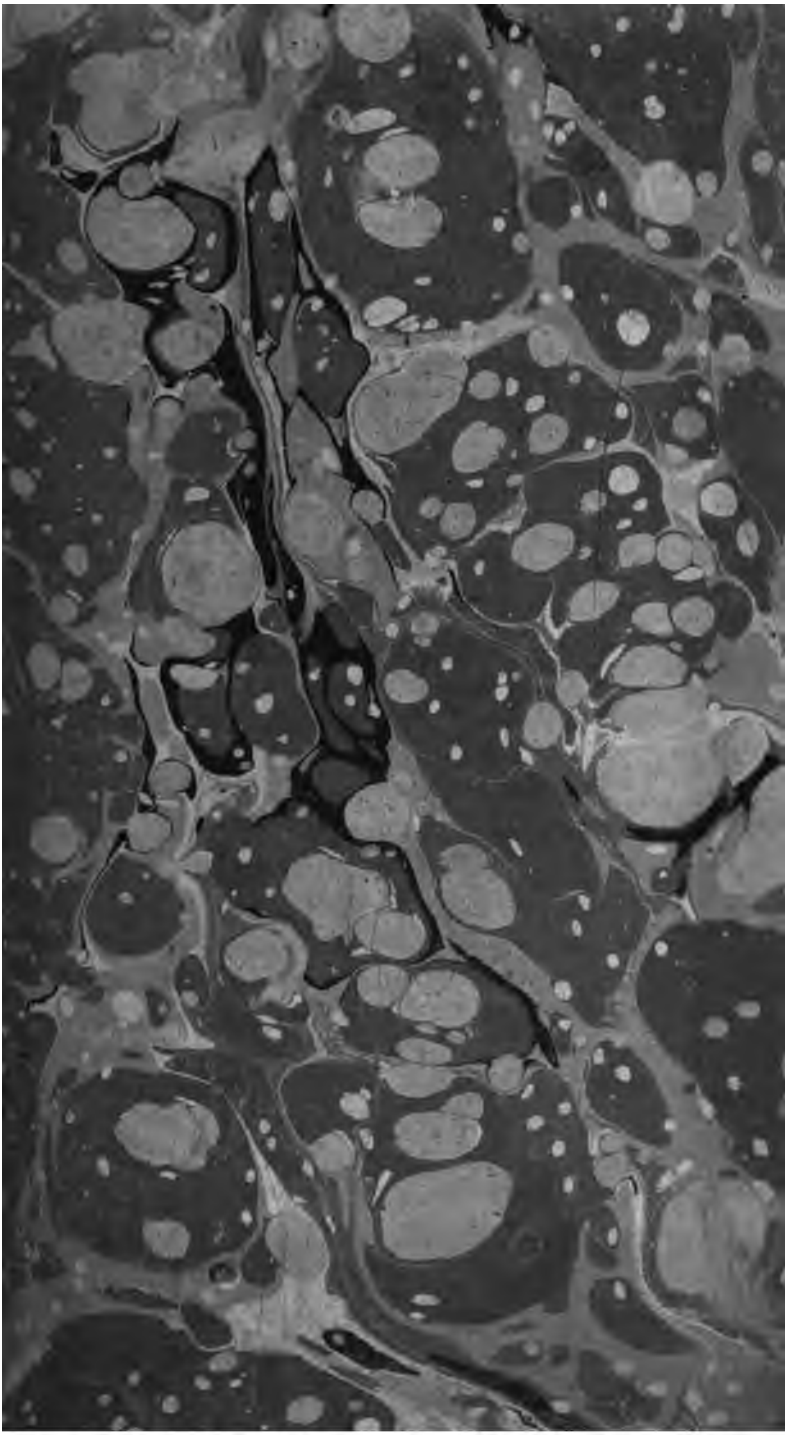

1223

Soc 3977 e. 159
15

ARCHIVES
LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE,
OU
MÉLANGES DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Par une Société de Gens de Lettres.

SUIVIS

D'UNE GAZETTE LITTÉRAIRE UNIVERSELLE.

TOME QUINZIÈME.

A PARIS, chez XHROUET, imprimeur du *Publiciste*, rue des Moineaux, n°. 16.

A TUBINGUE, chez COTTA.

1807.

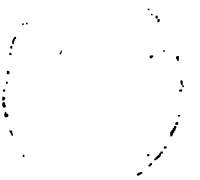

MELANGES

DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ESSAI

SUR LES CAUSES QUI ONT CONTRIBUÉ

A MULTIPLIER LE NOMBRE DES AUTEURS.

Je voudrois chercher quelle est la source de cette maladie, de cette manie de l'esprit qui multiplie tous les jours les auteurs et les livres, et qui pousse tant de gens, d'ailleurs très-estimables, à entrer dans une carrière à laquelle la nature ne les avoit point appelés : question intéressante et délicate à traiter, surtout pour un homme qui débute lui-même dans cette carrière.

L'amour-propre change de nature avec les siècles et les mœurs. Dans les premiers âges, on est encore rempli de l'enthousiasme des grandes vertus; c'est par elles qu'on veut briller. L'amour-propre alors est une passion noble et généreuse; c'est l'amour de la gloire. Il soutient les états

naissans, les dirige et les élève; mais à mesure que la société arrive à son dernier degré de police et de prospérité, les grandes vertus disparoissent ou dégénèrent. L'amour-propre change de nature, et devient une petite passion que l'on nomme vanité. On veut briller encore, mais ce n'est plus par de grandes choses; on n'en est plus capable, et le public ne seroit plus en état d'apprécier tout ce qu'elles auroient coûté; et comme après le cœur de l'homme, ce qui l'élève le plus est son esprit, c'est à l'esprit que l'amour-propre a recours, c'est de lui seul qu'il attend du succès, qu'il ne peut plus espérer des seules qualités de l'âme.

Aux siècles des grandes vertus et des grandes actions, succède ordinairement le siècle de l'esprit. La considération attachée aux grands talens fait fermenter une multitude de têtes, et donne le mouvement à toutes les vanités. Il vient un temps où la réputation d'homme d'esprit est celle dont on peut le moins se passer. On veut l'acquérir à quelque prix que ce soit; on croit la mériter d'avance, on s'imagine facilement qu'il suffit de se montrer pour l'obtenir.

Parmi cette foule d'auteurs qui n'ont d'autre vocation que cette prétention assez ridicule, les uns suivent les bons modèles et la route qu'ils trouvent toute tracée, les autres dédaignent les règles prescrites par le goût et la raison, et conçoivent l'espérance chimérique de réussir par

la monstrueuse nouveauté de leurs tableaux ou de leurs sophismes. De là, cette quantité de romans, où la vraisemblance et la nature disparoissent devant les caprices d'une imagination déréglée; de là, ces ouvrages de métaphysique, de philosophie, de morale, de politique, appuyés sur des systèmes enfantés par la vanité, soutenus par la mauvaise foi; ouvrages qui, sappant toutes les idées reçues, tous les principes vrais et utiles, devroient couvrir leurs auteurs de honte, mais que la sottise adopte sans examen, que l'esprit de parti exalte, que les passions défendent avec chaleur, parce qu'ils flattent toutes les passions. Qu'ont désiré les auteurs? faire du bruit. Tous les moyens de briller sont bons pour la vanité; il est de sa nature de confondre les choses les plus opposées, et de prendre la renommée pour la gloire.

Mais d'autres causes viennent s'unir à ces causes générales, pour augmenter cette fureur d'écrire qui est un des caractères distinctifs de l'esprit du siècle. On prétend que l'art d'écrire devoit être beaucoup plus facile pour les inventeurs que pour ceux qui les ont suivis. « Quelles ressources n'avoient-ils pas? dit-on. Quelles mines fécondes ils ont exploitées! Ils se sont approprié toutes les grandes idées, toutes les grandes images, toutes les belles situations, tous les beaux caractères, etc..... Nous n'avons plus qu'à glaner dans ces champs qu'ils ont moissonnés ».

Soyons de bonne foi. Lorsqu'aucune route n'étoit encore tracée dans ces champs immenses, quelle est celle que nous aurions su nous frayer? Sommes-nous sûrs que nous aurions choisi celle de la nature? Ce n'est pas le tout d'être riche, si l'on ne sait faire usage de ses trésors. Qui donc nous eût enseigné à mettre en œuvre cette prodigieuse quantité de matériaux? La profusion est ennemie du goût, et qui dit le *goût*, dit *l'art de choisir ce qui convient et ce qui doit plaire dans tous les temps*. Quel talent, quel jugement exquis n'a-t-il pas fallu aux inventeurs pour débrouiller le chaos, pour y porter la lumière de la raison et du cœur, et séparer tous les élémens confondus? L'imagination, dans toute sa vigueur, avoit devant elle un espace sans bornes, une perspective sans horizon; il fallut lui donner des lois. Chacun fut obligé de créer le genre où il devoit s'illustrer, de se former un langage qui fût le digne instrument de ses sentimens et de ses pensées; il fallut donner à chaque genre le style qui lui convenoit, et fixer enfin, par des modèles, les règles irrévocables du goût, ces règles dictées par le sentiment délicat des convenances, autant que par la profondeur de la réflexion.

Nous n'avons plus qu'à profiter de leurs travaux, le chemin est tracé; leurs pensées, leurs sentimens sont dans notre mémoire et dans nos cœurs, et, tout en glanant après eux, nous secouons, sans le vouloir, les gerbes qu'ils ont re-

cueillies, et nous en faisons tomber beaucoup d'épis, que nous regardons comme notre propriété. Chacun de nous s'empare de ces anciennes pensées, les voit et les présente sous une autre face, sous un nouveau jour, et s'imagine qu'elles sont à lui, parce qu'il les habille à sa livrée. Ainsi, plus on a écrit, plus on écrira, parce que la mémoire, enrichie de tout ce qu'on a lu, fait une grande partie des frais de la pensée, parce que nous croyons penser lorsque nous ne faisons plus que nous ressouvenir.

A ces causes qu'il seroit si facile de développer, j'en ajouterai de nouvelles qui sont nées des temps et des circonstances. Les peuples de l'Europe se sont trouvés plus rapprochés par les arts et le commerce. Autrefois, il y a peu de temps encore, on se contentoit de l'étude des langues anciennes. Les langues modernes sont devenues d'un usage indispensable pour quelques-uns et à la mode pour le grand nombre. Les ouvrages anglais, allemands ont été lus ; on a cherché de nouvelles ressources dans la littérature étrangère, et comme il est plus facile de traduire, d'imiter que de créer, beaucoup de gens de lettres ont aspiré à cette gloire, secondaire il est vrai, mais qui demande moins de peine et de talent. Ils ont mis à contribution les romanciers anglais, allemands. Les premiers traducteurs ont choisi d'abord les bons ouvrages ; leurs succès ont excité l'émulation, les traductions ont rempli les magasins des

libraires, ont inondé les provinces et sont devenues l'objet d'une spéculation sans cesse renaissante. Bientôt on n'a plus mis de choix dans ses modèles; ce choix devenoit inutile; et pourvu qu'un roman vînt de Londres, il étoit sûr d'être favorablement accueilli.

Cette importation de l'esprit étranger qui tend à dénaturer le goût national, doit aussi prodigieusement augmenter le nombre des auteurs. D'abord, plus le goût se corrompt, plus il devient aisé d'écrire, parce que l'imagination n'est plus restreinte par des règles; en second lieu, à force de lire des romans on se met dans la mémoire une foule de situations romanesques. Le nom des inventeurs se perd, les situations restent; nous croyons de bonne foi qu'elles sont le fruit de notre imagination. Nous voulons aussi faire un roman et nous en venons à bout avec d'autant plus de facilité que ce genre d'ouvrage ne demande pas un grand effort de génie, lorsqu'on le compose des dépouilles et des débris de mille autres. Voilà pourquoi tant de romans se ressemblent à tel point que l'on croit toujours les avoir lus lorsqu'on les lit pour la première fois.

Chaque jour la source des réminiscences augmente. De là, non-seulement le nombre des auteurs s'accroît avec une extrême rapidité, mais encore l'immense prolixité des ouvrages. Ils deviennent beaucoup plus volumineux, parce qu'ils

sont remplis de pensées qui n'ont rien coûté à l'auteur, et que ceux qui l'ont précédé ont fait une grande partie des frais de son esprit. Ceux qui ont le mieux écrit ne sont pas ceux qui ont le plus écrit, mais il vient un temps où un auteur se croiroit perdu dans la foule de ses émules s'il ne les égaloit au moins par le volume de ses productions.

De nouvelles causes et plus récentes encore s'unissent à celles dont je viens de parler; elles en sont pour ainsi dire la suite et l'effet qui lui-même est devenu cause. Elles doivent leur naissance aux événemens qui ont changé le système politique de la France.

Des esprits audacieux profitant de la foiblesse d'un gouvernement qui comptoit trop peut-être sur l'amour des peuples, ont fait un abus coupable du talent qu'ils avoient reçu de la nature. Ils osèrent attaquer tous les principes religieux et sapper les fondemens de l'ordre social. Leurs écrits eurent pour la multitude deux attraits auxquels on ne l'a jamais vu résister, l'audace et la nouveauté. On vit éclore de toutes parts une foule de petits auteurs qui se crurent de grands hommes lorsqu'ils s'écartèrent des opinions reçues. On les vit dans des milliers de brochures, la honte de l'esprit humain, retourner en tout sens, commenter les idées de leurs maîtres, attaquer l'autorité légitime, nier jusqu'à l'existence

d'un Dieu, se composer une morale à leur fantaisie et chercher leur fortune et leur réputation sur les débris de l'autel, du trône et des mœurs ébranlés par leurs déclamations séditieuses. Bientôt la révolution politique suivit la révolution morale, bouleversa toutes les idées, exalta toutes les passions et donna naissance à un nombre infini d'ouvrages qui se sentent de la désorganisation générale, de l'oubli des principes dans tous les genres. On vit éclore de toutes parts des publicistes, des législateurs, des réformateurs, des journalistes, etc..... Toutes les idées reçues une fois renversées, chacun se fit une opinion conforme à son caractère, à ses penchans, à son intérêt, à sa vanité et se crut en droit de la soutenir. Des hommes jetés hors de rang par les événemens, privés de toutes ressources et de toute espérance, ont écrit, les uns par spéculation et par besoin, les autres pour se distraire dans le silence de la retraite et comme pour éloigner de leurs yeux les horreurs dont ils étoient forcés d'être témoins. Les opinions philosophiques, admirées d'abord sans réflexion par une multitude aveugle, furent bientôt réfutées par une funeste expérience. Elles eurent alors autant d'ennemis qu'elles avoient trouvé de partisans. Des écrivains en grand nombre attaquèrent les ouvrages des philosophes, cherchèrent à déraciner des principes que la puissante éloquence des événemens nous rendoit déjà odieux. Parmi ces auteurs, les uns ont été inspirés

par un zèle ardent et sincère, par l'amour de la vérité, et par l'horreur des crimes où conduit l'oubli de la morale et de la religion. Les autres à qui des motifs différens ont fait prendre la plume, moins odieux, mais non moins méprisables que les adversaires qu'ils combattent, semblent par leur maladresse et leur mauvaise foi, vouloir achever de détruire ce qu'ils entreprennent de conserver, comme ces médecins ignorans qui, arrivant lorsque le malade est presque guéri par la nature, trouvent le secret de lui rendre sa maladie et de le replonger dans le tombeau dont il étoit prêt à sortir.

Si maintenant on promène ses regards sur tous les gens oisifs dont la France est remplie, on verra que, dans un siècle éclairé de toutes les lumières des autres siècles, l'instruction s'est répandue dans presque toutes les classes de la société, qu'elle a dû produire un nombre infini de demi-savans, de raisonneurs dans tous les genres et sur tous les sujets. Les places administratives ne suffiroient pas pour occuper ceux qui ont reçu une sorte d'éducation et qui veulent mettre à profit le peu qu'ils ont appris, trésor qu'ils croient valoir beaucoup et dont les propriétaires sont d'autant plus orgueilleux et plus jaloux que la raison et la justice le réduisent à peu de chose. Ainsi, pourvu qu'on y réfléchisse, on ne sera plus étonné du grand nombre de ceux qui font des livres.

La plupart de ces raisons ne regardent pas la

France en particulier, mais aussi la majeure partie des nations policées de l'Europe. L'esprit, la raison, le savoir n'ont pas augmenté sans doute, mais se sont plus généralement répandus. Chacun a reçu une petite portion de ce qui étoit jadis le domaine du petit nombre.

ADRIEN DE S.... N.

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'ABBÉ SUGER.

Troisième article.

AVANT d'exposer la vie politique de Suger, il est important de faire connoître quelle étoit de son temps la situation de l'Europe. L'élévation de la famille des Carlovingiens y avoit causé une grande révolution ; sa chute en produisit une plus importante encore, puisqu'elle donna naissance à la plupart des Etats de l'Europe qui ont existé jusques à nos jours. Le génie de Charlemagne avoit à peine suffi pour contenir sous une même domination tant de peuples d'un caractère et de mœurs si différentes; encore fut-il obligé, de son vivant même, de donner des princes particuliers à quelques-uns d'entre eux. Ceux qui, après lui, régnèrent quelques instans sur ses vastes domaines, ne firent que montrer leur impuissance à soutenir un si lourd fardeau. On fut forcé de le partager, et dans la division qu'on en fit, on se régla sur la différence des mœurs, des usages, de la langue; fondemens bien plus

naturels de la distinction des peuples, que ceux que des politiques modernes ont voulu tirer des montagnes et des rivières.

Dans le traité de Verdun en 843, qui suivit la trop funeste bataille de Fontenai, les enfans de Louis-le-Débonnaire divisèrent les Etats de leur père en France orientale et en France occidentale. L'une qui comprenoit tous les pays depuis l'Escaut et la Meuse jusque bien avant dans la Germanie, étoit le pays natal des Francs ou le lieu de leur premier établissement. Leurs mœurs et leur langage primitif s'y étoient maintenus sans altération. Tous les historiens anciens parlent des habitans de ces contrées comme étant encore plongés dans la barbarie, et moins polis que ceux de la France occidentale, qui étoit la partie des Gaules en-deçà de la Meuse et de l'Escaut (1). Les Francs, moins nombreux que le peuple vaincu, s'étoient incorporés avec lui avec plus de facilité; ils en avoient pris les mœurs et les habitudes, et avoient recueilli quelques restes de la civilisation et de l'urbanité romaines. Le nom de France orientale se perdit avec le temps; il fut remplacé par celui de Germanie ou d'Allemagne. La France occidentale devint la France proprement dite, et ses habitans quittèrent le nom de Francs, pour prendre celui plus illustre de Français.

(1) Voyez la vie de Charlemagne, par Eginard. Suger nous en fournira lui-même des preuves.

Le traité de Verdun fut comme la base de tous les autres partages qu'on fit des Etats de Charlemagne. Il y eut des subdivisions particulières, telles que les royaumes des Deux-Bourgognes, d'Italie, de Lorraine, qui, après avoir été séparés quelques temps des deux masses principales, vinrent ensuite s'y réunir, ou furent entre elles un sujet de discorde.

Le régime de ces divers Etats étoit le même. Le chef portoit le nom de roi ou d'empereur. Des ducs ou des comtes gouvernoient les provinces, et avoient tout à la fois le commandement militaire et l'administration des finances et de la justice. Il y avoit sous eux des comtes ou gouverneurs d'un ordre inférieur.

Les ducs ou comtes, gouverneurs de province, formoient avec les évêques et abbés le conseil du monarque, qui ne pouvoit rien faire sans leur consentement. Les dignités séculières, amovibles dans leur principe à la volonté du roi, devinrent successivement à vie, et enfin héréditaires. Elles prirent alors le nom de fiefs. Cette révolution s'opéra bien plus promptement en France, où l'on trouve des traces de l'hérédité des fiefs sous Charles-le-Chauve, tandis qu'en Allemagne elle n'étoit pas commune encore dans le onzième siècle.

Hugues-Capet ne fut roi que parce qu'il se trouva le plus puissant des seigneurs devenus héréditaires, et que ses Etats occupoient le centre de la

France et renfermoient la ville de Paris, toujours regardée comme la capitale du royaume.

Il y avoit alors dans le roi deux personnages très-distincts, le chef suprême de l'Etat auquel tous les grands feudataires devoient hommage. Ils étoient tenus encore de le suivre à la guerre, lorsqu'elle concernoit la nation entière. Le roi ne pouvoit rien délibérer d'important sans leur concours. Il les réunissoit pour cela dans des assemblées générales, qui prirent ensuite le nom de parlement. On en voit un exemple du temps même de Suger. La croisade où s'embarqua Louis-le-Jeune, fut décidée dans une assemblée tenue à Vezelay en Bourgogne, où se trouvèrent les archevêques, les évêques, les abbés et la plus grande partie des barons de France (1). On désigna particulièrement par ce nom les grands feudataires, qui relevoient immédiatement du roi; car ils avoient sous eux des feudataires d'un ordre inférieur qui leur rendoient des devoirs pareils à ceux dont ils étoient tenus eux-mêmes envers le roi.

Quelquefois ces assemblées se formoient en une cour de justice, où s'agitoient les causes personnelles des barons français. C'étoit ce qu'on appela dans la suite la cour des pairs, parce que les barons français y étoient les juges les uns des autres. Suger lui donne le nom d'audience ou

(1) *Gess. Ludovic. VII, cap.* 3, *Collect.* des histor. de France, t. XII, p. 199.

de jugement des Francs (1). Ces deux espèces de cours sont très-bien distinguées dans ses lettres (2).

La seconde qualité du roi étoit celle de seigneur de ses domaines particuliers, où il exerçoit les mêmes droits que les autres seigneurs dans les leurs. Les vassaux qui relevoient de lui en cette qualité, formoient sa cour domaniale, où ils jugeoient les causes de son domaine. Cette cour étoit présidée par le grand-sénéchal. La cour domaniale se confondit dans la suite avec la cour des pairs, sous le nom de parlement; elle en étoit alors distincte.

Le trône des Capétiens fut long-temps chancelant. Les grands n'obéissoient qu'avec répugnance à une famille qu'ils se souvenoient d'avoir vu leur égale, et dont l'élévation étoit leur ouvrage. Il y en eut même par intervalles, qui formèrent des prétentions sur la couronne. Suger parle d'un comte de Corbeil qui porta de son temps son ambition jusque-là (3). L'hérédité en étoit si peu reconnue, que les premiers rois de la troisième race avoient la précaution d'associer leur fils aîné à la royauté, et de les faire sacrer de leur vivant.

Les seigneurs vivoient chez eux dans la plus grande indépendance. La plupart égaux aux rois en puissance se dispensoient impunément des foibles devoirs auxquels ils étoient soumis envers

(1) *Vit. Ludovic. Grossi.*, *cap.* 17. *Collect.* des histor., p. 31.
(2) *Suger*, *épist.* 5 *et* 150, *apud* Duchesne, tom. IV.
(3) *Vit. Ludov. Gross.*, *cap.* 19, page 37.

eux. La force étoit le seul moyen pour les y contraindre; mais l'insubordination l'employoit souvent avec plus de succès que l'autorité.

Nous avons parlé dans un autre article de la guerre opiniâtre que Louis-le-Gros avoit été obligé de faire au seigneur du Puiset. Philippe Ier, son père en avoit eu de pareilles contre ceux de Montlhéri et de Corbeil, qui lui interceptoient toute communication avec les villes de son domaine, Melun et Orléans. Suger avoit souvent entendu ce prince raconter à son fils toutes les peines que ces guerres lui avoient causées. Elles l'avoient fait vieillir d'avance. L'exemple de ces seigneurs, disoit-il, trouvoit bientôt des imitateurs. Il ne se faisoit aucun mal dont ils ne fussent les auteurs ou les complices (1).

La tour de Montlhéri, dont on voit encore les débris, est un monument de ces guerres qui doivent nous paroître aujourd'hui bien singulières. Elle a vu la naissance et les funérailles de la monarchie de la troisième race, et elle sembloit avoir été laissée comme un signe pour ceux qui gouvernoient, de l'avilissement où le pouvoir étoit autrefois tombé, et un avis des soins qu'ils devoient mettre à le défendre. L'événement a prouvé qu'ils n'avoient pas su le comprendre. Cependant l'affoiblissement de l'autorité royale

(1) *Vit. Ludov. Gross., cap.* 8. Collect. des histor. de France, t. XII, p. 16, 32, 42, 56, 60.

étoit cause qu'il n'y avoit plus de police dans le royaume, ni de sûreté sur les chemins. Les seigneurs eux-mêmes détroussoient souvent les voyageurs et les passans (1). Ils étoient sans cesse à se battre et à se piller les uns les autres. Dans les tribunaux, nulle protection. La force y siégeoit au lieu de la justice. Tout s'y décidoit par le combat. Quelques années seulement après la mort de Suger, Louis-le-Jeune fit une loi pour ordonner qu'on ne se battroit plus que lorsque l'objet litigieux seroit au-dessus de cinq sols (2). Encore cette loi qui n'étoit que pour les domaines du roi ne fut pas toujours exécutée.

A défaut d'une justice publique, chacun cherchoit à se la faire soi-même. De là, ces guerres privées, le plus terrible fléau de ces temps, et auquel l'ascendant seul de la religion pût apporter quelque adoucissement. Il y avoit à peine un siècle que, profitant de la terreur occasionnée par une famine et d'autres désastres, on avoit établi qu'il y auroit une trève, et qu'on ne pourroit se battre depuis le mercredi d'une semaine jusqu'au lundi de la semaine suivante (3). C'étoit beaucoup que d'avoir obtenu ce répit de la fureur populaire.

La politesse du clergé faisoit en même temps

(1) *Ibid*, p. 795. *Suger*, *epistol.* 109, 114, 116, 120. *Apud* Duchesne, t. IV.

(2) Recueil des ordonn., t. I, p. 34.

(3) Glaber, lib. 5, ann. 1041.

de grâce et d'éloquence que lui. C'étoit le plus beau parleur de la cour (1).

Toutes les fois que les besoins de l'état exigeoient que le roi convoquât les évêques et les abbés de son royaume, ils choisissoient toujours à l'unanimité Sugér, pour porter la parole en leur nom (2). Je l'ai vu quelquefois, dit l'auteur de sa vie, assis sur un humble siége, discourir en présence du roi et de tous les grands de la cour, leur donner des avis, comme à des inférieurs, tandis qu'eux l'écoutoient avec la plus grande attention (3).

Le roi Louis-le-Gros, qui avoit été à même de le connoître lors des guerres qu'ils avoient soutenues ensemble contre le baron du Puiset, l'aimoit comme son père et le respectoit comme son maître. Il ne manquoit pas de se lever toutes les fois qu'il le voyoit paroître et d'aller au-devant de lui pour l'embrasser (4). Aussi jouit-il du plus grand crédit sous le règne de ce prince, qu'il appelle son ami dans plusieurs endroits de ses ouvrages (5).

Mais il ne fut pas son premier ministre, comme ses panégyristes et ses censeurs s'accordent à le dire, les uns croyant l'exalter davantage, les autres

(1) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 42.
(2) *Vit. Ludov. Gross.*, *lib.* 1, *cap.* 2.
(3) *Ibid*, *cap.* 8.
(4) *Ibid.*
(5) *De administrat.*, *cap.* 3, *et vit. Ludovic. Gross.*, *p.* 59.

pour avoir de plus grands reproches à lui faire. Il n'y avoit point alors de ministres proprement dits. Les grands officiers de la couronne veilloient chacun dans leurs attributions sur toutes les parties de l'administration publique. La première des dignités de ce genre étoit celle de grand sénéchal, qui avoit dans les domaines du roi l'intendance de la justice, des finances et même de la guerre. Par une suite des usages bizarres de ces temps, cette place importante avoit été inféodée par le roi Robert dans la maison des comtes d'Anjou. Mais sous Louis-le-Gros ces princes ayant négligé leur service, le roi nomma successivement pour les remplacer Guillaume et Etienne de Garlande, qui étoient néanmoins tenus de faire hommage aux comtes d'Anjou, et de leur payer une redevance.

Quoi de plus étrange que d'entendre dire après cela à M. l'abbé d'Espagnac, que Suger fut fait prévôt des domaines, et qu'il fut chargé en cette qualité de présider aux opérations de la guerre, des finances et de la justice (1)? Cette charge dont jamais personne n'avoit entendu parler, est toute entière de la création de M. l'abbé d'Espagnac.

Dom Gervaise, qui a fait aussi de Suger un premier ministre, va jusqu'à nous expliquer la manière dont il remplissoit les fonctions qu'il suppose attachées à cette place. Il est vrai qu'il a la précaution de dire qu'il ne les exerçoit qu'en l'ab-

(1) Réflex. sur l'abbé Suger, p. 11.

sence du roi et du grand sénéchal, et qu'alors il transportoit la cour royale dans l'abbaye de Saint-Denis (1). Mais qui est-ce qui ignore que la cour royale étoit alors ambulatoire, qu'elle suivoit le roi partout où il alloit, et qu'elle ne fut rendue sédentaire que par Philippe-le-Bel ?

Tous ces rêves que l'on a faits sur le prétendu ministère de Suger, n'ont d'autre fondement que ce passage d'une épître de S. Bernard, que nous avons rapportée dans notre précédent article, et où ce Saint parle du tumulte qui régnoit dans l'abbaye de Saint-Denis et des clameurs que la chicane y faisoit entendre.

Mais les vastes domaines que cette abbaye possédoit, la juridiction qu'elle exerçoit sur ceux qui y habitoient, ne suffisoient-ils pas pour y attirer le concours de monde, et y exciter le vacarme dont parle S. Bernard.

Au reste, quoique Suger ne fut pas ministre, il n'y avoit aucune affaire importante, soit du dedans, soit du dehors, à laquelle il ne prît part. Il falloit qu'il eût un talent particulier pour les négociations, car il y fut employé de très-bonne heure. C'est-là l'objet des fréquens voyages qu'il fit à Rome, soit avant, soit après sa nomination à l'abbaye de Saint-Denis. Rome étoit alors le centre de la politique européenne, qu'on ne pouvoit bien connoître que là. Les esprits étoient

(1) Vie de Suger, tom. II, p. 291.

alors en agitation par la querelle des investitures ecclésiastiques qui venoit de s'élever entre les papes et les empereurs d'Allemagne. La paix et l'union sont si peu naturelles aux hommes, que chaque siècle a vu naître des sujets de discorde. La question des investitures cachoit, comme bien d'autres, sous un voile religieux, des intérêts politiques.

Les Romains s'étoient mieux garantis que les autres peuples de l'Europe de la contagion de la barbarie. On retrouvoit chez eux l'ancienne civilisation romaine presque dans tout son éclat. Ils en avoient conservé par la tradition les formes et les usages. Les arts agréables y étoient en honneur et y entretenoient cette magnificence qui en est la suite nécessaire. Charlemagne fut frappé du spectacle jusqu'alors inconnu que lui présenta cette ville. Il ne souhaita rien tant, dit Eginar, que de la rétablir dans son ancien lustre. Il protégea puissamment son Eglise dont il augmenta les droits et les revenus. Fiers des avantages qu'ils avoient sur les autres peuples de l'Europe, les Romains ne les regardoient qu'avec aversion ou mépris. Ils les traitoient tous de barbares et n'en supportoient le joug qu'avec impatience. Ils avoient tenté de s'y soustraire au milieu de l'anarchie qui suivit la chute de la maison de Charlemagne ; mais ils furent obligés de plier sous les princes de la maison de Saxe et de celle de Franconie, qui rétablirent à Rome et en Italie l'auto-

rité impériale, et lui rendirent toute la splendeur dont elle y avoit joui sous Charlemagne.

Ces princes disposoient presque arbitrairement de la papauté, et pour être plus sûr de la fidélité de ceux qui l'occuperoient, ils ne la donnoient le plus souvent qu'à des Allemands. On ne pouvoit mortifier davantage l'orgueil des Italiens.

L'empire d'Allemagne étoit alors au plus haut période de grandeur. Son étendue immense s'étoit encore accrue des deux royaumes de Bourgogne. Mais ses princes n'étoient qu'électifs. Les grands seigneurs l'étoient aussi pour la plupart. Mais ils faisoient les empereurs, et cela seul leur donnoit une grande importance. Le clergé n'avoit pas un moindre crédit par son rang, ses lumières et ses vastes possessions. Il régnoit une grande indocilité parmi tous ces vassaux si puissans d'un prince mal affermi; rien n'étoit plus facile que d'exciter parmi eux le feu de la révolte : ce fut aussi le moyen que les Romains employèrent avec succès pour briser un joug qui leur étoit si odieux. Nicolas II avoit cherché à soustraire l'élection des papes à l'influence des empereurs. L'intrépide et austère Grégoire VII voulut leur ôter, ainsi qu'aux autres souverains, toute inspection sur les biens et les personnes ecclésiastiques. Un tel droit ne pouvoit appartenir, disoit ce pontife altier, à des séculiers. L'usage où ils étoient d'investir les évêques ou les abbés de leurs bénéfices,

en leur donnant une crosse et un anneau, étoit, suivant lui, une profanation de ces signes mystérieux.

Le trafic révoltant qu'on avoit fait des bénéfices pendant la minorité de l'empereur Henri III, donnoit à Grégoire un prétexte spécieux pour asseoir ses prétentions. Il les soutint en employant les foudres de l'Eglise et en excitant la révolte en Allemagne et en Italie. Ce fut bientôt une confusion universelle dans ces pays. Paschal II, successeur de Grégoire, cédant à la force, reconnut dans l'empereur les prérogatives dont on vouloit le priver; mais rendu à la liberté, il réclame contre sa foiblesse. Il vient chercher un asile dans la France ennemie et rivale de l'Empire, et implorer auprès de Philippe Ier. cette protection, que ses prédécesseurs avoient trouvée autrefois auprès de Charlemagne (1).

Le pape vint d'abord à Cluni; de là il se rendit à la Charité-sur-Loire, où il fut tenu une assemblée nombreuse de prélats, d'abbés et de grands du royaume. Le roi et son fils vinrent lui rendre leurs hommages et se prosterner devant lui. Suger, encore jeune, défendit en sa présence avec beaucoup de fermeté les droits de l'abbaye de Saint-Denis contre une prétention que l'évêque de Paris avoit élevée. Il décrit fort au long tout ce que fit ce pape pendant son séjour en France; il le loue

(1) En 1107.

surtout beaucoup de n'avoir point enlevé l'or, l'argent et les pierreries des monastères, contre l'ordinaire des gens de son pays, et d'avoir laissé un tel exemple de désintéressement à ses successeurs (1).

Châlons-sur-Marne est choisi pour une conférence entre le pape et les ambassadeurs de l'empereur. Le pontife s'y rendit accompagné de plusieurs archevêques et évêques, et de l'abbé Adam, qui conduisit Suger avec lui.

Suger fait le récit de cette conférence et la peinture de l'ambassade impériale. Elle étoit composée de l'archevêque de Trèves, de deux évêques et de plusieurs comtes. « Ces ambassadeurs se » présentèrent à la cour du pape avec beaucoup de » pompe et de faste, ayant une suite nombreuse, » et montés sur des chevaux superbement capa- » raçonnés. Le duc Guelphe portoit partout l'épée » devant eux. C'étoit un homme d'une grandeur » et d'une grosseur démesurées; il avoit une voix » proportionnée à sa taille. Ces députés étoient si » turbulens, qu'ils paroissoient plutôt venus pour » exciter la terreur, que pour traiter à l'amiable. » Le seul archevêque de Trèves qui avoit été élevé » en France, dit Suger, avoit la douceur et l'élo- » quence convenables à une négociation sérieuse. » Il exposa avec beaucoup de clarté et de préci- » sion les droits des empereurs dans l'élection des » évêques. Il fit voir qu'elle n'avoit jamais pu se » faire que par leur permission, et que, lorsqu'elle

(1) *Vit. Ludovic. Gross.*, *cap.* 9, *p.* 19.

» étoit consommée par le clergé et le peuple, » c'étoit encore à eux à investir l'élu par l'anneau » et la crosse, des biens attachés à son bénéfice ».

Le pape ne répondit que par de faux fuyans. Les députés de l'empereur se mirent en fureur. Ils auroient juré, ajoute Suger, et proféré des insultes s'ils avoient cru pouvoir le faire en sûreté. Ils se contentèrent de menacer en disant : ce n'est point ici, mais à Rome, que la querelle se terminera par l'épée (1).

Paschal meurt. Gélase II lui succède dans ses prétentions comme dans sa place. Chassé de Rome par l'empereur Henri V, il vient encore en France dénué de tout. Suger va au-devant de lui par ordre du roi, qui le charge de lui porter des secours. Ce prince se disposoit à venir le voir en personne, quand la mort surprit le pontife (2).

L'archevêque de Vienne est élu à Cluni pour lui succéder sous le nom de Calixte II. Il ne le cédoit en rien à ses prédécesseurs dans son zèle pour les droits de l'Eglise. Dans un concile nombreux tenu à Reims, et composé des évêques de France et du royaume de Lorraine, il excommunie solennellement l'empereur Henri V. Quelque temps après, ce prince et le pape se rapprochent; dans la diette de Worms de 1122, il est arrêté que les élections des évêques et des

(1) *Vit. Ludovic. Gros., cap.* 9, *p.* 19 *et seq.*
(2) *En* 1119.

abbés se feront librement, et que les élus ne seront plus investis par l'anneau et par la crosse, mais seulement par le sceptre. Ainsi se termina, ou pour mieux dire, s'assoupit cette grande querelle. Le pape donna sa sanction à l'arrangement convenu à Worms dans un concile de Latran, tenu en 1123, et auquel Suger, devenu dans l'intervalle abbé de Saint-Denis, assista (1).

Cependant l'empereur Henri en se calmant envers le pape, n'en fut que plus aigri contre la France. Il ne lui pardonnoit point l'asile que ce pontife y avoit trouvé, et l'affront qu'on lui avoit fait en l'excommuniant au concile de Reims. Il assembla une armée innombrable composée de tous les peuples de l'Allemagne, et dissimulant son dessein, il se proposoit de tomber à l'improviste sur Reims, et d'ensevelir sous les ruines de cette ville l'injure qu'il y avoit reçue. Il s'étoit concerté avec Henri Ier., roi d'Angleterre et duc de Normandie, dont il avoit épousé la fille.

Louis-le-Gros averti à temps envoya des lettres de convocation à tous les barons du royaume. Dans une guerre qui menaçoit la nation entière, nul d'eux ne pouvoit s'exempter du service militaire. « Grand dédain et grand dépit eut » toute la baronie de France, disent les *Annales* » *de Saint-Denis*, de la désaccoutumée hardiesse

(1) *Vit. Ludovic. Gross., cap.* 21, *p.* 49.

» de cette gent barbarine (1) ». Elle accourut de toute part pour se ranger sous les bannières du roi. Suger rappelle en détail toutes les troupes qui furent mises sur pied, et le pays d'où elles venoient, et par ce qu'il dit, l'on peut juger de l'étendue du royaume, de ses forces dans ce temps-là. Les seules villes de Reims et de Châlons fournirent au-delà de soixante mille hommes tant a pied qu'à cheval ; le contingent de Laon et de Soissons fut le même ; ce qui annonce une population supérieure à celle que ces contrées renferment aujourd'hui. Suger accompagna le roi à la tête de la milice de Saint-Denis. C'étoit la troupe d'élite, et celle en qui le roi avoit le plus de confiance. « En compagnie de ceux-ci, » dit-il, je combattrai avec autant de sûreté que » de courage ; outre la protection de leur Saint, ils » m'ont nourri et élevé ; je sais qu'ils m'aideront » tant que je vivrai, et qu'ils ne me laisseront » point aux mains des ennemis, si je meurs (2) ».

Il avoit été prendre l'oriflamme à Saint-Denis avant de partir. C'est la première fois qu'il est question dans notre histoire de cette cérémonie. L'oriflamme étoit l'étendard du comté de Vexin que le roi tenoit en fief de l'abbaye de Saint-Denis ; car, par la loi des fiefs, le roi qui en acquéroit un qui relevoit d'un autre seigneur,

(1) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 182.
(2) *Vit. Ludovic. Gross., cap.* 21, *p.* 49.

lui en devoit les charges, sauf l'hommage dont sa dignité l'exemptoit (1).

Malgré le courage qui animoit l'armée française, le danger où se trouvoit le royaume étoit très-grand; heureusement une révolte qui se manifesta dans la ville de Worms, força l'empereur d'abandonner ses desseins contre la France, pour courir éteindre un incendie qui pouvoit se propager. Cet incident, dit M. Pfeffel, sauva peut-être la France, Rome et la Germanie (2).

Les barons français voyant que les Allemands ne paroissoient point, vouloient faire une irruption sur leurs terres. « Marchons avec hardiesse, » disoient-ils dans une assemblée où l'on traitoit » de cet objet; faisons subir à ces téméraires le » traitement qu'ils ont eu l'audace de vouloir faire » supporter à la France, qui a toujours dominé » sur eux ». Ces propos indiquent assez qu'il existoit une jalousie nationale entre les deux peuples, et que les Français se souvenoient encore qu'ils avoient été autrefois les maîtres de la plus grande partie de l'Allemagne.

Les prélats qui étoient à l'armée, calmèrent la fureur des barons français. Ils excitèrent leur compassion en faveur des habitans de ces contrées, non coupables de l'insolence de leur maître.

(1) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 50, note. *Suger, de administ., cap.* 4.

(2) Histoire d'Allemagne, ann. 1124.

Le roi se rendit d'autant plus facilement, qu'il lui restoit à dompter un allié de l'empereur, c'est-à-dire, le roi d'Angleterre qui, quoique vassal de la France, comme duc de Normandie, s'étoit ligué avec son ennemi.

Mais ce vassal inférieur par le rang au roi, lui étoit supérieur, dit Suger, en pouvoir et en richesse (1). Ç'avoit été là l'effet de l'imprévoyance de Philippe Ier., qui avoit souffert que le duc de Normandie devînt roi d'Angleterre. Ce pays étoit resté jusques alors isolé du reste de l'Europe. Sa rivalité avec la France commença au moment où ses princes eurent un pied sur le continent. Que de sang elle a fait répandre! Suger prévoyoit l'antipathie qui alloit s'établir entre les deux nations. Il prononce dès-lors que jamais aucun Anglais ne pourra régner en France, ni un Français en Angleterre. (2). C'est y voir de loin.

Suger accompagna Louis dans presques toutes ses expéditions. On peut dire qu'il fut le frère d'armes de ce roi, qu'on nomma à juste titre le batailleur, et qui, aidé des lumières et du courage de Suger, releva la couronne de l'abaissement où elle étoit réduite et jeta les bases de la grandeur à laquelle ses successeurs sont arrivés. Suger le servit autant de ses conseils que de son bras. Lors de l'accident funeste qui enleva au roi Philippe son

(1) *Vit. Ludovic. Gross.*
(2) *Ibid.*

fils aîné, jeune homme d'une grande espérance, et qu'il avoit déjà associé à la couronne (1), Suger dit qu'après avoir donné à la douleur le temps convenable, ce père infortuné vint chercher des consolations dans les conseils des religieux et des personnes sages. Quant à moi, qui étoit son ami intime, ajoute-t-il, craignant pour lui-même les suites d'un si cruel chagrin, je lui conseillai de faire sacrer tout de suite Louis son second fils, et de profiter, pour donner plus d'éclat à cette cérémonie, de la présence du pape Innocent II, et du concile qu'il alloit tenir à Reims (2).

L'intimité du roi et de Suger se soutint jusqu'à la mort de ce prince, sans aucune altération. Lors du mariage du jeune roi Louis avec l'héritière de l'Aquitaine, mariage qui paroissoit si avantageux à la France et dont les suites lui furent si funestes, Suger fut mis à la tête de la commission qu'on envoya pour en faire la célébration et régler les affaires de ce pays. Sa séparation avec le roi déjà atteint d'une maladie grave, fut très-touchante. Ils sembloient pressentir qu'ils ne devoient plus se revoir. Avant son départ le roi avoit voulu régler avec lui le lieu où il seroit enseveli dans l'église de Saint-Denis. Celui que ce prince indiquoit étoit déjà occupé presque en entier, et ni le

(1) Il périt d'une chute de cheval qu'il fit dans les rues de Paris, en 1131.

(2) *Vit. Ludovic. Gross.*, *p.* 58. Collect. des histor. de France, tome XII.

droit, ni la coutume, dit Suger, ne permettent pas de toucher à la sépulture des rois (1). On voit bien qu'il vivoit dans un temps de barbarie.

Avant de parler de l'époque la plus brillante de la vie de Suger, celle de sa régence, il est à propos d'examiner un des plus graves reproches qu'on lui ait faits, celui de n'avoir pas su profiter du grand crédit dont il jouissoit, pour donner à la France une nouvelle constitution. « Ce que la » France attendoit de lui au douzième siècle, dit » M. l'abbé d'Espagnac, ce n'est pas de réprimer » quelques mouvemens séditieux; c'est de former » une puissance publique, capable d'affermir » l'autorité et de l'étendre, c'est de donner une » existence au peuple, c'est de créer des lois, des » tribunaux, des mœurs, le commerce, les arts, » les sciences et la liberté..., Suger n'a pas même » eu l'idée de changer la constitution (2) ».

On sent bien qu'un pareil reproche n'a pu être imaginé que dans un temps où l'on croyoit qu'on pouvoit faire des constitutions à volonté et réformer un Etat avec quelques phrases écrites sur du papier. Cependant la constitution d'un peuple ne peut jamais être que le résultat de ses mœurs, de ses usages, de ses habitudes que le temps a épurés et consacrés.

Les lois politiques tirent en effet leur principale

(1) *Ibid*, page 62, 63.

(2) Réflexions sur Suger, p. 22, 34.

force de leur vétusté. « L'art de bouleverser les » états, dit Pascal, est d'ébranler les coutumes » établies, en sondant jusques dans leur source, » pour marquer leur défaut d'autorité et de » justice ».

Changer la constitution d'un peuple, c'est anéantir son existence politique, comme on tueroit un individu, si on vouloit lui ôter le tempérament qu'il a reçu de la nature pour lui en donner un autre. Ce n'est d'ailleurs que par une violence, extrême, attendu la résistance qu'on doit éprouver, qu'il est possible de réussir dans un pareil dessein. Mais la violence qui est le dernier fléau des états, n'en sauroit être le remède. Quand des empiriques d'un nouveau genre osèrent tenter sur la France une semblable opération, on les compara avec raison à Médée, qui, pour rajeunir son père, le mit en pièces et en fit bouillir les membres dans une chaudière.

Le siècle de Suger n'étoit pas encore assez avancé, pour s'élever à de si hautes conceptions. D'ailleurs ceux qui auroient eu la manie d'une réforme subite, n'en auroient pas eu le pouvoir. Le mal de la France étoit tout dans l'anarchie qui y régnoit, et dans l'impuissance où se trouvoit le roi de la réprimer. S'il avoit de la peine à faire respecter les prérogatives qu'on lui avoit laissées, comment auroit-il pu s'en attribuer que les usages du temps lui refusoient? Le seul moyen praticable pour remédier aux désordres de l'état, consistoit à relever

insensiblement le pouvoir royal, et à abaisser les pouvoirs subalternes, jusques au point où il ne leur resta que la faculté d'éclairer l'autorité sans jamais la combattre. C'est ce qu'entreprit Suger; le temps perfectionna son ouvrage, et il en résulta une constitution des plus parfaites qui ait jamais existé, et qui a excité l'admiration de tout le monde, excepté de ceux qui ont joui si longtemps de ses bienfaits (1).

(1) Voyez ce qu'en disoit déjà Machiavel dans le seizième siècle.

BERNARDI.

(*La suite à un des prochains numéros*).

SUR

DIFFÉRENTES FORMULES DE SALUT (1).

De toutes les coutumes humaines, il n'y en a pas de plus ancienne, ni de plus répandue, que celle de se saluer réciproquement, et d'après une certaine formule propre à chaque pays. Tous les peuples de l'antiquité, comme les nations modernes, ont toujours eu une manière de se saluer qui leur étoit particulière. Ce qui est commun à tous les hommes, doit tenir son origine de ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine. Le salut fut, pour ainsi dire, le premier sourire de l'humanité dans son berceau, et comme il a pris naissance à la source pure de l'enfance des sociétés, il paroît aussi être devenu sacré à la postérité la plus reculée. Dans son origine, le salut étoit une sorte de culte que l'homme rendoit à l'homme; un hommage par lequel il recon-

(1) Cet article est la traduction libre d'un morceau allemand de M. E. A. Krummacher, inséré dans la feuille du matin, *Morgenblatt.*

noissoit quelque chose de divin dans son semblable, et sous un autre rapport, c'étoit un signe d'hospitalité mutuelle entre les voyageurs qui peuploient la terre.

C'est probablement d'après ces idées que les anciens attachoient un grand prix au salut, et Egée, dans la Médée d'Euripide, après l'avoir saluée, ajoute : « Un ami ne peut pas adresser à » son ami de parole plus agréable ». Les rabbins, ces docteurs qui ont altéré jusqu'à la carricature le beau et le sublime de la terre sacrée, prescrivent de ne saluer personne pendant la nuit, jusqu'à ce qu'on soit bien sûr que c'est un homme que l'on rencontre, et non par hasard quelque esprit malin, précaution assurément très-prudente; car ce salut seroit prophané, s'il étoit reçu par quelque ange des ténèbres. Et n'a-t-on pas aussi vu qu'une des plus terribles punitions des excommuniés d'autrefois, étoit de n'être salué par personne? Il est vrai qu'un salut, lorsqu'il part du fond du cœur, et qu'il ne vient pas, comme il arrive ordinairement du bout des lèvres, a quelque chose de doux et de bienfaisant : on s'en apperçoit surtout lorsque, sortant de grand matin à la campagne, on rencontre un bon villageois qui, d'une voix forte et amicale, vous souhaite le bon jour, ou lorsque, parcourant seul les champs dans le silence de la nuit, un salut vous dit que vous pouvez marcher

vironne, ces tombeaux creusés dans le roc, ces sphinx en repos, ces chérubins paroissent indiquer un sentiment particulier pour ce qui est élevé et sans bornes et annoncent des hommes livrés au recueillement et à la contemplation (1). On pourroit choisir pour emblême du caractère des Orientaux, un carré, ou plutôt un cube fixe et stable; et pour celui des Grecs, une sphère toujours prête à se mettre en mouvement. Le Grec étoit toujours actif, occupé, et ne craignoit que le repos; aussi son salut étoit-il : Agis, occupe-toi avec succès (ευπραττειν). Et comme il aimoit beaucoup les plaisirs et la joie, il en souhaitoit à ses amis, en leur disant : *Chaire!* réjouis-toi; et en s'abordant, on se demandoit : Que fais-tu, à quoi t'occupes-tu? Le Romain, au contraire, montre dans son salut, qu'il ne mettoit pas autant de prix aux plaisirs, et qu'il faisoit plus de cas de la force. *Quomodo vales* signifie proprement : Comment es-tu fort? *Vale et salve : Sois fort* et *bien portant, robuste;* et l'*ave* (2) pourroit vouloir dire,

(1) Si les Egyptiens et les Babyloniens aimoient tant le repos, ils durent être bien contrariés lorsqu'on leur fit élever ces immenses pyramides, ces temples de la Haute-Egypte, faits de pierres très-dures et difficiles à travailler, lorsqu'ils creusèrent tant d'énormes canaux et élevèrent à Babylone, à Memphis, etc., tant de monumens dont la grandeur et le travail nous étonnent; c'étoit là le cas de se souhaiter paix et repos. (*Note du traducteur*).

(2) Je croirois cependant plutôt avec Ainsworth, dans son excellent dictionnaire latin et anglais, que l'*ave* vient de l'hébreu *hhave, vivre*; d'où vient aussi le nom d'*Eve, haval, la vie*. (*Trad.*).

si l'on s'en rapporte à l'analogie ou à l'étymologie : *Ayo beaucoup, possède tout.* Ces formules peignent bien le caractère du Romain, qui se distinguoit plus par la force, l'énergie et la puissance, que par l'activité, les talens et la sérénité de l'esprit; aussi le mot *virtus*, la vertu, fut-il d'abord pris, chez les Romains, pour le courage, le caractère distinctif de l'homme, *vir*, et les Grecs appeloient la vertu, harmonie, ou cette beauté produite par l'accord entre plusieurs parties, au moral ou au physique.

Si quittant l'antiquité nous passons aux nations modernes, nous trouverons qu'elles peuvent donner lieu à de pareilles réflexions. Nous commencerons par nous-mêmes, comme cela est naturel; et, en bons Allemands, nous nous égayerons un peu à nos propres frais. Notre singulière demande, *Comment* vous trouvez-vous? *Wie befinden sie sich*, annonce une certaine réflexion, de la circonspection; on diroit qu'après avoir mûrement réfléchi sur son état au physique et au moral, et s'être pour ainsi dire tâté, on prie celui qu'on interroge de vous faire part de ses observations sur lui-même, et en cela il est facile de reconnoître la solidité de caractère et le jugement de notre nation. L'Allemagne, fort heureusement pour elle, n'a jamais produit un grand nombre de ces têtes exaltées, qui saisissent avec ardeur une idée et qui la suivent avec opiniâtreté; elle n'a jamais été très-fertile en esprits de la trempe des Armi-

nius, de Luther et de Hutten; mais en revanche, notre patrie a donné le jour à une foule de gens très en état de calculer et de discuter le bon et le mauvais, l'utile ou le nuisible, et toutes les fins vers lesquelles l'on peut se diriger. C'est pour cela qu'il a été si facile aux autres peuples, depuis Arminius jusqu'à nous, de nous diviser et de nous faire oublier l'intérêt commun. C'est aussi pour cette raison que nous avons tiré le mot qui signifie la vertu (*tugend*) de celui qui marque la valeur et l'utilité (*taugen*), et que nous avons si vivement protesté dans ces derniers temps contre l'eudémonisme (1).

Notre compliment d'adieu, *leben sie wohl*, mot à mot, vivez bien, est une façon de parler, où le genre est mis au lieu de l'espèce, et l'abstrait pour le concret. On souhaite de bien vivre en général, sans demander particulièrement ou un bon état de santé, ou toute autre espèce de bonheur; et, en ceci comme en bien d'autres choses, la raison, le bon sens, paroissent dominer chez nous sur l'imagination. On en peut dire autant de cette singulière phrase, *je vous souhaite d'avoir bien dormi, bien dîné*. Ne renferme-t-elle pas une sorte de regard en arrière, de retour sur le passé, auquel cependant on ne peut rien changer? ou bien,

(1) On donne ce nom en Allemagne à toute philosophie dont le bien-être est le dernier but, et pour qui la vertu n'est qu'un moyen d'y arriver.

n'y peut-on pas voir le désir que l'on a d'être content de soi et du présent, qui n'est qu'une suite du passé, après avoir fait de mûres réflexions sur son sommeil, sur sa digestion? De même, il paroît que l'on songe plus à l'avenir qu'au présent, en souhaitant à celui qui sort de table, un heureux repas, un repas béni, *eine gesegnete mahlzeit;* on veut que ce repas prospère, et répande pour ainsi dire sur vous la bénédiction du ciel; effet dont on ne peut s'appercevoir que lorsque la transformation des alimens est complètement opérée. Il conviendroit beaucoup mieux de souhaiter un bon appétit au commencement du repas. On pourroit du moins en faire tout de suite usage, surtout lorsqu'une bonne table vous en donne le moyen; mais nous autres Allemands, nous n'avons pas même ce mot, et, pour le remplacer, nous avons composé celui d'*esslust* (*désir de manger*) qui est bien plus modéré et plus calme. Il est d'ailleurs conforme à notre caractère patient. En général, nos *appétits* ne s'expriment pas d'une manière bien impérieuse et bien vive; nous sommes naturellement sobres, et c'est aux étrangers, plus riches que nous sur cet article, que nous avons emprunté la meilleure partie de notre batterie de cuisine, les manœuvres savantes qu'on y exécute, et même presque tous les termes techniques de cet art. Nos ancêtres, gens d'ailleurs fort respectables, étoient assez indolens. C'est là ce qui leur permit de faire une loi qui défendoit

aux hommes de se marier avant trente ans; les écarts de jeunesse étoient plus rares chez eux que chez les autres peuples, et on les punissoit plus sévèrement, comme nous l'apprenons de Tacite. Mais aujourd'hui, grâce à la sublimité de nos lumières nouvelles, et à notre admirable docilité, nous sommes à peu près sur ce point à la hauteur des autres peuples.

La formule *votre très-humble serviteur* avec toutes ses modifications, commune à presque tous les peuples modernes civilisés, vient certainement du temps où le monde étoit divisé en gens libres et en esclaves, et elle doit être de quelque antiquité.

Abraham, qui cependant étoit un grand seigneur, se disoit déjà *serviteur* par politesse. Ce mot ressemble beaucoup à celui de *livre* dans les anciens comptes en espèces françaises; il indique proprement une livre pesant d'argent, et il est bien loin d'avoir ce poids.

Dans quelques parties de l'Allemagne il existe un salut particulier; on se dit en se rencontrant, *Loué soit Jésus-Christ*, et l'on répond, *dans l'éternité, amen*. Ce salut est certainement très-religieux, d'autant plus qu'en certains endroits des indulgences y sont attachées; mais il peut quelquefois produire des désordres; car que peut répondre un Juif que l'on salue de cette manière? L'on pourroit croire que ce salut remonte aux temps des Croisades, et que c'étoit une espèce de

mot de passe. On s'affermissoit sur ses étriers, et l'on tenoit la lance en arrêt, au cas que le salut se fût adressé à quelque mécréant.

Pour ne rien omettre de ce qui regarde l'Allemagne, nous remarquerons que le salut des étudians de plusieurs universités est *prosit*, que l'on peut rendre par *puisse-t-il arriver quelque bonheur....* probablement *à la Patrie*, *ou aux Muses*. Le salut des mineurs est court, mais énergique; ils se souhaitent le bonheur, *Glück auf.*; et à la manière forte et prononcée dont ils l'articulent, on diroit qu'ils commandent au bonheur de se lever en pied et de les suivre.

Après avoir parlé si long-temps de l'Allemagne il est juste de dire un mot de nos voisins; ne retrouve-t-on pas le caractère français dans les formules de leurs saluts et dans la manière d'aborder ou de recevoir. *Comment vous portez-vous? vous portez-vous bien?* Ne voit-on pas que cela convient à des gens qui font grand cas de l'agilité et de la manière dont le corps est établi sur les jambes, et disposé à se mouvoir. L'activité et l'agilité peuvent être mises au nombre des grandes qualités des Français, et cette nation *qui se porte bien*, a remporté par-là plus d'une victoire sur les Allemands *qui se trouvent bien*. Les saluts des Français ont d'ailleurs cela de particulier, qu'ils expriment très-vivement des sentimens ordinaires et même foibles. Je suis *charmé, ravi, enchanté de vous voir en bonne santé*.

Ne diroit-on pas que tout cela s'adresse à un intime ami que l'on n'a pas vu depuis vingt ans? Point du tout, c'est à quelqu'un que l'on aime d'une manière fort ordinaire, et que l'on se passeroit même très-bien de voir; mais c'est une formalité d'habitude, et une de ces hyperboles si familières à la langue française et à l'esprit de la nation.

En Allemagne, nous sommes beaucoup moins vifs et plus respectueux. Nous avons toujours *l'honneur de*, etc. Le plaisir est chez nous une monnoie de fort mince aloi, et nous ne l'offrons qu'à nos inférieurs.

De tous les saluts, aucun n'a fait une plus grande fortune que l'*adieu* des Français; où ne l'a-t-on pas adopté ou écorché? L'Anglais l'a naturalisé dans sa langue, l'Allemand en a fait son *ade*, et le diminutif *adekes* de quelques contrées du Bas-Rhin. Il est probable que ce salut doit moins ses succès à l'idée religieuse qu'il présente qu'à sa brièveté; et son origine, à la légèreté et à la vivacité de ses inventeurs plutôt qu'à leur piété (1). Il se pourroit cependant que ce salut fût venu d'Italie en France. Mes lecteurs discuteront, s'il leur plaît, ce point important, mais je ne puis m'empêrher de trouver plus de cordialité et même de piété dans ce salut allemand un peu

(1) Notre *adieu* est probablement très-ancien et il vient des temps où l'on étoit très-religieux en France; il n'est qu'une abréviation de *je vous recommande à Dieu*. (*Note du traducteur*).

tiranné, il est vrai, de *je vous recommande à Dieu! Dieu soit avec vous!*

Le salut des Anglais se distingue par son énergie *how do you do?* mot à mot, *comment faites-vous faire?* On retrouve là une activité redoublée. Ce mot *faire* joue un grand rôle dans la langue anglaise, c'est comme un levier qui met les autres verbes en mouvement. On ne feroit pas de tort à ces Phéniciens modernes, si on prenoit leur dernier *do* (*faire*) dans le sens qu'ils lui donnent dans le commerce, et si on traduisoit la petite phrase *how do you do* par *comment vont les affaires?* Ce salut convient très-bien à une nation commerçante pour qui, comme pour tous les commerçans du monde, rien n'est plus intéressant que son commerce, et qui ne met au rang des affaires que celles qui y ont rapport. Si cette philosophie ne mérite pas un profond respect, elle s'attire du moins de profondes révérences. Le salut: Dieu vous bénisse, *God bless you* a quelque chose de religieux, et porte de plus avec lui une idée d'utilité, de solidité et de ce qu'exprime le mot *comfortable*, auquel tiennent beaucoup, et avec raison, les Anglais, et que ne rend bien aucun mot français.

De l'Angleterre, nous pouvons passer en Hollande; à entendre les Hollandais, ce peuple laborieux et phlegmatique, se saluer, ou dire qu'ils sont toujours en voyage sur leurs canaux ou en route pour les Grandes-Indes. *Hoe*

myn heer, mot à mot, *comment voyage monsieur?* Ne croit-on pas voir un bon gros Hollandais bien nourri et bien vêtu, voyageant commodément sur un de ses superbes canaux, ou allant à Batavia, et qui *hèle* en passant un ami, pour savoir s'il voyage aussi à son aise? l'Anglais a bien aussi quelque chose de ce salut dans son *farewell* (1). Adieu, bon voyage, faites une heureuse traversée, et c'est un souhait tout naturel à des insulaires.

Ce n'est pas seulement dans les mots d'un salut, mais encore dans le ton dont il est prononcé, que l'on peut appercevoir des traits caractéristiques d'un pays, et un observateur y découvre des rapports avec le climat, le gouvernement, et beaucoup d'autres choses qu'un simple voyageur, il est vrai, n'y soupçonne pas. Dans un pays dont le gouvernement est dur, et où le paysan n'est compté pour rien ou pour peu de chose, son salut s'en ressent (2), il ne le donne qu'à regret, il est dur et rauque. Mais

(1) Le mot *fare* en anglais a plusieurs significations, telle que *bien ou mal vivre*, *voyager par eau*, *ce qu'on paie pour son passage*; et en s'en servant pour se *porter* bien ou mal, il a pu être employé d'abord métaphoriquement. Les marins font, comme l'on sait, grand usage de termes de marine, et ils croient toujours être sur mer. (*Note du traducteur*).

(2) J'ai vu des pays où le paysan est traité assez durement et n'est estimé qu'à proportion de ce qu'il rapporte, et où cependant il ne salue que de la manière la plus humble; il se garde bien de faire la grosse voix; et si son salut est rauque, l'eau-de-vie et les nuits passées à la belle étoile en sont les principales et même les seules causes. (*Ibid.*)

dans les pays, ou comme en Suisse, et dans quelques parties de l'Allemagne, le paysan est riche et se regarde comme une espèce de seigneur, son salut est éclatant et a quelque chose de fier, et il le prononce à peu près du même ton qu'il s'adresse à ses chevaux de charrue, vigoureux et brillants de santé. On pourroit donc établir une espèce de statistique d'après les saluts; à leur rudesse ou à leur aménité, on reconnoîtroit le caractère des habitans, la fertilité de la contrée, et qui sait? peut-être même ce qu'elle rapporte; car enfin, en étendant un peu l'idée de l'auteur allemand que je traduis, il me semble que l'on doit se saluer d'une manière bien différente dans le pays où l'on ne boit que de l'eau, de la biere et du cidre, et dans ceux qui produisent en abondance d'excellens vins à bon marché.

Lorsque l'on a un peu voyagé, on a pu remarquer combien le ton des saluts varie. Dans quelques pays, en Westphalie par exemple, le paysan articule à peine le bon jour qu'il nous donne, il en garde la moitié entre ses dents, et il vous adresse un laconique *morn* au lieu de (1) *guten morgen*, bon jour. Dans d'autres endroits, le *guten morgen* bien articulé, est accompagné

(1) Je mets ici, ainsi que plus haut, quelques mots allemands; mais on a tant voyagé en Allemagne, on a vu tant de personnes qui y ont été que tout le monde sait souhaiter le bon jour en allemand. (*Note du traducteur*).

d'un léger signe de tête, et quelquefois d'un coup de chapeau ou d'une petite révérence amicale. On y ajoute même une épithète *schoenen guten morgen; un joli bon jour*, ou *je vous souhaite bien le bon jour;* enfin, et c'est-là le *maximum* de la politesse, on rencontre quelquefois des gens qui joignent un titre au bon jour, et vous qualifient de *mon beau monsieur*, ce qui fait toujours plaisir, même lorsque l'amour-propre permet de ne pas prendre ce compliment à la lettre; à la ville de pareilles épithètes sont plus que suspectes, mais à la campagne elles ont plus de bonhomie et de franchise, et peuvent chatouiller agréablement.

Je ne puis m'empêcher de dire encore quelques mots de deux ou trois saluts dont ne parle pas l'auteur allemand, et qui sont cependant assez remarquables. C'est d'abord le *padam do nog*, *je tombe à vos pieds* des Polonais; ils l'emploient à chaque instant, soit pour saluer ou pour remercier.

Ce n'est pas seulement dans le peuple, mais parmi les classes plus relevées, que l'on se sert de ce salut, et il est très-singulier de s'entendre dire par un homme respectable ou par une jolie femme, je tombe à vos pieds; on est long-temps avant de s'y accoutumer, et on est tenté de tomber effectivement aux siens pour la gagner de vitesse. En prononçant leur *padam do nog*, les paysans, et même les Polonais qui ne sont pas sortis

de leur pays, font le mouvement de vous prendre le genoux en se courbant très-fort, et j'ai vu des personnes, et surtout des Françaises, qui ne pouvoient pas se familiariser avec ce geste. Cet usage ne doit pas avoir existé en Pologne du temps des Sarmates et des Tartares; ces peuples Scythes étoient peu accoutumés au respect, et se courboient difficilement, et il est probable que, tant qu'ils ont été conquérans et qu'ils ont inondé l'Europe, ils ne saluoient pas de cette manière; elle n'a dû s'établir chez eux que lorsque le peuple cessa d'être libre. Les esclaves qu'on affranchissoit conservoient ce salut à l'égard de ceux qui leur avoient donné la liberté, et de proche en proche l'usage devint général, et la phrase resta dans la langue, quoiqu'on n'y attachât plus le même sens. En se quittant, les Polonais disent ordinairement : je vous baise les mains, ce que nous avions autrefois, et que les Espagnols, plus cérémonieux que nous, ont conservé; on y ajoute quelquefois des épithètes ou des diminutifs, et les femmes ne sont pas fâchées de voir offrir cet hommage à leur *jolies mains*, et à *leurs petits pieds*. Il y a encore un souhait assez singulier, et que l'on fait ordinairement lorsqu'on éternue, c'est celui d'avoir cinq cents enfans; il y a peu de personnes qui voulussent attirer une telle bénédiction du ciel sur leur famille, et il faut croire que ce souhait se fait en vue du bien de l'Etat; ce qui est très-naturel dans

un pays mal peuplé, et qui ne demande que des habitans pour consommer ses denrées, et jouir de la fertilité.

Les Espagnols vous souhaitent de vivre *mille ans*, ce qui leur est probablement resté des temps où ils voyoient tout en grand, et où leur langue prit une élévation proportionnée à l'éclat de leurs hauts faits. Il me semble avoir entendu dire à des Italiens en quittant des femmes *à rammirar le*, à vous *radmirer*, ce qui est bien plus exalté et plus respectueux qu'au plaisir ou même à l'honneur de vous revoir.

Que de choses ne pourroit-on pas encore dire sur le salut, s'il ne me paroissoit pas à propos pour le lecteur et pour moi de m'arrêter! et si, d'après tout ce que j'ai dit on étoit curieux de savoir lequel de tous ces saluts je choisirois pour mon usage, je crois que je me déciderois pour celui des Orientaux et des Grecs; quoi de plus désirable que la paix et la joie? et c'est ce que je souhaite à tous mes lecteurs. F. C.

ESQUISSE

DU PLAN D'ÉDUCATION

TRACÉ PAR QUINTILIEN

DANS SES INSTITUTIONS ORATOIRES.

Premier extrait.

L'HISTOIRE de l'éducation est une branche importante de celle de l'espèce humaine. Elle se divise en deux rameaux qui embrassent, l'un l'éducation publique, l'autre l'éducation particulière. Chacun d'eux se subdivise selon l'ordre des temps et des lieux, comme toute branche d'histoire. Ce seroit se priver volontairement des lumières de l'expérience, que de négliger l'étude de cette science, lorsqu'on s'occupe de l'éducation. Dans un sujet compliqué, où la théorie peut égarer aisément et jeter dans les plus dangereux écarts, l'étude des faits, la comparaison attentive des procédés suggérés par la réflexion, ou même par le hasard, ne peuvent manquer de ré-

pandre quelque lumière, et doivent donner à nos jugemens un fondement ferme et solide. Le fragment suivant fait partie de quelques matériaux rassemblés dans ce but, mais trop incomplets encore pour être employés d'une manière régulière. Il plaira peut-être aux amis de l'enfance, en leur rappelant un ouvrage qui lui est consacré. J'y trace rapidement le plan d'éducation des anciens Romains, tel que nous l'offre Quintilien. Je ne m'astreins pas à le suivre dans tous les détails, encore moins à le traduire toujours, mais toujours à le faire parler fidèlement. Si ce n'est pas son langage, c'est bien sûrement sa pensée (1).

Plusieurs auteurs célèbres ont fixé à l'âge de sept ans l'époque où doivent commencer les premières études. C'est trop tard, selon Quintilien; elles doivent commencer, pour ainsi dire à la naissance. Mais dans ces premières années, ce ne doit être qu'un jeu par lequel on exerce et on éveille la foible intelligence des enfans sans la fatiguer.

Il ne s'agit, dans le plan de cet auteur, que de former un orateur, mais comme il se fait de l'orateur des idées fort relevées, qu'il ne sépare point ce titre de celui d'homme de bien, et même d'homme accompli, on peut présumer

(1) Ce qui est en guillemets est toujours censé mis dans la bouche de notre auteur.

que ses préceptes d'éducation diffèrent peu de ceux qu'il auroit tracés, s'il n'eût pas été professeur d'éloquence. En effet, les Romains lioient à cette étude presque toutes celles auxquelles ils attachoient quelque importance, et qu'ils jugeoient propres à former l'homme libre et le citoyen.

« L'enfant mis sous la garde de maîtres ex-» cellens, commencera ses études par celle des » langues. Il s'agit de choisir entre le grec et le la-» tin, c'est-à-dire, entre une langue étrangère, » mais vivante, et sa langue maternelle ». Quintilien veut que l'on fasse précéder le grec, premièrement parce que le latin s'apprend de lui-même ; ensuite parce que c'est des Grecs que les Latins tiennent la plupart de leurs connoissances littéraires ; « mais il ne faut pas suivre cette méthode avec » une rigueur superstitieuse. Il faut au contraire » mêler les lettres latines aux lettres grecques. Si » l'on attend trop tard, les enfans en parlant sans » cesse un langage étranger, contractent des » vices de prononciation et même de style qu'il » devient difficile de corriger ».

Quintilien insinue que cette erreur est commune dans l'éducation. Ainsi la plupart des pères non-seulement vouloient que leurs fils apprissent le grec, mais même qu'ils s'appliquassent exclusivement à cette étude pendant plusieurs années.

Une langue morte qu'on cultiveroit de même dès la première enfance, pourroit bien corrompre le style, mais n'altéreroit pas la prononciation.

A cet égard donc, elle auroit moins d'inconvéniens.

Quintilien ne craint pas de faire le maître d'école; il indique les procédés à suivre pour apprendre à lire correctement. La critique qu'il fait des méthodes usitées peut servir à satisfaire notre curiosité sur ces petits détails d'éducation. Il paroît que c'étoit l'usage de faire apprendre l'alphabet et de le faire réciter aux enfans sans le mettre sous leurs yeux, et par une instruction purement orale. Quintilien blâme avec raison cette pratique comme propre à tromper l'attention légère du disciple, lorsqu'on veut la fixer ensuite sur la figure des lettres pour l'imprimer dans son souvenir. « Prévenu alors par la mé-» moire, il s'empresse de débiter les sons dans » l'ordre où il les a appris et sans aucun égard » à l'objet qu'il a sous les yeux. Aussi voit-on les » maîtres forcés d'en venir à les lui présenter sou-» vent sous un ordre renversé, et de troubler à » dessein celui qu'il leur a d'abord indiqué. Il eût » mieux valu dès l'origine lier les sons aux signes, » comme les noms des hommes et des choses que » l'enfant ne songe point à séparer des objets qu'ils » représentent ». Du reste, Quintilien n'exclut point les petits jeux par lesquels on peut exciter le zèle de l'enfance, comme des lettres d'ivoire ou tout autre moyen de rendre palpable, et par-là même agréable, ce qu'on veut fixer dans l'esprit. Il n'auroit donc pas exclu le bureau typo-

graphique dont l'usage paroît fort utile, même dans les écoles publiques.

« Dès que l'enfant commence à manier le *style*, » il convient de graver les lettres avec beaucoup » de soin sur une tablette, afin qu'il puisse en » suivre aisément les contours. Ainsi sa main » s'affermira d'elle-même, et il n'aura pas besoin » qu'un maître la mène pour lui faire former » ses traits. Ainsi on procurera à son élève l'avan- » tage trop négligé d'une écriture à la fois belle » et rapide.

» Quant aux syllabes, il faut que l'enfant les » apprenne toutes, et on ne doit point attendre » que le hasard les lui présente dans la lecture. » Enfin quand il saura lire bien couramment, » il faut surtout l'obliger à lire lentement. Il n'y » a qu'un long exercice qui puisse rendre ca- » pable de lire à la fois vite et correctement, et » la correction est la première qualité qu'il faut » s'empresser d'acquérir.

» Dans les exemples d'écriture, il en coûtera eu » de faire copier tantôt les mots difficiles, tantôt » des vers sentencieux qui se graveront dans la » mémoire de l'écolier en traits ineffaçables, et » comme malgré lui. Ce qui n'empêchera point » que, tout en jouant, on ne lui fasse apprendre » par cœur des passages remarquables des poëtes, » ou des paroles recueillies de la bouche des » hommes illustres; car la mémoire est une pré- » cieuse faculté qui croît par l'exercice, et c'est

» presque la seule qu'on puisse mettre en œuvre » à cet âge qui ne produit encore rien de son » propre fond. Enfin pour dernier exercice, il » ne faut pas dédaigner de faire débiter avec ra- » pidité quelques vers ou phrases composées à » dessein des sons les plus durs et des articula- » tions les plus pénibles, afin de délier la langue » et de prévenir des défauts souvent incorrigibles, » lorsque l'âge les a fait dégénérer en habitude ».

Ici Quintilien s'arrête pour examiner cette question si souvent agitée de la différence de l'éducation publique ou particulière. Il se décide en faveur de la première, et s'appuie de l'autorité des législateurs et des philosophes, sans dissimuler néanmoins les autorités contraires. En réfutant l'objection la plus forte qu'on ait coutume de faire contre l'éducation publique, il entre dans quelques détails qui jettent du jour sur l'éducation domestique des Romains. « Il faut » convenir que si les écoles, en favorisant l'ins- » truction nuisoient aux mœurs, il ne faudroit » pas hésiter à les proscrire; mais elles peuvent » être pures comme la maison d'un père, et celle-ci » ne court pas moins que les écoles, le risque » d'être corrompue par le défaut de soins et de » vigilance. La dépravation des esclaves expo- » seroit-elle moins que celle des hommes libres? » Un père ne doit-il pas imputer à sa propre né- » gligence l'un ou l'autre de ces dangers? et s'il » attache un si grand prix aux soins assidus de

» l'éducation domestique, qui l'empêche, après
» avoir fait choix des professeurs les plus distin-
» gués par leur vertu, de donner à son fils un
» précepteur d'un caractère sûr, un affranchi
» fidèle qui lui soit constamment attaché? Ces
» précautions suffisent pour rassurer le père le
» plus tendre; mais plût à Dieu que jamais nous
» ne fussions nous-mêmes les corrupteurs de nos
» propres enfans! Cette mollesse d'éducation que
» nous nommons indulgence, brise les nerfs de
» l'esprit et du corps. Le luxe les assiége au ber-
» ceau : leur palais apprend à dédaigner les mets
» simples, avant que leur langue puisse énoncer
» leur pensée. Ils croissent dans des palanquins;
» s'ils touchent un instant la terre, ils sont sou-
» tenus et comme portés des deux côtés dans les
» bras de ceux qui les suivent. Disent-ils quel-
» que impertinence? nous admirons leur gen-
» tillesse : prononcent-ils quelque mot qui blesse
» la pudeur? nous rions et nous les couvrons de
» baisers. Et comment en effet en serions-nous
» choqués? c'est de nous qu'ils les ont appris;
» ils nous entendent, ils nous voient, lorsqu'au
» milieu de nos esclaves nous oublions les lois
» de la décence. Il n'est point de festin qui ne
» retentisse de chansons obscènes, qui n'offre
» quelque spectacle dont s'offense la pudeur.
» Ainsi le mal devient habitude, et celle-ci devient
» nature. Ainsi livrée à de coupables exemples,
» l'enfance se forme au vice avant de pouvoir

» tion. Celui qui ne se compare à personne s'es-
» time souvent plus qu'il ne vaut; veut-il ensuite
» produire ce qu'il sait? il est au-dessous de lui-
» même, la lumière du jour l'aveugle; il marche
» dans une région inconnue, et bronche à chaque
» pas.

» Que n'aurois-je point à dire de ces amitiés
» d'enfance qui s'étendent jusqu'à l'extrême vieil-
» lesse, et portent avec elles un véritable carac-
» tère de sainteté ?

» Enfin ce jugement droit et sain qu'on nomme
» *le sens commun*, comment se formera-t-il chez
» un enfant qu'on sépare du commerce de ses
» semblables, de cette communication établie
» par la nature non-seulement entre les hommes,
» mais même entre les animaux privés de la
» parole ?

» Ajoutez à cela qu'un enfant élevé à la maison
» n'apprend que ce qu'on lui enseigne; à l'école,
» il apprend tout ce qu'on enseigne aux autres.
» Chaque jour il y verra répandre le blâme et
» la louange : la paresse ou l'activité d'autrui lui
» serviront de leçon; animé d'une noble émula-
» tion, il trouvera honteux de céder à son égal;
» il brûlera de surpasser ceux qui le précèdent.

» Je n'ai point oublié les moyens qu'em-
» ployoient, pour exciter ces sentimens, les profes-
» seurs sous qui j'ai fait mes premières études. Ils
» distribuoient leurs écoliers par classes, et leur
» assignoient des rangs proportionnés à leurs

» progrès; en sorte que les plus avancés avoient » le droit de déclamer avant les autres. C'étoit » pour eux l'objet d'un jugement en forme, pour » nous une palme à conquérir : devenir le chef » de sa classe étoit un véritable triomphe. Ce » jugement n'étoit point irrévocable. Chaque mois » venoit offrir au vaincu le moyen d'effacer sa » honte. Ainsi le vainqueur ne se reposoit point » sur ses lauriers, et ses rivaux ne cessoient point » de les lui disputer. J'ose dire, autant que je » puis m'en fier aux souvenirs de mon enfance, » que ni les exhortations de nos maîtres, ni la » vigilance de nos précepteurs, ni les désirs et » la tendresse de nos parens n'embrasoient nos » cœurs comme l'espoir de cette victoire, et que » rien ne contribuoit plus aux succès de nos » études.

» L'émulation entre les disciples établit d'ail- » leurs une sorte de gradation dans les modèles » qu'ils s'efforcent d'imiter, et leur laisse par-là » quelqu'espérance d'y atteindre. Rien n'est plus » favorable à la foiblesse des commençans. Ils » ont besoin ainsi que la vigne, de s'élever d'ap- » puis en appuis ; et cela est si vrai, qu'un maître » intelligent qui enseigne un seul écolier, est » obligé de se mettre à sa portée, et de voiler pour » ainsi dire la science, afin de ne pas l'éblouir.

» L'éloquence d'ailleurs peut-elle déployer ses » moyens en présence d'un seul disciple ?

» Le premier soin de l'instituteur doit être

» d'étudier son élève. La mémoire et l'imitation, » voilà les deux moyens de l'enfance. Celui qui » donne de légitimes espérances apprend sans » peine ce qu'on lui enseigne; il interroge même » quelquefois, mais il suit plutôt qu'il ne pré- » cède. Les enfans trop précoces portent rare- » ment des fruits dans leur maturité.

» Il faut traiter chaque enfant selon son hu- » meur. Ceux-là veulent être excités, ceux-ci re- » poussent l'empire; la crainte contient les uns, » décourage les autres; aux uns il faut un tra- » vail continu, aux autres, des élans et des re- » pos. Celui que je veux pour disciple, s'ani- » mera par la louange, jouira de la victoire, pleu- » rera sa défaite. La gloire lui servira d'aliment, » le reproche de supplice, l'honneur de salaire » et de récompense : la paresse et l'oisiveté lui » seront odieuses.

» Toutefois il faut donner à tous quelques » instans de relâche : il n'est rien, même dans la » nature morte et inanimée, qui n'ait besoin de » quelque repos. Le travail de l'esprit, qui dé- » pend de la volonté, ne peut s'exiger par con- » trainte, jamais les enfans n'y montrent plus » d'ardeur qu'après une courte interruption. Les » jeux et le badinage ne m'offensent point chez » les enfans. C'est un signe d'alacrité. Celui qu'on » voit à cet âge toujours triste et sérieux ne laisse » que peu d'espérance. Mais il faut des bornes » aux récréations, afin qu'elles ne fassent point

» contracter l'habitude de l'oisiveté, et qu'en les » refusant on ne coure point le risque de rendre » le travail odieux.

» Il est des jeux utiles pour aiguiser l'esprit » des enfans; tels sont ceux où ils se provoquent » par de petites questions de tout genre et avec » liberté. C'est au milieu de ces jeux que se dé- » couvrent avec plus de naïveté les traits de leurs » caractères, qu'on peut former leurs mœurs » sans même qu'ils s'en apperçoivent, prévenir » avec adresse et par de doux avis des défauts » qu'il seroit peut-être impossible de détruire dans » un âge moins tendre.

» Les coups sont un moyen consacré dans » l'éducation, et que Chrysippe même ne désa- » prouve pas; pour moi je pense qu'il faut abso- » lument l'exclure. Premièrement parce que c'est » une correction honteuse et servile, et qui, d'un » commun aveu, passé l'enfance, est un outrage. » Ensuite, parce que je pense que s'il est quel- » que enfant d'une nature si peu libérale, que le » reproche ne puisse le toucher, il s'endurcira » de même aux coups, ainsi que font les mau- » vais esclaves. Enfin, parce que jamais on n'a » besoin d'avoir recours à cette rigueur, si on » demande assidûment un compte exact du tra- » vail de chaque jour. Mais telle est la négligence » de quelques pédagogues, qu'ils aiment mieux » punir d'avoir mal fait que d'exiger qu'on fasse » bien. Ajoutez à cela que, si vous employez la

» force avec l'enfance, vous manquerez de moyen » pour conduire la jeunesse à qui vous aurez » cependant à imposer de plus grands devoirs. » D'ailleurs la douleur arrache des plaintes et fait » tenir des propos lâches et indécens, dont l'en- » fant rougit quand il est revenu à lui-même; la » honte abat son courage et lui rend quelquefois » la lumière odieuse. Sans indiquer ici des dan- » gers d'une autre nature, et que j'aurois horreur » même d'insinuer, qu'il me suffise d'observer » que personne ne doit avoir droit d'user de trop » de rigueur envers cet âge tendre, que sa foi- » blesse expose à l'injure.... Dès que l'enfant sait » lire et écrire, il doit étudier les élémens du lan- » gage sous les maîtres de grammaire et de litté- » rature. Quoiqu'il convienne de commencer par » le grec, ce que j'ai à dire de relatif à cet objet » d'enseignement peut également s'appliquer au » latin. Sous le nom de grammaire ou littérature » nous comprenons dans les écoles l'art de bien » parler et l'explication des poëtes. L'art d'écrire » s'enseigne en même temps que l'art de bien » parler. Et la lecture des poëtes doit précéder » leur explication. Le jugement doit être sans » cesse en activité dans ces diverses études ».

« Les anciens, remarque Quintilien, y met- » toient beaucoup de prix et enseignoient de bonne » heure, non-seulement à reconnoître les vers et » les ouvrages supposés, mais à graduer les poëtes » selon leur mérite. En lisant les meilleurs poëtes,

» il faut user sans cesse des lumières de la criti-
» que, non-seulement pour les mots, mais pour
» les choses. Sans quelque connoissance de la mu-
» sique, il est impossible de bien entendre le
» mètre et le rythme. Sans un peu d'astronomie,
» on ne se fera point une juste idée de la méthode
» employée si fréquemment par les poëtes pour
» désigner les temps par le lever ou le coucher
» des astres. Sans le secours de la philosophie, on
» n'expliquera point pleinement divers passages
» où il est question des causes naturelles, beau-
» coup moins encore des poëmes consacrés à ces
» recherches, tels que ceux d'Empédocle chez les
» Grecs, de Varron, de Lucrèce chez les Latins.
» Il faut aussi de l'éloquence pour discourir avec
» grâce et avec abondance sur tant de sujets di-
» vers. Il s'en faut donc beaucoup que la gram-
» maire soit une étude sèche et stérile, comme
» quelques personnes affectent de le dire. C'est la
» première base de celles qui doivent former
» l'orateur. C'est une étude nécessaire à l'enfance,
» agréable à la vieillesse, la compagne de tous les
» âges, c'est là seule peut-être qui offre moins de
» gloire que d'utilité ».

Ici Quintilien entre dans le détail des occupations qu'il vient de présenter en masse, et auxquelles l'enfant doit se livrer dans les écoles des *grammairiens*. Il est bon avant de le suivre, de faire remarquer plus particulièrement le sens de ce dernier mot. C'est un nom grec qui répond par

l'étymologie à celui d'hommes de lettres; mais qui, comme on l'a vu, renferme une idée assez différente. C'étoient des professeurs de langage. Le nom de maîtres de langues ne conviendroit ni à leurs écoles publiques, ni à l'objet de leurs leçons. Les Romains (probablement à l'imitation des Grecs) pensèrent que rien ne pouvoit être plus utile à l'enfance que l'analise du langage. C'est, au sortir des écoles de lecture et d'écriture, le premier travail qu'ils leur imposoient, du moins à ceux auxquels il étoit question de donner une éducation libérale. Mais le langage est de deux sortes, celui de la prose et celui de la poésie. Le premier n'offre guère dans son analise que ce que nous nommons communément la *grammaire*. Le langage poétique au contraire exige une étude profonde et des connoissances variées. N'arrive-t-il pas en effet souvent que des hommes de sens, mais ignorans, ne peuvent entendre les poëtes qui ont écrit dans leur propre langue? Cela devoit être plus fréquent chez les Grecs et chez les Romains que chez les Français; car il est certain que leur poésie et leur langage poétique étoient beaucoup plus hardis que les nôtres. Cependant, pour mettre un jeune homme à portée de lire les poëtes écrits dans sa langue, il eût suffi de quelques principes et de beaucoup d'exercices. Mais les professeurs de langage sentant que cette seconde partie de l'enseignement dont ils étoient chargés étoit la plus belle et la plus piquante, s'y

livrèrent peut-être avec excès, d'où il arriva qu'ils se rendirent eux-mêmes très-savans dans la critique et y joignirent beaucoup d'études accessoires. C'est ainsi que le nom de littérateur vint à signifier plutôt un professeur de belles-lettres qu'un professeur de langage. Cette confusion ne fut point sans inconvénient. Elle contribua à en faire naître dans les sciences de tout genre. La limite naturelle entre les études de jugement et d'imagination disparut peu à peu. Et de nos jours encore il subsiste des traces de cet abus.

Quant à la première partie des devoirs du professeur de langage, Quintilien donne quelques préceptes et fait diverses remarques supérieures à la routine vulgaire, sur les lettres de l'alphabet et sur les parties du discours : il recommande surtout de faire décliner et conjuguer. « Ce ne seroit » pas la peine, dit-il, de donner un avis si simple, » si, par une ambition déplacée, plusieurs maîtres » ne débutoient par où il faut finir; méthode qui » prolonge l'enseignement bien loin de l'abréger, » et ne satisfait qu'un instant la sotte vanité qui » l'a suggérée.

» Les barbarismes, les solécismes doivent être » soigneusement notés et distingués des locutions » singulières ou poétiques. Les mots propres seront » distingués des mots figurés. Ceux-ci, divisés » selon leurs espèces. L'usage, l'analogie, l'éty- » mologie seront consultés, et leurs règles clai- » rement développées. L'orthographe ancienne et

» moderne ne sera pas oubliée. On apprendra à » lire la prose et les vers, de manière à conserver, » à relever même la force ou la grâce de la pensée » et de la diction; on évitera la cantillation af- » fectée, pour ne point encourir le reproche de » César : *Si tu chantes, tu chantes mal; si tu* » *lis, tu chantes.* L'écolier tiendra un juste milieu » entre la froide monotonie et les lazzis de la co- » médie.

» Initié ainsi à la lecture des poëtes, qui fait le » second objet de l'art du grammairien, le jeune » disciple doit être dirigé avec prudence, non-seu- » lement pour épurer son goût, mais, ce qui est » bien plus important, pour conserver son inno- » cence et le former à la vertu. C'est pourquoi » on a établi avec raison l'usage de commencer » par lire Homère et Virgile. Sans doute des » enfans ne peuvent sentir tout le prix de ces » immortels ouvrages; mais ils les reliront et en » jouiront mieux un jour; et du moins en atten- » dant cette époque, la sublimité du poëme hé- » roïque élève leur âme, la grandeur de l'objet » les enflamme, la gloire et la vertu s'offrent sans » cesse à leurs regards. Les tragédies concourent » au même but. Les lyriques, si l'on a soin de » choisir, non-seulement les auteurs, mais les » poëmes et les passages, peuvent encore avoir » leur utilité. L'élégie (quoiqu'elle plaise à l'en- » fance), les vers satiriques et voisins du genre » licencieux, doivent être proscrits. Les comédies

» doivent être réservées pour un âge, où le ca-
» ractère soit un peu formé. Celles de Ménandre
» parmi les Grecs, et les plus anciennes parmi les
» Latins, sont celles qui conviennent le mieux à
» l'enfance, parce que d'un côté elles offrent des
» plans mieux tracés, et que de l'autre les mœurs
» y sont plus respectées. En général, il faut aux
» enfans des lectures, qui agrandissent l'âme
» et développent l'esprit, plutôt que des études
» d'érudition, auxquelles on peut se livrer à tout
» âge.

» Tout en faisant ces lectures, le professeur
» de langage ne négligera point d'apprendre à
» décomposer les vers dans leurs élémens, à recon-
» noître les propriétés du mètre, qui influe jusques
» dans la prose; à remarquer les anomalies de
» langage, les divers sens d'un même mot.

» C'est ainsi que le grammairien remplira les
» deux objets que se propose la science qu'il pro-
» fesse, l'art de parler et l'explication des auteurs.
» Mais il doit y joindre encore quelques prin-
» cipes relatifs à l'éloquence qu'il faut enseigner
» dès cet âge tendre, où l'on ne peut encore étu-
» dier sous un rhéteur. L'enfant apprendra donc
» à raconter, d'un style pur et sans ornement, ces
» petites fables d'Esope qu'on lui fait lire, et qui
» succèdent, pour ainsi dire, à celles de sa nour-
» rice. Ensuite il ornera ce style décharné, sans
» cependant en altérer le sens; ouvrage difficile
» aux professeurs même, et qui, si l'enfant y

» réussit, le mettra en état de s'élever à de plus » grandes entreprises. C'est encore sous les gram- » mairiens, qu'on doit écrire des chries et autres » compositions analogues, dans lesquelles on » développe le sens et les raisons de quelque sen- » tence ou de quelque action remarquable; car » ce genre de travail a pour base la lecture, qui » est du ressort de cette école; comme lorsque » l'on donne à un écolier ce texte à traiter: *Cratès* » *voyant un enfant ignorant, battit son précep-* » *teur;* ou celui-ci: *Milon en portant un veau,* » *parvint à porter un taureau.* Il est certaines » branches de l'éloquence plus importantes que » celles-ci, que les rhéteurs latins ont abandonnées, » et dont il a bien fallu en conséquence que les » grammairiens se chargeassent. Les Grecs ont » mieux connu leurs devoirs et les limites de » l'art.

(La suite au prochain numéro).

EXTRAIT DU VOYAGE FAIT AUTOUR DU MONDE, DE 1800 A 1804 (1).

PAR JOHN TURNBULL.

On a lu jusqu'à présent avec le plus vif intérêt toutes les relations qui ont été publiées sur les îles de la mer Pacifique. Celle de M. Turnbull aura sans doute le même succès; et nous croyons du moins faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant un extrait de ce qu'il y a de plus intéressant dans ce Voyage. M. Turnbull a fait un assez long séjour dans ces îles; il a pu y observer avec

(1) *Voyage autour du Monde*, en 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, par John Turnbull, dans lequel l'auteur a visité les îles principales de l'Océan pacifique et les établissemens des Anglais dans la Nouvelle-Galle méridionale; suivi d'un extrait du *Voyage* de James Grant, à la Nouvelle-Hollande, exécuté par ordre de S. M. britannique, dans les années 1800, 1801 et 1802; traduit de l'anglais par A. J. N. Lallemant, l'un des Secrétaires de la Marine, membre de la Société française d'Afrique, instituée à Marseille, et traducteur de plusieurs relations de Voyage; 1 vol. in-8°. de près de 500 pages. Prix, 5 fr. A Paris, chez Xhrouet.

plus de soin et plus de moyens que la plupart de ses prédécesseurs, puisqu'il a profité de leurs connoissances; et si le charme de la nouveauté ne se trouve pas au même degré dans ses récits, on en sera dédommagé par d'autres avantages, parmi lesquels on doit compter surtout celui de nous montrer l'influence qu'à pu avoir sur des peuples déjà connus leur communication fréquente avec des Européens.

Nous suivrons rapidement la marche du nouveau voyageur, et nous ne nous arrêterons avec lui, que pour offrir au lecteur ce qui pourra être digne de son attention.

La traversée ne présente ni événemens importans, ni observations remarquables, si l'on en excepte ce qui regarde le Cap de Bonne-Espérance. La population de cette colonie, dit M. Turnbull, est une réunion d'individus du nord de l'Europe et de chaque cercle de l'Allemagne. On y retrouve à peu près le caractère primitif des peuples qui l'ont composée, et le temps n'a point encore confondu cette variété d'origines dans une égalité entière de mœurs et d'usages. Le Hollandais y conserve toujours son chapeau sur la tête dans les assemblées publiques comme dans les sociétés particulières, et le Français, quelque temps qu'il fasse, ne sort jamais sans son parasol. Cependant ces traits primitifs du caractère sont un peu affoiblis; le Hollandais du Cap n'est plus celui de la

Haye, et le Français y a pris un caractère plus sérieux.

M. Turnbull ne tarda pas à arriver dans la Nouvelle-Galle méridionale; les villes principales sont Sidney, Paramatta et Hawkesbury. Sidney qui est le chef-lieu, renferme environ deux mille six cents habitans, et forme plus du tiers de la population de la colonie. Les colons se partagent en plusieurs classes; le gouvernement et ses agens, les criminels qui ont été autorisés à s'y établir après le temps expiré ou abrégé de leur déportation, et les individus qui sont venus se fixer volontairement avec leurs familles dans cette colonie. De pareils élémens ne promettent pas une grande prospérité; les criminels qui ont obtenu des concessions de terres après le terme de leur châtiment, ont repris avec la liberté leurs habitudes vicieuses, les colons arrivés d'Angleterre ont été presque tous chassés de leur patrie par la misère ou leur mauvaise conduite les avoit jetés, et on ne peut attendre d'eux ni l'esprit d'ordre, ni l'amour du travail nécessaire au succès de leur nouvel établissement.

Les criminels déportés dans l'île composent le reste de la population; ils sont employés aux travaux publics ou au service des particuliers; les habitans qui veulent en avoir, passent un acte avec le gouvernement, par lequel ils s'obligent de leur fournir la même quantité de vivres et de vêtemens qui leur étoit délivrée des magasins de l'Etat.

Les effets de la transplantation et du travail ne se font encore remarquer que parmi un petit nombre de ces déportés. La plupart entretiennent une correspondance régulière avec leurs camarades de la Grande-Bretagne, et le temps de leur déportation expiré, ils se déterminent à rester dans la colonie ou à retourner en Angleterre, selon que les informations qu'ils en reçoivent leur promettent plus ou moins de succès dans la reprise de leur premier métier.

Ce n'est que par une sévérité extrême et une surveillance continue, que le gouvernement parvient à prévenir ou à étouffer les révoltes que ces criminels cherchent sans cesse à exciter.

Leurs tentatives pour s'échapper ne sont pas moins fréquentes, et l'exemple de leurs camarades, qui ont péri souvent dans des entreprises pareilles, n'a pu les faire renoncer à l'espérance incertaine et hasardeuse de recouvrer ainsi leur liberté.

Quant aux colons en général, ils ont conservé le plus qu'il leur étoit possible les usages et la manière de vivre de leur pays natal, et ils sont sujets conséquemment aux mêmes maladies que leurs compatriotes du même ordre, sans parler de celles du nouveau climat qu'ils habitent.

On a cependant exagéré un peu trop l'effet de ce climat; il est remarquable principalement chez les enfans nés dans le pays de pères et de mères européens. Leur taille et leur conformation ne diffèrent

point des nôtres, mais ils ont tous le teint très-beau et les cheveux blancs. Sur onze cents enfans nés dans la Nouvelle-Galle, à peine pourroit-on citer une exception à cette étrange variété. Leurs yeux sont généralement noirs et très-brillans ; ils ont beaucoup de vivacité et une grande mobilité dans le caractère.

Les productions du pays sont assez abondantes: on y rencontre le sel dans l'état fossile ; on y a découvert des mines de charbon d'une excellente qualité ; le fer est le seul métal qu'on y ait trouvé jusqu'à présent, mais le haut prix de la main-d'œuvre n'a pas permis de tirer encore de cette découverte tout le fruit qu'on en peut espérer.

Le pays produit un grand nombre de plantes inconnues aux botanistes ; mais la racine de fougère est la seule dont les naturels tirent parti pour leur nourriture.

Parmi les animaux indigènes, l'espèce la plus commune est celle du chien, qui participe de la nature du renard, et dont la chair est un des alimens les plus en usage parmi les indigènes. Ils regardent aussi la chair du kanguroo comme très-délicate ; et les Européens même la recherchent dans le temps de disette, où elle supplée à celle du bœuf.

Les oiseaux sont le perroquet, le pigeon et la caille ; on trouve dans les montagnes des aigles et une espèce d'oiseau du paradis.

Le pays nourrit différentes espèces de serpens, dont quelques-uns sont très-venimeux.

Les lacs sont couverts de cignes noirs, de canards, de sarcelles et de pélicans; les côtes et les rivières abondent en poisson qui forment la principale nourriture des naturels, et en partie celle des Européens. Ils sont en général des mêmes espèces qui abondent sous les climats des tropiques.

Quoique le sol soit naturellement fertile, l'agriculture n'a pas fait dans la colonie les progrès qu'on avoit désirés. Le premier obstacle a été sans doute dans l'inactivité des colons, mais on en trouve un autre dans la nature même du pays. Il étoit dans l'origine couvert de bois; les troncs d'arbres qu'on a laissé subsister à la suite des défrichemens, empêchent de se servir de la charrue pour labourer la terre; ainsi on la cultive à la main, et principalement avec la houe, ce qui diminue beaucoup la valeur des rapports, et réduit les propriétés personnelles à une très-petite étendue.

Le commerce n'est guère plus florissant que l'agriculture; il se borne à peu près aux peaux de veau marin, et surtout à l'huile et au blanc de baleines du détroit de Bass, qui sont d'une qualité supérieure et qu'on embarque pour l'Angleterre. Mais cette branche de commerce est déjà devenue moins lucrative que dans les commen-

cemens par la rivalité des Américains qui s'en sont emparés dès qu'ils l'ont connue.

La rareté du numéraire dans la colonie met de grandes entraves au commerce; le seul numéraire en circulation est une monnoie de billon qui a cours pour le double de sa valeur ; les échanges constituent le mode de paiement le plus usité, les paiemens se font aussi en billets à ordre souscrits par les particuliers et qui n'ont par conséquent aucune valeur hors de la colonie.

Le gouvernement ne néglige rien pour mettre à profit les ressources que le pays peut offrir et exciter l'industrie des colons. Il a établi une manufacture de draps communs faits avec la laine du pays; le petit nombre d'ouvriers n'a pas permis encore d'en faire une grande quantité, mais l'établissement donne de grandes espérances de succès pour l'avenir. Le lin du pays a fourni aussi plusieurs pièces de toiles et de cannevas. Un particulier a construit une poterie, et il existoit en 1804 un moulin à eau.

Tel est l'état actuel de la colonie; quant à celui des naturels du pays, il est absolument le même depuis l'établissement des Anglais dans la Nouvelle-Galle qu'auparavant, et ils sont encore aujourd'hui le peuple le plus sauvage qui existe sur la surface du globe. Tous les jours on rencontre dans les rues de Sidney et de Paramatta des hommes et des femmes parfaitement nus. On a fait de vains efforts pour améliorer leur condi-

tion ; ils préfèrent obstinément l'indépendance absolue dont ils jouissent à un état plus heureux, mais qui les forceroit à la sujétion ou au travail. On ne peut cependant les accuser d'une plus grande stupidité que les autres sauvages ; car si le talent d'observer jusqu'aux moindres nuances extérieures, d'appercevoir tous les ridicules et de contrefaire le ton, le geste, la démarche des autres, avec une parfaite vérité, est une preuve d'esprit, les sauvages de la Nouvelle-Galle en ont en effet beaucoup. Ils imitent exactement tout ce qu'ils ont observé de caractéristique chez les Européens qu'ils ont vus jusqu'à présent depuis le premier gouverneur *Philips ;* ils conservent ainsi entre eux une espèce de registre historique de tout ce qu'ont fait les Anglais.

Dans les premiers temps de l'établissement de la colonie, les communications avec les indigènes étoient fort difficiles, et ce ne fut qu'avec beaucoup d'art qu'on parvint à engager quelques-uns d'entre eux à s'aventurer parmi les colons. On réussit à s'emparer d'un de leurs chefs nommé *Bennelong ;* le gouverneur le conduisit avec lui en Angleterre, où il resta long-temps : mais lorsqu'après ce long séjour hors de son pays il y fut ramené, il rentra dans la vie de la nature avec un empressement et un plaisir dont on a peine à se faire une idée. Il jeta avec dédain les habits et les ornemens d'Europe et redevint sauvage comme auparavant.

On citeroit une foule d'exemples de tentatives pareilles, toutes aussi inutiles pour plier ces sauvages à l'état de société. On en a pris plusieurs dans un âge encore tendre; la complaisance, les soins de l'éducation, la puissance de l'exemple, rien n'a pu leur faire oublier leur état primitif et triompher de leur goût pour la vie sauvage. Ils aiment mieux souffrir la faim, la douleur, l'inclémence d'un climat rigoureux que de s'astreindre à nos usages; ils n'ont emprunté des Européens que les instrumens de pêche dont ils ont reconnu la supériorité sur les leurs; le besoin les y a déterminés; car ils tirent presque uniquement leur nourriture de la mer et des rivières, inépuisable magasin des insulaires de l'Océan pacifique, et sans lequel ces peuples auroient depuis long-temps cessé d'exister.

Ces sauvages couchent toujours en plein air ou dans des huttes qui ne les garantissent qu'imparfaitement du froid. Lorsqu'il pleut, ils se retirent dans des cavernes à l'entrée desquelles ils allument du feu, et ils y restent jusqu'à ce que la pluie ait cessé. Leurs canots sont faits de morceaux d'écorce d'arbres liés ensemble; ils sont ordinairement à demi-pleins d'eau, et il n'y a que l'extrême légèreté des matériaux dont ils sont construits qui puisse les empêcher de couler bas; c'est dans ces chétives embarcations, que l'on voit souvent toute une famille occupée à la pêche. A mesure qu'ils prennent un poisson ils le jètent sur des charbons

allumés au milieu du bateau, et le dévorent à demi-cuit.

Ils sont remarquables par leur promptitude à appercevoir les objets qui échappent aux Européens, aussi les chasseurs anglais les choisissent pour guides; ils sont toujours les premiers à découvrir le gibier, et lancent leurs piques avec une adresse extraordinaire. On les a vus tuer un oiseau de la grosseur d'un pigeon à la distance de quinze toises. L'ouïe est chez eux un sens aussi parfait que la vue.

On croira aisément qu'un peuple semblable, tourmenté par un amour désordonné de la variété, par une inquiétude qui les force sans cesse à changer de place, par une passion d'indépendance qui ne connoît aucun frein, ne peut avoir ni gouvernement, ni chefs, ni supérieurs. La seule distinction qu'ils reconnoissent est celle du courage, et les guerriers remarquables par cette qualité n'en tirent d'avantage que celui de combattre plus souvent pour les querelles d'autrui.

Au reste ils sont généralement braves, et ils seroient pour la colonie des voisins redoutables, si on n'avoit à leur opposer les armes à feu qui leur causent une grande fayeur. Rien n'est plus commun parmi eux que les combats de peuplade à peuplade; la cause principale de leurs querelles est la possession des femmes. Ces querelles commencent d'abord entre deux individus et s'étendent bientôt à toute une tribu. Leurs armes

sont une pique et un bouclier fait avec l'écorce d'un arbre. Ils préludent au combat par un chant guerrier qu'ils commencent sur un ton bas, qu'ils continuent en élevant progressivement la voix, et qu'ils terminent par des hurlemens et un état de délire ; leurs membres contractés en même temps que les traits de leur visage, expriment le dernier degré de la fureur. Rien n'égale l'acharnement avec lequel ils se battent; ils lancent les uns contre les autres leurs piques avec une force étonnante, et lorsqu'ils en sont atteints, ils arrachent cette arme sans donner le moindre signe de douleur : il leur arrive très-rarement de fuir du champ de bataille. Toutes les fois qu'un d'eux est tué, soit dans une action singulière, soit en bataille rangée, l'usage du pays veut que celui qui l'a tué soit exposé à un certain nombre de piques lancées par les parens du défunt : s'il survit à cette épreuve, la querelle est terminée ; s'il est tué, ses parens cherchent à le venger de la même manière sur celui qui l'a frappé.

Il est rare que ces sauvages se marient hors de leurs familles, mais jamais ils ne s'allient à un degré plus prochain que celui de cousins germains. Leur manière de faire la cour aux femmes est fort bizarre; lorsqu'un jeune homme trouve une fille qui lui plaît, il lui déclare qu'il faut le suivre; si elle refuse, il la menace, et si elle persiste dans ses refus, il emploie la violence et les mauvais traitemens. Les colons pensèrent

d'abord que ces jeunes filles étoient réellement forcées et voulurent les défendre, mais elles leur firent connoître que cette manière de faire la cour étoit un usage établi dans leur pays, et que cet usage leur plaisoit beaucoup. Il rappelle l'aventure des oreillons si plaisamment racontée dans *Candide*.

Si elles souffrent avec plaisir les violences qui ont l'amour pour motif, elles ne supportent pas avec moins de patience les atteintes portées à la foi conjugale, et sont en général fidelles à leurs maris, quoique ceux-ci ne leur en donnent pas toujours l'exemple.

Les accouchemens sont singulièrement faciles. C'est ordinairement le mari qui fait l'office de sage-femme, et dès le jour même la femme veille aux soins du ménage comme les femmes d'Europe le font six semaines après. On met les enfans dans un petit berceau fait d'écorces d'arbres, et ils sont soignés avec une affection qui fait honneur à ces sauvages. Mais malgré ces soins, à peine le tiers des enfans arrive-t-il à l'âge de trois ans; la cause de cette mortalité est la rareté des subsistances et leur mauvaise qualité.

A peine l'enfant commence-t-il à marcher, qu'on l'instruit à lancer la pique en lui donnant un roseau d'une longueur proportionnée à ses forces. Les enfans imitent dans leurs jeux les combats de leurs pères et l'usage qu'ils font de leurs armes.

Quoique ces sauvages n'aient, comme nous l'avons dit, ni gouvernement ni chefs, ils ont parmi eux des vieillards nommés *curadgies*, ou sages, dans lesquels ils ont une grande confiance. Ces vieillards exercent la médecine et servent d'arbitres et de conseils dans les cas difficiles. Ils se vantent de connoître l'avenir et d'avoir des communications avec les esprits de leurs amis défunts. Leur vieillesse est la source de leur autorité, et plus ils sont avancés en âge, plus la vénération des sauvages est grande pour eux.

L'étendue que nous avons donnée à cet extrait ne nous permet pas de suivre M. *Turnbull* aux îles Sandwich et dans celles de la Société : au reste, notre silence ne dérobe au lecteur que des observations qu'il trouvera dans plusieurs autres voyageurs, et qui présentent d'ailleurs peu d'intérêt. Il n'y a qu'une exception à faire en faveur des événemens politiques dont ces premières îles ont été le théâtre ; on y voit figurer deux sauvages d'un caractère tout opposé, et tous deux fort remarquables, l'un *Tamahama*, plein d'audace, d'intelligence et d'ambition, qui avoit soumis par la force presque toutes les îles de la Société, l'autre le souverain d'*Attoway*, détrôné par son heureux rival, et digne, par son courage et ses vertus, d'un sort moins contraire. Ce dernier s'étoit retiré avec une grande partie de ses sujets dans une île qui lui appartenoit encore, et où il s'attendoit à être attaqué bientôt par son

ennemi. Comme il ne pouvoit résister à des forces supérieures, il avoit résolu, en cas d'invasion, d'abandonner l'île; déjà avec l'aide de quelques Européens, il avoit construit un vaisseau sur lequel il devoit s'embarquer avec tout son peuple et chercher au loin un asile où *Tamahama* ne pût l'atteindre. Le peu de connoissance qu'avoient de la navigation ces malheureux fugitifs, ne pouvoit guère leur promettre de réussir dans cette entreprise; mais le désir d'échapper à un vainqueur féroce, et de ne point se séparer d'un roi qui leur étoit cher, leur fermoit les yeux sur les périls auxquels ils s'exposoient. Rien n'égaloit l'attachement qu'ils avoient pour ce bon prince. M. *Turnbull* en cite un exemple qu'on ne sauroit lire sans émotion. « Ce monarque étoit, dit-il, sur notre vaisseau. Le vent nous ayant forcés une nuit à nous éloigner jusqu'à perdre l'île de vue, nous passâmes quarante-huit heures avant de pouvoir reprendre notre station. Lorsqu'on vit approcher un canot, le roi imagina de se cacher en chargeant un de ses gens de dire que nous l'avions livré à son ennemi. Les insulaires ne voyant pas leur roi sur le pont, demandèrent avec inquiétude où il étoit. Quand on leur eut dit qu'il étoit prisonnier de *Tamahama*, ils crurent d'abord que c'étoit une plaisanterie; mais lorsqu'ils virent que leurs compatriotes insistoient, ils se livrèrent au plus affreux désespoir; ils s'accusoient d'avoir souffert que leur roi restât

sur le vaisseau sans eux; ils s'informoient des moindres circonstances de cet affreux événement. Enfin le roi qui, caché dans la chambre du capitaine, voyoit l'effet que cette nouvelle produisoit sur eux, ne put pas soutenir ce spectacle plus long-temps. Il accourut sur le pont et gronda avec amitié les insulaires de ce qu'il avoit pu nous croire capables d'une telle trahison envers lui. Ces pauvres gens en revoyant leur roi, passèrent de la douleur la plus profonde à des transports de joie immodérés; mais la première impression avoit été si forte, qu'ils supplièrent le roi de se rendre à terre sans retard, pour n'être plus exposé à l'accident que le vaisseau venoit d'éprouver. Il y consentit et prit congé de nous avec les témoignages de la plus vive reconnoissance. Lorsqu'il fut entré dans son canot, il nous pria de faire connoître son histoire à nos compatriotes et s'éloigna en nous comblant de bénédictions ».

Nous suivrons dans un second extrait M. *Turnbull* à Otaïti; le nom de cette île doit exciter la curiosité, et nous pensons qu'elle sera satisfaite par la relation du voyageur anglais.

TRADUCTION LIBRE

D'UN TRAITÉ DE KANT

SUR LA THÉODICÉE.

ON entend par *Théodicée* une apologie de la sagesse suprême de l'Auteur de toutes choses, contre les accusations que la raison lui intente et qu'elle tire des inconséquences que ce monde lui semble offrir. Cela s'appelle défendre la cause de Dieu; mais au fond, cette cause n'est que celle d'une raison présomptueuse qui méconnoît ses limites; ce n'est donc pas précisément la bonne cause, mais il n'est pas permis de la rejeter d'autorité; car, mettant cet orgueil à part, l'homme en qualité d'être raisonnable est en droit d'examiner, avant de se soumettre, toute proposition, toute doctrine qui lui commande le respect, autrement le respect qu'il lui porteroit ne seroit qu'une hypocrisie.

Entreprendre une Théodicée, c'est donc consentir à plaider devant le tribunal de la raison; c'est s'engager à réfuter formellement tous les griefs des accusateurs de la Providence; c'est

reconnoître, au moins pour la durée du procès, la compétence du tribunal, et renoncer au droit d'imposer silence à son adversaire en l'obligeant de confesser la sagesse suprême de l'Auteur du monde, comme une vérité qui commande d'elle-même son adoption, ce qui écarteroit sans autre examen toutes les objections. Au contraire, l'auteur d'une Théodicée doit les analiser toutes, et montrer en les détruisant, qu'elles ne nuisent en rien à l'idée d'une sagesse suprême. Il n'y a qu'une chose à laquelle l'avocat de la Providence ne soit pas tenu, qui seroit de démontrer la sagesse suprême de Dieu par l'expérience de notre Monde. En effet, comment y parviendroit-il? il ne faudroit rien moins que la toute science de Dieu même pour reconnoître dans un Monde donné une perfection telle que l'on pût dire avec certitude qu'il n'en peut exister de plus grande dans toute la création.

Trois sortes d'inconséquences se présentent dans notre Monde qui paroissent incompatibles avec la sagesse de son auteur.

1°. L'inconséquence absolue, dans l'existence de ce qui ne peut être voulu par un être sage, ni comme fin, ni comme moyen; et c'est ce qu'on nomme le *mal moral.*

2°. L'inconséquence relative, dans l'existence de ce qui ne peut entrer comme fin dans les intentions d'une sagesse suprême, quoiqu'elle

ou plutôt il cessera de l'être, puisque l'homme ne peut être responsable de ce qu'il est au-dessus de sa nature d'éviter.

3°. La troisième manière de résoudre l'objection n'est pas plus heureuse, elle consiste à soutenir que l'homme est responsable du mal moral, mais qu'on ne peut l'imputer à Dieu, attendu qu'il a eu ses raisons de le permettre comme production de l'homme, mais qu'il ne l'a ni approuvé, ni voulu, ni préparé. — Quand même on ne seroit point choqué de cette expression de *permettre* en parlant d'un être qui est le seul Auteur de l'Univers, cette apologie conduiroit aux mêmes résultats que la précédente. En effet, s'il a été impossible à Dieu même d'empêcher le mal moral ici-bas, sans nuire à d'autres fins plus sublimes et morales, il faut bien que la source de cet *inconvénient*, seul nom qu'on puisse alors lui donner, existe nécessairement dans la nature des choses, c'est-à-dire, dans l'imperfection de l'homme en qualité d'être fini, et alors il n'est plus possible de l'en rendre responsable.

Nous allons appliquer à présent ces trois modes de réfutation à l'objection que l'on tire du mal physique contre la bonté de Dieu.

1°. On répond d'abord que c'est à tort que l'on admet dans la destinée des hommes un excédant des sensations douloureuses sur les sensations agréables, attendu que le plus misérable d'entr'eux aime encore mieux vivre que mou-

rir; que si quelques-uns cependant prennent le parti de se détruire, ils n'en ont pas moins reconnu jusqu'à ce dernier moment l'excédant des biens sur les maux, et que, même en commettant cet acte de folie, ils ne font autre chose que rentrer dans le néant où la douleur n'existe plus. — Il suffit de renvoyer ce sophisme au jugement de tout homme sensé qui ait assez vécu et assez réfléchi sur la vie, pour en apprécier la valeur, et de lui demander s'il voudroit recommencer à vivre, je ne dis pas aux mêmes conditions, mais à toutes les conditions qui lui plairoient, pourvu toutefois que ce fût dans ce Monde, et non dans un monde idéal.

2°. La seconde réponse à l'objection sera que l'excédant des peines sur les plaisirs est une chose inséparable de la nature de l'homme comme être physique, et c'est à peu près ce que soutient le comte Veri dans son livre sur la nature du plaisir. — Mais on répliquera que c'est résoudre une question pour en élever une autre; car alors on demandera pourquoi l'Auteur du Monde nous a appelés à une vie qui, d'après notre juste estimation, n'étoit pas désirable pour nous? L'homme découragé se trouvera dans la même situation que cette femme indienne que Gengiskan ne put ni dédommager des violences qu'elle avoit souffertes, ni rassurer contre leur retour à l'avenir: si tu ne veux pas nous protéger, lui dit-elle, pourquoi es-tu venu nous conquérir?

3°. Voici maintenant la troisième solution. Dieu, dit-on, nous a créés pour être heureux dans une vie future, et par conséquent l'existence qu'il nous a donnée est un bienfait. Mais pour que nous fussions dignes de cette gloire, de cette béatitude ineffable, il falloit qu'elle fût précédée d'un état de probation où l'adversité éprouvât notre vertu de mille manières. — Nous n'objecterons pas que la plupart des hommes succombent à ce temps d'épreuves, pendant lequel les plus vertueux même ne sont point satisfaits de leur sort. Il nous suffira de demander s'il étoit absolument nécessaire que la sagesse suprême mît cette condition à notre bonheur à venir, et s'il n'étoit pas possible que ses créatures fussent satisfaites de leur condition à toutes les époques de leur existence? On pourra l'affirmer, mais le démontrer, jamais. Ainsi, en faisant intervenir ici la sagesse suprême, on tranche le nœud, mais on ne le dénoue pas, et c'est-là pourtant ce que la Théodicée a promis de faire.

Venons à la dernière objection et aux trois manières de la résoudre. Elle attaque l'équité de l'Être suprême, comme juge de l'Univers. Ceux qui la défendent répondent:

1°. Qu'il est faux que le criminel ne soit pas puni dans ce Monde, puisque le crime, par sa nature, porte avec lui sa punition dans les remords qui l'accompagnent, et dont les tourmens sont plus affreux que ceux que pourroient in-

fliger les furies. — Il y a ici un malentendu. L'honnête homme en prononçant ainsi, juge le criminel d'après lui-même; il lui prête cette sévérité de conscience qui punit d'autant plus cruellement la moindre faute, que l'on est plus vertueux. Mais ce n'est point ainsi que pense le méchant; et là où la conscience est foible ou endurcie, il n'y a plus de tourmens pour le criminel; pourvu qu'il échappe aux châtimens extérieurs, il rit intérieurement des scrupules de l'honnête homme et de sa folie à se tourmenter lui-même. Les petits reproches que le méchant peut se faire ou ne viennent point de sa conscience, ou s'il n'a pu s'en débarrasser tout à fait, ces reproches sont bientôt étouffés par les plaisirs des sens, les seuls qu'il connoisse, et qui le dédommagent amplement.

2°. On cherche à réfuter l'objection d'une autre manière; on avoue qu'il n'existe point dans ce Monde une proportion exacte entre les fautes et les châtimens; que l'on voit souvent avec indignation une vie passée toute entière dans l'injustice, aboutir à une heureuse fin; mais on observe que cette inconséquence tient à la nature même des choses; qu'il est de l'essence de la vertu de lutter contre des contrariétés de toute espèce, et que dans ce nombre il faut compter la douleur qu'éprouve l'homme vertueux en comparant son infortune à la fortune du scélérat; et qu'ainsi les souffrances de l'honnête homme servant à relever l'éclat et le

prix de la vertu, ce qui paroissoit aux yeux de la raison une dissonnance morale, se résout en un accord de la plus haute moralité. — Voici maintenant le foible de cette réponse ; elle seroit valable si les souffrances qui accompagnent la vertu et lui servent de creuset finissoient avant la vie de l'honnête homme, s'il étoit récompensé et le scélérat puni avant sa mort. Mais l'expérience nous montre trop souvent le contraire, et lorsque l'homme vertueux finit misérablement, il semble qu'il ait souffert, non pour que sa vertu devînt pure, mais parce qu'elle l'a été et qu'il lui a sacrifié les intérêts de l'amour-propre. Or, c'est là précisément l'opposé de la justice, selon les idées que l'homme peut s'en former. Et quant à la possibilité que la fin de cette vie ne soit pas la fin de notre existence, elle ne suffit pas pour justifier la Providence, puisque la simple raison ne peut l'admettre que comme possibilité ; s'en prévaloir, c'est faire intervenir une espérance que nous pouvons concevoir, et non démontrer. C'est calmer nos doutes, et non les détruire.

3°. On essaie enfin de lever par le raisonnement suivant la discordance morale que nous offre le Monde dans l'inexacte distribution des récompenses et des châtimens. On ne doit pas juger, dit-on, la répartition des biens et des maux de ce Monde, comme le dernier résultat d'une justice suprême ; il ne faut les considérer que comme

la suite nécessaire de l'usage que font les hommes de leurs facultés d'après les lois de la nature, en raison de leur habileté et de leur prudence, et d'après les circonstances où le hasard peut les placer. Mais en revanche dans une autre vie, un autre ordre de choses se manifestera, et c'est alors qu'il sera fait à chacun selon ses œuvres, jugées d'après leur moralité. — Cette supposition est encore purement arbitraire. Il y a plus. Si, comme nous en sommes convenus, on ne fait point intervenir ici le sentiment moral, et l'autorité de cette voix intérieure qui nous prescrit des points de croyance et des règles de conduite, sans être tenue à les démontrer, la raison bornée à ses lumières formera des conjectures bien différentes sur un état à venir. En effet, sur quoi pourra-t-elle les établir, sinon sur les lois de la nature et sur l'analogie ? Elle devra donc penser que ces lois de la nature qui règnent dans ce Monde, règneront aussi dans un autre ; que si l'état de choses qui en résulte est bon en soi dans ce Monde, il le sera également dans un Monde à venir. Or, comme il nous est impossible de concevoir une harmonie entre les lois morales intérieures qui déterminent notre volonté et les causes, la plupart extérieures et indépendantes de notre volonté, qui règlent notre bonheur dans ce Monde, la raison ne pourra s'empêcher de soupçonner que dans un autre le bonheur et le malheur des hommes seront aussi peu en harmonie que

dans celui-ci avec la justice divine, telle que nous pouvons la concevoir.

L'issue de ce procès au tribunal de la philosophie est donc que la Théodicée n'a point tenu jusqu'à présent ce qu'elle promet, qu'elle n'a point dissipé les doutes que l'on peut élever contre la Providence et qui naissent de l'expérience de ce Monde tel que nous le connoissons; mais aussi que ces doutes tournés en objections ne suffisent point pour détruire l'idée de la Providence. On pourra maintenant demander, s'il ne sera pas possible de trouver un jour des apologies plus solides qui ne suspendront pas simplement le jugement, mais absoudront entièrement la partie accusée? Pour que cette question restât indécise, il faudroit qu'il fût impossible de démontrer *que notre raison est impuissante à pénétrer les rapports de la sagesse suprême avec un Monde dont nous ne connoissons que ce que l'expérience nous apprend.* Prouver cette proposition ce seroit réfuter d'avance tous les efforts qu'une prétendue sagesse humaine pourra tenter pour scruter les voies divines. Ce seroit nous enrichir au moins de cette vérité négative: qu'il faut renoncer à nos prétentions de connoître ce qui est trop élevé pour nous. Si nous pouvons y parvenir, le procès sera terminé pour toujours, et voilà ce qu'il est aisé de faire.

On distingue dans l'Auteur de toutes choses

deux Providences ; l'une qui a créé et qui gouverne le Monde physique, l'autre qui donne des lois au Monde moral. Notre raison trouve dans l'observation du Monde physique de quoi se faire une idée de la première ; et le sentiment moral qui existe en nous suffit pour nous faire concevoir que la seconde pourroit exister dans un Monde que l'Etre-Suprême auroit empreint de toutes ses perfections. Mais ce que nous ne pouvons concevoir, c'est l'identification de ces deux Providences dans un Monde sensible, et nous n'y parviendrons jamais. En effet, qu'une créature en qualité d'être physique soit assujettie aux volontés de son auteur, et qu'en même temps, en qualité d'être libre, elle ait une volonté indépendante de toute influence extérieure ; que par ces deux attributs elle soit à la fois responsable de ses actions et tenue de les attribuer à un être supérieur, c'est une réunion d'idées que nous sommes forcés d'admettre lorsque nous imaginons un Monde parfait, mais qu'il est impossible de comprendre à moins de pénétrer dans l'essence du Monde intellectuel, et de savoir comment il sert de type au Monde sensible. Or, c'est-là une connoissance qu'aucun mortel ne peut se flatter d'obtenir.

Toute Théodicée est proprement une explication de la volonté de Dieu manifestée dans ses ouvrages. Cette explication, comme celle des volontés de tout législateur, ne peut venir que de

lui-même, et alors elle est authentique, ou d'interprètes plus ou moins judicieux qui, en examinant la lettre de la loi, cherchent à y reconnoître une volonté du législateur qui soit en harmonie avec ses intentions d'ailleurs connues.

C'est-là en effet ce que tente la Théodicée lorsqu'elle considère le Monde comme une révélation des intentions de son Auteur. Mais le livre de la nature est souvent fermé pour elle; et il l'est toujours lorsqu'elle y cherche le dernier but de la Providence qui ne peut être qu'un but moral. Les essais philosophiques de ce genre forment pour ainsi dire la jurisprudence de la loi divine, et l'on a vu qu'ils échouoient toujours, parce que la distance est infinie entre la sagacité bornée des jurisconsultes et la sagesse suprême du législateur. Il ne nous reste donc plus à espérer qu'une interprétation authentique donnée par le législateur lui-même; nous l'avons déjà entrevue, lorsque la Théodicée poussée à bout dans ses raisonnemens, a voulu faire intervenir d'autorité l'idée nécessaire d'un Dieu souverainement sage et souverainement bon. Nous l'avons repoussée alors, parce que cette idée n'est point du domaine de la raison spéculative, laquelle ne doit se prévaloir que de ce qu'elle peut comprendre et démontrer. Mais si cette idée indépendante de toute expérience se représente de nouveau comme inhérente à notre nature, comme inséparable de notre sentiment moral, oserons-nous encore la repousser?

Non sans doute, car elle appartient à cette raison supérieure, à cette conscience intime qui commande et ne démontre pas. Elle nous vient, comme la conscience même, immédiatement de Dieu; elle peut être regardée comme la voix de Dieu, comme la révélation intérieure par laquelle il donne un sens à la lettre de la création. Nous pouvons avoir dans ce sentiment une Théodicée authentique; j'en trouve un exemple allégorique dans un ancien livre sacré.

Job nous est représenté comme un homme en qui se réunissoit tout ce qui peut rendre la vie parfaitement heureuse: la santé, les richesses, la liberté, l'empire sur d'autres hommes dont il pouvoit faire le bonheur, une famille nombreuse, des amis, et par-dessus tout une conscience pure et tranquille. Tous ces biens, hormis le dernier, lui sont enlevés tout à coup par un coup terrible du sort qui veut le mettre à l'épreuve. Revenu peu à peu de l'étourdissement que lui a causé cette chute imprévue, il éclate en plaintes contre son mauvais sort, et il s'établit une controverse à ce sujet entre lui et ses amis venus, disoient-ils, pour le consoler. Dans cette dispute, chaque parti expose sa Théodicée particuliére, et cherche d'après sa façon de penser et surtout d'après sa situation, à expliquer moralement le malheur de Job. Ses amis se déclarent pour le système qui explique tous les maux qui existent dans le Monde par la justice divine, et les regardent comme des châtimens

qu'elle inflige aux criminels. Il est vrai cependant qu'ils ne peuvent accuser leur malheureux ami d'aucune faute ; mais ils croient pouvoir affirmer *a priori* qu'il en a commis, parce qu'autrement la justice divine n'auroit pu le condamner à cet excès de malheur. Job, au contraire, proteste avec indignation que sa conscience ne lui fait aucun reproche, que s'il a commis de ces fautes inséparables de l'humanité, Dieu lui-même sait fort bien qu'il n'a fait de lui qu'une fragile créature ; et il se déclare pour le système de soumission aveugle aux desseins absolus de Dieu. « Il est seul, dit-il, il agit comme il lui plaît ». (*Job*, *XXIII*, 13).

Il y a peu de choses à remarquer dans les raisonnemens des deux partis, mais l'esprit dans lequel ils raisonnent est d'autant plus remarquable. Job parle comme il pense, et comme il sent, et tout homme à sa place sentiroit de même. Ses amis, au contraire, semblent craindre d'être écoutés par l'être puissant dont ils jugent la cause ; on voit que la vérité les intéresse moins que le désir d'obtenir par leur jugement la faveur de cet être. Ils soutiennent tout haut des choses dont ils sont forcés d'avouer qu'ils ne comprennent point les raisons ; ils jouent une persuasion qu'ils n'ont pas, et cet artifice de leur part contraste, d'une manière très-avantageuse pour Job, avec sa droite franchise : il est si loin de toute flatterie mensongère qu'il va presque jusqu'à la témérité,

« Voulez-vous, dit-il à ses amis, défendre Dieu par le mensonge ? faites-vous acception de personnes en jugeant en sa faveur ? voulez-vous vous mettre à sa place ? il vous punira si vous le considérez en secret dans votre jugement..... *Il sera mon sauveur et jamais l'hypocrite ne sera admi. à sa présence* ». (*Job*, *XIII*, 7—11, 16).

L'événement justifie ces paroles. Dieu daigne mettre ses œuvres sous les yeux de Job, et les lui présente surtout comme impénétrables. Il lui donne des apperçus du côté consolant de la création, et lui montre la bonté de la Providence sous le jour le moins équivoque, par des exemples qui sont à la portée de l'homme ; mais il lui découvre aussi le côté terrible de cette même création, en dénombrant les effets de sa puissance, en lui nommant différens êtres redoutables, dont chacun est organisé avec la plus grande sagesse pour sa conservation et celle de son espèce, mais qui, considérés par rapport à l'homme dont ils sont les ennemis, sembleroient ne pouvoir entrer dans le plan de la sagesse et de la bonté suprêmes ; et en même temps il démontre l'ordre et la conservation du Monde en général, comme annonçant la sagesse de son Auteur, quoique ses voies impénétrables pour nous doivent être cachées, même dans l'ordre physique, et à plus forte raison dans la liaison de cet ordre à l'ordre moral ; liaison que notre raison est encore moins capable de comprendre. Enfin, Job confesse qu'il a parlé,

non pas criminellement (car il est sûr de sa bonne foi), mais follement, de choses qui passent sa portée et qui sont trop relevées pour lui, et Dieu condamne ses amis, parce qu'ils n'ont point parlé de Dieu aussi franchement que son serviteur Job.

Si on considère maintenant le système que chaque parti a soutenu, celui des amis de Job semblera peut-être porter le caractère d'une raison philosophique et d'une pieuse humilité, tandis que Job pourroit se tirer fort mal d'affaire devant un tribunal théologique de quelque confession qu'il fût. Aussi n'est-ce point la supériorité des lumières qui le fait triompher; c'est la sincérité du cœur, c'est la franchise d'avouer ouvertement ses doutes, c'est son horreur pour l'hypocrisie, vice odieux, qui devient encore absurde lorsqu'il se flatte de tromper Dieu. Voilà les qualités qui, au tribunal de la sagesse divine, ont donné à Job, et dans sa personne à tous les hommes de bonne foi, l'avantage sur le flatteur hypocrite.

Au reste, la foi qui naît en lui d'une aussi singulière résolution de ses doutes, c'est-à-dire, de la conviction de son ignorance, cette foi ne pouvoit germer que dans le cœur d'un homme qui avoit pu dire au milieu de ses doutes les plus violens : « Tant que je vivrai, je ne me détournerai point de mon innocence ». (*Job*, *XXVII*, 5, 6). Car par ces sentimens il faisoit voir qu'il ne fondoit point sa morale sur la foi, mais sa foi sur

la morale ; quelque foible que soit une telle foi, c'est la seule qui soit pure et vraie, c'est la seule qui puisse fonder une religion, non d'intérêt, mais de vertu.

AMESTAN ET MÉLÉDIN,

OU

L'EXPÉRIENCE A L'ÉPREUVE.

CONTE ORIENTAL.

« J'étois dans ma jeunesse, d'un caractère ardent et passionné. J'aimois les femmes avec fureur. Je croyois de bonne foi à leurs discours, à leurs caresses. Elles me disoient que j'etois le plus bel homme de la Perse, et je me croyois beau ; elles vantoient mon esprit extraordinaire, et je me croyois un esprit supérieur. Avec leurs éloges séduisans, leurs propos flatteurs, elles m'ont conduit à ma perte. O Mélédin, j'étois autrefois très-riche, et à peine me reste-t-il de quoi terminer tranquillement ma carrière. Que la jeunesse est extravagante ! Si j'avois su dans mon printemps ce que

je sais aujourd'hui, je serois encore un des plus riches marchands d'Ispahan; et je suis pauvre ». — « Oui, sans doute, répond Mélédin, si nous avions su l'un et l'autre à vingt ans ce que nous savons à quatre-vingts, que de sottises nous n'aurions pas faites! Quelle différence dans notre fortune! En vérité, l'expérience vient bien mal à propos lorsqu'on n'a plus besoin de ses conseils. A quoi bon savoir quand on n'a plus le temps de mettre à profit? Pour moi, mon cher Mélédin, c'est la vanité qui m'a perdu. Je n'étois pas un sot, je le savois bien, mais j'avois un tel désir de briller, de jouer un rôle, que je n'ai jamais su modérer ma maudite langue. C'est mon indiscrétion qui m'a empêché de parvenir au faîte des grandeurs. Si je pouvois revenir à vingt ans! Certes, avec l'expérience que j'ai acquise, je ne ferois plus de semblables étourderies. Je saurois tempérer mon orgueil, attendre le moment de parler et donner de la prudence même à mes regards ».

Ainsi deux bons vieillards à l'ombre d'un palmier, à l'entrée de la grotte de Maaran, s'entretenoient des erreurs de leur jeunesse. Tous deux étoient devenus sages à leurs dépens. « O puissant Mahomet! s'écrioient-ils ensemble, il est donc vrai que nous ne reviendrons plus à vingt ans! Nous ne pourrons profiter de nos malheurs, de nos fautes, et de cette sagesse que le temps nous a donnée »!

Comme ils parloient ainsi, un bruit léger, semblable au murmure du zéphir, se fait entendre au fond de la grotte ; le bruit approche, ils lèvent les yeux et apperçoivent un génie qui s'avance vers eux, et leur dit avec une inexprimable douceur : « Amestan, Mélédin, ne craignez point ma présence. Je ne viens ici que pour combler tous vos vœux. J'habite depuis long-temps cette grotte solitaire, et j'étois sur le point d'en sortir pour parcourir le Monde, lorsque j'ai entendu vos plaintes. Elles m'ont paru justes; j'ai pris pitié de vous. Il est sûr que le Ciel vous traite avec une extrême rigueur; il vous donne la sagesse quand elle ne vous est plus bonne à rien. Il vous apprend à vivre lorsque vous n'avez plus qu'à mourir. Je veux réparer cette injustice, et si vous le désirez, vous rendre les jours brillans de votre jeunesse, votre vigueur première, votre première beauté. Parlez, quel âge voulez-vous avoir? — « Vingt ans, vingt ans, s'écrient à la fois les deux vieillards ». — « Je le crois bien, répond le génie. Eh bien, soit, vous n'avez que vingt ans ».

En effet, quelle subite métamorphose ! A peine le génie a-t-il parlé, qu'un sang plus vif coule avec rapidité dans leurs veines. Leurs jarrets tremblans reprennent leur force et leur souplesse, leur corps usé se redresse; leurs fronts chauves se garnissent de beaux cheveux qui flottent en longs anneaux sur leurs épaules; leurs longues barbes disparoissent, et font place à un léger

duvet. Le bon génie leur présente un miroir dans lequel ils se regardent avec admiration. Ils sautent de joie, ils ne se possèdent plus et ne peuvent se lasser de contempler la beauté de leurs traits, la richesse de leur taille et la souplesse de leurs mouvemens.

Ils tombent ensemble aux pieds du génie bienfaisant qui les relève en souriant et leur dit: « Ecoutez, mes amis; avant de me remercier, il faut voir si vous saurez profiter de mes dons, s'ils vous seront utiles ou nuisibles. Mélédin, prenez cet anneau merveilleux; toutes les fois que vous le porterez à votre doigt, vous connoîtrez le secret de l'homme que vous regarderez en face. Votre vanité sera satisfaite, mais prenez garde à votre indiscrétion! Pour vous, Amestan, vous resterez ici. Pendant mon absence, vous serez l'intendant de mon palais, dont cette grotte forme l'entrée, et le gardien de mes immenses trésors. Vous trouverez ici tous les biens, et vous n'aurez qu'à désirer pour voir tous vos désirs accomplis. Je n'exige de vous qu'une seule chose qui n'est ni bien pénible, ni bien difficile, c'est de veiller attentivement sur un jardin magnifique que j'aime par-dessus tout. Faites qu'aucun mortel n'y porte un pied téméraire, et songez que vous êtes perdu vous-même, si vous avez l'imprudence d'y pénétrer. Si au bout de l'année, je suis content de vos services, je vous comblerai de biens; vous retournerez à Ispahan et vous serez

le plus riche et le plus puissant seigneur de cette superbe cité ».

Les deux nouveaux jeunes gens tombent encore aux pieds du génie. Ils ne peuvent contenir les expressions de leur joie, de leur ivresse. Le plus brillant avenir se déploie devant eux. Ils se séparent, et *Mélédin* prend la route d'Ispahan, muni du précieux anneau. Amestan reste avec le génie qui le conduit dans sa grotte. Après avoir erré pendant quelque temps dans l'obscurité, *Amestan* découvre le palais du génie. Ce palais est de la plus noble et de la plus élégante architecture; il repose sur d'immenses colonades de pierres précieuses. Les degrés qui y conduisent sont de l'or le plus pur; Amestan ébloui d'un si vif éclat, ne peut proférer une parole. « Voilà ta demeure, dit le génie; commande dans ces lieux. Tes ordres seront exécutés comme les miens, par mille esclaves tout prêts à obéir à tes moindres volontés. Adieu, je te quitte pour quelques jours, songe à mon jardin, et souviens-toi de l'ordre que je t'ai donné ».

A ces mots le génie s'éloigne et Amestan reste seul maître de ce séjour fortuné. Une multitude d'esclaves de toutes les couleurs, de toutes les nations se rangent autour de lui pour recevoir ses ordres, et lui donnent à peine le temps de demander. On lui sert un repas magnifique; et pendant qu'il goûte les mets les plus exquis, une musique enchanteresse, se fait entendre; des es-

claves dansent dans une salle voisine du lieu du festin, et lui font admirer les grâces et la souplesse de leur corps dans une variété infinie d'attitudes. Bientôt un concert de voix harmonieuses célèbre la beauté, la grâce et l'esprit d'Amestan qui s'enivre des vins les plus recherchés, car le génie étoit un gourmet; il avoit la cave la mieux fournie de l'Univers. On sait que les génies ne sont pas soumis comme les mortels aux lois sévères du Coran, et que le divin prophète n'a défendu le vin qu'aux enfans d'Adam, foibles créatures, toujours prêtes à abuser des plus grands bienfaits de la Divinité.

Le repas fini, d'autres esclaves portent en triomphe des cassolettes de vermeil, et dans un instant l'intendant du bon génie se voit entouré d'un nuage de parfums. On le porte sur un lit d'un duvet mille fois plus fin et plus élastique que l'édredon, et là il se livre aux douceurs du sommeil le plus paisible, bercé par d'aimables songes, enfans légers et rians du jour qui vient de finir.

Au lever de l'aurore on le fait entrer dans une salle de bain décorée de mille tableaux voluptueux. Au sortir du bain, deux esclaves le posent sur des coussins, pétrissent mollement ses muscles dilatés, assouplissent ses membres, puis enveloppent sa tête dans un sachet d'aromates. La volupté coule dans toutes ses veines; il respire avec délice, il se croit transporté au sixième ciel.

Chaque jour voit naître de nouveaux plaisirs,

et le bon Amesfan ne conçoit pas comment ses esclaves peuvent ainsi prévoir jusqu'à ses moindres désirs. Cependant aucune femme ne s'étoit encore présentée à ses regards. Il s'en est bien apperçu. « Pourquoi cette précaution du génie, dit-il? s'est-il donc défié de ma sagesse et de ma prudence? Certes, il a grand tort. Il auroit bien pu remplir son palais des plus belles femmes de l'Europe et de l'Asie, leurs charmes ne m'auroient point séduit; j'ai été trop long-temps leur dupe pour ne pas les connoître. J'ai de l'expérience à présent, j'ai de l'expérience, et si je suis jamais amoureux..... mais non, je devine l'intention du génie, il n'a pas voulu que la vue de ce sexe trompeur pût troubler mes jouissances en me rappelant d'importuns souvenirs. Il me juge mal, je ne sens pour les femmes ni haine, ni colère; la plus belle ne me feroit pas sortir de mon heureuse insensibilité ».

Cependant quelquefois il se disoit : « Au milieu de toutes les jouissances que le génie me procure, il me semble qu'il manque quelque chose à mon bonheur. A présent que la jeunesse et la beauté me sont rendues, je voudrois savoir ce que les femmes penseroient de moi; sans doute elles feroient tous leurs efforts pour me plaire : ce manége m'amuseroit beaucoup, et m'amuseroit sans danger, grâce à mon expérience; toutes réflexions faites, j'aimerois mieux qu'il y eût des femmes ici ».

Il étoit dans cette disposition depuis cinq ou six jours à peu près, lorsqu'il lui prit envie de visiter le jardin superbe confié à sa garde. Après avoir parcouru le plus beau vallon de l'Univers, il arrive au penchant d'une colline chargée d'arbres fruitiers de tous les climats et de toutes les saisons. Au pied de la colline, il apperçoit une enceinte fermée par des murs d'argent d'une prodigieuse hauteur. Cette enceinte renferme le jardin du génie; une grille d'or massif en laisse appercevoir les beautés, mais en ferme l'entrée. Amestan y parvient et regarde avec admiration ce séjour enchanté, qui semble être le modèle ou la copie du paradis de *Mahomet*.

« O le beau lieu ! dit Amestan. Quel dommage que le génie m'en ait interdit l'entrée » ! Bientôt il apperçoit à travers la grille un essaim de jeunes filles belles comme les houris, qui s'avancent vers la grille. Elles sont sans voiles, et un vêtement léger dessine élégamment les contours de leur taille. La gaieté, le désir de plaire brillent dans leurs yeux. A l'aspect d'Amestan elles semblent étonnées, elles se regardent, elles se parlent en secret, elles semblent lui sourire, et bientôt l'invitent par des signes à venir partager leur charmante demeure. Amestan reste immobile, et l'une d'elles prend enfin la parole pour lui adresser au nom de ses compagnes la même invitation. Elle y mêle les louanges d'Amestan, et dès qu'elle a fini de parler, les unes marient leurs voix au son de di-

vers instrumens qu'elles manient avec autant de grâces que de légèreté, les autres forment des danses animées et voluptueuses.

Amestan prend plaisir à ces tableaux variés. Son amour-propre jouit intérieurement des efforts que ces jeunes beautés font pour le séduire, mais, il n'est point séduit; il est trop sage, il a trop d'expérience; il rit et s'amuse de toutes ces tentatives inutiles.

Cependant il apperçoit dans un lieu solitaire, sous un bosquet de myrtes, une jeune fille séparée de ses compagnes: elle est assise au bord d'un ruisseau; ses regards sont tristement attachés sur ses eaux limpides et fugitives; elle soupire, lève ses beaux yeux vers le ciel, laisse tomber quelques larmes, et dans sa touchante mélancolie, semble oublier tout l'Univers.

Amestan remarque qu'elle ne daigne pas même le regarder, et bientôt sans le vouloir, sans y penser, il ne regarde qu'elle; il suit, il épie tous ses mouvemens, et ne s'éloigne de la grille qu'au moment où cette jeune et intéressante beauté s'enfonce sous la voûte la plus épaisse du bocage, et disparoît. Amestan regarde encore pendant quelque temps la place qu'elle vient d'occuper et retourne au palais du génie en pensant à tout ce qu'il vient de voir. « Ah! ah! se dit-il à lui-même, je ne suis plus étonné que le génie n'ait point voulu placer de femmes auprès de moi pour me

servir. C'est un plaisir qu'il a voulu réserver pour lui seul. Il a le plus beau sérail du monde, et c'est moi qu'il a choisi pour en être le gardien? Fonctions bien flatteuses pour un homme de vingt ans, tout rempli du feu de la jeunesse! Je rougis en vérité de penser qu'il m'en ait cru digne. Quel honneur pour moi lorsque, de retour à Ispahan, chargé de trésors, j'entendrai le peuple dire : ce jeune homme a bien mérité sa fortune, il a été le gardien fidèle du plus beau sérail de l'Asie. On rira, on se moquera de moi, et je n'oserai me montrer au milieu des jeunes gens de mon âge.

Le sommeil vint suspendre ces tristes réflexions. Mais ce ne fut point un sommeil paisible. Amestan voit en songe cette jeune beauté solitaire et pensive; elle verse des larmes, et celles d'Amestan ne tardent pas à couler. Il voudroit voler auprès d'elle, mais une funeste barrière s'oppose à ses désirs. Il croit secouer la grille du jardin, il l'ébranle, elle va s'ouvrir lorsqu'une voix terrible se fait entendre : « Arrête, insensé! que fais-tu? Souviens-toi des ordres qui te sont donnés ». A ces mots Amestan se réveille. Une sueur brûlante coule sur ses joues, un feu subtil circule dans ses veines. Il se lève en tremblant, il se promène avec une violente agitation en attendant le réveil du jour.

Dès le premier rayon de l'aurore il vole au

jardin du génie. Il s'approche de la grille et bientôt il voit venir toutes les jeunes beautés de la veille. Elles sont parées avec coquetterie ; la gaieté brille dans leurs yeux, et leur sourire a tout à la fois quelque chose de doux et de malicieux. A l'aspect d'Amestan elles se mettent à rire et disent en le saluant : « Bonjour, beau gardien du sérail. Avez-vous bien dormi cette nuit ? que vous êtes frais ce matin ! où le génie a-t-il pris un si bel eunuque » ? D'autres disoient en regardant Amestan du coin de l'œil : « Quel dommage »! A ces mots elles s'éloignent et laissent Amestan qui frémit de honte et de colère.

Cependant il n'a point vu celle qui l'occupe tout entier. C'est en vain qu'il la cherche des yeux, elle ne reparoît point. Le plus profond silence règne dans l'enceinte du jardin ; apres avoir attendu vainement plus de six heures, il prend le parti de retourner à son palais. « Je reviendrai ce soir, disoit-il ; je la verrai peut-être, je l'entendrai. Le génie ne m'a point défendu de la voir, de l'entendre, de l'aimer et de m'en faire aimer. La seule chose qu'il m'ait interdite, c'est l'entrée de ce jardin confié à mes soins. O si j'étois aimé de cette jeune fille ! mais que dis-je, malheureux !.... moi, j'aimerois encore ? qui me dit que la plus profonde perfidie n'est pas cachée sous ces traits ingénus ? mais non, sa vertu, sa candeur égalent sans doute sa beauté céleste. Elle n'a point cherché à me séduire comme ses compagnes, elle

elle sort du bosquet et passe devant la grille où l'amoureux Amestan étoit immobile, avide de recueillir les moindres paroles qu'elle laisseroit échapper. En la voyant si près de lui, il ne peut contenir ses transports, et il s'écrie : « Améline, Améline ! douce et angélique créature ! je t'aime, je brûle pour toi du plus tendre et du plus violent amour ». La jeune fille se détourne, regarde Amestan et ses joues se couvrent d'une vive et charmante rougeur. « Améline, continue Amestan, ne t'éloigne pas, reste encore près de moi, ton absence me feroit mourir ». Améline regarde encore Amestan ; elle voudroit marcher plus lentement, mais sa compagne l'entraîne, en lui disant : « Fuyons, fuyons, ne voyez-vous pas que c'est le nouveau gardien de ce sérail ; il vient ici pour nous épier. Peut-être a-t-il entendu vos discours ». Ces mots portent l'épouvante dans le cœur d'Améline, qui s'éloigne avec rapidité.

Amestan n'est pas mécontent de sa soirée. Il a vu Améline, il l'a entendue, il lui a parlé, elle connoît l'amour qu'elle a fait naître, elle a rougi. O combien cet rougeur l'embellit ! Quelle est belle, dit-il, que son histoire est touchante ! au sein des grandeurs elle regrette l'humble chaumière où sa piété filiale trouvoit en elle-même toutes les jouissances ! que de vertu ! que d'innocence ! ah ! sans doute Améline est bien supérieure à tout son sexe. Ce n'est pas une femme,

c'est un ange descendu du Ciel. Son cœur est pur comme le Ciel même. Elle ne peut tromper.

Cependant une triste réflexion vient l'affliger. Il se rappelle le discours de la compagne d'Améline. Elle me méprise, dit-il en lui-même; elle me croit le vil gardien de ce sérail! Bientôt il se rappelle encore que le génie est éperdument amoureux d'Améline, et il désespère d'obtenir un pareil trésor d'un rival.

Trois jours entiers se passent sans qu'Amestan puisse revoir la belle Améline. Qui peindroit son inquiétude! qu'est-elle devenue! le génie l'auroit-il enlevée de ces lieux! auroit-elle succombé à sa douleur?..... Les idées les plus lugubres remplissent la tête et le cœur du pauvre Amestan. Enfin, le quatrième jour, vers la septième heure du soir, il revoit celle qu'il aime. Elle est près de lui, elle ne le voit point, mais il peut la regarder et l'entendre. Elle paroît moins abattue, et jamais elle n'avoit été si belle. Amestan la contemple avec admiration; mais quelle fut son ivresse lorsqu'il entendit les discours qu'elle adressoit à son amie! « C'est en vain, chère Séfié, disoit-elle, que tu veux me prévenir contre ce jeune homme que nous avons apperçu l'autre jour. Non, il ne venoit point pour nous épier et pour nous perdre. Il n'est point fait pour ce vil métier. As-tu remarqué sa beauté? comme ses traits sont nobles et touchans! avec quelle tendresse ses regards étoient attachés sur moi! il

m'aime, il me l'a dit avec cet accent du cœur que le mensonge ne sauroit imiter. Depuis ce jour, je ne vois plus, je n'entends plus que lui. Je sens que je l'aime pour la vie ».

O comme le cœur d'Amestan est ému! comme son sang bouillonne dans ses veines! il est aimé, il n'en peut douter. Améline ne cherche point à le tromper, elle le croit bien loin, elle dit ce qu'elle pense, ce qu'elle sent. Elle épanche son cœur dans le sein de la confiance et de l'amitié. Elle continue : « Oui, depuis ce moment, mon existence est changée, l'espérance est entrée dans mon cœur; car s'il est vrai qu'il m'aime comme il me l'a dit, comme il me l'a juré, tu sais, mon amie, qu'il ne tient qu'à lui de nous rendre à jamais heureux ».

C'est ici que l'attention d'Amestan redouble encore s'il est possible. Que dis-je? toute son âme est comme suspendue aux lèvres d'Améline qui poursuit : « Oui, s'il osoit, dit-elle, il pourroit nous rendre heureux. Tu sais, ma chère Séfie, que le pouvoir du génie ne tient qu'à un événement qui détruiroit tout son empire sur nous. Tu sais que nous serons libres lorsqu'un jeune homme aura mis le pied dans ces lieux, et que ces jardins, ce palais magnifique doivent être la récompense de notre libérateur. O puissent tous ces biens appartenir un jour à celui que j'ai vu, à celui que j'aime ».

« O Dieu ! seroit-il vrai ? s'écrie soudain Amestan, dans un transport de joie inexprimable. Je posséderois Améline ! je la rendrois maîtresse de ce beau séjour » ! A ces mots, il ébranle fortement la grille d'or qui n'étoit qu'à demi fermée. Elle s'ouvre, il s'élance, il tombe aux pieds d'Améline ; mais ciel ! ..... Quel étonnement ! ..... Améline a disparu ; ces jardins, ce palais, il n'en reste pas même la trace, ils se sont dissipés comme de légers nuages, et le bon Amestan se retrouve à l'entrée de la grotte de Maaran, sous le palmier solitaire, dans le lieu même où le génie s'est offert à ses yeux pour la première fois. Qui peindroit son étonnement, sa confusion et sa douleur ? Ses forces sont épuisées, son corps est courbé presque jusqu'à terre et chancelle sur ses genoux arqués et tremblans ; une longue barbe blanche descend sur sa poitrine, des rides profondes sillonnent ses joues creuses et livides, et son front dégarni de cheveux ne peut supporter les foibles rayons du soleil couchant. Il a vu tout d'un coup s'envoler sa jeunesse, sa vigueur, sa beauté. De vingt ans le voilà revenu à quatre-vingts. Il reste long-temps plongé dans un morne silence et dans une immobile stupeur. Ses regards sont fixés sur la terre ; il n'ose les promener autour de lui, de crainte de rencontrer quelque fâcheux témoin de sa honte. Sa triste rêverie est bientôt interrompue, il entend marcher auprès de lui, il lève les yeux et reconnoît...., qui ? Mélédin,

son ami Mélédin, qui revient aussi vieux, aussi cassé que lui.

Les deux vieillards se regardent long-temps sans oser rompre le silence. Cependant leur réunion les console un peu. Mélédin prend le premier la parole et dit : Te voilà donc, bel Anestan ? — Te voilà donc, beau Mélédin ? — Hélas ! oui, me voilà. — Notre jeunesse n'a pas duré long-temps. — C'est notre faute. — Qu'avons-nous fait ? — Des sottises. — Je le vois bien. — Alors Anestan raconte son aventure à Mélédin, qui lui dit à son tour comment il sa profiter des bienfaits du génie.

« Tu n'as point oublié, mon cher Anestan, que le génie me mit au doigt un anneau précieux, à l'aide duquel je devois connoître tous les secrets des hommes que je regarderois en face. Beau, rajeuni, plein de vigueur et de santé, je retourne à Ispahan, formant d'avance les projets les plus brillans. Je me voyois déjà riche, puissant, considéré. Quel moyen, disois-je, pour faire en peu de temps une immense fortune ! je connoîtrai le foible de chacun, je saurai quelle passion il faut flatter. Je vais bien m'amuser aussi du spectacle des passions humaines, de toutes les petitesses, de toutes les ruses, de toutes les fourberies des hommes. Si je veux, il ne tiendra qu'à moi de passer pour l'homme le plus savant de la terre, pour un être extraordinaire. Je prédirai l'avenir, et presque toujours à coup sûr.

Comme je réfléchissois à toutes ces choses, j'arrive à Ispahan par les jardins de Zurfa, et je traversois la grande et superbe rue de *Schiarbach*, lorsque je vis venir à moi une petite vieille enveloppée d'une longue mante, et portant une corbeille sous son bras avec une sorte de mystère. Je soulève le voile de cette vieille, je la regarde en face, et je lui dis en souriant : Ah ! ah ? ce n'est pas moi que vous cherchez. Le magnifique seigneur Akeli-bé seroit bien content s'il savoit de quelle jolie commission vous vous chargez. La vieille parut interdite et très-effayée. « Ah ! dit-elle, seigneur, je vous en conjure, au nom du prophète, ne nous trahissez pas. Il est vrai qu'une des femmes du seigneur Akeli-bé est éperdument amoureuse d'un jeune homme de cette ville, elle lui a donné rendez-vous, et m'a chargé de porter cette corbeille pleine de fruits et de vins délicieux dans le lieu où elle doit voir son amant. Au nom du prophète, n'abusez pas du secret que vous avez su découvrir ». Je mourois de faim et de soif, et je dis à la vieille : « Ne craignez rien ; mais laissez-moi cette corbeille, car je n'ai ni bu, ni mangé d'aujourd'hui ». La vieille n'hésita pas, elle laissa la corbeille et s'enfuit. Je m'emparai aussitôt de ses provisions, et j'entrai dans un beau caravenserail, où je fis un souper délicieux, riant à part moi de cette aventure, et bénissant le génie, dont l'anneau merveilleux m'avoit déjà procuré un si bon repas. Je pensai à toi, je bus à ta santé,

et priai le prophète de te continuer sa protection.

Cependant je voulois rentrer dans ma maison, et j'éprouvois une difficulté. « Comment, disois-je en moi-même, comment parviendrai-je à me faire reconnoître de ma famille et de mes esclaves. Me voilà maintenant plus jeune que mes enfans; si je dis que je suis leur père, ils se moqueront de moi, et me chasseront honteusement de ma propre maison ». J'imagine un moyen qui doit me réussir. J'écris au chef de mes esclaves, et lui mande qu'un voyage indispensable doit me retenir pendant quelque temps éloigné d'Ispahan. Je lui enjoins de recevoir le porteur de cette lettre, comme un autre moi-même, et de lui obéir en tout jusqu'à mon retour, dont je ne fixe point le moment. J'arrive muni de cet ordre qui est aussitôt exécuté; je me vois introduit dans ma maison, j'y dispose de tout comme à mon ordinaire, et seulement sous un nom emprunté.

Le lendemain, dès le point du jour, j'allai me promener sur la belle place de l'Atméidan, où les marchands de toutes les nations viennent étaler leurs immenses richesses. Là, je pouvois regarder un grand nombre de gens de tous les états; je voyois les acheteurs, les vendeurs, les curieux, les honnêtes gens, les fripons, ainsi que les grands seigneurs et les courtisans qui montoient au palais. Je portois à mon doigt l'anneau du génie, et je m'amusois à découvrir les plus secrètes pensées de tous les gens qui passoient et repassoient devant

moi. J'entendois un marchand turc qui juroit par Mahomet, par Aboubekre et Omar, que les marchandises qu'il vouloit vendre lui avoient coûté plus de trente tomans, et je lisois dans ses regards qu'elles ne lui avoient coûté que trente roupies. Que Mahomet me punisse, disoit-il, si je mens d'une obole, et il mentoit de vingt-cinq tomans pour le moins.

Un second étaloit devant lui des étoffes et regardoit du coin de l'œil les femmes et les jeunes gens qui s'approchoient de sa boutique. Je lisois dans son cœur le désir de faire des dupes. En effet, il en faisoit beaucoup. J'apprenois ainsi le prix de chaque chose, et je me disois : « Bon ! je me mettrai dans le négoce, je connois la valeur de toutes les marchandises aussi-bien que ces gens-là, je tromperai tout aussi bien qu'eux, et je m'enrichirai de même ».

Comme je tenois ce discours, je vis deux courtisans qui montoient les degrés du palais de nos rois. Ces deux hommes s'embrassoient comme deux amis les plus tendres après une longue absence ; je les regarde en face, et je vois qu'ils voudroient se déchirer.

Deux autres hommes se rencontrent ; l'un demande à l'autre deux cents roupies qu'il lui a prêtées. Le pauvre débiteur est au désespoir, il jure par le tombeau d'Ali, qu'il n'a point d'argent pour le moment, et je lis sur sa figure qu'il a dans sa cassette plus de mille tomans. Il promet

de payer dans huit jours au plus tard, et je lis dans ses traits qu'il a le projet de ne pas payer de huit ans.

Un jeune homme de bonne mine, et dans un costume élégant, est éperdument amoureux d'une belle esclave qu'il vient de voir et qu'il brûle d'acheter. Le marchand Arménien la donne pour Géorgienne, tandis qu'elle est née à Tauris. Tout à l'heure il la laissoit à un vieux médecin juif pour trente tomans, et il jure par Saint-Georges au jeune homme qu'il ne peut la lui abandonner pour trois cent cinquante tomans.

Cependant il s'élève soudain un grand bruit, dont je suis curieux de connoître la cause. Un monde prodigieux se rassemble autour de deux marchands. L'un des deux accuse l'autre de l'avoir volé; il a des témoins du fait. On les conduit tous deux devant le tribunal du *Dérogar*. Je veux voir les suites du procès. J'entre dans la salle d'audience. Le juge prend les deux marchands chacun en particulier, les entretient en secret pendant quelques minutes, puis vient gravement s'asseoir sur son siége. Je le regarde en face, et je vois que le voleur va être absous, et que le volé aura la bastonade sous la plante des pieds.

Bientôt j'entends crier de tous côtés *allah*, *allah!* et la multitude se précipite vers la mosquée. J'entre avec le peuple; on donne le signal de la prière, et je me prosterne le front contre terre dans un profond recueillement. Mais bien-

tôt je suis tiré de ma méditation par les hurlemens de mollahs. Ils parloient tous à la fois, poussoient des cris lamentables, faisoient leurs contorsions accoutumées, se jetoient, se rouloient par terre, se couvroient la tête de cendres. Je les regardai en face, et je fus étonné de voir qu'à peine ils croyoient à la mission de Mahomet, et qu'ils rioient sous cape de la Mecque, du Coran, d'Ali, neveu et gendre du prophète, et surtout de la crédulité des bonnes gens qui les regardoient avec admiration.

La variété de ce spectacle m'amusoit. Je connoissois les intentions et les projets de chacun. Je regardois en face les grands spéculateurs, je lisois dans le fond de leur pensée, et je me promettois bien de leur voler l'idée de leurs grandes entreprises, et de me servir de leur esprit pour faire un jour ma fortune.

Bientôt je cherchai à me produire dans les grandes assemblées, dans les jeux et les fêtes publiques. Je me fis connoître, et sans laisser deviner mon secret, je disois sur tous les gens que je rencontrois des choses si curieuses et qui se trouvoient si conformes à la vérité, que je passai pour un homme très-extraordinaire. Je triomphois, je jouissois déjà de l'éclat de ma réputation; je formois les plus beaux plans de fortune, lorsqu'insensiblement je vis chacun s'éloigner de moi, même ceux que mes discours avoient d'abord

amusés. On me fuyoit comme un homme dangereux. Tous ceux à qui j'avois eu l'imprudence de faire part de mes observations sur les autres les avoient trouvées si justes, qu'ils craignoient aussi d'être devinés et démasqués à leur tour; j'entendois même dire à mes oreilles que j'étois un homme perfide et méchant, qu'il falloit se défier de moi, et que celui qui me jeteroit dans la rivière de Sanderon rendroit un grand service à la société.

Cependant jusqu'ici je n'avois encore rien fait pour ma fortune. J'attendois une grande occasion; elle se présenta. Un jour que je me promenois sur l'Atméidan selon ma coutume, regardant, examinant tous ceux qui alloient et venoient, un grand bruit se fait entendre. On dit autour de moi que le grand roi Scha-Séfi sort de son palais, et qu'il va traverser la grande rue de Schiarbach pour se rendre avec toutes ses femmes dans ses superbes jardins de Zurfa. Bientôt s'ouvrent les portes du palais; on étend sur les degrés de marbre blanc les plus riches tapis de la Perse, et Scha-Séfi descend escorté de tous les grands de sa cour.

Il monte un superbe coursier arabe tout resplendissant de perles, de diamans et de pierres précieuses. Les courtisans, les seigneurs de sa suite sont montés aussi sur des chevaux d'un grand prix. Cette magnifique cavalcade traverse au pas toute la rue. Les femmes sont portées dans des litières couvertes de tapis et d'étoffes de soie

et d'argent. Le visir est auprès du roi qui lui parle avec familiarité. Lorsque Scha-Séfi passe devant moi, je le regarde attentivement et je dis assez haut pour être entendu de ceux qui m'environnent : « Demain le grand-visir recevra le fatal cordon ». Tout le monde se regarde en souriant, on me montre au doigt, on se moque de ma prédiction.

Cependant la foule se dissipe, chacun se retire chez soi, et le lendemain, au lever du jour, on apprend que le grand-visir a perdu la vie. Cette nouvelle circule dans tout Ispahan avec ma prophétie. Chacun se dit : « Quel est cet homme qui possède ainsi le talent de deviner ? Certes, il faut qu'il soit inspiré par le prophète, ou qu'il soit doué d'un esprit supérieur à celui des autres hommes ». Dans tous les cercles on ne parle que de moi. Si je parois, on s'attroupe pour me voir et je deviens l'objet de la curiosité générale. C'étoit tout ce que je désirois. Bientôt mes vœux vont être exaucés; le roi, le grand Scha-Séfi me fait appeler; il veut me voir, m'interroger, m'entendre. Quel bonheur ! quelle gloire ! que je vais bien profiter de cette audience ! Je monte au palais du roi, je suis introduit auprès de sa personne auguste et sacrée; je puis le contempler face à face dans tout l'éclat, dans toute la splendeur de sa puissance. Je me prosterne à ses pieds. Le roi m'ordonne de me relever et me dit : « Qui es-tu, toi qui prédis l'avenir ? Qui t'a dit hier que

mon grand-visir mourroit aujourd'hui ? « O le plus sage et le plus puissant des rois ! lui répondis-je ; ô toi, la gloire de la Perse, roi plus brillant que cet astre qui dispense la lumière au monde, je te dirai la vérité. Je puis te rendre les services les plus importans ; car je puis lire d'un seul regard dans les replis les plus cachés du cœur humain. Je puis distinguer ceux qui t'aiment de ceux qui te haïssent, et déjouer les complots des ennemis de ta grandeur. Aucun secret ne m'est caché ». — Aucun secret ! répond Scha-Séfi, je veux l'éprouver. Réponds-moi donc ; pourquoi ai-je fait mourir mon grand-visir ? — Parce qu'il a eu l'imprudence de vous rappeler la loi du prophète qui défend aux croyans de boire du vin. — Qu'ai-je fait hier au soir avant de m'endormir ? — Seigneur, vous avez fumé des aromates dans votre pipe d'or, et vous avez bu six coupes de vin de Schiras. — Quel rêve ai-je fait pendant mon sommeil ? — Vous avez rêvé, Seigneur, que vous étiez le soleil ; que la mer rouloit le vin le plus délicieux, et que vous la pompiez de vos rayons. — A qui ai-je donné audience ce matin ? — A l'ambassadeur de la Chine. — Qu'ai-je fait à cette audience ? — Vous vous êtes endormi, Seigneur. — Allez, il suffit, dit le roi en fronçant le sourcil d'un air terrible. Allez, sortez de ma présence. Je ne veux pas qu'il existe sur la terre un homme qui connoisse toutes mes secrètes pensées, qui puisse lire jusqu'au

fond de mon cœur. Allez. « O mon cher Amestan ! quelle fut ma surprise ! Quelle fut ma terreur ! Je m'attendois aux plus brillantes récompenses, et le roi venoit de prononcer l'arrêt de ma mort. Je sors du palais, je descends les degrés avec précipitation ; mais à peine suis-je dans la rue, que je sens mes genoux s'affoiblir et chanceler, mon corps s'affaisser, ma longue barbe échauffer mon menton et effleurer ma poitrine. Je me retrouve à quatre-vingts ans et mon anneau a disparu.

Bientôt les gardes du roi me cherchent partout pour me faire mourir. Ils me rencontrent et me demandent si j'ai vu passer un jeune homme, grand, bien fait, beau, de l'âge de vingt ans. Je les assure en tremblant, que je n'ai point vu celui qu'ils cherchent. Ma métamorphose est si complète, qu'ils ne peuvent me reconnoître au signalement qu'on leur a donné. Je traverse sans danger toute la ville ; je reviens dans ce lieu avec l'espérance de t'y rencontrer ; elle n'a pas été déçue ».

Hélas ! non, dit Amestan ; nous n'avons pas été plus sages l'un que l'autre. Q'avons-nous fait des présens du génie ? O s'il vouloit encore nous les rendre ! — Nous nous conduirions bien mieux, dit Mélédin. — Vous vous trompez, leur répond soudain une voix extrêmement douce qu'ils reconnoissent pour celle de leur génie protecteur. Vous vous trompez, ô bons vieillards ! ce vœu que

vous formez encore prouve que l'expérience ne peut vous corriger. Ce n'est ni l'expérience, ni la raison qui manquent aux hommes dans leur jeunesse. L'ignorance n'est point la cause de leurs erreurs et de leurs folies, mais leurs passions qui font taire la raison et oublier les leçons de l'expérience. Après vingt naufrages, le pilote met encore à la voile; il s'embarque de nouveau sur cette mer orageuse qui a pensé vingt fois devenir son tombeau. Les enfans ont l'expérience des folies de leurs pères, et n'en sont ni meilleurs, ni plus sages. En vain les générations passées instruisent les générations à venir; les guerres les plus funestes, les révolutions, le plus terrible des fléaux, couvriront de deuil, de sang et de larmes ce petit globe où vos passions s'agiteront jusqu'au dernier des jours. Rendre à la vieillesse sa vigueur première et ses penchans, c'est lui rendre toutes les erreurs de la jeunesse. Vous, Mélédin, vous étiez vain et indiscret; vous avez été mille fois victime de votre indiscrétion et de votre vanité. Redevenez jeune encore, vous serez encore dupe de vos défauts. Vous, Amestan, vous aimiez passionnément les femmes, vous avez été cent fois dupe de cette passion; qu'on vous rende vos belles années, vous serez trompé cent fois, mille fois encore. La dernière femme que vous aimerez vous paroîtra toujours plus belle, plus tendre, plus vertueuse que toutes les autres, et vous direz d'elle ce que vous disiez d'Améline; *c'est un*

ange descendu du Ciel, son cœur est pur comme le Ciel même; elle ne peut tromper.

Cessez-donc, ô bons vieillards d'accuser le Ciel d'injustice et de rigueur. L'expérience est le réveil qui dissipe les erreurs de vos songes; elle est moins douce, moins riante que vos illusions, mais il faut en jouir comme de la vérité.

ADRIEN DE S....N.

TRADUCTION

D'UNE ODE D'HORACE (1),

(LIB. I, OD. 30).

A VÉNUS.

De Gnide et de Paphos souveraine immortelle,
Quitte Chypre, ô Vénus, quitte ses bords chéris :
L'encens fume en ton nom ; ma Glycère t'appelle ;
Viens sous ses lambris.

Fais descendre avec toi les Grâces sans ceinture,
Les Nymphes et l'Amour, brûlant de tous ses feux,
Hébé qui tient de toi ses charmes, et Mercure,
L'orateur des Dieux.

(1) Cette traduction est le résultat d'une plaisanterie, et nous ne la donnons que pour ce qu'elle vaut. L'auteur avoit promis de rendre une ode d'Horace, non-seulement dans le même nombre de vers, mais à peu près dans le même nombre de syllabes. Ceux qui voudront s'en donner la peine verront qu'il a rempli sa promesse et au-delà, car son dernier vers est une cheville ; Horace finit par :

Mercuriumque.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

1807.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JUILLET 1807.

ÉTATS-UNIS.

On lit dans un journal anglais une revue de la littérature américaine en 1806, dont nous allons extraire les détails les plus intéressans.

De toutes les branches des connoissances humaines, il paroît que la médecine est celle que l'on cultive en Amérique avec le plus de succès. Cet avantage est dû en partie aux maladies épidémiques qui ont désolé ce pays depuis quinze ans. Elles ont réveillé parmi les médecins l'esprit de recherche et de découverte. Il en est résulté parmi eux des controverses savantes et animées qui les ont obligés de faire usage de tous leurs moyens, de porter dans leurs raisonnemens plus de précision et de logique et d'établir des théories plus ingénieuses et plus solides. L'école de médecine de Philadelphie, la première du Nouveau-Monde, s'est élevée à un haut degré de splendeur, et l'on croit qu'elle ne tardera pas à compter au-delà de cinq cents étudians. On attribue aussi les progrès des Américains dans la médecine aux journaux qui traitent de cet art et des sciences qui s'y rapportent. Les principaux sont le *Medical Repository*, qui se continue avec beaucoup de succès à New-York, par les docteurs Mitchill et Miller; le *Museum médical*, de Philadelphie, rédigé par le docteur Cox, et le *Journal de Physique et de Médecine*, publié aussi à Philadelphie par le professeur Barton.

Un ouvrage très-estimé, a été publié séparément par le docteur Waterhouse, professeur à l'Université de Cambridge, dans le Massachusett. Il est intitulé: *Avis aux jeunes gens sur leur santé.* Le but de l'auteur est d'établir une théorie générale des maladies chroniques, de montrer les suites pernicieuses de l'usage du tabac et surtout des *cigares* et de présenter des observations sur l'effet des boissons spiritueuses.

Une chose assez singulière, c'est qu'avec tant d'observateurs in-

téressés et judicieux, et avec des occasions d'observer malheureusement si fréquentes, on n'est point encore d'accord en Amérique sur l'origine de la fièvre jaune. La grande majorité des médecins soutient qu'elle est indigène et non contagieuse; tandis qu'une bonne moitié des négocians qui habitent les villes maritimes et la grande majorité du peuple s'obstinent à la regarder comme importée et contagieuse. Le peuple auroit tort sans doute s'il n'avoit aucun médecin de son avis. Mais on cite le docteur Chisholm en faveur de cette opinion, et son suffrage donne beaucoup de poids à la façon de penser d'une classe qui est sans doute la moins éclairée, mais qui est aussi la plus nombreuse et celle qui souffre le plus de la contagion.

L'académie américaine des arts et des sciences, établie dans le Massachusett, a publié, en 1806, la seconde partie du tome II de ses Mémoires. On y trouve des choses intéressantes pour l'astronome, le mécanicien, le naturaliste, le physicien, le chimiste et l'antiquaire. On peut regarder cette société savante comme la seconde des Etats-Unis; elle ne cède le pas qu'à la *Société philosophique* de Philadelphie qui est en même temps la plus ancienne de toutes.

On attribue à un Américain de l'état de Virginie un petit ouvrage qui a eu beaucoup de succès et qui est intitulé *The British spy*, l'Espion anglais, ou *Lettres écrites à un membre du parlement britannique pendant un voyage dans les Etats-Unis*. On trouve, dit-on, dans cet ouvrage plusieurs parties écrites avec force et avec chaleur, et même quelquefois des passages pleins d'éloquence et d'intérêt.

La poésie n'est pas la partie brillante de la littérature américaine. Elle ne fleurit que chez les peuples jeunes, et l'américain est à bien des égards un peuple tout à la fois vieux et enfant. On donne cependant des éloges à un Recueil de poésies fugitives, récemment publié par M. David Humphreys, ci-devant ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Madrid. Le volume qui contient ses poésies est terminé par des mélanges en prose qui paroissent valoir encore mieux. On cite comme les morceaux les plus intéressans, une *Vie du général Putnam*, des *Réflexions sur la guerre contre Tripoli*, et un *Traité sur la race des moutons mérinos*.

Un auteur qui se cache sous le nom de *Christophe Caustique*, paroît en possession de fournir des alimens à la malignité de ses concitoyens par des poésies plus que satiriques. Il en est à la seconde édi-

tion de ses *Terrible Tractorations*, quoique les gens de goût ne regardent cet ouvrage que comme une mauvaise imitation d'*Hudibras*. Une nouvelle production du même auteur a mérité encore davantage l'animadversion de tous les hommes qui ne veulent pas que la plume devienne un stylet. Elle est intitulée la *Démocratie dévoilée*, et n'est autre chose qu'un libelle contre le gouvernement.

RUSSIE.

M. le conseiller de Koehler, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, continue ses travaux numismatiques avec beaucoup de zèle; il ne cesse de nettoyer les vieilles médailles qu'il reçoit chaque jour de la Crimée, et l'on s'attend à le voir publier incessamment une collection de plus de 600 médailles de rois ou de villes, appartenant toutes aux colonies grecques ou aux royaumes qui s'étendoient sur les côtes septentrionales et occidentales de la mer Noire.

M. le comte de Boutourlin prépare, dans sa retraite de Moscou, un second catalogue de sa superbe bibliothèque qui ne contiendra que des productions du premier âge de l'imprimerie. M. de Boutourlin passe pour un des plus savans bibliographes de l'Europe; parle presque toutes les langues vivantes et possède des connoissances très-étendues en histoire naturelle et en botanique.

Il paroît que cet amour pour les lettres n'est pas encore très-répandu en Russie, malgré les soins que l'empereur Alexandre a pris d'en faciliter la culture. Les nouvelles universités qu'il a fondées ne sont fréquentées jusqu'ici que par un petit nombre d'étudians, et l'on continue à se plaindre des difficultés qu'apportent dans l'enseignement l'ignorance où sont les disciples de la langue allemande et les maîtres, de la langue russe. Ceux-ci, presque tous allemands, en sont réduits à Moscou à faire usage dans leurs cours de la langue française qu'ils savent fort mal, et l'on peut se figurer aisément la confusion qui en résulte.

La littérature russe est aussi très-languissante, et malgré les éloges que lui donnent ses partisans, elle ne produit depuis quelque temps que des traductions de romans allemands et français, ou tout au plus de quelques voyages.

DANEMARCK.

On vient de destiner une des salles de la bibliothèque de l'université de Copenhague à servir désormais de dépôt à tous les monumens des antiquités du nord que l'on pourra recueillir dans les états danois. M. le professeur Nyerup a invité tous les particuliers qui possèdent quelques-uns de ces restes curieux à en faire hommage à ce nouveau musée dont il a la direction, et leur promet que leurs noms seront inscrits avec reconnoissance dans le catalogue qu'on en fera. Jusqu'ici les pièces les plus importantes de ce cabinet sont quatre grandes pierres chargées de caractères runiques, et qui restent seules de treize qu'on avoit fait venir à grands frais sous Frédéric III, de toutes les parties du royaume; on les laissa longtemps exposées aux injures de l'air, et l'on finit par en employer neuf à bâtir, après les avoir dépouillées de leurs vénérables caractères. On remarque aussi dans la nouvelle collection une très-longue épée de bataille; des bracelets et des colliers d'or, en partie d'un fort beau travail, et différentes espèces d'armes et d'ustensiles.

Plusieurs particuliers ont fait au Musée royal des sciences naturelles des présens de beaucoup de valeur. La société danoise des sciences a donné une collection des minéraux des monts Altaï; la chambre des finances beaucoup de minéraux de la partie méridionale de l'Islande; Le colonel Muhldorff une magnifique *Madrepora muricata*, etc. A l'ouverture du Musée on trouvera le nom des donataires sur chaque pièce dont ils ont enrichi cette collection.

La bibliothèque royale déjà très-riche vient aussi de s'accroître d'un trésor très-précieux dont un particulier lui a fait hommage. La bibliothèque d'Hyelmstiern, entièrement composée de livres ou de manuscrits relatifs à la littérature du nord, se trouvoit entre les mains du comte de Rosencrone; ce seigneur craignant que cette collection unique ne perdît un jour la plus grande partie de sa valeur en se dispersant, a demandé et obtenu qu'elle fût réunie à la bibliothèque royale.

Le seul catalogue de cette bibliothèque, y compris les médailles, les tableaux et les gravures, forme trois volumes in-4°. Le gouvernement a ordonné qu'elle occuperoit un local séparé où seroient inscrits les noms du fondateur et du donataire.

M. le professeur Abildgaard a été nommé pour la seconde fois

président de l'académie des beaux-arts. Cette académie a fait cette année une *exposition* qui n'a duré que trois jours. On y comptoit vingt-huit tableaux ou dessins, sept dessins d'architecture et six ouvrages de broderie en soie ou en cheveux.

La société littéraire scandinave a choisi pour son président M. le conseiller Toender-Lund; M. P. E. Muller a succédé à M. Engelstoft dans la place de secrétaire. Les mémoires de cette société paroissent par trimestre et contiennent des morceaux intéressans. M. Baggesen, poëte célèbre, que les muses allemandes sembloient avoir enlevé à celles de sa patrie, a inséré dans ces mémoires une traduction d'un épisode du Tasse. Ce qui semble encore confirmer son retour au parnasse danois, c'est qu'il a publié au commencement de l'année un recueil d'*Epîtres badines* dans cette langue, et qu'il s'occupe d'une nouvelle édition de ses *Contes*. Il prépare aussi un poëme épique d'*Odin*.

Un autre poëte danois, M. Oehlenslaeger, fait imprimer deux drames; l'un, intitulé *Hacon Jarl*, est tiré de l'ancienne histoire de Norwége et doit être joué sur le théâtre de la cour; l'autre, *Balder-le-Bon*, sujet entièrement pris de l'Edda, est, dit-on, très-bien écrit, mais ne pourra être mis en scène.

L'édition que donne le professeur Rahbeck des œuvres complètes du célèbre Holberg, en est au onzième volume; elle en aura encore huit ou neuf.

M. le professeur Munter, dans son dernier voyage en Allemagne, a visité, avec M. Henke, le *Cornelinsberg* près d'Helmstædt. Il a écrit un mémoire sur les rangées de pierre qu'il y a observées, et leur a trouvé beaucoup de ressemblance avec le monument du même genre connu en Angleterre sous le nom de *Stonehong*; il les rapproche l'un et l'autre de celui de Kiwicke en Scanie et les regarde comme des restes du culte des Druides.

Il doit paroître à Kiel une *Gazette de la Littérature et des Arts en Danemarck*, rédigée par MM. les professeurs Rahbeck, Guldberg et Schulz. Ils n'en ont encore donné que le *prospectus* qui, à la vérité, contient une chose assez remarquable: ce n'est rien moins que le projet d'abolir la langue allemande en Holstein pour lui substituer la danoise. Ce qu'il y a encore de plus singulier, c'est que le journal qui doit opérer ce prodige n'en sera pas moins écrit en allemand.

Le professeur Danzel, qui vient d'ouvrir une souscription pour l'expérience qu'il se propose de faire du moyen qu'il a imaginé pour la direction des ballons, a remis dernièrement à l'amirauté le modèle d'une machine de son invention, au moyen de laquelle on peut faire marcher un vaisseau par un temps parfaitement calme. Il a demandé qu'il fût nommé une commission pour faire l'examen de cette machine, et l'on croit qu'il en sera bientôt fait une expérience publique. (*Publiciste*).

ALLEMAGNE.

Théâtre.

Les imitations de pièces françaises se succèdent avec une merveilleuse rapidité sur le théâtre de Berlin. On y a vu en moins d'un mois un drame, une comédie et un opéra comique empruntés de nos différens théâtres; et ce qui est encore plus remarquable, le drame et la comédie ont été donnés le même jour pour une représentation *à bénéfice*. Cela nous porteroit à croire que, malgré tout le mal que les poëtes et les critiques allemands disent de nos auteurs dramatiques, les directeurs et les acteurs se trouvent fort bien de jouer leurs productions. Un autre sujet d'étonnement pour nos lecteurs, c'est que ce drame choisi par M. et Mme. Herdt pour leur bénéfice, n'est ni de Diderot, ni de Beaumarchais, ni de Mercier, ni de Sédaine : Non, c'est tout simplement la *Clémentine* de M. Pelletier-Volméranges, qui n'a paru à Paris que sur les Boulevards. Le choix de la comédie fait beaucoup plus d'honneur à leur goût. Les *Ricochets*, de Picard, sans être une bien grande conception comique, sont faits pour réussir en tout pays.

L'opéra comique, joué aussi avec beaucoup de succès, est l'*Intrigue aux fenêtres*. L'idée en a paru nouvelle et la musique agréable quoique un peu légère.

Une nouveauté vraiment nouvelle, donnée à Berlin vers la fin de mai, c'est la *Grécomanie*, de M. Jules de Voss. L'auteur y a pris pour modèle Aristophane dans le bien comme dans le mal; il a, comme l'auteur grec, des scènes extrêmement plaisantes qui ont arraché le rire aux spectateurs les plus chagrins, mais sa pièce est à peu près sans intrigue et un grand nombre de ses caractères sont des caricatures de personnages vivans. Les plus remarquables

tant un *philosophe de la nature*, un musicien *maître de chapelle*, une *juive* sentimentale et précieuse qui joue le rôle principal. Celui du Grécomane qui devroit l'être, est, dit-on, manqué. Une scène fort plaisante est celle où le maître de chapelle exerce de petites paysannes qui doivent jouer les rôles des Muses, des Grâces, du Destin et de Vénus. L'ouvrage a été fort bien accueilli; il est un peu dans le genre de notre vaudeville qui, aux personnalités près, toujours condamnables, s'amuse et nous amuse aussi de nos propres travers.

C'est aussi par des imitations de pièces françaises que le théâtre de la ville a signalé son ouverture à Vienne. L'une est intitulée le *Théâtre d'Amateurs*; nous n'en connoissons pas l'original; l'autre est *Minuit*, jolie petite comédie du Théâtre-Français, dont la musique de M. Seyfrid a fait un opéra presque insupportable.

Nouvelles.

Feu M. le baron de Wrede, frère du général de ce nom, a laissé à Heidelberg, où il est mort, une collection choisie de médailles et de bois rares de l'Inde, ainsi que des manuscrits très-précieux relatifs à l'histoire de l'Orient; cette collection est en vente, mais si la veuve de M. de Wrede ne reçoit pas des propositions convenables, il est à craindre qu'elle ne transporte ce cabinet vraiment curieux dans l'Inde, son pays natal, où elle a le projet de retourner.

La description topographique de la ville d'Heidelberg, publiée par M. Wundt, lui a valu une tabatière d'or de la part de S. M. le roi de Wirtemberg.

Il s'est formé à Heidelberg une nouvelle société physique sous la présidence de M. le professeur Kastner.

L'exposition des productions des beaux-arts à Dresde a été plus brillante cette année qu'on n'auroit osé l'espérer. On y a vu beaucoup de portraits et de paysages, et la sculpture même a contribué à l'enrichir. Les artistes dont les ouvrages ont été distingués par les connoisseurs sont MM. Grassi, Graff et Klengel, professeurs de l'académie; les deux premiers peintres de portraits, le troisième paysagiste. On nomme après eux MM. Hartmann, de Kugelchen, Kaaz, Frédéric, qui s'exercent dans ces deux mêmes genres et MM. Ulrich et de Kugelchen encore comme sculpteurs.

Le docteur Gall a donné deux cours à Munich pendant le courant du mois de mai. Il avoit encore soixante souscripteurs au second quoique le prix fût de deux louis d'or. Il ne paroît pas cependant qu'il ait excité beaucoup d'enthousiasme dans cette ville.

Nécrologie.

La ville de Ratisbonne regrette vivement la perte de M. le baron de Gleichen, qui s'y étoit établi depuis plusieurs années. Aux talens de l'homme d'état et aux agrémens de l'homme du monde, il joignoit des connoissances philosophiques très-étendues. C'est lui qui publia sous le titre d'*Hérésies métaphysiques* un ouvrage plein d'observations profondes, et d'une lecture agréable qui fit beaucoup de bruit en Allemagne à l'époque où la *nouvelle philosophie* occupoit toutes les têtes et en faisoit tourner beaucoup.

Annonces.

Nous lisons dans une feuille allemande qu'il s'est formé *à Paris* une société d'amateurs et de *savans allemands* dont l'objet est de traduire pour les théâtres de leur patrie toutes les comédies, tragédies, mélodrames, opéras et farces qui auront du succès sur les nôtres. La société a commencé ses travaux par le mélodrame de *Romulus*, choix qui lui fait sans doute beaucoup d'honneur. Les directeurs de spectacles en Allemagne qui voudront se procurer des pièces nouvelles sont invités en conséquence à s'adresser à M. Amand Kœnig, libraire, à Paris. Voici le prix de ces fournitures : *la comédie ou la farce*, 24 fr. par acte; *la tragédie ou le mélodrame*, 36 fr.; l'*opéra comique*, 48 fr., et le grand opéra 60 fr., toujours pour chaque acte. La partition se paie à part et coûte seize sous la ligne avec un texte allemand dessous. On voit qu'il est impossible de travailler à plus juste prix.

Nous laissons à nos lecteurs le plaisir de s'égayer sur cette singulière classification en vertu de laquelle la traduction d'une tragédie de M. Légouvé ne coûte pas plus à l'ouvrier ni à l'acheteur que celle d'un mélodrame. Nous nous bornerons à dire que ces manufactures de traductions sont la partie honteuse de toute littérature; que nous pouvons en avoir comme nos voisins, mais que nous avons au moins la sagesse de n'en point parler.

Le dernier *Voyage de M. Nemnich en Angleterre, Ecosse et*

Irlande, a paru à Tubingue, chez Cotta. L'auteur y décrit les pays qu'il a parcourus sous le triple rapport de leurs productions, des manufactures et du commerce. Il a surtout les négocians en vue dans sa relation. Mais le commerce, et surtout celui de l'Angleterre, est tellement lié à tout ce qu'un pays peut offrir d'intéressant, que l'ouvrage de M. Nemnich, indispensable peut-être à la classe de la société pour laquelle il a écrit, sera en même temps instructif et piquant pour toutes les autres. On y trouve les calculs et les rapprochemens les plus curieux sur la population des îles britanniques, sur la dette nationale, sur les fonds d'amortissement, sur la balance du commerce et même des détails intéressans sur la littérature et les mœurs.

M. H. de Kleist a fait imprimer à Dresde un *Amphytrion*, qu'il veut bien donner comme imité de *Molière*, mais qui a fourni à un journaliste allemand l'occasion de mettre Molière bien au-dessous de M. de Kleist et la nation française bien au-dessous de l'allemande en *valeur poétique*. Nous sommes désolés de n'avoir pas ce nouvel *Amphytrion* sous les yeux. Tout ce que nous en apprend notre journaliste, c'est que la fable grecque qui en a fourni le sujet y est traitée d'une manière surprenante et surhumaine; qu'on peut y retrouver sans effort un des plus beaux mystères de notre religion; qu'un Grec ou un Allemand pouvoient seuls l'envisager sous ce point de vue chaste et sublime, qu'il avoit dû nécessairement échapper aux Romains, et qu'un Français ne s'élevera jamais à en avoir la plus légère idée; qu'en un mot si M. de Kleist veut absolument avoir travaillé d'après Molière, il a donné un Molière *transfiguré*..... Nous croyons d'après cela que M. de Kleist a fait d'*Amphytrion* un ouvrage bien neuf et bien singulier; mais, à coup sûr, il l'est encore moins qu'un pareil éloge.

M. le comte van der Nath a fait imprimer à Vienne un drame historique de *Gonsalve de Cordoue*, dont on fait l'éloge et qui réussiroit, dit-on, au théâtre si l'on y faisoit quelques changemens. Le libraire Rehm y a joint une estampe fort bien gravée.

Le même libraire a publié un ouvrage sur les mœurs et coutumes des Romains, composé de vingt-quatre planches et d'un texte explicatif par M. Unger.

Il a paru à Pesth deux cahiers des *Mélanges sur la Hongrie*, par le docteur Lubeck. On y trouve un morceau très-intéressant sur la manière de vivre et le caractère national des Hongrois. On publie dans

la même ville une *Gazette des Dames* qui a obtenu beaucoup de débit.

M. John, graveur à Vienne, publie les portraits des savans les plus distingués des états autrichiens.

M. Rittner, marchand de tableaux, d'estampes, etc., établi à Dresde, annonce quatre gravures des plus grandes dimensions, consacrées à la mémoire de quatre hommes de lettres célèbres que l'Allemagne a perdus en très-peu d'années, Klopstock, Schiller, Herder et Kant. Chaque estampe aura vingt-sept pouces sur quatorze; elle représentera un monument d'architecture dédié à l'un de ces écrivains, et placé dans un paysage analogue au caractère de son génie. Les monumens seront de l'invention de M. Klinsky; es paysages dessinés par M. Mechau et la gravure confiée aux meilleurs artistes. On n'en dit point encore le prix. On rend compte cependant des deux premières planches qui paroissent fort bien composées. Le journaliste allemand se plaint que les inscriptions qu'on y a mises soient en langue française : nous nous plaindrons à notre tour de ce qu'elles ne sont pas françaises. Elles portent : *En mémoire de Klopstock*, *en mémoire de Schiller*. Nous dirons au graveur, s'il en est encore temps, que l'on peut faire quelque chose *en mémoire* de quelqu'un, mais qu'on élève ou consacre un monument *à sa mémoire*.

Si la littérature allemande a des panégyristes un peu exaltés comme l'éloge d'*Amphytrion* vient de nous en convaincre, un autre article du même journal prouve qu'elle a aussi, même parmi ses enfans, de très-sévères critiques. Dans cet article, signé *Ysthar marus*, on compare les littérateurs révolutionnaires qui règnent aujourd'hui en Allemagne, aux politiques révolutionnaires qui bouleversoient la France il y a quinze ans. « Chez les uns et les autres, dit-on, c'étoit le même principe, *liberté et égalité!* chacun écrit ce qu'il veut et comme il veut. Les anciennes autorités ne sont plus respectées; le moindre enfant plante son idéal, ou son arbre de la liberté, et quelque sec qu'il puisse être, d'autres enfans se réunissent bientôt pour danser autour. Cette espèce de modération et de tolérance dans la façon de penser et d'écrire dont on jouissoit autrefois n'ose plus se montrer; et le plus misérable fatras de nos sans-culottes littéraires est bien reçu pourvu qu'il ait du nouveau; c'est une épouvantable anarchie ». Il y a bien aussi, même à présent, un peu d'anarchie dans notre littérature française, mais on

ne peut pas reprocher à nos sans-culottes littéraires trop d'amour pour la nouveauté.

M. le baron d'Aretin vient d'achever l'histoire de la baguette divinatoire depuis les temps les plus reculés jusqu'aux dernières expériences de M. Ritter. Le commencement de cet ouvrage a déjà paru dans le *Reichs-Anzeiger*.

ANGLETERRE.

Théâtre.

Voici les principales nouveautés qui ont paru cette année sur les théâtres de Londres.

On a donné, le 28 Janvier, à *Drury-Lane*, une comédie de miss Lee, intitulée *the Assignation* (*le Rendez-Vous*). L'auteur étoit déjà connu avantageusement par une autre pièce, le *Chapitre des accidens*, qui a pris une place honorable dans le répertoire du même théâtre. Une assemblée nombreuse et choisie s'étoit réunie pour applaudir cette nouvelle production; mais l'esprit de miss Lee y avoit pris une direction si fâcheuse, que le zèle de ses partisans n'a pu la sauver. Des plaisanteries grossières et indécentes contre le pape et le culte catholique, mises dans la bouche d'un amiral anglais, cette amiral lui-même représenté dans un état d'ivresse indécente, ont révolté avec raison les spectateurs.

Le 19 février on a joué avec plus de succès sur le même théâtre *la Cloche du soir* (*the Curfew*), de M. Tobin, auteur de *la Lune de miel* (*Honeymoon*), comédie assez estimée. Ce second ouvrage, qui malheureusement sera le dernier (car M. Tobin a été enlevé aux muses par une mort prématurée), ce second ouvrage, dis-je, est moins bien conçu que le premier, quoique l'auteur y ait encore perfectionné son style. La *Cloche du soir* est un drame romanesque où la vraisemblance est à chaque instant sacrifiée. Son mérite, comme celui de *la Lune de miel*, consiste dans une imitation extrêmement heureuse de la versification non rimée, du langage, des tournures, de l'esprit des poëtes dramatiques du règne d'Elisabeth. L'enthousiasme que les Anglais ont pour eux a très-bien servi M. Tobin et est une des principales causes du succès de ces deux comédies. On peut douter cependant que ce succès se fût soutenu

SUISSE.

Le célèbre historien des Suisses, M. de Muller, vient d'accepter, à l'université de Tubingen, une chaire de professeur que S. M. le roi de Wirtemberg lui a fait offrir à des conditions encore plus honorables qu'elles ne sont avantageuses. Il pourra s'y livrer, dit-on, à tous ses travaux et à tous ses goûts avec la plus entière liberté. Voilà déjà le quatrième souverain au service duquel ce zélé républicain n'a pas craint de s'attacher, sans cesser de conserver toute l'énergie de ses sentimens et de son caractère. (*Publiciste*).

FRANCE.

Sociétés savantes.

La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut a tenu, le 3 juillet, sa séance publique, présidée par M. Gossellin.

La séance a été ouverte par la proclamation du prix qu'elle a adjugé à un mémoire dont le sujet étoit : « Examiner quelle fut » l'administration de l'Egypte depuis la conquête de ce pays » par Auguste jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes; rendre » compte des changemens qu'éprouva, pendant cet intervalle de » tems, la condition des Egyptiens; faire voir quelle fut celle » des étrangers domiciliés en Egypte, et particulierement celle » des Juifs ».

Ce sujet avoit déjà été proposé au concours pour l'année dernière.

La classe a décerné le prix, comme un moyen d'encourager les études solides, au mémoire enregistré sous le n°. 1, et portant pour épigraphe : *Si in tantâ scriptorum turbâ mea fama in obscuro sit, nobilitate ac magnitudine eorum meo qui nomini officient, me consoler.* (Tit. Liv. lib. 1). L'auteur est M. le Prevost d'Iray, censeur des études du lycée impérial.

La classe avoit proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devoit adjuger dans cette séance, « d'examiner quelle a été, pendant les

» trois premiers siecles de l'hégire, l'influence du mahométisme » sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez les- » quels il s'est établi ».

Aucun des mémoires envoyés au concours n'ayant paru mériter le prix, la classe propose le même sujet pour l'année 1809.

La classe propose, pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera pareillement dans la séance publique du premier vendredi de juillet 1809 : « L'examen critique des historiens d'Alexis Comnene & des » trois princes de sa famille qui lui ont succédé. On comparera ces » écrivains avec les historiens des croisades, sans négliger ce que » les auteurs arabes peuvent fournir de lumieres sur le regne de » ces empereurs, et principalement sur leur politique envers les » croisés ».

Les prix seront chacun une médaille d'or de 1500 francs.

Les lectures suivantes ont rempli la séance :

Extrait d'un rapport fait à la classe sur les recherches faites, en l'année 1805, dans les archives de Gênes, en vertu des ordres du gouvernement et d'une commission de la classe, par M. Sylvestre deSacy;

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Camus, par M. Dacier, secrétaire perpétuel;

De l'emploi du style idéal, ou de la nécessité de changer les apparences et les costumes des objets & des personnes, dans la composition des sujets que traite l'imitation des arts du dessin; par M. Quatremere de Quincy;

M. Louis Petit-Radel expose quelques-uns des résultats de ses recherches historiques sur les monumens Cyclopéens de l'Italie et de la Grèce.

Extrait de la notice d'un manuscrit géographique de la bibliothèque de S. A. S. le prince de Bénévent, par M. Barbier du Bocage.

Nouvelles.

Sur la présentation unanime, faite par l'institut, les inspecteurs généraux des études et les professeurs du collége de France, S. M. l'empereur a nommé à la place de professeur d'astronomie au collége de France, vacante par la mort de Jérôme Lalande, M. Delambre, secrétaire perpétuel de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut. S. M. l'empereur a nommé aussi à la place vacante, par le même décès, de membre du bureau des longi-

tudes, M. Lefrançais-Lalande, neveu de feu Jérôme Lalande, et ci-devant premier adjoint de ce bureau.

Les travaux pour la restauration de l'église de Saint-Denis sont très-avancés. L'intérieur est réparé à neuf. De très-beaux vitraux, ornés de dessins en couleurs, répandent un jour doux sur toute l'enceinte du temple. Dans un des bas côtés de la nef, sur la droite, sont deux autels expiatoires; l'un est destiné à la race des Mérovingiens; l'autre à la dynastie de Charlemagne. Au milieu des deux autels est une colonne, sur laquelle doivent être soutenues les statues des six rois de France qui ont eu le titre d'empereur; on y voit déjà leurs modèles en plâtre. Ces empereurs sont Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, Louis-le-Bègue, Charles-le-Gros et Louis d'Outremer. On a observé que l'on pourroit réduire le nombre de ces princes à quatre; car Louis-le-Bègue n'eut jamais que la promesse du pape d'être empereur; et l'on ne sait point où l'on peut avoir découvert que Louis d'Outremer ait jamais possédé la couronne impériale. Le lieu où sont élevés ces deux autels doit être décoré d'abeilles. De l'autre côté est l'autel expiatoire, consacré aux rois de la troisième dynastie. Les vitraux qui l'éclairent, les voûtes et les murs de la chapelle sont ornés de fleurs de lys. Une colonne portera les noms des rois de cette race.

L'autel principal est élevé au milieu du sanctuaire; il est d'un style noble; de chaque côté, des dégrés en marbre conduisent au chœur, qui sera occupé par les chanoines-évêques de Saint-Denis. Ce chœur est orné de marbre et de stuc; il est éclairé par de nouveaux vitraux chargés de dessins en couleur; le jour qui en résulte est doux et religieux.

La porte de l'église souterraine étoit autrefois au-dessous de la porte du chœur; on a changé cette disposition, et l'on descend maintenant dans ce temple souterrain par deux escaliers latéraux. L'intérieur de ces voûtes a été reparé avec soin. On y reconnoît les lieux où étoient déposés les restes de Duguesclin et de Turenne. Le caveau où reposoient autrefois les rois est entièrement rétabli. Il est fermé par une porte de bronze, ornée de dorures. C'est-là que doivent être déposées les cendres des princes de la quatrième dynastie.

Le dimanche 12 juillet, M. Villauteau, membre de la commission des sciences et arts d'Egypte, accompagné de M. Marcel, directeur-général de l'imprimerie impériale et membre de la légion

l'honneur, a eu l'honneur d'offrir à S. M. l'impératrice et reine un exemplaire des *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage.*

S. M. I. et R. a daigné accueillir avec bonté l'hommage de cet ouvrage plein d'érudition, dont le précis, lu à la troisième classe de l'institut, avoit mérité les suffrages de cette société savante, et dont S. M. le roi de Hollande a bien voulu accepter la dédicace.

M. de Châteaubriant a acheté à [illegible] et donné à la bibliothèque impériale, un manuscrit arabe, intitulé, *la Cosmographie d'Ebn-al-Ouardi.*

On apprend que les déblais du bassin du sas que l'on construit à Metz ont fait découvrir dans la Mozelle, à diverses profondeurs, des monnoies d'or des rois d'Austrasie, quelques médailles du bas-empire, en bronze, et d'autres pièces de peu de valeur intrinsèque et idéale. On y a trouvé également un onyx gravé qui représente Momus.

Nécrologie.

M. J. P. Béranger est mort à Genève, sa patrie, âgé de soixante-cinq ans. Il fut aussi estimable par ses qualités personnelles que par ses talens littéraires, et avec moins de modestie il se seroit fait une plus grande réputation. Ses principaux ouvrages sont, 1°. une *Histoire de Genève* en six volumes; 2°. un roman politique sur les troubles de cette même ville intitulé, *les Amans républicains*, ou *Lettres de Nicias à Cynire*; 3°. *J. J. Rousseau justifié envers sa patrie*; 4°. un *Eloge d'Abauzit* placé à la tête des œuvres de ce philosophe. M. Béranger avoit aussi refondu en douze volumes la *Geographie de Busching*; il avoit donné une *Collection des Voyages autour du Monde* en neuf volumes, et travaillé à une nouvelle édition du *Dictionnaire de Vosgien.*

SPECTACLES.

Les mois d'été sont toujours les moins abondans en nouveautés dramatiques, et les chaleurs extraordinaires de celui qui vient de s'écouler, semblent aussi avoir frappé nos théâtres d'une stérilité ou d'une avarice plus qu'ordinaire. L'Opéra n'a varié les plaisirs de ses habitués que par un début. Le Théâtre-Français s'est borné de

même à ce moyen un peu usé d'attirer des spectateurs. L'Opéra-Comique n'a offert aux siens qu'une *reprise*. Picard, l'infatigable et fécond Picard, n'a pas mieux fait; et quoique le Vaudeville ait tiré deux pièces nouvelles de son portefeuille, on peut dire qu'il ne l'a pas considérablement appauvri. *Arlequin double*, par MM. Désaugiers et Servières, et la *Famille des Lurons*, par MM. Chazet et Sewrin, n'ont obtenu qu'un petit succès d'été et ne pouvoient prétendre à davantage.

Il y a cependant [illegible]té et quelques jolies couplets dans ces deux ouvrages; [illegible]'y a presque rien de neuf dans le premier, et tout est caricature dans le second. Les deux auteurs d'*Arlequin double* ont fait de Cassandre un amateur de jardins, et de Mlle. Cassandre, sa sœur, une vieille fille ridicule. Arlequin, pour épouser Colombine, joue auprès de Cassandre le rôle de campagnard, et auprès de sa sœur celui d'un fat amoureux d'elle. Le frère et la sœur lui reprochent sa duplicité; il prétend alors que ce n'est pas lui mais son frère qui a fait la cour à Mlle. Cassandre; il commande à Gilles de l'aller chercher, et Gilles, par un trait d'invention unique dans la famille des Gilles, se présente lui même sous l'habit d'Arlequin.... Nous n'en dirons pas davantage sur cette pièce dont le dénouement est facile à deviner.

Nous en dirons moins encore sur la *Famille des Lurons*. On y voit trois pastoureaux bien niais, copiés sur le Marsyas du *Jugement de Midas;* trois pastourelles aussi niaises mais fort jolies, et trois lurons qui grisent les trois pastoureaux et leur soufflent les trois pastourelles. Les auteurs de cet ouvrage ont fait leurs preuves ailleurs; mais s'il falloit les juger sur celui-ci, tout ce qu'on en pourroit conclure, c'est qu'ils sont probablement initiés aux mystères de la franc-maçonnerie, puisqu'ils ont tant d'affection pour le nombre *trois*.

Librairie.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français, tome Ier., in-4°. De l'imprimerie impériale.

Strabon, qui vivoit sous Auguste et sous Tibère, est le plus estimé des géographes anciens. Voyageur aussi actif qu'intelligent, il a visité par mer et par terre tous les pays qui se trouvent du levant au couchant entre l'Arménie et la Sardaigne, et du nord au midi depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'extrémité de l'Arabie. Né en Capadoce, dans la ville d'Amasie, il a écrit en grec; ainsi son ouvrage, dont nous n'avions point de version française, n'étoit

pas à la portée de tous. Le gouvernement l'a fait traduire par des hommes-de-lettres également instruits en géographie et en langue grecque ; leur nom seul garantit la bonté de leur travail. Ce sont MM. Delaporte-Dutheil, de l'institut de France, et Coray. M. Gosselin, aussi de l'institut, connu avantageusement par ses *Recherches sur la Géographie des anciens*, a rédigé les observations générales qui servent d'introduction, et beaucoup de notes signées G. D'autres notes grammaticales et critiques appartiennent à ses deux collaborateurs. De plus l'ouvrage est enrichi de cartes gravées avec autant de soin que d'exactitude, et qui lui donnent un nouveau prix. Il n'en paroît à présent que le premier volume, mais les deux autres le suivront de près. Les amateurs de la géographie et de la littérature ancienne sont invités à se le procurer. On ne sauroit jouir trop tôt d'un bon ouvrage.

Il se vend chez Barrois l'aîné et fils, libraires, rue de Savoie, n°. 13.

Théorie du beau dans la nature et les arts, ouvrage posthume de P. J. Barthez, médecin de l'empereur et du gouvernement, etc. ; mis en ordre et publié par son frère, avec la vie de l'auteur ; 1 gros vol. in-8°. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste.

La cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et Henri IV, par Mme. Gacon-Dufour, membre de plusieurs sociétés savantes ; 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr. et 13 fr. par la poste.

Les Amours de Henri IV, roi de France, précédés de l'éloge de ce monarque, par M. de la Harpe, suivis de sa correspondance avec ses maîtresses, d'un grand nombre d'anecdotes sur ce bon roi, de ses poésies, d'un récit du premier accouchement de Marie de Médicis, et du journal de la violation des tombeaux de Saint-Denis ; 3 vol. in-18, papier fin. Prix, 4 fr.

Correspondance inédite de madame de Chateauroux, avec le duc de Richelieu, la maréchal de Belle-Isle, MM. Duverney, de Chavigny, Mme. de Flavacourt, et autres ; précédée d'une notice historique sur la vie de Mme. de Chateauroux ; par Mme. Gacon-Dufour, membre de plusieurs sociétés savantes. Seconde édition ; 2 vol. in-12 Prix 5 livres.

Ces quatre ouvrages se vendent à Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

On trouve chez le même libraire la collection épistolaire des Femmes illustres, 15 vol. in-12. Prix, 36 liv.

Remarques morales, philosophiques et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie française, 1 vol. in-8°. broché. Prix, 6 fr. et 7 fr. franc de port.

De l'Education des Filles, par Fénélon, 1 vol. in-18 broché, sur très-beau papier. Prix, 1 fr. 80 c. Le même livre, in-12, très-beau papier, avec le portrait de Fénélon, 3 fr. 75 c. Le même, in-12, papier vélin, portrait, 6 fr.

Cet ouvrage, ainsi que le précédent, se trouvent à Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n°. 55.

Théâtre du père du Cerceau, à l'usage des colléges; précédé d'une notice sur cet auteur, 3 vol. in-18, sur papier fin collé, très-bien imprimé. Prix, 3 fr. et 3 fr. 80 c. franc de port par la poste.

Le même ouvrage, 2 vol. in-12, dont il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 75 c. franc de port, A Paris, chez Duprat-Duverger, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 21.

Observation. Le Théâtre du père du Cerceau n'a jamais été imprimé en France, si on en excepte les deux premières pièces. Il renferme l'*Enfant prodigue*, *les Incommodités de la grandeur*, *l'Ecole des Pères*, *Esope au collége*, *les Cousins*, etc., etc., suivis de quelques morceaux détachés.

Tableau historique et politique de l'année 1806, précédé d'un coup d'œil sur les cinq premières années du dix-neuvième siècle; avec les portraits, gravés en taille-douce, des empereurs Napoléon et Alexandre, du roi de Prusse, de MM. Pitt, Fox, lord Lauderdale, d'Oubril, et du duc de Brunswick-Lunebourg, 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr. 50 cent., et 6 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Buisson.

Cet ouvrage offre un apperçu raisonné des mémorables événemens qui ont rempli l'année dernière. Il présente des rapprochemens extrêmement curieux; ce qu'il a de plus frappant peut-être, c'est qu'un volume in-8°. suffit à peine pour dénombrer rapidement les faits d'une seule année. Nous en avons tous été témoins, et cependant en les lisant il semble lire l'histoire abrégée d'un siècle.

Essai sur la vie, les écrits et les lois de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, par M. Bernardi; 1 vol. in-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Xhrouet, Déterville, Lenormant et Petit.

Cet Essai a déjà paru dans les *Archives* par morceaux détachés,

Le succès qu'il a obtenu et surtout l'intérêt qu'inspire l'homme illustre qui en est le sujet, nous ont engagé à le publier séparément avec plusieurs additions, presque toutes prises des épîtres de l'Hôpital. Au reste, cette exception à l'usage où l'on est de ne point imprimer à part les articles qui composent les Archives, ne doit servir, comme toutes les exceptions possibles, qu'à confirmer la règle dont on a jugé convenable de s'écarter. On n'en a tiré que 500 exemplaires.

SUPPLÉMENT.

Valérie, ou *Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G***.*, continuées par S. A. le P. de L. (le prince de Ligne), 82 pages in-8°. Dresde. Walter. 6 gr.

L'auteur, pour affoiblir l'impression profonde que le roman de Valérie a fait sur une certaine classe de lecteurs, a pris le parti de faire revivre Gustave de Linar, mort d'amour pour Valérie, et de le conduire à Naples, où le comte de B***., époux de Valérie, a la générosité de la lui céder, et d'épouser lui-même Eudoxie, princesse russe, qu'il avoit aimée avant d'avoir connu Valérie. Les deux partis s'arrangent : Gustave épouse Valérie et achète Tivoli, la vigne d'Horace. Le comte renonce à son ambassade, et sa nouvelle épouse achète pour lui la maison de Cicéron. Enfin Ernest de G***., qui étoit accouru du fond de la Suède pour recevoir les derniers soupirs de son ami Gustave, voyant tout le monde heureux et bien portant, retourne dans son pays et se marie également.

Cette petite plaisanterie du prince de Ligne offre beaucoup de gaîté, des remarques fines et quelques traits malins, tels que celui-ci : « Avez-vous été aimé »? demande Gustave à Ernest. Réponse : « Presque toujours et à la folie ; mais de vingt fois j'ai été trompé » dix-huit ; et les deux fois que je ne l'ai pas été, j'en ai été bien » plus embarrassé ».

(*Journal général de littérature étrangère*).

ITALIE.

On a exposé à Rome, dans l'église de la Rotonde, une descente de croix de M. Cels, peintre flamand. Les figures, au nombre de

sept, sont deux fois plus grandes que nature. On loue beaucoup le coloris de ce tableau et la manière dont les draperies y sont traitées.

Guattani continue à graver les nouvelles productions de la peinture et de la sculpture. On remarque parmi les tableaux qu'il a récemment publiés un *Portrait de Canova*, par Landi, et le *Couvent des Moines de Jésus-Maria*, par Granet. Guattani vient aussi de graver un groupe du sculpteur Acquisti. Ce dernier artiste a publié une lettre dans laquelle il recommande une manière particulière de modeler dont il est l'inventeur. Il emploie au lieu d'argile molle un mélange de sable et de plâtre. On ne croit pas que sa découverte trouve beaucoup de partisans. Elle n'a qu'un seul avantage, celui de la promptitude de l'exécution; mais le mélange d'Acquisti n'ayant pas la mollesse de l'argile, se refuse à la délicatesse et au fini que les sculpteurs aiment à donner à leurs ouvrages.

DES AMIS
DANS LE MALHEUR.

Il y a des gens qui prétendent qu'on n'a pas d'amis dans le malheur ; moi qui vous parle, depuis que je suis malheureux, je m'en trouve une foule dont je ne sais que faire, c'est ainsi qu'on se trouve riche quand on déménage. On a des meubles de trop, ce qui n'empêche pas qu'on ne manque de ceux dont on auroit besoin. Ceux qu'on avoit ont été faits pour une place, ils ne peuvent plus aller à une autre, on est mal meublé ; mais il n'en est pas moins vrai qu'on a des meubles. Les amis qu'on a choisis pour une situation, ne peuvent plus servir dans une situation contraire. Dans le bonheur ou le malheur, les besoins sont si différens ! Celui qui s'amusoit de si bon cœur et de si bonne grâce avec un homme heureux, n'entend peut-être rien à consoler un malheureux. C'est tout simple. Il vous reste donc du bonheur passé une quantité d'amis qui ne peuvent vous être bons à rien, on n'y compte même pas ; mais ce sont toujours vos amis. La preuve, c'est qu'ils s'occupent de vos affaires, qu'ils en parlent dans le monde et vous donnent des conseils en particulier, qu'ils se fâchent quand ils apprennent vos malheurs, de ce que ce n'est pas vous qui les leur avez appris, et se choquent

si vous ne leur dites pas ce que vous voulez que personne ne sache.

Il y a vingt ans que je perdis par un malheur une partie de ma fortune; ces accidens-là étoient moins communs alors qu'ils ne le sont devenus depuis; celui-là me donna pour quelque temps une sorte de relief. J'étois un événement, et les événemens sont toujours bien reçus. Quantité de gens prétendoient être de mes amis, comme on veut être l'ami ou le parent, ou du moins des connoissances de l'homme qui vient d'être nommé à une grande place, moins encore pour tenir à un homme en place que pour tenir de près ou de loin à l'événement du jour, et par la même raison qui fait que quand un cabriolet a versé, quand on a arrêté un voleur, ou qu'une femme s'est jetée par la fenêtre, on veut avoir quelque rapport au moins avec le lieu de l'événement; on a passé dans la rue un quart-d'heure avant ou un quart-d'heure après, ou bien on avoit eu l'intention d'y passer, on auroit pu y être, ou on a rêvé qu'on y étoit. La plupart de mes connoissances donc ayant rêvé qu'elles avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi, on ne sauroit s'imaginer la quantité de conseils que je reçus sur ce qui auroit pu prévenir la perte que j'avois éprouvée; le plus grand nombre m'assurèrent même qu'ils l'avoient prévue, en sorte que je pus conclure que si j'avois eu autant d'amis dans le bonheur que je m'en trouvois

dans le malheur, l'accident dont je souffrois ne me seroit point arrivé, car certainement ils m'en auroient averti.

Dans le même temps à peu près, mon fils unique eut une petite fièvre que je crus peu dangereuse, mais mes amis s'en tourmentèrent prodigieusement pour moi. Quelques-uns d'eux qui l'avoient entendu dire à d'autres, ou qui l'apprenoient par le bruit public, disoient avec un soupir, qu'il ne me manquoit plus que ce dernier malheur, et que j'allois perdre mon fils : on m'en demandoit des nouvelles d'un air inquiet, qui m'inquiétoit moi-même; on m'assuroit qu'il étoit plus changé que je ne pouvois m'en appercevoir. Un homme que je ne voyois presque jamais força ma porte, pour m'indiquer un remède qui venoit de tirer trois personnes d'un état désespéré; un autre me quitta indigné de ce que je ne voulois pas essayer pour mon fils un remède violent dont il avoit été me chercher la recette à l'Estrapade, sans que je la lui eusse demandée: quelques personnes s'étonnèrent qu'on ne donnât pas chez moi tous les jours un bulletin, et je pensai me trouver mal un matin qu'en me mettant à ma fenêtre avant de savoir comment mon fils avoit passé la nuit, je vis que, sur les représentations d'une parente éloignée de ma femme, qui la veille étoit venue se faire écrire chez elle, mon portier avoit rempli ma cour de fumier. Enfin, mon fils guérit, je sus que la plus

part de mes amis le menaçoient d'une rechute, et s'inquiétoient pour moi de mon imprévoyance; d'autres conservoient une sorte d'humeur de penser qu'ils ne pourroient jamais me persuader que mon fils eût été très-mal. Pour s'intéresser si vivement à la santé passée, présente et future de mon fils, qui avoit quinze ans et qui arrivoit d'un collége de province, il falloit absolument qu'ils fussent de mes amis.

La révolution commença ; mon fils voulut passer de l'autre côté, fut arrêté sur la frontière, eut beaucoup de peine à s'échapper, et je fus mis en prison à Paris; une femme chez qui j'avois soupé la veille du départ de mon fils, parut très-piquée des soins que j'avois mis à lui cacher le départ sur lequel elle m'auroit donné de très-bons conseils; dès qu'elle croyoit avoir le droit de se plaindre de moi, je dus penser qu'elle étoit de mes amies. Sorti de prison, j'y fus remis ensuite, j'en sortis pour y rentrer encore, et à chaque fois mes connoissances s'épuisèrent en conjectures pour expliquer mon arrestation. Celle-ci se rappeloit avec inquiétude mes liaisons avec un homme suspect, et cherchoit si je n'étois pas malheureusement parent ou allié de quelque émigré marquant; celle-là avoit appris que je venois de vendre une terre dont il étoit trop probable que j'avais fait passer le prix en pays étranger. L'une étoit bien fâchée d'avouer qu'elle m'avoit entendu tenir des propos dangereux; l'autre me

croyoit capable d'avoir fait quelques démarches hasardeuses. Quelques-unes, à juger d'après différentes particularités de ma conduite, tremblaient que je ne fusse entré dans quelque intrigue. Du reste, enfin, toutes se cassoient la tête à chercher des motifs de danger pour moi, et d'inquiétude pour mes amis, et tous ces gens-là se disoient de mes amis.

Je sortis enfin de prison comme tous les autres, et comme beaucoup d'autres j'en sortis ruiné. Des relations de famille m'ont obligé cependant de continuer à vivre dans le monde, et c'est depuis ce temps-là surtout que j'ai été ce qui s'appelle accablé de preuves d'amitié. Ma situation touche tellement mes amis, qu'ils ne me la pardonnent pas. Ils rappellent les imprudences qu'ils prétendent être cause de ma ruine, relèvent les défauts de mon caractère qui, disent-ils, m'empêchent de sortir d'affaire, avec une amertume qui fait bien voir à quel point ils sont fâchés de me voir si malheureux ; leur sévérité à me blâmer de la moindre dépense prouve leur zèle pour mes intérêts ; ce ne peut être que par un profond sentiment du malheur de ma position, que beaucoup de gens sont chagrins de me la voir oublier quelquefois, et me reprochent une gaieté qui contraste apparemment avec le sentiment pénible que je leur fais éprouver ; enfin comme à ce qu'on dit : *on querelle les malheureux pour se dispenser de les plaindre*, il y a

des gens que leur qualité d'amis obligeroit à me plaindre si fort que, pour s'en dispenser, ils ont pris le parti de dire du mal de moi à tout le monde. Quelques-uns ne me parlent plus qu'avec une sorte de réserve, dans la crainte que je ne leur demande quelque service, ce qu'ils ne craindroient pas s'ils n'étoient pas de mes amis ; ceux qui auroient pu m'en rendre, m'évitent avec un embarras qui marque bien qu'ils sont de mes amis, et si quelques-uns de ceux que j'ai continué de voir mettent dans leurs relations avec moi un peu moins d'attention et de délicatesse, c'est qu'on ne se gêne pas avec ses amis.

D'un grand bonheur passé, d'une grande fortune détruite, ce qui vous reste, c'est à peu près la même chose. Beaucoup d'amis à compter, sans pouvoir y compter ; beaucoup d'argent à manier, sans pouvoir en garder ; beaucoup de dettes, pas de créances, beaucoup d'affaires qui ne vous rapportent rien.

E. H.

ESQUISSE

DU PLAN D'ÉDUCATION

TRACÉ PAR QUINTILIEN

DANS SES INSTITUTIONS ORATOIRES.

Second extrait.

Nous allons suivre à présent Quintilien dans l'énumération des autres études qu'il conseilloit de joindre à celle du langage, avant d'entrer dans l'auditoire de rhétorique, afin de compléter le cours d'instruction classique qu'on nommoit en grec *Encyclopédie.*

« Mais, dit-il, on me demandera comment il » peut importer à un orateur de savoir construire » un triangle égal à un autre ? ou comment la » connoissance de la gamme et des proportions » musicales pourra lui servir à défendre un » accusé, à gouverner les conseils ? Combien » d'hommes illustres dans le barreau, dira-t-on, » à qui ces sciences furent toujours étrangères !

» A ces objections, je réponds ce que Cicéron » répète souvent dans l'ouvrage qu'il adressoit à

» Brutus, c'est que nous n'avons pas en vue de » produire un orateur, tel qu'aucun de ceux qui » existent ou qui ont jamais existé; nous nous » sommes formé l'image d'un orateur parfait, » qui ne laisse aucun mérite à désirer, et c'est » cette image que nous nous proposons pour mo- » dèle. Ces sciences, en apparence étrangères à » l'éloquence, contribuent à plus d'un égard à » rendre l'orateur accompli. Et s'il est difficile » d'atteindre un but si haut, il faut y viser du » moins, et il seroit honteux de désespérer du » succès ».

Quintilien fait ensuite l'éloge de la musique, afin d'engager à ne point l'exclure du cercle de l'éducation oratoire; il rappelle l'ancienne liaison établie entre cet art et les lettres. « Architas, » Aristoxène mettoient l'étude de la musique au » premier rang, et avant celle du langage et de » la poésie. Les belles-lettres et la musique étoient » autrefois enseignées par les mêmes maîtres. De » là vient que Thémistocle fut accusé d'ignorance » pour n'avoir pas su jouer de la lyre. Cet usage » n'étoit pas étranger aux anciens Romains. La » musique enseignera à l'orateur à régler ses in- » tonations. C. Gracchus n'avoit-il pas, au milieu » de ses discours les plus véhémens, un joueur » de flûte derrière lui, pour lui redonner de » temps en temps le ton, et l'empêcher de sortir » du diapason de sa voix? Peut-on d'ailleurs lire » les poëtes sans quelque teinture de musique?

» Et qui osera soutenir que la lecture des poëtes » est inutile à l'orateur ? Mais pourquoi insister » davantage sur la nécessité d'une étude qui, dès » le temps de Chiron, n'a point cessé de faire » partie de l'éducation libérale ? N'est-ce pas ris- » quer, par une inquiète défense, de rendre dou- » teux son mérite ?

» Il n'est pas besoin de dire que la musique » que je recommande n'a aucun rapport avec ces » chants efféminés, dont retentit trop souvent » la scène. Elle ne s'occupe qu'à célébrer la va- » leur et à inspirer la vertu. Ainsi, bien loin de » corrompre le cœur, elle servira plutôt à répri- » mer les passions désordonnées, à exciter tous » les sentimens honnêtes et généreux ».

La danse (qui, chez les anciens, faisoit partie de la musique), pourvu qu'elle soit sagement dirigée, n'est point inutile pour le geste et la contenance. Sous ce point de vue, elle convient au jeune élève d'éloquence ; mais Quintilien se réserve de traiter ailleurs du geste ou de ce qui y a rapport, et passe à l'étude des mathématiques.

« L'arithmétique est nécessaire à tout le monde; » à plus forte raison l'orateur ne peut s'en pas- » ser. Ne seroit-il pas honteux de le voir embar- » rassé dans un calcul, et compter sur ses doigts » les sommes en litige ?

» La géométrie, indépendamment de son appli- » cation à diverses causes, où il s'agit de diviser

» un terrain, d'estimer la valeur d'une surface, » enseigne mieux qu'aucune autre science à rai- » sonner avec rigueur, d'une manière suivie et » pressante, à se défier des fausses analogies, à » réformer les premiers apperçus.

» D'ailleurs cette science s'élève jusqu'à l'étude » de l'Univers; on y puise des connoissances su- » blimes, et qui ont trouvé quelquefois d'heu- » reuses applications. C'est ainsi que Périclès ras- » sura les Athéniens effrayés d'une éclipse de » soleil, en leur en démontrant la cause.

» Enfin, s'il n'est aucun sujet que l'orateur » accompli ne doive savoir traiter et embellir, » il ne doit pas même ignorer les questions déli- » cates et subtiles, dont s'occupent les géomètres, » et qui semblent leur être exclusivement réser- » vées, telles que la division à l'infini, et autres » analogues.

» Il faut aussi accorder quelque temps pour » déclamer sous les yeux et sous la direction » d'un comédien de profession; non que je croie » convenable de dresser le futur orateur à faire » trembler sa voix comme un vieillard, à contre- » faire la voix de femme, ou à jouer l'ivresse et » les vices honteux des esclaves. L'imitation peut » à la longue passer dans les mœurs. Le geste » même ne doit point être servilement copié; il » doit être plus sage au barreau que sur la scène. » Quel sera donc l'office de ce maître de décla- » mation? avant tout, de corriger les défauts de

» prononciation, de donner aux lettres et aux » mots leur son et leur accent propre. Les uns » ont des vices d'organe ou d'habitude; ils gras- » seyent comme Démosthène, ils dénaturent cer- » taines lettres et les confondent avec celles d'un » son voisin. D'autres voilent leur voix, ou la re- » vêtent d'un son qui la défigure. Le maître chan- » gera ces habitudes. Il ne souffrira point qu'on » laisse tomber les finales; que dans les exclama- » tions, la tête fasse un mouvement ridicule; » que le geste abandonne la voix; ou que le » visage contraste avec le geste. Il préviendra les » mouvemens qui défigurent les traits; trop » d'ouverture de bouche, des yeux baissés, la » tête penchée. J'ai vu de jeunes orateurs, dont » les sourcils s'élevoient à chaque effort de voix, » ou se fronçoient, ou même se désaccordoient, » en sorte que l'un sembloit chercher le sommet » de la tête, tandis que l'autre pressoit l'œil. » Le maître que j'indique fera disparoître ces » difformités.

» Il fera sentir à ses disciples comment on ra- » conte avec grâce, comment on conseille avec » autorité, par quels degrés s'enflamme la colère, » quels accens conviennent à la pitié. Pour bien » faire saisir ces nuances, il choisira, dans les » comédies, des passages propres à les exprimer, » et le plus qu'il pourra dans le genre oratoire.

Dans la suite, on donnera plus d'importance à » cet exercice, et lorsque l'élève sera en état de

» lire des discours et d'en sentir le prix, il appren-
» dra par cœur des morceaux choisis, et les débi-
» tera debout à haute voix, sous l'inspection d'un
» professeur habile et vigilant.

» Enfin, je ne blâme point ceux qui font
» donner à leurs élèves quelques leçons de pales-
» tre. Je ne parle pas de cet art qui fait passer
» la vie à se frotter d'huile et à se gorger de vin,
» qui accable l'esprit sous les soins qu'il donne au
» corps. Au contraire, nous écarterons soigneu-
» sement nos disciples de ceux qui exercent une
» profession si grossière; mais l'usage a consacré
» le nom de palestre pour désigner un art plus
» noble, et c'est celui que j'ai en vue. Cet art
» forme le geste; il apprend à faire usage des
» bras et des mains, pour animer le discours; à
» réunir l'expression et la grâce, à prendre une
» attitude décente; à placer les pieds; à mettre
» d'accord la tête, les yeux et le corps. Ce qu'on
» doit savoir, il ne faut pas dédaigner de l'ap-
» prendre. Les plus grands hommes de la Grèce,
» Socrate, Platon, ont recommandé cette étude;
» et Chrysippe, dans son *Traité d'Education*,
» ne l'a point oublié. Les Lacédémoniens ensei-
» gnoient à leurs enfans une danse militaire. Et
» les anciens Romains n'ont point eu honte de se
» livrer à cet exercice. Toutefois je ne conseille
» point de prolonger celui de la palestre au-delà
» de l'enfance; et même il faut prendre garde
» que les enfans ne s'y livrent trop tard ou avec

» excès ; car je ne veux point que le geste de » l'orateur devienne une sorte de danse ou de » pantomime ; je désire seulement qu'il reste de » cet exercice d'enfance un souvenir d'habitude, » qui, sans que nous y songions, répande de la » grâce sur notre déclamation, et conserve au » corps sa forme et sa beauté naturelles.

» Ces études une fois admises, on demande s'il » est possible de les suivre toutes à la fois, et d'en » retirer du fruit ? Quelques personnes le nient, » et prétendent que l'attention ne peut, sans » confusion et sans fatigue, se partager entre tant » d'objets divers, auxquels ni l'esprit, ni le corps, » ni la journée ne peuvent suffire. Et lors même, » ajoute-t-on, qu'un autre âge pourroit suppor- » ter ce fardeau, il faut se garder de l'imposer à » l'enfance.

» Ceux qui raisonnent ainsi n'ont point assez » observé la nature de l'esprit humain. Cette » flamme rapide et légère cherche sans cesse à se » répandre ; elle ne peut concentrer son activité » et la fixer sur un seul point, je ne dis pas un » jour entier, mais même un seul instant. L'âme » du joueur de luth n'est-elle pas à la fois occu- » pée du travail de la mémoire, du son de sa » voix, et des accords qu'il produit sur son ins- » trument, en pinçant certaines cordes, étouf- » fant ou prolongeant certains tons, faisant agir » ses deux mains de concert, et marquant du » pied la mesure. Il en est de même de tout autre

» exercice. Que faisons-nous, par exemple, lors-
» que nous prononçons un discours sans y être
» préparés? Tandis que nous parlons, ne son-
» geons-nous pas à ce qui va suivre? Ne faut-il
» pas s'occuper à la fois de l'invention des choses,
» du choix des mots, de la déclamation, du geste?
» Puis donc que, d'un seul effort, nous exécu-
» tons tant de mouvemens divers, pourquoi des
» efforts, répétés à diverses heures de la journée,
» ne pourroient-ils suffire à différens travaux? Et
» comment concevoir cette crainte, si l'on réflé-
» chit que la variété même soulage l'attention et
» lui redonne des forces; que c'est la persévé-
» rance, et non le changement, qui l'épuise. La
» lecture repose lorsqu'on est las d'écrire, et la
» diversité ranime la lecture. Après un long tra-
» vail, nous sommes frais pour un travail nou-
» veau. Quel esprit ne perdroit sa vigueur, s'il
» passoit le jour entier à s'occuper d'un seul objet?
» Il en est de la nourriture de l'âme comme de
» celle du corps; il y faut quelque diversité pour
» prévenir le dégoût.

» Qu'on me dise d'ailleurs comment on s'y
» prendra pour séparer absolument les sciences
» qu'on veut enseigner? Faudra-t-il quitter tout
» à fait le professeur de langage pour prendre
» celui de géométrie? Et après avoir eu le temps
» d'oublier les leçons du premier, quitterons-
» nous le second pour apprendre la musique?
» Laisserons-nous de côté les lettres grecques pour

» étudier les lettres latines? En un mot, donne-
» rons-nous pour règle à notre élève de n'étudier
» jamais que la dernière chose qu'on lui aura
» enseignée? Pourquoi donc ne pas inviter aussi
» les cultivateurs à suivre un pareil système?
» Pourquoi partager leurs soins entre les vignes
» et les champs, les prés et les jardins, les trou-
» peaux et la basse-cour? Nous-mêmes, pourquoi
» chaque jour donnons-nous une partie de notre
» temps aux affaires publiques, une autre à nos
» amis, une autre aux devoirs domestiques, une
» autre aux soins du corps et aux plaisirs? De ces
» diverses occupations, qu'on en choisisse une
» pour s'y livrer sans relâche, bientôt elle sera in-
» supportable. Ce n'est donc pas le nombre des
» choses que l'on fait qui fatigue, mais l'unifor-
» mité du travail.

» Et ne pensons pas que l'enfance soit incapable
» de supporter celui qu'exigent les études que
» nous avons indiquées; aucun âge n'est moins
» sujet à la fatigue. C'est un paradoxe peut-être,
» mais il est confirmé par l'expérience. L'esprit
» est plus docile, lorsque le temps ne l'a point
» encore roidi. Rien ne le prouve mieux que
» la facilité avec laquelle les enfans, dès l'ins-
» tant où ils peuvent articuler des sons, appren-
» nent, en moins de deux années, à énoncer toutes
» leurs pensées; tandis que, dans un autre âge,
» l'étude d'une langue étrangère est si longue
» et si pénible. Ceux qui ont entrepris d'initier

» aux lettres des hommes faits, peuvent seuls
» sentir la justesse de l'expression par laquelle
» les Grecs désignent tout homme qui excelle
» dans son art. Ils disent d'un seul mot qu'il
» le jugent *instruit dès l'enfance*. L'enfance sup-
» porte mieux le travail que la jeunesse. De même
» que les enfans tombent impunément, rampent
» à terre sans souffrir, peuvent jouer et courir
» tout le jour sans se lasser, parce que leur propre
» poids n'est pas un fardeau pour eux; de même
» leur esprit se fatigue moins par l'étude, parce
» qu'il se meut avec moins d'effort, ne tend pas
» fortement vers l'objet qui l'occupe, mais se
» livre légèrement à ceux qui veulent le diriger.

» Par un effet de cette même légèreté, ils sui-
» vent leurs leçons avec moins d'inquiétude, et
» sans s'arrêter à mesurer l'espace qu'ils ont par-
» couru. Ils ne calculent pas leur travail. J'ai
» souvent éprouvé que c'est moins la fatigue qui
» épuise, que la pensée de la fatigue. Enfin l'en-
» fance est l'âge du loisir; tout le temps est des-
» tiné à s'instruire, aucun autre devoir ne préoc-
» cupe. Lorsque votre élève commencera à com-
» poser, à créer de son propre fonds, le temps
» lui manquera, ou bien la volonté pour faire
» des études accessoires. Puis donc que le pro-
» fesseur de langage ne peut ni ne doit l'occu-
» per tout le jour, à quel autre emploi destine-
» rez-vous ses heures libres et désoccupées? Car
» enfin il ne s'agit pas de faire un musicien ni

» un géomètre, encore moins un comédien ou
» un danseur. Et lors même que je demanderois
» davantage, ce ne seroit pas le temps qui nous
» manqueroit. L'âge d'apprendre est assez long;
» et dans un plan d'instruction publique, il ne
» faut pas prendre pour règle les esprits lents et
» paresseux.

» Et pour citer un seul exemple, Platon n'a-t-il
» pas excellé dans toutes les sciences que j'exige de
» l'orateur? Brûlant du désir de s'instruire, après
» avoir épuisé Athènes et l'Italie, il alla en Egypte
» dérober aux prêtres leurs secrets, et ne fut ni
» rassasié du savoir, ni rebuté par le travail né-
» cessaire pour l'acquérir. C'est en vain que nous
» cherchons des prétextes à notre paresse, en
» exagérant la difficulté de l'entreprise. Si nous
» étions pénétrés des beautés de l'art que nous
» ambitionnons d'exercer, rien ne seroit capable
» de refroidir notre zèle. Mais c'est moins pour
» elle-même que nous aimons l'éloquence qu'en
» vue d'un gain sordide et mercenaire. Sans doute
» on peut faire fortune sans tant d'études et de
» travaux, puisqu'un vil commerce, puisque les
» cris d'un huissier suffisent souvent pour cela.
» Quant à moi, je ne veux pas même être lu de
» ceux qui calculent ainsi le produit de leurs
» études. Mais celui qui s'est formé de l'éloquence
» une image divine, celui qui a devant les yeux
» cette reine de l'Univers, pour me servir de
» l'expression de Sophocle, qui ne l'estime point

» par le salaire d'un plaidoyer, mais par l'amour
» qu'elle lui inspire; celui-là, dis-je, ne se fera
» point presser pour donner à la musique et à
» la géométrie le temps que d'autres dévouent
» au spectacle, au jeu, à l'oisiveté, et d'autant
» moins, que les plaisirs honnêtes sont ceux qui
» ont le plus de charmes. Mais ce charme attaché
» à s'occuper d'un objet utile, m'entraîne moi-
» même au-delà de mon sujet. Il est temps de
» le reprendre; et après avoir conduit nos élèves
» jusques à cette époque, de les confier au rhé-
» teur qui doit les occuper d'objets plus im-
» portans.

» L'usage s'est introduit de retarder l'entrée en
» rhétorique au-delà des bornes prescrites par
» la raison, surtout dans les écoles latines. Cela
» tient à un abus dont j'ai déjà dit un mot;
» c'est que les rhéteurs ont abandonné aux gram-
» mairiens les premiers principes de l'éloquence,
» co[illegible]étant au-dessous de la dignité de leur art.
» Un a[illegible]te cependant n'a pas honte de dégrossir
» la statue qu'il veut finir. Il faut donc rétablir
» les choses dans leur état naturel, et rendre à
» l'école d'éloquence les parties qui en ont été
» détachées; dès-lors on pourra y recevoir plutôt
» les jeunes gens, en ayant égard à leurs pro-
» grès beaucoup plus qu'à leur âge. Et qu'on ne
» m'impute pas de vouloir les enlever aux belles-
» lettres; car je veux qu'ils continuent d'y con-
» sacrer une partie de leur temps, et je ne vois

» point d'inconvénient à ce que les disciples fré-
» quentent deux auditoires. C'est ainsi qu'en
» usent les Grecs : le travail n'en est pas aug-
» menté ; et cette division même le rend plus
» utile.

» C'est à cette époque que le choix d'un pro-
» fesseur est surtout important ; parce que l'on
» entre en rhétorique dès l'adolescence, et que
» l'on y reste assez long-temps pour atteindre
» l'âge d'homme ; en sorte que, d'un côté, le maître
» doit veiller sur les mœurs des jeunes disciples,
» que leur foiblesse rend susceptibles de toutes
» les impressions ; de l'autre, il doit réprimer
» la fougue et les passions d'une jeunesse plus
» avancée et difficile à contenir. Qu'il revête
» pour ses disciples les sentimens d'un père. Qu'il
» ne supporte le vice, ni dans lui-même, ni dans
» les autres. Egalement éloigné d'une odieuse aus-
» térité et d'une familiarité indécente, qu'il pré-
» vienne, par de sages exhortations, la nécessité
» du reproche. Simple, laborieux, assidu, qu'il
» tienne ses disciples en haleine en répondant à
» leurs questions, en les prévenant quelquefois ;
» qu'il distribue la louange avec choix et sans
» profusion.

» Chaque jour il fera quelques leçons ou quel-
» ques discours nouveaux, dont les écoliers puis-
» sent conserver l'analise ; car, quoique l'on ne
» manque point de modèles écrits, cette instruc-
» tion de vive voix a beaucoup d'avantages de là

» part d'un maître que l'on aime et que l'on est » disposé à admirer. Toutefois il ne faut point » permettre aux écoliers cette intempérance de » louange qui se manifeste par de bruyans éclats, » surtout en applaudissant aux productions de » leurs condisciples. On les voit, en certaines » écoles, se lever à chaque période, sortir même » de leur place, et jeter des cris d'admiration. » C'est un tribut mutuel qu'ils sont en quelque » sorte convenus de se payer à chaque déclama- » tion. Rien n'est plus propre à leur donner » d'eux-mêmes une opinion exagérée et à cor- » rompre leur jugement. Ils doivent attendre ce- » lui du maître et y conformer le leur modes- » tement, sans que le maître néanmoins néglige » de les consulter et de rendre justice à leur dis- » cernement. J'observerai que les jeunes écoliers » doivent avoir des places séparées de celles qu'oc- » cupent les plus âgés. Je n'insiste point sur la » nécessité de faire surtout attention aux mœurs » et à la vertu. Si un père a besoin d'un tel avis, » ce n'est pas pour lui que j'écris. Mais je re- » commande de faire choix d'entrée du profes- » seur le plus habile. C'est une opinion bien fausse » que celle de quelques pères qui livrent leurs » enfans à des maîtres inférieurs pour les pre- » miers élémens. On ne sauroit recevoir trop tôt » d'excellentes leçons ».

Ici commence l'exposé des leçons de rhétorique et de l'ordre que l'on y doit suivre. Il

peut utile d'y discuter les historiens et les orateurs, comme en belles-lettres on a discuté les poëtes. « J'en ai usé ainsi, dit Quintilien, avec » quelques élèves; mais l'ancienne routine des » écoles et l'âge de quelques disciples, supérieurs » à cet exercice, m'ont empêché de suivre cons- » tamment cet usage. Cependant les Grecs l'ob- » servent; à la vérité, ils y emploient souvent » des sous-maîtres afin d'épargner le temps. Mais » la lecture que je recommande n'est point au- » dessous de l'office du rhéteur; car il ne s'agit » plus ici de faire lire avec facilité et d'expliquer » quelques difficultés de grammaire; mais de » faire sentir les beautés ou les défauts d'un dis- » cours, et d'en faire l'analise raisonnée, après » l'avoir fait lire et déclamer à haute voix, ce » qui, assurément, n'est pas étranger à notre » art.

» On commencera par les auteurs les meilleurs » et les plus clairs. Je ferois passer Tite-Live avant » Salluste. Cicéron peut plaire et instruire en tout » temps, et doit servir éternellement de modèle. » Plus un orateur lui ressemble, plus il faut se » hâter de le lire. Il faut tenir un juste milieu » entre l'aspérité du style antique des Gracques » et des Catons, et l'affectation des modernes. » Ainsi on différera la lecture de ces auteurs » jusqu'au moment où le jugement aura pris quel- » que consistance. Et s'il faut pencher vers l'un » des extrêmes, on préférera les anciens.

» Une coutume qu'il faut réformer, c'est celle » de faire apprendre et débiter aux jeunes gens » tous les discours qu'ils composent. Qu'on choi- » sisse de temps en temps les meilleures ou les » moins mauvaises de ces compositions, et que » le plaisir de les réciter leur serve en quelque » sorte de récompense; mais pour former à la » fois la mémoire et la voix par un constant exer- » cice, ce sera dans les auteurs les plus distin- » gués qu'on cherchera des sujets propres à or- » ner l'imagination, et à composer à l'avance un » véritable trésor d'éloquence.

» On exige d'ordinaire d'un professeur qu'il » fasse une grande attention à la diversité d'es- » prit et de talens de ses disciples. On veut qu'il » profite habilement des dispositions qu'il leur » trouve, afin de les pousser dans le genre qui » leur est propre, à peu près comme un maître » de palestre examine le corps des enfans qui » lui sont confiés, pour décider le genre de com- » bat auquel ils doivent se vouer. Je dirai libre- » ment, et sans craindre de heurter l'opinion, » que ce principe ne me paroît bon qu'en partie. » Discerner les qualités propres de ses élèves » est un soin indispensable chez celui qui en- » seigne, et il doit nécessairement résulter de cet » examen quelque choix dans les études aux- » quelles on les applique. L'un sera propre à » l'histoire, l'autre à la poésie, un troisième au » droit; un autre enfin devra être envoyé aux

» champs. En cela le professeur doit agir à peu » près comme le maître de palestre. Mais le dis- » ciple qui se voue au barreau, doit embrasser » à la fois tous les objets de l'éloquence et vaincre » toutes les difficultés que lui oppose la nature. » Ce n'est point combattre contre elle, c'est pro- » fiter de ses ressources. C'est ainsi qu'Isocrate, » comparant Ephorus à Théopompe, disoit que » l'un avoit besoin de frein et l'autre d'aiguil- » lon. Il modéroit en maître habile, les qualités » excédantes de ses disciples, et ne les abandon- » noit point sans règle à l'impulsion de leur génie. » Et comment seroit-on orateur, si on négligeoit » quelque partie de son art ? Le discours, ainsi » que le luth, n'est point d'accord, si une seule » corde détonne.

» Avant de traiter en forme de la rhétorique » en elle-même, et après avoir parlé des devoirs » du maître, finissons par dire un mot de ceux » des disciples. Un seul conseil les comprend tous. » Qu'ils aiment leur maître autant que leur art. » Leurs maîtres sont pour eux de tendres pères; » ils donnent à leur esprit une nouvelle vie. Un » sentiment de piété filiale assure le succès des » études. Ceux qui l'auront éprouvé écouteront » avec empressement, recevront avec confiance » des avis paternels, prendront sans y songer » leur instituteur pour modèle. Ils se rendront » aux leçons avec plaisir, jouiront des louanges, » ne s'offenseront point des reproches, s'efforce-

» ront de gagner par leur travail et leurs pro-
» grès l'affection d'un maître qui leur est lui-
» même si cher; car enfin si le devoir de l'un
» est d'enseigner, il faut bien que celui des autres
» soit de se prêter à l'enseignement. L'un sans
» l'autre ne peut suffire. C'est en vain que le la-
» boureur répandroit le grain avec profusion, si
» la terre n'ouvroit son sein pour le recevoir et le
» féconder ».

Tels sont les préceptes que donne Quintilien dans les deux premiers livres de ses *Institutions oratoires*, « destinés, comme il le dit lui-même (1), » à indiquer l'ordre des études des enfans et des » jeunes gens, des grammairiens et des rhétori-» ciens ». Cet ordre est principalement et presque uniquement l'objet de cette analise. Je ne ferai plus que recueillir au hasard quelques remarques qui peuvent l'éclairer, et fixer nos idées sur l'éducation des anciens Romains.

Au nombre des exercices que cet auteur recommande, celui de traduire n'est point oublié. Cicéron l'avoit déjà conseillé, et d'illustres orateurs s'y étoient livrés avec succès. Il s'agissoit de traduire du grec en latin, et d'apprendre à lutter contre ses modèles.

« On peut encore mettre en belle prose des

(1) L. X, c. 5.

» morceaux choisis des poëtes, en faisant, non » une froide paraphrase, mais une heureuse imi- » tation. Les discours des orateurs éloquens, quoi- » que écrits en prose, peuvent être tournés dans » un style différent, approprié au génie de l'élève. » Et pour prendre de bonne heure l'habitude de » son art, il fera bien de suivre le barreau, en » s'attachant à quelque orateur distingué, et en » plaidant d'après lui, non pour des sujets feints, » mais pour défendre les causes même qu'il aura » vu juger.

» On m'objectera le nombre des écoliers, l'usage » de consacrer régulièrement certains jours de la » semaine aux déclamations, enfin le désir même » des pères, qui comptent, plutôt qu'ils n'appré- » cient, ces exercices. Mais, je l'ai déjà dit, un » professeur vertueux ne recevra pas un nombre » d'écoliers, qui puisse nuire à leurs progrès. Il » saura réprimer l'indiscrète loquacité des jeunes » orateurs, en les forçant à se renfermer dans le » sujet qui leur sera prescrit. Enfin il interrom- » pra, s'il le faut, l'ordre assigné par l'usage à » chaque écolier, et consentira que le même » occupe plusieurs séances; persuadé qu'un seul » discours, fait avec soin et de l'étendue que le » sujet comporte, est plus propre à former à l'élo- » quence qu'une multitude de petits essais ra- » pides et sans profondeur.

» La mémoire est une faculté qu'il faut exercer » de bonne heure et par un travail assidu. La

» mémoire artificielle, qui consiste à attacher les
» idées qu'on veut retenir à certains signes dont
» l'ordre est dès long-temps familier, peut fournir
» quelques procédés utiles, mais en général n'est
» pas d'un grand secours, surtout lorsqu'il s'agit
» moins des mots que des choses. La division,
» l'ordre dans la composition, certaines attentions
» de détail, qu'enseigne d'elle-même l'expérience,
» mais surtout le travail et l'exercice, voilà les
» seuls secours auxquels l'orateur doit recourir.
» Il y a des différences naturelles entre les esprits
» à cet égard, et il peut s'en trouver tel, qui soit
» forcé de se borner à l'art d'écrire : mais ces cas
» sont fort rares, et le travail fait des prodiges.
» En un an Thémistocle apprit à parler persan
» avec une extrême pureté. Mithridate savoit les
» vingt-deux langues parlées dans ses états. Cras-
» sus, pendant sa préfecture d'Asie, apprit si bien
» les cinq dialectes de la langue grecque, qu'il
» choisissoit constamment celui dans lequel cha-
» que requête étoit écrite, pour prononcer sa
» sentence. Cyrus savoit par cœur les noms de
» ses soldats. Enfin on assure que Théodecte ré-
» pétoit sur-le-champ un nombre de vers, quel
» qu'il fût, après les avoir entendus une seule
» fois. J'ai même ouï dire qu'il existe de nos jours
» des hommes capables du même effort; mais il
» ne m'est point arrivé d'en rencontrer. Cepen-
» dant il faut le croire, ne fût-ce que pour ac-
» croître nos espérances ».

Après quelques observations sur la voix, Quintilien en fait une qui a quelque rapport à l'éducation physique, et il use d'une comparaison qui indique l'abus que les Romains faisoient de la gymnastique.

« L'orateur ne doit pas, par un régime particulier, et par des attentions trop minutieuses, » rendre sa voix délicate et flexible comme celle » d'un chanteur de profession. Elle se refuseroit » à un travail forcé, comme il arrive aux élèves » des gymnases, dont le corps, frotté d'huile et » trop bien soigné, paroît si fort et si nerveux » dans les combats de l'arène, et qui ne peuvent » soutenir une marche militaire, ni les veilles et » les fatigues des camps. Qui pourroit conseiller » à un orateur d'éviter le soleil, le vent, les » brouillards, l'intempérie des saisons ? Il faudra » donc qu'il abandonne un client, s'il ne peut » le défendre, sans s'exposer à la chaleur ou à » l'humidité ; qu'il évite de plaider sa cause en » plein air ».

Comme l'orateur que Quintilien veut former doit être accompli, il exige que, sans être philosophe de profession, il ait approfondi les principes de la morale. La science du droit lui est particulièrement nécessaire. « Il doit aussi avoir étudié l'histoire ; » elle lui fournira des exemples dont l'autorité est » d'un grand poids dans le discours ». Ces conseils sont donnés avec beaucoup de détail, sans que

» Gorgias, de Varron, de Cicéron, qui les » avoient embrassées toutes. Enfin, lors même » que l'on désespéreroit de se placer au premier » rang, on ne doit pas dédaigner d'obtenir la » seconde place. Elle est encore assez belle pour » récompenser nos efforts ».

Le plan d'études tracé par Quintilien est, à quelques égards, particulier à son école; mais il repose en général sur les mêmes bases que ceux qui étoient suivis à Rome de son temps, c'est-à-dire, sous le règne de Domitien. Ce plan semble avoir été adopté par les siècles suivans, et répandu dans les divers pays qui firent partie de l'empire romain, avec les modifications que les différences de mœurs, de religion, de gouvernement, et l'action insensible du temps y ont nécessairement introduites.

Dans les écoles publiques, telles qu'elles étoient établies partout il y a quelques années, et telles qu'elles le sont encore dans la plus grande partie de l'Europe, on remarque la distinction des grammairiens et des rhétoriciens. Les fondateurs de ces écoles semblent avoir suivi, sans beaucoup de discernement, les traces de leurs devanciers; et cependant, à plusieurs égards, ils ont obtenu des succès : c'est que l'expérience et les modifications qu'elle amène sont un principe d'amélioration qui agit sur tous les établissemens, et les perfectionne par la seule durée.

Du reste, il y a quelques différences impor-

tantes entre les établissemens d'éducation anciens et modernes. Chez les anciens, il n'y avoit point d'éducation publique, dans le sens que nous donnons communément à cette expression. Les maîtres étoient payés par les particuliers. L'état n'entretenoit pas des régens et des professeurs chargés d'enseigner gratuitement.

Chaque méthode a ses avantages et ses inconvéniens. Celle des modernes paroît convenir à un peuple qui veut répandre les lumières d'une manière moins inégale; et peut-être s'allie-t-elle mieux par là même, avec la prodigieuse multiplication des livres, qui est due à l'invention de l'imprimerie. Cette méthode tend à donner aux établissemens plus de fixité, mais aussi peut-être leur donne-t-elle une sorte de roideur et d'inflexibilité, qui leur permet moins de suivre, de siècle en siècle, toutes les nuances du progrès des lumières.

La basse école, ou ce que Quintilien nomme l'école de grammaire, semble n'avoir pas été divisée entre plusieurs régens, comme elle l'est souvent de nos jours. Cette division offre de grands avantages, et ces avantages peuvent tenir en partie à l'institution des écoles gratuites.

L'usage des prix, des rangs, des distinctions, assignés aux écoliers dans les colléges, est sans doute aussi ancien que l'éducation même; mais les modernes, qui peut-être encore à cet égard ont pris Quintilien pour modèle, semblent avoir

mis, dans la distribution de ces récompenses, des formes et des nuances qui les rendent encore plus précieuses et plus propres à remplir le but pour lequel elles ont été instituées. Il est peut-être plus facile de perfectionner cette partie intéressante de l'administration des écoles, lorsqu'étant sous l'inspection du public elles peuvent être soumises à des règles immuables et indépendantes du caprice des maîtres.

C'est une belle question, et d'une discussion difficile, que celle de l'utilité des écoles gratuites. Ce que je viens de dire s'y rapporte; mais ce ne sont que des remarques détachées, qui me sont suggérées par l'analise précédente, et qui seules ne peuvent résoudre ce problême.

P. P. *p.*

VOYAGE

FAIT AUTOUR DU MONDE,

DE 1800 A 1804 (1).

PAR JOHN TURNBULL.

Second extrait.

L'ISLE d'Otaïti nous est connue par les récits de plusieurs navigateurs célèbres ; et il a fallu toute l'autorité de leurs caractères et la conformité de leurs rapports pour nous décider à croire les faits qu'ils racontent, et qui par leur singularité se rapprochent plus de la fable que de l'histoire.

(1) *Voyage autour du Monde*, en 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, par John Turnbull, dans lequel l'auteur a visité les îles principales de l'Océan pacifique et les établissemens des Anglais dans la Nouvelle-Galle méridionale; suivi d'un extrait du *Voyage* de James Grant à la Nouvelle-Hollande, exécuté par ordre de S. M. britannique, dans les années 1800, 1801 et 1802; traduit de l'anglais par A. J. N. Lallemant, l'un des Secrétaires de la Marine, membre de la Société française d'Afrique, instituée à Marseille, et traducteur de plusieurs relations de Voyage ; 1 vol. in-8°. de près de 500 pages. Prix, 5 fr. A Paris, chez Xhrouet.

M. Turnbull, qui a fait après eux un long séjour à Otaïti, nous présente les mêmes faits, et confirme par son témoignage des relations qu'on étoit tenté d'accuser, sinon de fausseté, au moins d'exagération.

L'île d'Otaïti est placée sous un ciel égal et tempéré; le voyageur qu'a séduit l'aspect pittoresque de l'île, s'étonne lorsqu'il y est descendu de voir son attente surpassée encore par la richesse et la fécondité de la nature.

Quelle est l'origine des Otaïtiens? comment cette île s'est-elle peuplée? il est probable que c'est par des émigrations; mais à quelle époque ces émigrations remontent-elles? de quelle partie du globe ces habitans sont-ils venus? c'est un point sur lequel on ne pourroit offrir que des conjectures vagues et hasardées. Il n'existe chez ce peuple aucune de ces traditions historiques qu'on retrouve chez presque tous les autres, et qui, malgré les circonstances fabuleuses dont le temps a pu les charger, fournissent au philosophe des indications sur le pays primitif auquel un peuple a été attaché, et sur l'époque où il a quitté sa première patrie.

Les Otaïtiens ont plusieurs divinités, dont la plus célèbre est *Oro*; son image est placée dans le premier moraïs ou temple de l'île. Ces temples consacrés à la religion sont aussi des lieux de sépulture; on y tient les assemblées de l'état;

ils servent d'asiles aux criminels qui s'y réfugient et qui ne peuvent y être poursuivis.

Les Otaïtiens ont pour leurs dieux un respect sans bornes, et chacun se pique de leur présenter les plus riches offrandes. Le culte n'est qu'un tissu de cérémonies bizarres et extravagantes ; il y en a même de cruelles, telles que les sacrifices humains. Dans les grandes solennités les chefs des divers districts apportent chacun une ou plusieurs victimes au roi ; ce sont les favoris du roi et non les prêtres qui immolent ces victimes humaines.

On s'étonne de trouver cette coutume barbare chez un peuple naturellement doux ; aussi ne la conserve-t-il qu'avec répugnance ; les Otaïtiens souffrent de voir ainsi couler le sang. Lorsque Pomarre, un de leurs derniers rois mourut, ils attribuèrent sa mort à la vengeance des dieux qu'il avoit, disoient-ils, irrités par ses sacrifices humains. Cependant les sacrifices n'ont point cessé ; ce peuple superstitieux et crédule obéit aveuglément à ses prêtres ; il les regarde comme les représentans de la divinité ; il croit que son existence est dans leurs mains, que les offenser, c'est offenser le ciel même et s'attirer une mort inévitable.

Les chefs de l'île sont presque tous prêtres ; ils emploient avec adresse l'ascendant que leur donne le caractère religieux dont ils sont revêtus, pour

maintenir leur autorité politique, et ils obtiennent par ce moyen la plus aveugle soumission à leurs volontés.

Vainement les missionnaires établis dans l'île ont tenté pendant long-temps d'éclairer ce peuple et de lui donner sur la divinité des notions plus justes; leurs efforts ont été constamment inutiles; la famille royale, les grands et les prêtres ont craint que l'introduction du christianisme ne détruisît leur influence, et ils ont cherché à éloigner le peuple des instructions qu'on lui offroit.

Si les Otaïtiens sont trompés par leurs prêtres, ils ne sont pas moins opprimés par leur roi. Le gouvernement est une monarchie héréditaire. Par une loi singulière et qu'on ne retrouve, je crois, chez aucun autre peuple, le fils du roi succède au moment de sa naissance à la dignité de son père, qui ne règne plus alors qu'en qualité de régent ou d'administrateur pour son fils. Dans un pays plus civilisé, cette loi fondamentale qui divise le pouvoir et qui appelle ainsi la guerre civile et tous les crimes de l'ambition, seroit sans doute une source éternelle de maux, mais heureusement Otaïti est encore le pays de la simple nature.

Les femmes dans ce pays ne sont point écartées du gouvernement, et lorsque la couronne leur arrive par droit de naissance, elles règnent sans opposition.

Le gouvernement est despotique ; le peuple n'a en quelque sorte aucune propriété ; si un sujet possède quelque chose qui soit un objet digne d'envie pour le roi, celui-ci le demande, et l'obtient toujours ; car le sujet rebelle seroit bientôt désigné pour victime aux dieux.

Cependant quelque illimitée que soit l'autorité royale, le peuple se plaint moins encore du roi que de ses agens. *Otoo*, souverain actuel, a laissé prendre à ses flatteurs un empire absolu, dont ils ne se servent que pour prélever en son nom des tributs onéreux ; de là des soulèvemens, des résistances de la part de ce peuple naturellement doux et confiant ; mais dont l'oppression a aigri le caractère.

Cette conduite du monarque actuel cause d'autant plus de mécontentement qu'on le regarde comme un usurpateur ; il doit en effet le trône à *Pomarre* son père qui l'enleva à l'héritier légitime. Ce *Pomarre* étoit un ambitieux doué de qualités remarquables et tel qu'on ne s'attendoit pas à en trouver chez un peuple sauvage. Il avoit été grand-prêtre, il étoit parvenu à persuader aux Otaïtiens qu'il pouvoit obtenir de son dieu *Oro* contre ses ennemis la vengeance qu'il lui plaisoit de demander. Cependant malgré l'effroi que répandoit une opinion pareille chez un peuple superstitieux, il éprouva beaucoup d'obstacles dans ses entreprises ambitieuses, et ce ne fut que

par le secours de quelques matelots anglais révoltés qui s'étoient retirés dans cette île, qu'il parvint à triompher de l'attachement des Otaïtiens pour le prince légitime. Il joignoit à une ambition immodérée les qualités qui en assurent le succès ; il étoit d'une intelligence peu commune ; plein de grâce et de majesté, son air, ses manières respiroient la franchise et la candeur, mais sous ces dehors séduisans son âme cachoit des sentimens tout contraires. Le trait le plus singulier de son caractère comme sauvage, étoit un esprit d'ordre et de prévoyance capable de combiner et de suivre un système régulier de conduite. Celui qu'il observa envers les Européens et les missionnaires émanoit de ce génie politique. Le premier mouvement d'un sauvage ordinaire eût été de les dépouiller de tout ce qu'ils possédoient : *Pomarre* forma un plan mieux raisonné, celui de les protéger et de les encourager pour tirer un plus grand parti de leur industrie.

Otoo son fils, souverain actuel de l'île, a hérité du trône de son père, mais non pas de ses talens, et comme nous l'avons dit, il n'emploie pas les moyens qui pourroient faire aimer son gouvernement. Ainsi par l'ambition de quelques hommes, ce peuple aimable voit troubler le bonheur qu'il devoit naturellement se promettre de la beauté de son climat et de ses propres dispositions.

Leur caractère en effet est plein de gaieté,

d'égalité et de douceur. M. Turnbull n'en a jamais vu un seul en colère, jamais il ne les a vus se battre entre eux. Ils luttent quelquefois avec acharnement, mais le combat fini ils sont aussi bons amis qu'auparavant. La même union règne parmi les femmes, quoiqu'elles soient fort jalouses de plaire; ce sentiment n'allume point entre elles ces haines et ces divisions, effets ordinaires de la rivalité chez les femmes des peuples plus civilisés.

Tout est commun parmi eux. C'est un usage établi de partager sa nourriture avec toutes les personnes présentes, en sorte que le propriétaire est souvent le plus mal partagé. C'est d'après cette coutume invariable que trois Otaïtiens que M. Turnbull avoit conduits au port Jackson, voyant du poisson dans un canot, en demandèrent avec confiance, et restèrent muets d'étonnement lorsqu'ils virent qu'on ne se rendoit point à leur demande.

Le même sentiment de bienveillance qui les unit entre eux, les rend extrêmement affables et prévenans pour les étrangers. Tous sans exception les accueillent avec la plus grande hospitalité et leur rendent tous les services qui dépendent d'eux. Les chefs surtout se distinguent par la manière dont ils accueillent les Européens. Il faut avouer cependant qu'il entre beaucoup de vanité et d'intérêt personnel dans ce sentiment; ils ne manquent jamais d'exagérer ce qu'ils donnent, afin qu'on leur rende aussi beaucoup.

Au reste, cette avidité pour tout ce qui vient d'Europe tient à leur curiosité enfantine qui est un autre trait de leur caractère. Ce n'est presque jamais par la valeur réelle des objets ou par le fruit qu'ils peuvent en retirer qu'ils apprécient les choses; il faut en excepter les liqueurs fortes qu'ils aiment avec excès, et les armes à feu dont nous leur avons fait connoître l'usage, et qui ne sont encore pour eux que des objets de curiosité. Du reste, la plus frivole bagatelle leur cause le désir le plus vif; ils la demandent sans gêne, ils insistent avec des manières si aimables et si insinuantes qu'on résiste difficilement à leurs caprices. Si on s'obstine dans le refus, ils emploient un autre moyen, c'est de voler ce qu'ils n'ont pu obtenir volontairement, et ils sont assez adroits pour y réussir toujours. Ils ne se font à cet égard aucun scrupule, et le roi, comme le dernier de ses sujets, prend sans façon aux étrangers tout ce qui lui plaît. « Dans les entrevues que j'avois avec Otoo, dit M. Turnbull, il me faisoit asseoir sur l'herbe à côté de lui, entre sa femme et sa sœur: j'en revenois toujours les poches vides; ces dames pendant la conversation n'étoient occupées qu'à me dépouiller; aussi avois-je soin de ne porter avec moi que des objets de peu de valeur, et de ménager ainsi aux princesses le plaisir de me voler sans qu'il m'en coûtât beaucoup ».

Il faut avouer qu'ils n'exercent ce talent

qu'envers les étrangers; le vol est inconnu parmi eux, ou du moins il est très-rare.

La douceur, la gaieté, la curiosité vive dont nous avons parlé, donnent au caractère des Otaïtiens des rapports particuliers avec celui de l'enfance; outre ces traits de ressemblance, ils ont encore de commun avec les enfans cette crédulité sans bornes dans les choses qui flattent leurs passions, cette promptitude à saisir les ridicules et cette habileté à les rendre; cette légéreté qui projette toujours et n'exécute jamais, cette insouciance enfin et cet amour du plaisir qui caractérisent le premier âge. Ils passent les journées entières, étendus sur des nattes occupés à chanter, à jouer de la flûte ou à converser. Ils forment entre eux des cercles, des assemblées, et comme chez les peuples civilisés, ils ont leurs histoires, leurs chansons, et jusqu'à la nouvelle du jour.

Tous leurs goûts sont très-vifs; celui qu'ils ont pour la musique va jusqu'à la passion: les impressions qu'ils en éprouvent se manifestent dans chaque trait de leur figure et dans chacun de leurs membres. Leur gamme ne comporte que quatre notes comme celle de tous les insulaires de la mer du Sud. Leurs communications avec les Européens ont beaucoup perfectionné leur goût naturel. Ils préfèrent notre musique à la leur, et de tous nos instrumens celui qu'ils aiment le

mieux est la cornemuse écossaise, qui a le plus de rapport avec la flûte d'Otaïti.

Outre les réunions particulières dont nous avons parlé, ils ont aussi des divertissemens publics. Le frère et la sœur de *Pomarre* étant revenus dans l'île après une absence de quelque temps, ce fut une occasion de fêtes; on ne fit que boire, manger, danser et jouer pendant plusieurs jours. Le jeu principal est la lutte : nos matelots anglais qui voulurent lutter avec eux eurent toujours le dessous.

Les femmes se distinguoient au pugilat et à la lutte comme les hommes; elles se battoient entre elles avec un acharnement extraordinaire sous les yeux de leurs parens et de leurs maris qui les encourageoient. Un trait vraiment aimable dans leur caractère, et qui est commun aux deux sexes dans ces combats, c'est l'expression de douceur qui succède à la victoire. Dès qu'une femme étoit tombée, son adversaire la relevoit, l'embrassoit tendrement, et on voyoit régner entre elles la même amitié qu'auparavant.

Une danse générale succédoit à ces combats. Les femmes, au nombre de cent, se partageoient en deux cercles, l'un composé des habitantes de l'île, et l'autre des étrangères. Chaque cercle avoit sa troupe de musiciens. Il seroit impossible de donner une idée de la variété des sons que les danseuses formoient par une espèce de chant qui

n'étoit accompagné de paroles qu'au commencement. Il y régnoit un singulier ensemble, soit pour l'harmonie, soit pour la mesure.

Le caractère de cette danse n'est pas d'une décence rigoureuse. Si, comme on le prétend, elle étoit autrefois une imitation publique de ce que l'amour ne permet que sous le voile du mystère et de la nuit, on doit dire à la louange des Otaïtiens, qu'ils ne se piquent plus aujourd'hui d'une imitation aussi exacte. En général, ils ne se plaisent plus comme autrefois dans des spectacles indécens; on doit probablement attribuer ce changement dans leurs moeurs aux missionnaires qui résident parmi eux.

Les hommes étoient également acteurs dans ces divertissemens; environ cent cinquante jeunes gens assis par terre formoient deux haies séparées par un intervalle de sept pieds, et lorsque les femmes eurent terminé leurs danses, ils se mirent à chanter et à faire une espèce d'exercice des bras et des jambes avec un ensemble si parfait, qu'on auroit dit qu'un seul principe de mouvement les animoit tous.

Le peu de momens que les Otaïtiens ne donnent pas au plaisir ou à l'indolence, sont employés aux travaux absolument indispensables. Les hommes bâtissent des cabanes ou construisent des canots. Ces cabanes sont couvertes d'herbes. Lorsque le temps se rafraîchit, ils tapissent l'in-

térieur de leurs demeures de feuilles de cocotier à une épaisseur de deux ou trois pouces.

Les habitations du roi et des chefs ressemblent à nos hangards; l'intérieur de ces habitations n'est point divisé en appartemens; en entrant, on voit toute la maison. Une épaisseur de deux ou trois pouces d'herbe forme le parquet; cette herbe est arrangée avec tant d'art, qu'il n'y a pas une feuille qui ait une fausse direction. Ces maisons sont entourées d'une enceinte en palissade, dans laquelle sont de petites huttes destinées aux domestiques.

L'ameublement de ces maisons, même de celles de la famille royale, consiste simplement en cinq ou six escabeaux de bois ou trepieds, la moitié d'un vieux canot qui fait office de lit, et auquel un vieil escabeau sert d'oreiller; un mortier et un pilon de bois pour leur cuisine et leur boisson. Ils ont aussi différens ustensiles comme des grils, des poëles à frire, etc. qu'on leur a donnés, ou qu'ils ont volés sur les vaisseaux européens, mais ils n'en font aucun usage et ne les regardent que comme des ornemens dans leurs maisons.

Ces habitations et ces meubles sont aussi grossiers qu'ils étoient avant l'arrivée des Européens dans leur île. Malgré les occasions journalières qu'ont les Otaïtiens de faire quelques progrès dans les arts mécaniques, ils restent à cet égard

dans une profonde ignorance. M. Turnbull n'a vu que deux Otaïtiens qui sussent un peu forger, quoique Pomarre eût une forge avec son appareil complet. Ils ne savent pas remettre un manche à un seul de leurs outils, et ils sont encore étrangers à tout ce qui concerne la charpenterie.

Les occupations des femmes consistent à faire des nattes et des étoffes communes. Mais elles travaillent rarement, et sont beaucoup moins industrieuses que les femmes des autres insulaires de la mer du Sud.

Les vêtemens faits avec ces étoffes qu'elles fabriquent, diffèrent selon les sexes et les rangs. Tous les Otaïtiens sont d'une extrême propreté; tous mettent dans leur toilette beaucoup de soins et de goût. Chez eux comme chez nous le miroir est habituellement consulté. S'il arrive qu'on leur en présente un dont la glace soit altérée, ils le rejètent avec dégoût et en faisant des cris et des grimaces comiques.

Les femmes se coiffent d'un petit bonnet de feuilles de coco de diverses couleurs et coupées en bandes; comme ces bonnets ne coûtent que la peine de les faire, elles les renouvellent tous les deux ou trois jours, et n'ont pas besoin pour cela de l'entremise d'une marchande de mode. Elles mêlent dans leurs cheveux des fleurs assez semblables à nos lis, et se parfument de bois de

sándal et d'huile de cocos. Leur habillement consiste en deux pièces d'étoffe, l'une jetée autour de la ceinture, et l'autre formant une draperie qui tombe depuis les épaules jusqu'à mi-jambe. Elles ont les pieds nus, suivant l'usage universel des Otaïtiens.

La nature qui a favorisé les Otaïtiens sous le rapport du climat et du caractère, ne leur a point refusé les avantages physiques; ils sont en général d'une taille plus élevée que celle des Européens; ils sont bien faits, et leur physionomie est douce, aimable et gaie. Elle seroit plus belle encore, s'ils n'avoient le nez un peu applati par suite de la pression qu'on exerce dans leur enfance sur cette partie du visage.

Le mariage à Otaïti est un lien volontaire, formé par le goût et qui cesse avec lui; les époux mécontens se séparent sans formalité, et ni l'un ni l'autre n'en souffre dans l'opinion. La fidélité est une vertu qu'ils ne connoissent point; la jalousie leur est tout aussi étrangère. Le mari ne prétend point à une possession exclusive; lui-même, lorsqu'à l'arrivée d'un vaisseau européen il n'a point d'autre objet à donner en échange contre ce qu'il peut désirer, livre sa femme et cède, sinon la propriété, au moins l'usufruit.

Les amis de la morale seront tentés de s'élever contre un usage pareil; mais ils doivent réserver leur indignation contre un usage bien plus odieux

et plus contraire à la nature, c'est l'infanticide qu'on ne s'attendroit pas à trouver établi chez un peuple si doux, et qui enlève les deux tiers de la population naissante. Au reste cette horrible pratique, comme celle des sacrifices humains, doit être surtout attribuée à la barbarie des chefs; ces chefs forment sous le nom *d'arreoys* une société mystérieuse; le principe d'union de cette abominable société est la communauté des femmes et le meurtre des enfans. Par le plus étrange renversement d'idées, ces hommes sont respectés du peuple comme des êtres supérieurs; malheureusement ils forment une espèce de propagande, et vont disséminant d'île en île leur funeste doctrine.

On remarque avec douleur que le nombre des Otaïtiens diminue tous les jours d'une manière étonnante ; ils s'élevoient à deux cent mille lors du voyage du capitaine Cook ; en 1800, ils étoient réduits à sept mille, et un an après on n'en comptoit plus que cinq mille. Parmi les causes de cette effrayante dépopulation, on doit compter sans doute l'usage barbare de l'infanticide dont nous venons de parler, et les maladies indigènes qui acquièrent un caractère de gravité par l'éloignement des Otaïtiens pour toute espèce de traitemens et de remèdes. Ce refus de l'emploi des moyens curatifs tient chez eux à la doctrine du fatalisme ; ils croient que les maladies sont un châtiment de leurs fautes envoyé

par les dieux, et qu'il y a de l'impiété à essa
même de s'en guérir. Mais la cause premièr
la mortalité qui désole cette île est dans les
ladies que nous y avons portées, et surtout
ce mal affreux qui vint autrefois d'Amériqu
Europe, et que nous avons porté à notre
chez des peuples qui ne le connoissoient
Notre apparition dans ces climats a été l'épo
de la destruction des nations qui les habit
nous avons dépravé leur caractère physiqu
moral; et si, comme il est probable, Otaïti
bientôt désert, c'est à nous que ces malheur
insulaires devront leur anéantissement.

LETTRE

D'EDMOND BURKE

A UN AMI.

Le *Monthly Mirror*, journal anglais, qui a publié cette lettre, dit qu'elle fut écrite par le célèbre Burke peu de temps après son arrivée à Londres. Elle étoit adressée à un camarade de collége nommé Smith, qui étoit resté en Irlande. On trouvera dans cette production de la première jeunesse de Burke le germe des talens qu'il développa dans la suite et la trace des défauts qu'il a conservés. Ce rapprochement nous a paru pouvoir offrir quelque intérêt à nos lecteurs, et nous croyons qu'ils n'entendront pas non plus sans plaisir, de la bouche de ce célèbre orateur, le jugement qu'il porta de Londres et de ses habitans lorsqu'il les vit pour la première fois.

MON CHER MICHEL,

Il y a environ une demi-heure que M. Bulf a eu la bonté de me remettre votre épître amicale. Je l'ai lue, j'ai béni l'inventeur de l'écriture; et, comme j'ai en abondance des plumes, de l'encre, du papier, et que ce jour est un de mes jours de vacances, j'ai résolu de le consacrer à l'amitié.

Balbac s'étant sauvé d'une maison où il se croyoit obligé de peser toutes ses paroles, rencontra un de ses amis : Viens, dit-il, retirons-nous dans quelque lieu où nous puissions causer librement et faire des solécismes tout à notre aise..... Vous trouverez bien sans moi l'application de ce trait.

Vous croyez sans doute que je vais vous donner un récit abrégé de mon voyage : à vrai dire, je n'ai fait que peu d'observations sur la route; j'avois trop d'occupation au-dedans de moi-même, et mes yeux se remplissoient souvent de larmes, en songeant aux amis que je venois de quitter. Cependant les points de vue qui s'offroient à moi auroient attiré l'attention de l'homme le plus indifférent : on voyoit des maisons de campagne semées des deux côtés de la route, quelques-unes d'une architecture moderne, d'autres dans le goût du manoir du vieux Roger de Coverley (1), toutes ayant l'air de sourire à l'humble chaumière. Chaque village présentoit l'image d'une ruche industrieuse par le bruit, la foule, le mouvement qui les animoit. Les auberges ressembloient à des palais. Quel contraste entre ce pays et notre pauvre patrie, où l'on trouve à peine une chaumière décorée d'une cheminée ! Mais ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est l'état florissant de l'agriculture; vous savez que ce seroit ma science fa-

(1) Personnage très-connu de tous ceux qui ont lu le *Spectateur* d'Addisson.

vorite, mon occupation chérie, si le ciel m'eût gratifié d'un patrimoine de quelques arpens.

Le tableau de Londres et de ses habitans demanderoit un volume. Les édifices sont beaux; la ville est l'égoût de tous les vices; mais ses hôpitaux, ses établissemens charitables dont les tours s'élèvent dans les airs comme autant de conducteurs électriques, détournent le courroux du ciel. On peut diviser les habitans en deux classes, les fripons et les dupes (1); je parle, en général, car je suis persuadé qu'il y a des hommes d'honneur et des femmes vertueuses dans toutes les rues. L'Anglais est froid et réservé au premier abord. Il met de la précaution même à faire connoissance. Il faut qu'il vous connoisse bien avant de vous donner son amitié; mais si ce lien s'établit entre vous et lui, il ne sera pas le premier à le rompre; en un mot, un véritable Anglais tient plus qu'il ne promet. Dans la société, il garde volontiers le silence et se montre fort circonspect dans ses discours, même lorsqu'ils roulent sur la politique qui est son sujet favori. Les femmes sont moins réservées; elles s'entendent fort bien à consulter leur miroir; et comme la nature les a traitées très-favorablement, même du côté de l'esprit, il est difficile à un jeune homme d'échapper aux traits que lancent leurs

(1) Littéralement les *gens qui ruinent et les ruinés*.

yeux, ou de fermer l'oreille à la douceur de leurs accens.

Quant à l'état des lettres dans cette ville, vous savez que je n'y ai pas encore été assez long-temps pour en juger. Il me semble cependant que les gens de lettres ne jouissent pas ici d'une considération aussi grande que vous l'imaginez. Je ne vois pas que les grands protégent le génie, cette fleur printanière qui périt si on la néglige. Les écrivains les plus distingués sont abandonnés à la protection capricieuse du public. Malgré ces motifs de découragement, les lettres sont cultivées avec zèle. La poésie élève vers le ciel sa voix enchanteresse. L'histoire arrête l'aile du temps dans son vol vers l'abîme de l'oubli. La philosophie, cette reine des arts, cette fille du ciel étend tous les jours son empire. L'imagination se joue comme un brillant météore sur un nuage d'été. La métaphysique même tend ses toiles et prend quelques mouches. L'éloquence, dans la chambre des communes, s'élève quelquefois au-dessus de tout ce que Rome et la Grèce ont produit de plus sublime dans leurs plus beaux jours.

Mais après tout on réussira mieux ici par les figures d'arithmétique que par celles de la rhétorique.... (1). Le théâtre est à mon avis dans

(1) En anglais les *chiffres* se nomment *figures*, et nous avons conservé ce terme pour ne pas détruire le jeu de mots; mais nous sup-

la plus triste décadence. Je ne parle cependant que du fatras qu'on y débite, et je n'accuse nullement le goût du public; car toutes les fois que Shakespeare y fait entendre sa mélodie bocagère (*his native wood-notes*), loges, parterre, galeries, tout est plein, et tous les traits du poëte frappent, lorsque l'acteur sait les diriger.

Bientôt après mon arrivée, j'ai visité l'abbaye de Westminster. En y entrant, je fus saisi d'une admiration religieuse que je ne saurois exprimer; le silence même qui y règne me parut sacré. La chapelle de Henri VII est un beau morceau d'architecture gothique. Mais on dit qu'une chapelle de l'Université de Cambridge est encore plus belle. On n'a point trop vanté le tombeau de Mme. Nightingale. L'attitude et l'expression du mari qui veut garantir sa femme du dard de la mort, sont naturelles et touchantes. Mais j'ai toujours cru qu'un flambeau éteint et renversé seroit un emblème de la mort beaucoup plus convenable qu'un dard.

Bien des gens pourront penser que tous ces monumens sont des monumens de folie; je ne suis pas de cet avis. Combien la saine philosophie et la morale n'y peuvent-elles pas puiser d'utiles leçons? Lorsque cette orgueilleuse beauté admire ses traits réfléchis par le poli de ce marbre,

---

primons le reste de la phrase qui en contenoit un autre plus difficile à expliquer.

tout muet qu'il est, ne lui dit-il pas qu'il conserve les restes d'une beauté qui l'égala ? Ces monumens montrent encore combien nous sommes jaloux d'étendre nos affections au-delà du tombeau, et d'arracher à l'oubli tout ce qu'il est possible de lui dérober.... Tel est notre amour naturel de l'immortalité. Mais c'est ici que les lettres obtiennent leurs plus beaux triomphes. C'est ici que les noires filles de Cadmus suspendent leurs trophées ; car lorsque tout l'orgueil du ciseau, lorsque toute la pompe de l'art héraldique ont cédé aux attaques silencieuses du temps, une seule ligne, une inscription à demi-usée, conservent fidèlement le dépôt qu'on leur confia. Béni soit celui qui introduisit ces étrangères dans nos îles ; puissent-elles n'y manquer jamais de mérite ni de protection ! Je ne doute pas que le plus beau poëme de notre langue, le *Penseroso* de Milton, n'ait été composé sous les voûtes résonnantes de quelque cloître en ruines. Quoi qu'il en soit, j'aimerois mieux reposer un jour dans l'angle méridional d'un cimetière de village, que dans le tombeau des Capulets ; mais j'aimerois aussi que mes cendres se mêlassent à des cendres amies. La vieille et bonne expression de *cimetière de famille* a quelque chose d'agréable, au moins à mon oreille.

Le docteur Sheridan est reparti pour l'Irlande, et se propose d'y passer le reste de ses jours. Je lui enverrois certains ouvrages de botanique, si

je n'étois sûr que l'Hippocrate irlandais aime mieux lire la nature dans ses propres ouvrages. Avec quel plaisir je l'ai vu décrire le tissu délicat d'un lis, et s'écrier que Salomon, dans toute sa gloire, n'étoit pas vêtu comme l'un d'eux; et vous savez que nos lis sont plus brillans que la neige nouvellement tombée.

Vous avez tort de croire que je n'aime point Plutarque. Je préfère ses ouvrages à tous les autres. *Sacra semper excipio, quæ in summâ arce locare fas est et æquum nunquam non in manibus habenda.*

DES TRUFFES

ET DE LEUR CULTURE ARTIFICIELLE (1).

PLINE l'ancien nous raconte un fait qui peut intéresser à la fois l'antiquaire et le naturaliste. Un Romain nommé Lartius Licinius, qui exerçoit la préture en Espagne, se trouvant à dîner à Carthagène, risqua de se casser les dents en mordant une truffe; une pièce de monnoie étoit cachée au milieu de la bulbe (2).

Je ne sais si la singularité de cet accident a été cause que quelques savans des derniers siècles, ne sachant dans lequel des trois règnes de la nature ils devoient classer les truffes, se sont avisés

(1) Nos lecteurs seront peut-être surpris de la teinte un peu scientifique de ce morceau, teinte qui sembleroit le rendre étranger au plan des *Archives*. Mais la truffe est un mets si connu et une production de la nature si peu connue, que nous avons cru ne rien devoir retrancher d'un article où on l'examine sous tous les rapports; où l'on communique aux amateurs d'histoire naturelle les notions les plus récentes que l'observation a fournies sur ce singulier végétal, et où l'on fait part aux amis de la bonne chère, des expériences tentées avec quelques succès pour le multiplier à volonté. Un tel espoir doit réconcilier avec la partie scientifique de ce morceau les lecteurs les moins portés en faveur de la botanique. (*Note des rédacteurs*).

(2) Pline, hist. nat., liv. 19, chap. 2.

de les rapprocher des substances métalliques (1). Quoi qu'il en soit, cette opinion ne pouvoit pas se soutenir ; d'autres mieux instruits ont pensé qu'elles tenoient de la nature animale (2); mais l'illustre Geoffroy ayant pris soin de nous faire connoître leur végétation, les truffes ont passé sous la domination des botanistes (3).

La nature est très-variée dans ses productions: elle a une telle diversité de goûts, qu'on seroit tenté de les prendre pour des caprices, et d'y soupçonner de la coquetterie. Dans le règne de Flore surtout, non contente d'avoir créé un grand nombre de genres et d'espèces, elle ne manque jamais l'occasion d'y faire naître des variétés. Nous avons des plantes qui nous cachent toujours leurs fleurs; nous en avons qui ne paroissent avoir ni fleurs, ni graines. Il en est qui poussent des feuilles sans tiges, et d'autres qui ont des tiges sans feuilles; d'autres enfin ne montrent ni feuilles, ni graines, ni fleurs, et c'est parmi ces dernières que nous devons ranger les truffes. C'est un genre de plantes assez remarquable qui appartient à la famille des champignons. Il y en a huit espèces et un certain nombre de variétés.

La truffe est un tubercule charnu, tantôt

(1) *Cardanus de sanitate tuendâ, lib.* 8.

(2) *Fortunatus Licetus de sponte nascentibus.*

(3) Mém. de l'acad. des sciences pour l'année 1711, p. 30.

couvert d'une peau grossière et dure, tantôt offrant une surface lisse et presque veloutée. On avoit cru anciennement que ce végétal n'avoit point de racines, mais les recherches des botanistes nous ont prouvé le contraire.

M. Bulliard qui a parlé des truffes de la Beauce, en distingue quatre espèces. La truffe comestible, la truffe musquée, la truffe blanche et la truffe parasite (1). La première qui est très-bonne à Paris, a une surface verruqueuse, relevée de petites éminences à peu près prismatiques. La seconde est d'un brun noirâtre; sa forme est un peu allongée; elle est lisse à l'intérieur; la chair en est mollasse; elle a une odeur de musc. La troisième est d'un roux sale; son odeur est nauséabonde; elle a une base radicale. La quatrième a de véritables racines, et ne se trouve que dans les *safraniers*. Elle est connue sous le nom de *truffe parasite*.

A ces quatre espèces françaises, il faut en joindre quatre autres, dont l'une appartient à la France par droit de conquête. Je veux parler de la truffe de Piémont; elle est la mieux mamelonée dans ses protubérances. Son enveloppe extérieure est d'un gris jaunâtre pâle, avec un petit duvet imperceptible à l'œil; son tissu intérieur a une légère teinte rosée, agréable au tou-

(1) Bulliard, hist. des champignons de la France, p. 70.

cher, et très-odoriférante. On aime à la prendre à la main et à la sentir.

Les trois autres sont la truffe blanche d'Italie, connue sous le nom de *bianchetti*. La truffe d'Amérique que nous connoissons fort peu, et celle d'Arabie dont a parlé M. Olivier dans son *Voyage de Perse*. Cette dernière est peut-être la même que les Romains tiroient à très-grands frais de l'Afrique. Juvénal a dit (1):

O Libye, disjunge bores, dum tubera mittas.

Quand on a devant les yeux les formes arrondies des truffes, on ne sait comment les naturalistes ont pu hésiter si long-temps à les placer parmi les végétaux. La forme sphérique donnoit une grande présomption en faveur de leur origine. Dans le règne minéral, qui comprend les êtres inorganiques, tous les corps se présentent avec des formes angulaires, et les déviations accidentelles sont toujours dues à l'action du feu et de l'eau, ou à l'effet des divers frottemens. Comme pour ce genre de productions la nature n'emploie que des forces chimiques qui dépendent des lois de la mécanique, les ouvrages qui en résultent portent toujours l'empreinte de la forme primitive des molécules de la matière et du mécanisme qui en a opéré le rapprochement. Dans les êtres organisés, la force chimique se trouve

(1) Juv., sat. 5.

modifiée par un autre ordre d'actions qui dérivent du principe de la vie. De la combinaison de ces élémens divers, il doit en résulter de nouvelles progressions et de certaines décroissances. La nature n'agit plus que par des courbes, et le type général est toujours la forme sphérique.

Cette induction mise à part, combien d'autres considérations n'annoncent-elles pas dans la truffe une nature végétale ? Elle est indigène des pays où le sol a vieilli sous l'ombrage des forêts; elle ne se trouve que dans les terres qui sont riches des principes nécessaires à la vie végétative. La période de son existence est celle des dons de Cérès et de Pomone; destinée à former un nœud dans la guirlande qui fait l'ornement de la terre, elle occupe un point dans la série qui compose la chaîne des êtres vivans.

La truffe se plaît dans les endroits écartés et solitaires. Placée à une petite profondeur, elle empêche les autres plantes de pousser à la surface du terrain qui la recèle. Mais si elle est jalouse de ses moyens de subsistance, elle n'aime pas moins la proximité de certains arbres. L'ombre d'un vieux chêne lui est souvent favorable ; et cet arbre qui a donné le gui aux premiers peuples, qui a fourni des couronnes aux triomphateurs, réclame encore notre reconnoissance pour les truffes qu'il fait naître sur ses vieilles souches.

La truffe observée au microscope, laisse entrevoir un tissu cellulaire parsemé de vaisseaux

qui ont leurs communications, et forment autant de réservoirs glanduleux remplis d'une liqueur gluante. Plusieurs filets se ramifiant de chaque côté, aboutissent à des centres qui se détachent comme de petits points noirs. Tous ces organes annoncent une circulation intérieure. La peau de la truffe se compose de deux membranes, l'une très-fine et adhérente au tissu cellulaire; l'autre extérieure, qui a l'apparence d'un tissu réticulaire. Cette dernière se couvre d'un petit duvet fort mince et imperceptible à l'œil. Ces deux membranes communiquent entr'elles par une ramification de petits vaisseaux qui est entreposée. On a lieu de croire que tout ce qui s'opère dans l'intérieur de la truffe a un point de contact avec les corps qui l'environnent. M. Decandolle qui a placé les truffes parmi les végétaux cellulaires, nous a dit aussi que c'est à l'aide des pores cellulaires qu'elle pompe les sucs de la terre (1).

M. Bulliard a avancé une opinion sur la germination de la truffe, qui est d'accord avec ce que nous venons d'observer, et qui peut expliquer le mystère de leur reproduction. Selon lui, la truffe et une plante vivipare; les petits points noirs sont de petites truffes toutes formées, et les filets autant d'ombilics, à l'aide desquels les embrions se nourrissent aux dépens de la mère

(1) Flore française, vol. Ier.

truffe. Celle-ci détruite, les nouveaux-nés s'implantent dans la terre.

M. Geoffroy avoit vu de petites truffes se reproduire dans l'endroit où d'autres étoient tombées en pourriture ; il s'étoit formé une opinion sur leur génération, qui a quelques rapports avec celle de M. Bulliard, et il avoit pressenti que les truffes pouvoient être le produit d'une culture artificielle. Pline avoit dit qu'à Metelin (1), dans l'île de Lesbos, l'on ne trouvoit des truffes que lorsque le débordement des rivières en apportoit la graine de *Tiare*, pays de l'Asie où les truffes étoient très-abondantes. Il n'y a pas un siècle que l'on fut tout étonné de rencontrer des truffes (2) en Angleterre, dans la province de Northampton, près de Rushton, et on se rappella que dans ce lieu on avoit jadis planté des arbres qui venoient d'une province de France où l'on récolte les truffes. Un Anglais fut le premier à s'occuper des truffières artificielles (3) ; mais nous devons à M. de Borch (4) un ouvrage imprimé sur cette matière. Il s'avisa de constater, par des expériences répétées, la culture artificielle des truffes, et le

(1) Plin., lib. 19, chap. 3.

(2) *Vigo. tubera terræ.*

(3) Bradley, nouvelles Observations physiques et pratiques sur le jardinage et l'art de planter.

(4) Lettres sur les truffes du Piémont, écrites par M. le comte de Borch. Milan, 1780.

succès de son entreprise est consigné dans les trois lettres qui forment le contenu de son livre.

Ces expériences méritoient l'attention des savans : mais elles excitèrent aussi la curiosité d'une classe de personnes qui est toujours nombreuse dans la société ; j'entends parler des gourmands. De tout temps on a aimé les truffes, et des hommes (1) très-austères ont marqué un goût particulier pour cette sorte de friandise. L'ouvrage de M. de Borch eut en effet un débit considérable, et sa méthode de culture fit un certain nombre d'imitateurs.

Un journaliste italien nous a appris depuis que, dans une des plus belles terres de la Lombardie, on recueillit abondamment des truffes le long d'une charmille où les gens de service avoient eu l'habitude de jeter les balayures (2), et un écrivain qui a été devancé dans la carrière des lettres par des ancêtres d'un grand mérite, nous a parlé dernièrement de quelques récoltes de truffes faites dans son jardin, après douze ans de recherches, de tentatives et d'attente (3).

---

(1) S. Ambroise, l'un des pères de l'Eglise, écrivoit à S. Félix, ep. 3. *Misisti mihi tubera et quidem miræ magnitudinis ut stupori forent ea tam grandia. Nolui in sinu ut aiunt abscondere : sed aliis quoque demonstrare malui. Itaque partem direxi amicis, partem mihi reservavi. Suave munus, non tamen ità præpollens ut comprimeret querelam meam jure excitatam, quod nos tamdiu amantes tui nequaquam revisas.*

(2) *Magazzeno di litteratura Firenze* 1805. *Maggio, vol.* 5.

(3) Jean-Baptiste Giovio de Come. Journal cité p. 3.

Ces faits sont propres à réveiller nos espérances, et pour ne rien laisser à désirer à ceux qui pourroient s'occuper d'un objet aussi important, je donnerai quelques détails sur la méthode de ces expériences. M. de Borch composoit son terreau de sept parties de terre de jardin, de deux parties de bonne terre argileuse, et d'une de raput de chêne. La truffe aime le sol où surabonde le principe végétal, mais où la friabilité des substances terreuses rendent l'absorption très-facile. La faveur que le chêne, l'orme, le châtaignier et le saule paroissent accorder à cette plante, est due aux *détritus* ligneux que ces végétaux déposent dans la terre, ce qui remplit le double objet de féconder et de diviser. Pour être plus sûr du succès, on pourroit transporter sur le sol de la truffière artificielle, une quantité du même terrain où elles croissent naturellement.

M. de Borch conseille les situations ouvertes, plus exposées au nord qu'au midi, et l'entretien du terrain dans un état d'humidité moyenne, pour ne pas trop hâter la décomposition de la mère-truffe. Pour le semis, il préfère les truffes toutes entières. Les observations qu'il a faites sur le premier développement des embrions, me paroissent aussi dignes d'être remarquées.

La truffe jetée en terre se fanoit, et perdoit peu à peu de ses protuberances. Son odeur devenoit alcaline. Les filamens intérieurs se gonfloient, et les petits points noirs, autrefois im-

perceptibles, se grossissoient, perçoient la membrane extérieure, et se montroient au-dehors sous la forme de petits grains. Le corps de la truffe peu à peu se desséchoit.

Jusqu'ici ces observations sont satisfaisantes, mais on a de la peine à croire M. de Borch sur parole, lorsqu'il nous dit qu'ayant détaché de ces petits grains, et les ayant remis en terre, il trouva au bout de 45 jours des truffes naissantes, qui étoient déjà de la grosseur d'un petit pois, revêtues de leur pellicule marbrée, et exhalant la suavité de l'arome.

Il se trouvera, je l'espère, et des savans curieux d'approfondir ce mystère, et des gourmets empressés de faire repeter leurs essais; et si le succès remplit mes esperances, une culture si admirable pourra prendre son rang dans nos traités d'économie rurale (1). Les jardins anglais, par la nature de leur composition, me paroissent assez propres à recevoir la graine des truffes. Une pelouse qui voileroit à nos yeux une belle culture de truffes, pourroit flatter autant l'imagination qu'une bordure où brilleroient les anemones et les tulipes, les oreilles-d'ours et les jacinthes.

(1) Si les meules à champignons que l'on cultive à Paris fournissent ce comestible à cette immense population, espérons que l'art fera encore le progrès de nous donner des truffes en abondance. (Voyez le Bon Jardinier, almanach pour l'an 1807, art. *Truffes* et *Champignons*).

prix, à côté de ces belles truffes qui, suspendues en festons, ornent la chambre où loge notre heureux chasseur. La gaîté et l'abondance habitent cette demeure, et le parfum de la truffe y répand un charme inexprimable. Lorsque j'entrois dans ces lieux, où la simplicité s'unit avec l'aisance, j'ai pensé plus d'une fois qu'ils pouvoient servir de mesure à l'espace que nous avons franchi, en quittant la vie sauvage pour l'état civilisé; car, où l'homme recueilloit le gland, il récolte aujourd'hui la truffe.

Dans certains pays cette récolte est d'un revenu considérable (1), et les auteurs qui travaillent pour la statistique ne doivent point l'oublier dans leurs recherches. Il y a des amateurs qui mettent un grand prix à ce comestible, et l'histoire nous parle d'un cardinal (2) qui avoit tous les jours à table un pâté de perdreaux aux truffes, que ses gens avoient soin de lui faire venir de France.

Dans l'art de la cuisine, on fait aussi une distinction entre les différentes espèces de truffes. On tient compte de la truffe noire, parce qu'elle a la chair plus humide : on apprécie la truffe grise pour le montant de son arome et sa consistance savonneuse. La truffe blanche est peu recherchée, parce qu'elle est trop farineuse; mais, dans ce

(1) J'ai entendu dire que dans le Piémont la récolte des truffes approchoit de la valeur annuelle de trois cent mille francs.

(2) Le cardinal Passionei à Rome.

partage des goûts, entre la truffe noire et la truffe grise, cette dernière paroît devoir l'emporter par l'excellence de son odeur; car,

D'un ambre flatteur la pêche parfumée,
Paroît plus savoureuse à la bouche embaumée.

On assaisonne la truffe de beaucoup de manières différentes; au court-bouillon, au vin blanc, en potage, en ragoût gras et maigre, en pâté, en crême et en tourte. On en fait des rémplis pour toute espèce de viande et de volaille. On en met dans des gâteaux, soit de riz, soit de maïs, et on la mêle avec de la purée de haricots et de lentilles. Enfin on la mange en salade et tout bonnement cuite sous la cendre et sans apprêt; et, de toutes les façons, la truffe est excellente.

Quelquefois on préfère de la dépecer par petites tranches très-minces, et cette manière de la préparer étoit connue des anciens. Juvenal nous parle d'un fameux dîner où l'on avoit servi le grand foie d'oie, qui, selon lui, vaut bien celui de poularde, et après un sanglier digne de Méléagre, on avoit découpé des truffes. *Posteà raduntur tubera* (1).

Depuis long-temps on s'occupe des moyens de conserver et de faire voyager les truffes. On aime à Paris celles du Périgord, du Dauphiné et de la Provence. Les personnes qui ont voyagé en

(1) Juv., sat. 5.

Italie conservent long-temps le souvenir de la truffe grise du Piémont. Tous les jours il arrive d'avoir à en faire des expéditions. Les naturalistes conseillent de les envelopper dans la terre de leur gissement, dans leur gangue naturelle, et de les arranger sur des lits de sable. Récoltées par un beau temps, avec un vent d'est, près du mois de septembre, et lorsqu'elles touchent à leur maturité, si elles sont bien saines, on peut les conserver assez long-temps (1).

Pour ne rien oublier au sujet de la truffe, je dirai encore que les chimistes s'en sont occupés dans leurs analises. Traitée par les procédés chimiques, la truffe ne donne point de fécule, mais elle fournit de l'albumine. Cette albumine, traitée par la potasse caustique, a donné de l'ammoniaque. Distillée, elle a donné une liqueur acide, une huile noire, un carbonate d'ammoniaque, du gaz acide carbonique, et du gaz hydrogène carboné. Le résidu charbonneux contenoit de la magnésie, du phosphate de chaux, du fer et de la silice (2). Cette analise place la truffe dans la série des végétaux qui contiennent des substances animales. On peut remarquer à ce sujet que M. de Borch avoit observé que la terre à truffes, dans le Piémont, étoit chargée de coquillages.

Un chimiste italien, M. Giobert, a trouvé un

(1) Diction. d'hist. nat., art. *Truffe*.
(2) Annales de Chimie, fl. an 11, p. 191.

édé pour retenir l'arome de la truffe dans ol. Il y est parvenu, en abaissant la tempé-e par le moyen d'un appareil, où le froid est loyé au lieu de la chaleur. Le vase où s'opère istillation est placé sur un bain de glace. ais cette découverte, on fabrique à Turin a liqueur aux truffes, dont le parfum est recherché; mais il faut avoir soin de la tenir des lieux très-frais, pour empêcher la dé-ition de l'odeur, qui est très-fugitive (1).

MODESTE PAROLETTI.

(1) Bibl. italienne.

SUR LES RECHERCHES ASIATIQUES, OU MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE AU BENGALE.

Second article.

DANS mon premier article sur les *Recherches asiatiques*, je me suis occupé des dieux des Indes et de leurs rapports avec ceux des Grecs et des Romains. Il étoit juste, selon le principe des Indous, de commencer par parler des dieux, et nous pouvons à présent nous occuper des hommes. C'est dans les Mémoires de sir William Jones que j'ai puisé en partie ce qui a rapport aux divinités de l'Inde. Ce sera encore cet infatigable savant qui me fournira les notions les plus intéressantes sur l'origine des différentes nations de l'Inde et sur leur littérature. Les devoirs de sa charge ne l'empêchoient pas de faire part de ses lumières à la société de Calcuta, et les premiers volumes des

Recherches asiatiques sont formés en partie de ses savans Mémoires. Les sujets en sont aussi variés que l'étoient les immenses connoissances du fondateur de l'académie asiatique. Tantôt il éclaircit les points les plus embrouillés de la chronologie indienne; tantôt il compare l'astronomie des brachmanes avec la nôtre, vérifie leurs calculs, et prouve que les Indous sont loin d'être aussi ignorans dans ces sciences que beaucoup de personnes se le figurent. Les orientalistes trouveront dans les Mémoires de sir William une savante dissertation sur l'introduction des mots arabes dans le Persan; les botanistes, d'amples nomenclatures et des descriptions des plantes des Indes, et les médecins, de nouveaux remèdes, ce qui est toujours bon à connoître.

Il a fallu choisir parmi tant de richesses, et, ne pouvant suivre toujours sir W. Jones dans sa vaste carrière, je me suis arrêté à ses discours anniversaires et à son mémoire sur la littérature des Indous. Ils offrent, à ce qu'il m'a paru, beaucoup d'intérêt, et l'érudition n'en est pas fatigante.

Le but du président de l'académie de Calcuta, dans ses discours, étoit non-seulement d'animer les savans collaborateurs de sa société naissante, par l'espoir des plus grands succès et des plus nobles découvertes, mais il vouloit encore fournir des matériaux aux recherches des savans, et leur mettre pour ainsi dire à la main le flam-

beau qui devoit les éclairer dans les voies sombres où il les engage à s'enfoncer. C'étoit dans cette vue qu'il cherchoit à répandre un nouveau jour sur les langues savantes de l'Orient, et sur la chronologie presque fabuleuse de ces contrées. A chaque pas il élaguoit les épines qui embarrassoient la carrière, et il agrandissoit l'horison où l'on pouvoit se promettre de pousser ses conquêtes.

Dans les cinq Mémoires sur les cinq principales nations de l'Asie, les Indiens, les Chinois, les Tartares, les Arabes et les Persans, et dans un autre sur l'origine (1) et les familles des nations, sir William Jones tâche de découvrir le berceau de ces peuples, la marche qu'ils suivirent dans leurs différens établissemens; ce savant ne court pas après les innovations; il n'a pas de système, et la vérité est son seul but. Il la saisit partout où il la trouve. Si les *vèdes* et les *pouranas* des brachmanes la lui offroient d'une manière plus claire que les livres de Moïse, il ne feroit pas de difficulté de les suivre, et il rejeteroit, quel qu'il fût, le récit qui lui paroîtroit faux. Mais après de profondes recherches et après avoir étudié à leur source les livres sacrés des Indous, sir W. Jones trouve qu'ils se rapportent sur beaucoup de points avec ceux de Moïse, et, mettant à part ce que l'on doit de croyance à un ouvrage

(1) Troisième volume des *Recherches asiatiques*.

inspiré, il regarde le Pentateuque comme le monument le plus ancien et le plus précieux de l'histoire. Le style peut avoir été embelli des peintures brillantes de l'imagination orientale; mais le fond n'en est pas moins vrai, et on retrouve les principaux faits, tels que le déluge, dans les allégories et les symboles des Indous; un pourana tout entier, celui du poisson, est consacré à rapporter ce cataclysme universel. Les livres chinois en font aussi mention, et quelques représentations de leurs dieux semblent y faire allusion. Ce déluge dont parlent les Indous, a une grande conformité avec celui de la Genèse; dans l'un et dans l'autre, il n'y eut que huit personnes de sauvées.

C'est de ces huit personnes ou plutôt des enfans de Noé, Sem, Cham et Japhet, que le savant anglais fait descendre le genre humain, en suivant le récit de Moïse. Ces trois premières familles se multipliant, s'étendirent de l'Arménie dans l'Iran (partie de la Perse), pays qui paroît à sir W. Jones avoir été le berceau des nations de l'Asie, et par conséquent de celles de l'Europe, car tous les monumens historiques et les traditions s'accordent à faire venir de l'Orient les colonies qui peuplèrent l'Occident.

La position géographique de l'Iran favorise beaucoup cette hypothèse; elle est centrale par rapport aux pays les plus anciennement habités; et toutes les peuplades primitives qui en sortirent

successivement, auront pu exécuter leurs émigrations sans passer sur les terres de celles qui étoient déjà établies, et sans se nuire les unes aux autres; ce qui ne seroit pas de même, si on met le berceau du genre humain dans l'Arabie, l'Égypte, les Indes, la Tartarie ou la Chine; chacun de ces pays se trouve très-éloigné de ceux qu'il auroit peuplés.

Il est certain que ce sont les contrées les plus voisines de l'Iran, dont la population remonte à la plus haute antiquité; et elles brilloient de tout leur éclat, que l'Occident étoit encore dans les ténèbres et couvert de forêts désertes. Le temps où l'Écriture place ces émigrations, ne contredit pas les époques assignées par l'histoire profane à la fondation des empires. Il est prouvé que sept à huit cents ans suffisent à un pays pour se fonder, se policer, parvenir à son plus haut point de gloire dans les armes et dans les arts, et souvent même pour déchoir et tomber. Les empires d'Assyrie, des Perses, des Mèdes, les républiques de la Grèce et de Rome en sont la preuve. Il n'y a pas huit cents ans d'intervalle entre le moment où ils quittèrent la vie sauvage, et les temps où parurent leurs plus grands hommes. Nous n'avons pas de monumens historiques certains, ni même de tradition probable d'établissemens d'empires, de lois, de villes bâties, de commerce, d'arts, de navigation, qui puissent faire remonter avec sûreté au 16e. siècle avant J. C.

C'est dans ce court espace que l'on voit tous les empires s'élever, briller quelque temps et faire place à d'autres. De ce 16e. siècle, qui appartient plus à la fable qu'à l'histoire, il y a 748 ans jusqu'au déluge, selon le texte hébreu, et 1444 selon le samaritain; et c'est plus qu'il n'en faut pour que les familles des enfans de Noé se soient accrues peu à peu, aient inventé des arts grossiers, tels que l'histoire des arts nous les montre vers le 16e. siècle avant J. C., et qu'elles se soient répandues de proche en proche dans les différentes contrées de la terre.

Je ne suivrai pas avec sir W. Jones les migrations de ces grandes familles, mais il est cependant nécessaire d'en indiquer la marche. Les descendans de Japhet ou Yapet s'étendirent en Asie et en Europe, vers les deux mers, à l'orient et à l'occident. C'est d'eux que vient la race des Tartares; ils ne cultivèrent ni les sciences, ni les arts, ne se servirent pas de lettres, mais les dialectes de leur langue se multiplièrent et s'altérèrent à mesure que ces peuples s'augmentèrent et se divisèrent.

La postérité de Sem alla peupler l'Arabie et une partie de l'Orient sur les bords de la Méditerranée. Les enfans de Cham ou Ham ne s'éloignèrent pas de leur première patrie; ils fondèrent dans l'Iran la monarchie des premiers Chaldéens; et, beaucoup plus industrieux que la postérité de Sem et de Japhet, ils inventèrent les lettres et les arts. Les premiers, ils observèrent et nommèrent les

astres, calculèrent la période indienne de 432,000 ans, formée de 120 fois le saros (1) de 3,600, et s'éloignèrent du culte du vrai dieu. Ils inventèrent la mythologie (2), et firent servir les arts à créer de faux dieux.

Les noms de ces pères des peuples se sont conservés dans plusieurs dialectes de l'Orient; ceux de Cush, de Misr et de Rama, descendans de Cham, se trouvent sans changement dans le Sanscrit, et sont très-révérés aux Indes. Ils établirent leurs colonies en Afrique et aux Indes, en Chine et au Japon. L'Egypte nommée terre de Mezraïm, par l'Ecriture, et Misr par les Indiens, rappelle le nom de son fondateur. Une partie de ces tribus ayant perfectionné l'art de la navigation, passa d'Egypte, de Phénicie et de Phrygie en Grèce et en Italie, ce qui est confirmé par toutes les histoires. Ils y trouvèrent quelques habitans épars qui avoient quitté l'Iran avant eux, et qui furent obligés d'abandonner le pays; ou de se réunir aux nouvelles Colonies.

Une autre horde se dirigea vers la Scandinavie, où on retrouve encore des noms de l'Orient; d'autres partant des sources de l'Oxus, et traversant le mont Imaüs, se répandirent dans le

(1) On n'est pas d'accord sur le saros; les uns le font de 3600 ans, les autres de 18 ans. Voyez Goguet, *Origine des Sciences et des Lois*.

(2) S'il est vrai que la mythologie ait été le résultat d'une invention formelle.

ashgar et du côté de la Chine, où de temps immémorial les lettres ont été en usage et les arts cultivés. Et qui empêcheroit de croire que quelques-unes de ces tribus plus entreprenantes, hasardèrent des voyages maritimes, et que, poussées par les vents, elles abordèrent à quelques îles, et de là au Mexique et au Pérou? Il est sûr que l'on y a apperçu des traces d'une littérature informe et des idées de mythologie analogues à celle des Egyptiens et des Indiens. Et n'est-il pas singulier de retrouver au Pérou des fêtes du soleil nommées *Ramasitoa* et *Raymi*, lorsqu'on sait que le soleil se nommoit Rê chez les Egyptiens, et que le Rama des Indiens n'est autre chose que Bacchus jeune, ou le soleil? Ces quipos ou cordelettes nouées des Péruviens me semblent avoir un grand rapport avec la courroie à soixante nœuds que Darius remit aux Scytes, et dont nous avons parlé dans un autre article; et puisqu'il faut que l'Amérique se soit peuplée de quelque côté, il me paroîtroit fort plausible de suivre cette opinion. Je ne puis m'empêcher de penser qu'il seroit utile pour l'histoire d'étudier la langue de l'Amérique, et surtout celle du Mexique et du Pérou, et de quelques îles, et de les comparer avec celles des Indes; on y découvriroit peut-être de nouvelles sources de lumières sur la filiation des peuples.

En exposant les idées de sir W. Jones sur les établissemens des différentes nations, j'ai anticipé

sur la traduction des *Recherches asiatiques*, et j'ai eu recours aux mémoires du troisième volume. Il m'a paru nécessaire de suivre cette marche avant de nous occuper des cinq nations principales de l'Asie en particulier. Je m'éloignerai encore ici du plan de sir W. Jones, et quoique les Indiens soient l'objet de son premier discours, je ne m'occuperai d'eux qu'après avoir parlé des autres peuples, afin de ne pas séparer ce qui concerne leur origine de ce que j'ai à dire de leur littérature et de leurs arts.

Les Arabes sont une des nations les plus anciennes dont l'histoire fasse mention; mais, faute de notions suffisantes, nous ne savons guère ce qu'ils étoient avant le mahométisme; la race la plus pure de cette nation se disoit descendue de Jutan, fils d'Héber, quatrième patriarche depuis le déluge; elle ne fut pas toujours errante dans le désert, elle eut des lois, des villes et des rois, et en donna même à Babylone. Les tribus issues d'Ismaël furent moins sédentaires; parcourant les déserts de Pharan avec leurs troupeaux, elles restoient dans chaque station jusqu'à ce qu'ils n'y trouvassent plus de pâturages. Attaqués plusieurs fois, les Arabes n'ont jamais été entièrement soumis; ils ont conservé leur indépendance et leur caractère primitif. Ceux qui habitoient les bords de la mer Rouge commerçoient avec les Indes, et échangeoient les marchandises de l'Orient contre celles de l'Occident; leur pays

leur fournissoit l'encens et les aromates, et ce fut un des principaux présens qu'offrit à Salomon, Belkis, reine de Saba au pays des Sabéens et des Homérites (1), races les plus distinguées des Jutanides.

Quant à la religion des Arabes, il paroît qu'abandonnant bientôt celle qu'ils avoient reçue des patriarches, ils s'adonnèrent au sabéisme, ou culte des astres; on pourroit même le faire remonter chez eux au temps de Nachor, quatre générations après Héber. Avant Mahomet, la classe la plus éclairée ne reconnoissoit qu'un Dieu, mais le gros du peuple étoit idolâtre, et sa religion sembleroit avoir quelque rapport avec celle des Indous. L'idole Wudd des Arabes ressemble beaucoup au Bouddha des Indes.

La vie errante que menoit la plus grande partie des Arabes, ne leur permettoit guère de se livrer aux sciences et aux arts dans lesquels ils se sont distingués depuis ces anciens temps; ils ont cependant toujours eu des orateurs et des poëtes d'une imagination brillante et féconde. Albert Schultens, et quelques Hollandais de l'Université de Leyde (2), auxquels on doit tant pour la connoissance de l'arabe, ont publié d'anciennes élégies arabes; mais on n'est pas très-certain de

(1) Voyez les notes de M. Langlès, sur les Hémyarites et les Koraïchytes, p. 20.

(2) Erpenius, Golius, Edouard Pakocke. Voyez les notes.

leur époque, ni même qu'elles soient antiques!

Ce peuple écrivoit très-peu; les vers et les histoires passoient probablement de bouche en bouche, et se conservoient par la tradition. On ne sait que peu de chose des anciennes lettres arabes, et peut-être les caractères cursifs des momies sont-ils des lettres arabes musnades (1), qui avoient rapport, selon quelques-uns de leurs auteurs, aux planètes et aux talismans.

Tout le monde sait que l'arabe est très-riche, et sans le secours des mots composés qui font la richesse de plusieurs autres langues; celle-ci les hait, et en a très-peu. Presque toutes les racines sont de trois lettres, et vingt-huit lettres donnent vingt-deux mille élémens du langage. Malgré cette abondance un peu effrayante, sir William Jones engage beaucoup à étudier cette langue, et promet qu'on peut facilement en apprendre assez pour en retirer beaucoup de plaisir.

On ne connoît guère mieux les mœurs des anciens Arabes que leur littérature; elles devoient être assez douces, si l'on en croit ce que disent leurs poëtes. Les peuples de l'Yemen, plus cultivés que ceux du reste de l'Arabie, aimoient la musique; ils avoient des espèces de jeux solennels qui, outre quelques rapports avec les olympiques, avoient encore celui d'être célébrés par les poëtes. Ce sont-là presque tous les monumens

(1) Voyez les notes de M. Langlès.

uniques, ou supposés l'être, qui nous restent des Arabes. On a conservé peu de notions de leur ancienne architecture. L'époque de la construction de la Kabah (1), ou maison sacrée de la Mecque, n'est pas connue, mais elle est antérieure à Mahomet.

Si l'ancienne histoire des Arabes nous est peu connue, celle des Tartares ou Tâtars (car c'est leur véritable nom), nous l'est encore moins. De tous les temps ils furent indépendans. La Scythie qui faisoit partie de la Tâtarie moderne, défendit et maintint sa liberté contre les Perses, les Macédoniens et les Romains; il est vrai que souvent ils ne faisoient que fuir devant l'esclavage, et s'enfoncer dans des pays impraticables aux armées des conquérans; mais depuis ils le sont devenus eux-mêmes. Leurs hordes innombrables et féroces ont inondé l'Asie, et porté partout le ravage. Au commencement du treizième siècle, Gengiskan fonda l'empire des Mogols, ou Tâtars, l'un des plus vastes de l'Asie; il commença la conquête de cette partie du monde, et ses enfans l'achevèrent. A cette époque, ces peuples prirent le nom de Tâtars, ce qui est assez singulier; car ce n'étoit que celui d'une petite horde subjuguée par Gengiskan, et les vaincus, comme l'observe Danville, donnèrent leur nom aux vainqueurs.

(1) Voyez les notes sur la Kabah, la Mecque, Médine dont les noms viennent du culte de la lune, et sur les pyrées.

L'antiquité nous apprend peu de choses de cette nation; habitant un pays assez semblable à l'Arabie, il paroît qu'elle menoit une vie pareille à celle des Arabes. Quoique ces peuples fussent d'une autre origine, ils étoient chasseurs et pêcheurs, et avoient du goût pour l'étude des plantes et des minéraux, et surtout pour la magie. Le culte des idoles est très-ancien dans ce pays, et on en a retrouvé en Sibérie. Sir W. Jones croit cependant, d'après l'histoire chronologique des Tâtars faite au quatorzième siècle, par Khodjakraschid (1), qu'ils furent d'abord théistes, et qu'ils adorèrent ensuite le soleil; mais ils ne partage pas l'opinion de Bailly, qui les fait inventeurs de ce culte, et il ne pense pas non plus que ce soit sur le plateau de la Tâtarie qu'on doive aller chercher le berceau des sciences et des arts. Il paroît qu'ils s'en occupoient encore moins que les anciens Arabes, et qu'ils auroient craint que ces amusemens de l'esprit n'eussent amolli leur courage. S'il se trouva parmi eux un prince philosophe, un Anacharsis qui voulut répandre dans son pays les lumières qu'il avoit acquises chez les Grecs, il n'eut qu'à se repentir de son entreprise, et ils le tuèrent pour éviter les innovations.

On pourroit cependant croire, d'après différens instrumens déterrés en Tâtarie et en Sibérie, que ces peuples ne furent pas étrangers aux arts.

(1) Cet ouvrage précieux est à la bibliothèque impériale.

Ces instrumens peuvent avoir été fabriqués par les Tâtars, mais ils peuvent aussi l'avoir été par les Romains ou par les Chinois, qui y envoyèrent des ambassades; ceux-ci au dixième siècle, et les Romains au sixième.

Le grand rempart à l'orient de la mer Caspienne est presque le seul monument qui reste en Tâtarie. On ne connoît pas l'époque de sa fondation, à moins de croire avec les Musulmans, qu'il fut construit par Gog et Magog, auxquels les Orientaux attribuent plusieurs grandes entreprises. Il est vrai que les histoires tartares placent leur premier héros quatre mille ans avant Gengiskan, né en 1164 de notre ère, ce qui remonteroit même au-delà de Gog et de Magog. Le père Visdelou combat cette haute antiquité, et met le premier roi des Huns partie des Tâtars d'aujourd'hui à l'an 1127 avant J. C.

Ce que nous avons d'ouvrages tâtars étant postérieurs à Mahomet, et mêlé d'opinions arabes, ne peut pas servir à fixer nos idées sur l'ancienne littérature de ce peuple. Il est plus que probable qu'il n'en avoit pas. Une partie de la nation n'avoit pas d'écriture; Gengiskan et Tamerlan ne savoient pas lire. Il paroît cependant qu'il y avoit dans le Catai des caractères nommés *dulberdjyn*, qui avoient rapport avec le *devenagari* des Indous; on parle aussi de caractères *oighour* sans avoir là-dessus rien de bien positif. Les langues de la Tâtarie ont une origine différente de celles

de l'Inde et de l'Arabie, et n'y ressemblent pas. Ayant existé long-temps sans être fixées par l'écriture, elles ont dû varier souvent; mais à présent elles paroissent plus stables, et ont l'avantage des langues écrites. Le mantcheou devient très-utile et même nécessaire, lorsqu'on veut connoître à fond l'histoire de la Chine. Depuis que les Tâtars s'en sont emparés, ils ont pris du goût pour la littérature; ils protégent les savans, et font traduire tous les livres chinois; ce sera de nouvelles mines à fouiller. Le tartare-mantchéou n'est pas, à ce que l'on dit, très-difficile; plusieurs missionnaires l'ont étudié avec succès, et nous devons à M. Langlès une grammaire et un dictionnaire de cette langue, qui pourront devenir très-utiles. Le même savant a aussi donné un alphabet tâtar imprimé en caractères mobiles, par M. Marcel, avec une grande élégance.

Ce que je viens de dire des Tâtars me conduit naturellement à parler des Chinois, nation la plus nombreuse de la terre, et en même temps la plus foible. Les Tâtars l'ont soumise toutes les fois qu'ils l'ont attaquée, et des empereurs de cette nation sont encore sur le trône de la Chine. Ce n'est pas par ce nom, que les Chinois désignent leur pays; ils s'appellent le peuple de Han, dynastie qui régnoit deux cents et quelques années avant notre ère, et qu'ils aimoient beaucoup. Ils nomment aussi leur empire Tschoun-Koun, ou le royaume du milieu de la terre, désigné par

un parallélogramme coupé en deux parties égales par une ligne; et pleins de l'idée que leur pays est au-dessus de tout, ils l'appellent encore *tout ce qu'il y a de précieux sur la terre.*

On a souvent discuté pour savoir quel nom les anciens donnoient à la Chine, mais il paroît, et c'est l'opinion de Danville et de M. Gossélin, qu'ils ne les connoissoient pas. Ptolémée est le seul géographe qui parle des *Sinæ*, et d'après les relèvemens de longitude et les autres rapprochemens, il est clair que ce n'est point la Chine qu'il entend, et qu'on doit placer les *Sinæ* ou dans le royaume de Siam, selon M. Gosselin, ou dans la Cochinchine, selon Danville, qui observe qu'on y retrouve presque sans altération le nom des *Sinæ*. Ce peuple ancien et curieux par ses mœurs, ses institutions et cette immobilité dans les connoissances humaines où il paroît être resté à la même place depuis nombre de siècles; ce peuple inconnu aux anciens, et qui n'est jamais sorti de ses limites, est depuis long-temps l'objet des recherches des modernes. Nous n'entrerons pas dans de longues discussions pour chercher jusqu'à quel point on l'a trop élevé ou trop rabaissé; et suivant le plan de sir W. Jones, nous ne nous occuperons que de *l'origine du peuple qui gouverna long-temps la Chine avant la conquête des Tâtars.*

Les opinions sont très-partagées sur ce sujet, et il y en a quatre principales.

1°. Quelques auteurs, et surtout les Chinois, les disent autochthones.

2°. Les missionnaires les croient issus de la même souche que les Hébreux et les Arabes.

3°. M. de Paw les fait venir des Tâtars descendus du mont Imaüs.

Et enfin les brahmanes disent que ce sont des Indous de la caste militaire qui abandonnèrent leur pays pour s'établir dans d'autres contrées. C'est à cette dernière opinion que s'arrête sir W. Jones, et ce qu'il trouve dans les ouvrages indiens, et surtout dans les instituts de Menou, semble la confirmer. Ce législateur qui vivoit, à ce qu'il paroît, vers le dixième ou le quinzième siècle avant J. C., nomme les Tschinas parmi les tribus qui abandonnèrent peu à peu les préceptes des Védas. Il s'agit de savoir si ces Tschinas sont les Chinois; c'est bien, il est vrai, l'opinion des plus habiles pandits de l'Inde; mais quoiqu'ils montrent sur les cartes la Chine comme le pays où allèrent s'établir les Tschinas qui se séparèrent des brahmanes, et qu'ils disent que les anciennes idoles chinoises ont des rapports avec les dieux des Indes, malgré toutes ces autorités, dis-je, on peut soupçonner les Indous d'un peu d'amour-propre national et de vouloir ôter à l'antiquité des Chinois ce qu'ils voudroient ajouter à la leur, en les faisant descendre des Indiens.

Il paroît cependant même, d'après des auteurs

ıois, que l'empire de la Chine n'étoit pas en- formé lorsque les lois de Menou furent re- llies, et qu'il étoit encore au berceau au ıième siècle avant J. C. Confucius lui-même re que, faute de renseignemens, on ne peut onter, sans risquer de se perdre dans les es, au-delà de la troisième dynastie des em- urs de la C régnoient vers le on- e siècle. On s qu'au milieu du ième siècle a t J. C. pereur Hoang-Tî rûler tous les res documens histo- es que l'on pu n'en échappa que ambeaux ou des aux; car alors on écri- sur bois. Qua ngt-dix-sept ans avant J. C. Ma-Tsien, pere de l'histoire chez les Chinois, établir d'après les traditions des vieil- , quelques passages des livres moraux de fucius et de Mencius, et des fragmens à moi- rûlés. Si cela est vrai, que devient la pré- lue antiquité des Chinois? Ce ne fut qu'au ième siècle avant J. C., que s'établit dans le s de Chen-Si le petit royaume de Tschin, qui na son nom à une dynastie odieuse. Selon les urs orientaux, on distingue deux Tschin. Tschin et le Mahatschin ou grand Tschin, fois plus grand que l'autre. On pourroit donc re avec assez de fondement, que les Tschi- dont parle Menou s'étendirent peu à peu s la Chine; et que, mêlés aux Tartares venus l'Imaüs, ils fondèrent l'empire chinois.

En considérant bien la religion des Chinois, on lui trouve beaucoup de rapport avec celle des Indous, surtout dans son ancien culte. Les dieux de ces pays ont les mêmes généalogies et des aventures pareilles, et si leurs noms sont différens, on peut l'attribuer à la difficulté qu'ont les Chinois de prononcer certaines lettres, telles que l'*r*, qu'ils n'ont pas dans leur langue, ce qui les aura forcés de changer ou d'altérer les noms; mais je laisse aux orientalistes à décider si Yao, cinquième descendant de Fohi, est le même que Drouhia, cinquième descendant de Fouddha. Leurs histoires ont du reste beaucoup d'analogie; on en découvre autant dans plusieurs usages de ses peuples; leurs calculs astronomiques se ressemblent; ils ont les uns et les autres la grande période de quatre cent trente-deux mille ans. Ils rendent les mêmes honneurs aux morts, et célèbrent de la même manière, ou à peu près, par des jeûnes et des fêtes, les solstices et les équinoxes. On pourroit aussi remarquer leur prédilection pour le nombre 9, et leur horreur pour le rouge, traditions qui leur sont restées des Tschinas, et que Menou a consacrées dans ses lois, où il défend la couleur rouge aux brahmanes (1). Il semble donc prouvé que les Chinois et les In-

(1) Je ne conçois pas alors comment il se fait que presque toutes les divinités de l'Inde sont vêtues de rouge dans un ouvrage de mythologie peint par un brahmane et que j'ai eu long-temps entre les mains. Peut-être est-ce un rouge particulier que défend Menou.

diens sont d'une même race, mais qui a changé par la suite des temps, surtout pour les Chinois, qui se sont mêlés avec les Tâtars. Les Japonais ont aussi la même origine, et malgré leur mélange avec les Tâtars, ils ont conservé des ressemblances avec les Chinois et les Indiens dans leur religion et dans les caractères de leur écriture qui sont les mêmes que ceux des Chinois. Les Indiens dont ils descendent, étoient des tribus plus à l'est que celles des Tschinas.

Ces caractères dont je viens de parler, et dont le nombre effraie, lorsqu'on veut apprendre le chinois, sont bien des hiérogliphes, mais fort différens de ceux des Egyptiens. Ceux-ci n'avoient qu'un rapport de convention, et souvent éloigné avec ce qu'ils signifioient, tandis que les caractères chinois représentoient originairement les objets mêmes, comme l'espèce d'écriture des Mexicains; les formes se sont altérées, et les lettres ont été ainsi que la langue, pendant long-temps, dans une fluctuation continuelle; on les a multipliées par des combinaisons et des métaphores, pour exprimer les idées composées, celles dont les objets ne tombent pas sous les sens. Mais le nombre des clefs radicales de la langue écrite n'est pas très-considérable, et il n'y en a que deux cent quarante-trois qui fournissent, il est vrai, près de quatre-vingt mille combinaisons. Cette langue au reste peut s'apprendre comme une autre, malgré les difficultés de l'écriture.

taspe. Il paroît cependant que cette dernière opinion a prévalu, ou peut-être y a-t-il eu deux Zoroastres. Avant que ce législateur eût établi le culte du feu connu depuis si long-temps en Chaldée, il existoit une autre religion en Perse suivant le Dabistan, qui la nomme religion d'Houchenk; c'étoit peut-être la religion naturelle que le peuple trouva trop peu matérielle, ou le chamanisme, ou culte des idoles, que Zoroastre trouva trop grossier. La religion des soufis modernes ou sages persans, est très-métaphysique, et a fort peu de cérémonies. Le culte de Mithras que quelques auteurs modernes font remonter à une très-grande antiquité, et auquel ils prétendent que notre religion a emprunté beaucoup de choses, n'est pas, à ce qu'il paroît, très-ancien en Perse, et est même postérieur à notre ère; du moins plusieurs de ses dogmes et de ses pratiques n'y ont été introduits que depuis l'établissement de la religion chrétienne, et il n'en est pas question dans les auteurs qui ont précédé cette époque.

Quant à la langue, il y en avoit deux en Perse lors de la naissance de Mahomet, le dery ou parsy, langue élégante qu'on parloit à la cour, et le pehlvi que savoient seuls les savans, et qui, selon sir William Jones et un docteur persan nommé Bahman, ressemble à l'arabe et est un dialecte du chaldéen. Il paroît que celui-ci et le sanscrit furent les deux plus anciennes langues de la Perse, et qu'ils furent la source du pehlvi

du zend ou avesta, autre langue sacrée, presque perdue de même que le pehlvi. Les lettres de ces langues ont beaucoup de rapport avec les chaldéennes. Le dery s'est beaucoup perfectionné; il ressemble au sanscrit, soit dans les mots, soit dans leurs racines et leur composition, et n'a pas de rapport à l'arabe; la langue des Guèbres, au contraire, en a pris beaucoup de mots, et en a emprunté d'autres au pehlvi. Le peu qui nous reste d'antiquités persannes ne peut guère nous mettre en état de parler des arts de ce pays où ils furent cependant cultivés dès les temps les plus reculés; et d'ailleurs cet objet n'entre pas dans le plan que nous nous sommes proposé.

Il n'est guère possible de quitter la Perse sans dire un mot des Afghans, peuple d'un courage farouche, et qui s'est plus d'une fois rendu formidable à la Perse et aux royaumes voisins. Ces peuples que l'on n'a jamais pu dompter, descendent de Melik-Talout-Saüb par ses fils Berkia et Irmin, dont le premier eut pour fils Afghan et le second Uzbeck. Afghan étoit très-fort et Uzbeck très-savant. Celui-ci s'adonna aux sciences, et sa postérité, les Tâtars Uzbecks, furent les plus policés des Tâtars. Afghan, fier de sa force, s'établit dans les montagnes. Ses descendans auxquels il légua son esprit indompté, furent indépendans et exterminèrent les infidèles. Lorsque Mahomet établit sa religion le fer et le feu à la main, il traita bien les Afghans qui vinrent au-devant de

lui sous la conduite de Khaled. Ses successeurs eurent la même considération pour ce peuple guerrier qui leur procura de grandes victoires. Au retour des conquêtes, il rentra dans les montagnes, et finit par se diviser en quatre classes de différens degrés de pureté, selon que le sang étoit ou entièrement Afghan, ou altéré par des alliances étrangères. Les sultans ont toujours protégé les Afghans qui ont, dans plusieurs occasions, fait la force des armées où ils servoient. En 1018, un sultan les visita dans leurs montagnes, et ils l'aidèrent à prendre Dehly; ils reçurent pour récompense des titres qui marquoient leur courage, entr'autres celui de *Paṭan*, impétueux. S'étant emparés depuis de la montagne de Salomon près de Candahar, ils l'ont ajoutée à leurs possessions, et ont aussi donné des souverains à plusieurs pays, et surtout à Dehly.

(La suite au prochain numéro).

F. C.

LETTRE

SUR UN GROS LIVRE

NOUVELLEMENT PUBLIÉ

CONTRE LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1).

Vous voulez donc, Monsieur, que je vous donne mon avis sur les *Remarques morales, philosophiques et grammaticales* contre le Dictionnaire de l'Académie, dont vous avez lu l'annonce dans nos journaux. Vous voulez que je vous envoie ce livre. Vous pensez qu'il doit faire beaucoup de bruit dans ce pays-ci ; vous remarquez que c'est presque toujours une position avantageuse que celle d'un particulier qui attaque une compagnie ; que les gens d'humeur généreuse penchent ordinairement pour le foible qui lutte contre le fort ; que les esprits envieux et jaloux trouvent du plaisir à voir diminuer le crédit ou

(1) *Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie française*, 1 vol. in-8°. broché. Prix, 6 fr. et 7 fr. franc de port. A Paris, chez Ant. Aug. Renouard.

ternir l'éclat d'un corps dont le pouvoir ou la réputation les importune ou les blesse. Vous me rappelez qu'en particulier les écrivains satiriques qui ont décoché leurs traits contre l'Académie française, ont presque toujours mis les rieurs de leur côté.

Vos observations peuvent être justes, Monsieur, mais l'ouvrage dont vous parlez n'en fera pas moins une exception à la règle qu'elles semblent établir. Quoiqu'il soit plein de malignité; on ne rit point en le lisant, ou si l'on rit, ce n'est point aux dépens de l'Académie. Il n'a d'ailleurs trouvé jusqu'à présent que peu de lecteurs; et ces lecteurs peu nombreux ne contribueront point par leurs éloges à le répandre. Cet ouvrage éprouvera un sort qui n'est pas ordinairement celui des productions malignes; il mourra dans le silence et dans l'abandon. C'est qu'à côté de la malignité qui amuse, on y apperçoit aussi la méchanceté qui repousse, l'humeur, l'envie, et même l'insulte qui attristent ou qui révoltent; de sorte qu'on n'a pas lu vingt pages de ce recueil acrimonieux sans avoir pris contre l'auteur ou les auteurs le parti de l'Académie.

La vérité est qu'après avoir lu ces remarques, on n'est pas peu embarrassé à se rendre compte des motifs qui les ont dictées. Elles ne pouvoient avoir qu'un but réellement louable et utile; celui d'éclairer la seconde classe de l'Institut qui refait le travail de l'Académie, de l'aider à corriger les

erreurs de ses prédécesseurs. Mais quand on a cette intention on se présente avec modestie, on appuie son opinion par des raisonnemens ou des autorités, on se garde surtout d'insulter les gens que l'on veut convaincre; ici c'est tout le contraire; on affirme ou l'on nie sans donner aucune preuve; le ton de l'arrogance règne partout. C'est en vain que vous auriez recours à la préface que les éditeurs ont placée à la tête de cet ouvrage. « Ce n'est, disent-ils, ni la fantaisie de présenter au public un vain sujet d'amusement, ni le désir peut-être louable de se faire appercevoir entre les philosophes, qui a dicté les observations qu'on a sous les yeux ». Il paroîtroit plutôt que l'auteur ou les auteurs de ces observations sont persuadés « que la jeunesse studieuse pourra trouver à s'y instruire, et même que les amis des sciences et des bonnes lettres ne les dédaigneront point ». Mais comment croire à la franchise des rédacteurs de ce paragraphe? Des chansonnettes, des anecdotes assez libres, des proverbes assez malins prouvent trop que les remarqueurs ont eu quelque envie d'amuser le public et de l'amuser d'une manière assez frivole. D'autres remarques annoncent qu'on a prétendu se faire distinguer parmi une classe de philosophes qui se croient seuls dignes de ce nom. Au contraire, il ne paroît pas qu'on ait voulu instruire la jeunesse studieuse, car les réticences et les énigmes ne forment pas une instruction; et quant

aux amis des sciences et des bonnes lettres, tant mieux pour eux s'ils devinent le secret de ces réticences et le mot de ces énigmes; mais s'ils n'y parviennent pas, ils ne trouveront à apprendre dans ce livre qu'un certain nombre de vieux mots.

Au reste, si les éditeurs ne se sont pas mieux expliqués sur les motifs des auteurs de ces remarques, on seroit tenté d'attribuer à une raison bien simple ce silence mystérieux. En y regardant de près, vous verrez que ces auteurs ne savoient pas trop bien eux-mêmes ce qu'ils vouloient en écrivant leurs observations. En effet, les reproches que l'on fait à l'Académie impliquent souvent contradiction. Tantôt le remarqueur se fâche que le rédacteur de tel article se soit réglé sur l'étymologie pour fixer l'orthographe ou le sens du mot qui en est l'objet; il s'écrie que l'Académie française ne doit point s'occuper d'étymologie; tantôt il veut que l'Académie rétablisse l'orthographe ou le sens suranné d'un autre mot, ce qu'elle ne peut faire sans avoir recours à l'étymologie. Quelquefois la critique tombe sur un terme scientifique ou technique que l'on regarde comme déplacé dans un dictionnaire de la langue usuelle; quelquefois au contraire on trouve mauvais que l'Académie ait omis tel autre terme du même genre. Dans un endroit, on reproche au dictionnaire de n'avoir pas donné le droit de bourgeoisie à quelque vocable celte ou gaulois; dans un autre on blâme l'adoption d'un

mot pareil que l'Académie auroit dû renvoyer aux glossaires. La même bizarrerie de jugement se reproduit relativement aux mots bas et familiers, aux proverbes populaires, aux détails sur les termes qui n'appartiennent qu'à telle ou telle profession ; ici le remarqueur veut qu'on les omette comme indignes d'une bouche académique et inutiles au public qui n'est d'aucune profession ; ailleurs il tance l'Académie ou ses secrétaires de les avoir omis ou de ne les avoir pas suffisamment expliqués.

La critique grammaticale qui règne dans ce livre n'est pas plus ferme dans ses principes. A l'article *broquette* on se moque de l'Académie qui a donné pour exemple de l'emploi de ce mot la phrase *acheter de la broquette :* on la renvoie aux tapissiers de Paris. Mais à l'article *épinard* on la blâme au contraire d'avoir dit que ce mot n'a point de singulier, attendu qu'un jardinier peut dire à sa jardinière : « Ne coupez point l'*épinard* que j'ai marqué pour graines dans tel banc de laitues, ou dans tel carré d'artichauts ».

Une autre contradiction, ou du moins un contraste se présente dans la légèreté de certains articles où l'on cite le refrein de *Lanturlu*, ou la chanson grivoise, *joli mois de mai quand reviendras-tu ?* et dans la gravité de quelques autres que l'on croiroit dictés par le misantrope Timon. Ce contraste, il est vrai, pourroit tenir à l'humeur qui dominoit le remarqueur lorsqu'il ré-

digea ses divers articles; mais joint aux contradictions que nous avons relevées, il pourroit faire croire que ce livre n'est pas l'ouvrage d'une seule plume, hypothèse à laquelle nous sommes d'ailleurs autorisés par la préface qui nous laisse libres de supposer un auteur ou des auteurs. En effet, il est très-possible que l'humeur d'un homme varie pendant la composition d'un gros volume *in*-8°., mais il n'est guère vraisemblable qu'il change de principes entre la rédaction de l'article *broquette* et celle de l'article *épinard*. De plus, l'érudition répandue dans cet ouvrage est si variée et si recherchée, qu'on ne peut guère croire qu'elle soit le fruit des études d'un seul homme. Les parties où elle éclate de la manière la plus brillante, sont, 1°. l'histoire du langage celte, gaulois, franc-gaulois, et même français, depuis l'existence des Gaules; 2°. la langue de l'économie rurale dans ses plus minutieux détails; 3°. le blason et la jurisprudence féodale; 4°. les arts et métiers; 5°. la morale; 6°. un genre particulier de philosophie antique et mystérieuse, que l'on traite de chimère quand on n'a pas l'honneur d'être initié. Cela nous engageroit à admettre autant de collaborateurs de ce grand œuvre, à moins qu'on ne voulût en diminuer le nombre en supposant que l'érudit en langue celtique est aussi l'auteur des articles qui concernent la jurisprudence féodale et le blason; que l'agriculteur a fait les remarques qui appartiennent aux arts et

métiers, et qu'enfin le moraliste chatouilleux et chagrin est le même que le philosophe mystérieux et inintelligible.

Mais avant d'aller plus loin, je dois prévenir une objection que vous pourriez me faire. Vous savez comment on fait des livres avec des livres, et rien ne vous étonne dans une compilation. Mais que direz-vous si je vous fais voir que des bibliothèques entières n'auroient pas suffi aux auteurs de ces remarques savantes, si chacun n'eût été profondément versé dans la partie qu'il a traitée ?

Commençons par le philologue gaulois. Il vous apprend qu'Allobroge en langue celtique, signifioit *guerrier de la liberté;* qu'on ne doit pas dire un *bilboquet*, mais un *bibloquet*, parce que ce mot vient de *bibelot*, lequel à son tour vient de *bible*, mot qui signifioit une machine de guerre dans le temps de la *bible-guiot*. Il vous apprend encore que les mots *hic* et *hoc* sont d'antiques substantifs français du temps de la seconde et de la première race; que *maroufle* signifie à la lettre *qui ne parle que pour nuire*, explication qui peut sembler indiscrète dans un recueil tel que celui-ci; que la qualification de *mirmidon* donnée à des jeunes gens de peu de considération, est la contraction de cette vieille phrase substantive *mire-mi-donc*; qu'il ne faut pas écrire *poissardes*, mais *possardes*, attendu que, sous un bon échevinage, les *possardes* des halles sont une

image symbolique de la cité; qu'on n'écrit pas non plus *sain-doux*, mais *ceindoux*, *tintouin*, mais *tintoin*, mot qui porte avec lui une idée très-morale, négligée à tort par l'Académie; que *menuet* est un mot antique franc-gaulois qui signifie la *danse des grands parens*, laquelle fut une institution très-morale.... et mille autres choses aussi curieuses et aussi utiles, et qui supposent une érudition qu'aucun livre ne peut fournir.

Je ne vous donnerai qu'un seul exemple de l'étonnant savoir de l'agriculteur. Après avoir trouvé quatre erreurs grossières dans l'article *faux*, du *Dictionnaire de l'Académie*, il vous fait connoître de la manière suivante, les soins que le faucheur prend de sa faux. « Le faucheur, dit-il, affile très-souvent sa faux, et il la *chaple* de temps en temps à mesure qu'elle vieillit. Jamais il ne va au pré sans y porter son *chaploir* à cause des accidens qui peuvent survenir à sa lame, ou plutôt à sa *daille*. Toujours son *charbrec* pend à sa ceinture, c'est-à-dire que, lorsqu'il n'affile pas, son *queuz* trempe dans son *coffin*, lié à sa personne ». Que diroit de mieux un faucheur de profession?

La vénerie, la fauconnerie, la tannerie, la sellerie, etc. ont fourni à ce recueil des articles aussi curieux. La basse-cour n'a pas été non plus négligée. Nous apprenons par exemple à l'article *poulet*, que la vie du mâle de la poule se divise en quatre âges : *poussin*; *cochet* ou *poulet*; *étou-*

deau, et *coq;* et nous en saurions bien davantage, si le remarqueur n'eût pas gardé pour lui toute l'érudition qu'il auroit pu déployer en deux paragraphes, qu'il annonce à la vérité par les deux abréviations 3°. et 4°., mais qu'il ne remplit que par des points aussi fiers qu'inintelligibles....

La science du philosophe chagrin ne vous semblera pas moins admirable. Le *Dictionnaire de l'Académie* s'étant imprudemment permis cette phrase comme exemple de diction: *Nous n'avons pas une connoissance bien distincte de la théologie des payens*, voilà l'orgueil philosophique ou théologique du remarqueur qui s'échauffe. « A qui (s'écrie-t-il dans sa colère), à qui se rapporte ce mot *nous?* est-ce aux rédacteurs de l'article? est-ce à l'Académie toute entière? est-ce à la France? est-ce à l'Europe, aux théologiens modernes sans distinction ou avec distinction? est-ce aux historiens? est-ce aux érudits, aux savans, aux philosophes?...» Puis se calmant un peu, le remarqueur observe que, si l'assertion de l'Académie se rapporte à toutes ces sortes de personnes, elle est au moins hasardée; que son opinion peut être aisément contestée par tout homme versé dans l'histoire de la théologie; mais reprenant ensuite le ton dogmatique, il finit par cette sentence affirmative : « La *connoissance bien distincte de la théologie des anciens païens* a toujours été dans le christianisme une partie essentielle de la théologie transcendante ». Qu'en

pensez-vous, Monsieur? cette remarque est-elle du même censeur que les précédentes? Est-ce bien le même homme qui a une connoissance si profonde du *hic* et du *hoc*, du *coffin* et du *queux* et de la théologie transcendante? La France seroit-elle assez heureuse pour posséder un savant universel?

Vous ne le croyez pas plus que moi: vous êtes déjà prêt à décider qu'un seul auteur n'a pu composer un pareil ouvrage. Cependant avant que vous prononciez un jugement définitif, il est juste de vous faire part de quelques observations qui pourroient vous faire incliner vers une opinion contraire.

Je conviens avec vous qu'il est très-difficile de posséder parfaitement toutes les sciences, mais vous avouerez à votre tour qu'il l'est beaucoup moins d'avoir sur chacune quelques notions superficielles et bizarres. Or, malgré tout le respect que nous portons à l'auteur ou aux auteurs des remarques, malgré la médiocrité de mon érudition, je n'ai pu me dissimuler qu'ils ont commis des erreurs notables, même dans les parties où ils ont affiché le savoir le plus vaste.

Vous avez vu, par exemple, combien ils sont profonds sur l'article du *poulet;* eh bien, à l'article *chapon*, les notions les plus communes leur manquent. Eux qui renvoient si souvent l'Académie à l'école des paysans, des cuisinières, des servantes, ils prétendent que, pour chaponner

un jeune coq, il suffit de lui couper la crête. Nous les renverrons à l'école à notre tour, et la première vendeuse de volailles les convaincra, quand ils voudront, qu'ils ont confondu le chapon avec le coq vierge. Plût au ciel, direz-vous avec moi, vous, Monsieur, qui en connoissez la différence, plût au ciel que la remarque fût juste, et qu'on nous servît toujours des coqs vierges au lieu de chapons!

Les remarqueurs n'ont pas moins de prétentions en fait de cuisine, et leur article *bouillie* non-seulement contient une grave erreur, mais il se trouve en contradiction avec leur esprit ordinaire. Ils nient contre l'expérience de tous les siècles, qu'il entre de la farine dans la bouillie qu'on donne au petits enfans, et pour le prouver, ils définissent *la soupe à la reine*, que l'on sert, disent-ils, sur les bonnes tables. Quelle inconséquence à des gens qui reprochent à l'Académie de négliger la langue du peuple pour s'occuper de celle des salons! Enfin, ils ajoutent que leur *soupe à la reine* est un *aliment souverain* pour les enfans.... Eh! Messieurs, vous qui faites tant de questions à l'Académie, pourriez-vous me dire ce que c'est qu'un aliment souverain?

Notre auteur ou nos auteurs n'est ou ne sont pas plus infaillibles en fait de jardinage ou de botanique. L'Académie avoit dit très-pertinemment que l'ananas est une plante qui porte un

excellent fruit. Le remarqueur la contredit, et prononce que l'ananas est un légume. Fort bien, direz-vous, mais qu'est-ce qu'un légume? Le voici, selon notre auteur: *il n'y a point d'autres légumes que les plantes potagères*: d'où il suit que c'est parmi les plantes potagères qu'il faut classer les ananas. Voulez-vous en savoir davantage? écoutez encore notre censeur. « Le sens primitif du mot légume, dit-il, n'est ni *plante cueillie à la main*, ni *plante liée pour être suspendue* au plancher; mais, ***....» y êtes-vous?

Je dois vous épargner l'ennui que vous causeroit la longue liste des erreurs de nos savans; leur livre en fourmille; mais je vous indiquerai, en passant les articles *auto-da-fé*, *allure*, *branle-bas*, *ancre*, *enfant*, *fichu*, *fulmination*, *couleur*, *hérésie*, *gaffe*, *aide*, *calenture*, etc., il y en a quelques-uns qui vous offriront des méprises fort amusantes.

Des erreurs aussi grossières et aussi multipliées vous ont déjà guéri sans doute de l'admiration où vous avoit jeté l'éblouissante érudition qui semble répandue dans ce livre. Vous ne trouvez plus si impossible qu'il ait été écrit par un seul auteur.

L'uniformité de ton qui y règne va donner encore une plus grande vraisemblance à cette supposition. C'est le même sentiment d'orgueil et d'envie qui semble en avoir dicté toutes les remarques; qui prend tour à tour les formes de la chicane,

du dénigrement, de l'arrogance et de l'insulte; qui condamne sans donner de motifs, et s'enveloppe des réticences les plus mystérieuses et les plus méprisantes. Au mot *boue*, que l'Académie définit la fange des rues et des chemins, on remarque que *la fange sèche n'est pas de la boue*, ce qui veut dire en d'autres termes, que la fange sèche n'est pas de la fange; chicane aussi mal fondée que ridicule. Au mot *battre*, si le Dictionnaire cite l'expression *battre les cartes*, pour dire les mêler, on fait cette remarque polie : *non, si ce n'est au cabaret.* Ailleurs un exemple cité par l'Académie de l'emploi du mot *bellement*, devenu trivial, est traité de phrase digne de Mlles. Gorgibus; impertinence d'autant moins excusable, qu'elle porte à faux; car les précieuses tomboient au contraire dans le phébus pour éviter les termes vulgaires. Au mot *acajou* du Dictionnaire, vous lisez : que le fruit de cet arbre est une noix en forme de rein; et dans la remarque, *comparaison très-intelligible pour les peuples antropophages*; comme s'il falloit être antropophage pour avoir vu des rognons de mouton tout à fait ressemblans (1) au fruit dont parle l'Académie!

Au reste, cette dernière remarque n'est pas seu-

(1) Il seroit fastidieux de s'arrêter aux innombrables chicanes du remarqueur; mais nous en citerons encore deux dans cette note. L'une porte sur l'expression *on appelle* mise au lieu de *on nomme*; on lit dans le dictionnaire au mot *fesse-mathieu*, qu'*on appelle ainsi*

lement arrogante et ridicule; elle vous aura frappé par un caractère particulier de malveillance que l'on ne peut aisément définir, mais qui se manifeste également dans plusieurs autres articles. On seroit tenté d'en conclure que l'auteur n'a pas voulu se borner à convaincre l'Académie d'ignorance, mais qu'il a prétendu dénoncer son Dictionnaire comme une école d'immoralité. Voici quelques exemples de ce nouveau genre de critique.

A l'article *boucon*, le Dictionnaire offre cette phrase. « *Donner le boucon* n'est autre chose qu'empoisonner », et le remarqueur y trouve ce sens, que le crime d'empoisonner est une pécadille!

L'Académie après avoir dit que la *dague* est une espèce de poignard, cite cette locution : *Donner des coups de dague*.... « Cet infinitif est de mauvais exemple », ajoute le remarqueur.

---

un usurier.... « On s'en garde bien, dit le remarqueur, quand on a besoin de l'appeler ». Notre savant avoit oublié le vers de Boileau :

J'appelle un chat un chat et Rollet un frippon.

La seconde chicane se trouve au mot *prêtres*. Le censeur ne veut pas que l'on dise avec l'Académie les *prêtres de Baal*, parce que le mot hébraïque *baal* signifie positivement idole. On lit pourtant dans Racine :

Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise
Et par là de Baal meritai la prêtrise;

Mais sans doute l'anonyme qui sait l'hébreu doit être cru sur la langue française de préférence à Racine et à Boileau.

Au mot *défaire*, le Dictionnaire rapporte la phrase *se défaire de son ennemi* comme équivalente à *faire mourir son ennemi*, sur quoi le remarqueur s'écrie : « Etrange leçon de morale ! étoit-ce à des académiciens à recueillir des explications de caverne » ? Ne trouvez-vous pas, Monsieur, qu'il faut une haine bien aveugle pour donner à entendre que l'Académie a prétendu enseigner tous les crimes dont elle a dû définir les noms ! à la vérité nous n'en avons pas encore trouvé l'accusation formelle, mais l'article *frontal* nous la fournira.

Le Dictionnaire finit cet article par ces mots : « Il se dit aussi (le mot *frontal*) d'une corde.... dont on serre le front d'un homme pour le forcer de dire, d'avouer quelque chose. *Les soldats donnèrent le frontal à ce pauvre paysan* ». Voyez maintenant comment le censeur termine sa remarque. « Apprendre au soldat français qu'il y a une espèce de torture qu'on peut désigner par tel nom ; que cette torture a pu être appliquée par des soldats, et par conséquent qu'elle pourroit l'être encore ; c'est l'exciter en quelque manière à sortir du chemin de l'honneur » ! Bienveillant moraliste ! faites donc disparoître du monde les ouvrages de tous les historiens qui ont décrit les horreurs de la guerre, ouvrages que nos soldats lisent sans doute plus fréquemment que le Dictionnaire de l'Academie, mais qui heureusement n'ont jamais pu les faire dévier de leur

loyauté. Vous qui vous montrez si jaloux de l'honneur français, vous en croyez donc les bases bien incertaines !

Après les exemples que je viens de rapporter, il seroit superflu de vous citer l'article *damas*, où le censeur traite les académiciens de mauvais français, parce qu'ils n'ont pas parlé du damas de Lyon, et qu'ils ont nommé le damas de Venise et de Lucques. Je ne vous dirai rien non plus de l'article *dentier*, où l'Académie est accusée de pécher contre la galanterie. Ce sont-là vraiment des pécadilles, pour parler le langage de notre auteur. Mais je vous exhorte à consulter dans son ouvrage les mots *escourgée*, *étoile*, *fausset*, *manche*, *mourir*, *page*, *poison*, *poule*, *trépan*, etc.; vous y trouverez les insultes morales aussi multipliées que les injures grammaticales; vous y remarquerez surtout que l'ennemi du Dictionnaire, pour en provoquer la condamnation, a grand soin d'en exagérer l'influence; à l'entendre, il sembleroit que cet ouvrage est pour la France et même pour l'Europe un livre sacré dont la moindre erreur, la moindre équivoque, la plus futile omission peut causer autant de malheurs que la fausse interprétation de tel verset de l'Evangile; tactique perfide et qui seroit fort dangereuse si elle n'étoit pas tellement ridicule qu'elle ne peut nuire qu'à l'inventeur.

Vous avez déjà vu aux articles *poulet* et *légumes* deux exemples des réticences de notre censeur.

J'en rapporterois beaucoup d'autres, si je ne craignois de faire de cette lettre un volume, et un volume ennuyeux. Je vous renverrai donc, comme j'ai déjà fait, à l'ouvrage même, et me contenterai de vous indiquer les articles *charbon*, *diable*, *goret*, *propriétaire*, *guillemet*, etc., etc. (1).

Il me semble, en effet, que vous êtes déjà rassasié de citations extraordinaires, et que, votre curiosité se portant du livre sur l'auteur, vous me demandez quel peut donc être cet homme qui seul et de sa propre autorité, traite d'écoliers tous les littérateurs qui pendant un siècle ont composé l'Académie; qui prodigue le nom de solécisme aux phrases qu'ils emploient, et celui de barbarisme aux mots qu'ils adoptent; qui affirme toujours sans jamais prouver; qui ne daigne pas alléguer une autorité à l'appui de la sienne; ni indiquer une des sources de son orgueilleuse érudition; qui veut qu'on le croie lorsqu'il parle, et qu'on adore quand il se tait; qui seul croit connoître la politesse française et l'antiquité gauloise; qui s'offre à la fois comme un législateur en morale, et un docteur en théologie; qui suppose ses lecteurs assez aveugles ou assez soumis

(1) Voyez encore aux mots *affres*, *aubier*, *blaireau*, *brandebourg*, *chut*, *hallali*, *harasser*, *flairer*, *marron*, *osselet*, *pensée*, etc. Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici du moins la remarque sur le mot *lèchefrite*. « Ce mot signifioit à la lettre dans l'ancienne France ***; c'est-à-dire, ***; particularité inutile à connoître, si ce n'est qu'on voulût en déterminer l'orthographe, qui doit être *laichefritte* ». S'est-on jamais moqué plus gravement de ses lecteurs?

pour lui passer les contradictions les plus choquantes, et qui n'oppose même pas son nom à ceux de tant d'académiciens ? D'où tient-il, me direz-vous, la mission qu'il remplit avec tant d'arrogance ? quels sont ses titres et ses droits ?

Je voudrois, Monsieur, pouvoir répondre à ces questions et satisfaire une curiosité que j'ai moi-même excitée. Mais comment s'y prendre avec un homme qui ne se désigne au titre de son livre que par cet emblème $_{P_*}^{P}{}_{P_*}$? Comment arriver jusqu'à la retraite mystérieuse où il se cache ? vous mettre sur la voie est tout ce que je puis. Parcourez dans son ouvrage les articles *amen*, *amulette*, *brandon*, *fricassée*, *hermétique*, *inceste*, *illuminés* ; arrêtez-vous aux mots *piedouche*, *prédestination*, *principe*, *prodige* ; lisez surtout les remarques de l'auteur sur les mots *sibyllins*, *symbolique*, *syncrétisme* et *Rose-Croix*. Tout cela ne vous dira point comment cet auteur se nomme ; mais, ou je suis bien trompé, ou la mauvaise humeur qu'il a excitée en vous se calmera ; vous trouverez fort naturel le ton impérieux d'un élu qui s'est cru probablement prédestiné à corriger le Dictionnaire de l'Académie, et si vous avez le malheur de ne pas croire à sa mission, vous ne pourrez du moins refuser à un homme d'esprit, égaré par des chimères, le sentiment d'une généreuse pitié.

Quant aux membres qui restent encore de l'ancienne Académie française, ils lui doivent de

plus de très-sincères remerciemens. Son ouvrage, dans quelque intention qu'il l'ait écrit, est le plus beau témoignage qu'on ait rendu à cette Académie. Le *Dictionnaire* publié en son nom renferme de trente à quarante mille articles; le remarqueur, avec la meilleure volonté possible, n'en a pas trouvé mille à critiquer. A supposer que la raison et le goût eussent présidé à toutes ses remarques, on pourroit encore s'étonner qu'elles ne fussent pas plus nombreuses. Que faudra-t-il donc dire après s'être convaincu que les deux tiers de ces observations portent à faux ou sont de misérables chicanes, et que celles où la censure est juste, tombent sur des termes techniques, appartenant moins encore aux arts qu'aux métiers, ou bien sur des mots surannés ou relégués dans le langage vulgaire? On sera tenté d'en conclure que le plan du Dictionnaire une fois donné, il a été exécuté par l'Académie avec toute la perfection qu'on peut attendre raisonnablement d'un ouvrage des hommes.

M. B.

SUR LA POÉSIE DESCRIPTIVE.

L'USAGE est un singulier despote; il change et dénature à son gré le sens des mots, le rend ou plus borné ou plus étendu, presque toujours sans motif raisonnable. Les gens sensés ont beau s'opposer à ses décisions : il n'y a pas moyen de lutter contre elles, et il faut finir par s'y soumettre, sauf à en penser tout le mal qu'on veut.

Le mot de *poésie descriptive* offre un exemple de ces altérations arbitraires, dont le moindre tort est de nuire à la clarté et à la précision de la langue. Dans son sens véritable et primitif, ce mot comprenoit toutes les descriptions d'un genre quelconque, faites poétiquement. Ainsi la description d'un combat, d'un spectacle, etc. appartenoit à la poésie descriptive; et comme aucun genre de poésie ne peut se passer tout à fait de descriptions, la poésie descriptive se retrouvoit partout, parce qu'elle embrassoit tous les objets; elle fournissoit des *moyens* au poëte, et n'étoit jamais son *but* principal.

Qu'est-il arrivé depuis qu'on a voulu en faire un genre à part? on a compris qu'il seroit impossible d'y réussir, en lui laissant toute la gé-

néralité de son acception première, et on l'a resserrée dans des bornes plus étroites : *la poésie descriptive*, dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot, *est celle qui peint les scènes de la nature*. Voilà comment la définit l'usage : c'est de cette définition que nous partirons, quelque fautive que nous puissions la trouver.

Comme l'usage est très-peu conséquent, et que ses fondateurs ne se piquent pas de beaucoup de logique, on a voulu donner à la poésie descriptive une origine très-reculée, sans réfléchir que l'acception dans laquelle on la prenoit, étoit tout à fait moderne, et que c'étoit chercher dans le *Dictionnaire de l'antiquité* un mot qui, chez les anciens, avoit un sens tout différent de celui dans lequel on prétendoit l'y trouver. Ceux qui ont fait de pareilles recherches, avoient de bonnes raisons pour s'y livrer; ils vouloient donner à la poésie descriptive un relief qu'elle ne sauroit avoir par elle-même, et ils ne pouvoient espérer d'y parvenir qu'en la faisant considérer comme consacrée par le temps : la plupart des hommes ne consentent à s'ennuyer d'un livre sans mot dire, que lorsque beaucoup d'autres s'en sont ennuyés avant eux, et c'est pour cela que l'on a cherché à démontrer l'ancienneté de la poésie descriptive.

Malheureusement l'histoire n'en offroit aucune trace, et lui assignoit au contraire une origine

moderne. De quoi s'est-on avisé pour remédier à cet inconvénient? L'on a dit que son berceau se perdoit dans la nuit des temps; qu'elle étoit aussi vieille que le monde. « Elle est née chez » les peuples bergers, et au milieu des campagnes: » les hommes qui menoient paître leurs troupeaux » sur les pelouses couvertes de gazon et parse- » mées d'arbres, furent les premiers à célébrer » les charmes de la verdure et de l'ombrage; » ils chantèrent les merveilles dont ils étoient » témoins tous les jours, les bois, les ruisseaux, » les saisons, le soleil, la lune et tous les événe- » mens que la nature offroit à leurs yeux ».

C'est assurément un grand honneur pour les pâtres que d'être dits créateurs du genre descriptif, et ils ne s'y attendoient guère, lorsqu'ils ne regardoient le soleil que pour lui demander s'il étoit temps de faire sortir les bœufs de l'étable ou de les y ramener; mais sans nous arrêter au côté plaisant de cette idée, examinons la question en elle-même, et voyons si l'on n'a pas tort de chercher les premiers chantres de la nature parmi les laboureurs et les bûcherons.

La poésie, dit-on, est née dans l'enfance des peuples. — S'ensuit-il de là que la poésie descriptive soit d'aussi ancienne date? Pourquoi comprendre tous les genres dans un même mot, tandis qu'ils ne peuvent évidemment être soumis aux mêmes règles? Les premiers chants poé-

tiques ont dû être en rapport avec les mœurs et l'état des premiers hommes. Or, la poésie descriptive suppose un art et des connoissances qui ne peuvent être que le résultat de la civilisation. En effet, pour savoir décrire, il faut, 1°. savoir sentir; 2°. savoir observer; 3°. savoir rendre ses sensations et ses observations.

Savoir sentir. Les premiers pasteurs ne sentoient point les beautés de la nature, ils n'en jouissoient pas; l'habitude les gâtoit pour eux comme elle gâte les choses les plus précieuses; le lever du soleil ne les frappoit point parce qu'ils le voyoient tous les jours; ils ne goûtoient point le murmure du ruisseau, parce que le ruisseau murmuroit sans cesse à leurs oreilles; ils furent donc aveugles et sourds pour les charmes de la campagne; ils ne firent donc point de poëmes sur un sujet dont ils méconnoissoient la richesse.

Pour décrire, il faut encore *savoir observer*. Comment veut-on que des hommes, sans cesse occupés à entr'ouvrir péniblement le sein de la terre, employassent leur temps à contempler une prairie arrosée de leurs sueurs? Comment veut-on placer la lyre poétique en des mains habiles seulement à diriger le soc? Qu'on ne dise pas que l'existence des habitans de la campagne n'a pas toujours été la même; que la terre, dans son enfance, n'avoit pas besoin d'être travaillée pour donner des fruits, et que les anciens bergers

jouissant de l'oisiveté la plus douce, n'avoient autre chose à faire qu'à chanter sur leurs pipeaux rustiques les charmes d'un ombrage frais ou la beauté d'Amaryllis. La chose eût pu être ainsi, si nous fussions restés dans les bocages d'Eden; mais du jour où nous en avons été exilés, elle s'est passée autrement, et les laboureurs de l'antiquité n'étoient ni plus oisifs, ni plus polis, ni plus savans, ni meilleurs poëtes que ceux de nos jours.

Enfin, il faut *savoir rendre ses sensations et ses observations*. Comment cela eût-il été possible aux premiers pasteurs qui ne sentoient pas et n'observoient pas les beautés de la nature, ainsi que nous l'avons prouvé? Ces trois raisons, étroitement liées, et dépendantes l'une de l'autre, démontrent l'impossibilité de trouver chez les peuples-bergers l'origine de la poésie descriptive.

N'est-il pas plus naturel de penser que, lorsque les hommes se furent renfermés dans des villes, lorsqu'ils ne respirèrent plus l'air des champs, alors seulement ils commencèrent à apprécier et à chanter ce qu'ils avoient perdu? Dibutade traça sur la muraille le portrait de son amant prêt de la quitter; ainsi fut inventée la peinture : tout nous porte à croire que la poésie descriptive a suivi la même marche. Ce ne fut pas au moment où ils pouvoient jouir à l'aise du bonheur de la vie champêtre, que les hommes songèrent à le peindre; quand leur horizon, au lieu d'être ter-

miné par des montagnes, ne le fut que par des toits, alors seulement ils regrettèrent la vue des montagnes. L'imagination fut chargée de faire oublier par d'heureux tableaux l'absence de la réalité, et la poésie descriptive naquit ainsi dans les villes au milieu desquelles elle transportoit les champs.

Si cette assertion avoit besoin de nouvelles preuves, les faits nous en fourniroient d'incontestables; chez les peuples pasteurs, la curiosité a toujours précédé l'admiration; ils ont eu des astronomes, des astrologues, etc. avant d'avoir des poëtes; ils ont étudié la marche des saisons, le mouvement des astres avant d'en chanter les beautés: Chaldéens, Phéniciens, Egyptiens, Arabes, tous ont suivi la même gradation. La cause en est toute simple, l'attention des hommes non civilisés ne peut être éveillée que par leurs besoins; elle ne se porte guère sur les choses inutiles, et la poésie est de ce nombre; s'il existe chez les peuples enfans quelques chants poétiques, ces chants sont tellement grossiers, tellement imparfaits, qu'on ne sauroit leur donner le nom de poëmes, et ce ne sont certainement pas des poëmes descriptifs. On a prétendu trouver dans l'île de Minorque quelques traces de la poésie descriptive : « Ces insulaires, dit Clegborn, livrent sou-» vent entre eux une sorte de combat poétique; » l'un improvise quelques vers sur un sujet quel-» conque, un autre répond par un même nombre

» de vers sur le même sujet, et cherche à surpas-
» ser son adversaire, ou à le rendre ridicule. Le
» combat dure jusqu'à ce que la verve des deux
» combattans soit épuisée; on les nomme *glos-*
» *sadores* (1)», et c'est-là ce qu'on veut appeler *poésie descriptive!* Les chants de ces laboureurs n'ont point la nature pour objet; ils ressemblent à ceux des habitans de nos campagnes. Or, nous n'avons jamais nié que les peuples-pasteurs n'eussent des *chants : pastoritia carmina* d'un genre quelconque; mais ils n'ont pu avoir ni *chants pastoraux*, ni *chants descriptifs ; neque pastoralia, neque graphica carmina* (1).

Il est donc incontestable que la poésie descriptive a dû naître chez des peuples déjà civilisés.

Ce principe une fois établi, cherchons à quelle époque elle a commencé à être connue, et quelle marche elle a suivie dans ses progrès. Nous ne trouverons nulle part la poésie descriptive, telle qu'on la définit de nos jours. Plus réservés que nous dans leurs abstractions, les anciens ne séparèrent point la campagne de ceux qui l'habitoient, et le genre descriptif fut intimement uni au genre pastoral : rien de mieux fondé que cette union; l'un de ces genres nous offre le tableau des mœurs champêtres, l'autre met la nature sous

(1) Voy. Clegborn, description de l'île de Minorque.

(2) Voy. la dissert. de Heyne *de Carmine Bucolico*, en tête de son commentaire sur Virgile.

nos yeux : comment peindre les habitudes simples et douces des bergers, sans parler des causes qui les ont fait naître, c'est-à-dire, des champs? Aux idées *d'amour naïf*, de *soins rustiques* viennent se rattacher celles de *bosquets*, de *côteaux*, d'*ombrages fleuris* qui en sont les témoins. Sans les bergers, la campagne est triste et sans intérêt; les bergers à leur tour ont besoin de la campagne comme théâtre de leur vie; ils ne nous plaisent que parce que nous les voyons en rapport immédiat avec la nature qui a pour nous un invincible attrait: peignez les bergers sans parler de la campagne, efforcez-vous de nous montrer leurs actions comme indépendantes de leurs demeures, vous ne nous offrirez plus qu'un tableau sans charme. Si nous supposions un moment les bergers habitant au milieu d'une ville, l'illusion seroit détruite, ils ne nous paroîtroient plus que ridicules.

Il faut donc chercher les premiers fragmens de poésie descriptive dans les pastorales des anciens. L'origine du genre pastoral ne peut guère s'assigner d'une manière positive. Athénée en attribue l'invention à un certain Diomus, berger de Sicile (1). Diodore qui entre dans de plus grands détails, désigne au contraire comme inventeur, le Sicilien Daphnis (2). Quelques-uns prétendent

(1) Voy. Athenæ., lib. 14, p. 619.
(2) Voy. Diod., lib. 4, c. 84.

que Stésichore d'Himère fut le premier poëte pastoral ; d'autres enfin s'arrêtent à Théocrite et Théocrite lui-même fait mention dans sa septième églogue des deux poëtes Sicélidas de Samos et Philétas, déjà célèbres dans ce genre (1).

Je crois nécessaire d'éclaircir ici une difficulté qui m'a arrêté d'abord, et dont j'ai entrevu la solution. Athénée appelle *Boucolos* Diomus, qu'il donne comme inventeur de la pastorale. Ce mot paroissoit contredire l'opinion que j'ai énoncée sur l'impossibilité de trouver chez les bergers l'origine du genre descriptif, *boucolos* signifiant proprement *berger, o ègoumènos tôn boskèmatôn, celui qui conduit les troupeaux.* Mais Diodore a montré l'acception sous laquelle on doit prendre ce mot dans le passage dont voici la traduction latine : *Tradunt Daphnim a nymphis educatum (in heræis montibus) cum multa boum armenta possideret, magnam rei pastoritiæ curam gessisse quâ de causâ* (boucolou), bubulci *nomen acquisivit. Et quia excellens in homine ingenium ad musicam ferretur, bucolicum carmen et melos quod etiam nunc apud siculos in usu et honore est, invenit.* — Il est évident, d'après cela, que *boucolos* signifioit non pas tant *berger* que *possesseur de grands troupeaux*, et alors ce mot même vient à l'appui de notre

(1) Voy. Théocr., églog. 7, vers. 39 et seq.

opinion que confirme du reste tout le passage de Diodore.

Quoi qu'il en soit, nous nous arrêterons à Théocrite, le seul dont les ouvrages nous soient restés, et le premier qui ait fixé par son exemple les principes de l'art; il sut unir partout les descriptions à la pastorale, mais il saisit entre ces deux genres une manière que nous croyons devoir généraliser en la présentant comme règle. Tout l'art du poëte descriptif consiste à peindre fidèlement la nature; il peut choisir ses tableaux; mais quand une fois son choix est fait avec goût, la vérité est le seul moyen qu'il doive employer, et la plus grande perfection à laquelle il puisse atteindre; si la poésie étoit aussi brillante, aussi variée que la campagne même, si la copie égaloit l'original, heureux le genre descriptif! il ne nous resteroit plus qu'à désirer de le voir demeurer stationnaire dans cet état, et se confondre toujours avec cette nature dont il seroit le miroir.

Déduisons de là une vérité importante et trop négligée peut-être, c'est que *l'on ne peut bien décrire que ce que l'on a vu.* En effet, puisqu'une description n'est que la représentation poétique d'un objet, comment la faire exacte, si l'objet est inconnu? Il ne faut pas croire que l'imagination puisse y suppléer; elle n'agit que d'après les impressions qu'elle a reçues, et comme rien ne se ressemble parfaitement dans la nature, elle altère toujours ce qu'elle ne connoît pas, en lui

prêtant quelque chose de ce qu'elle connoît. Croit-on qu'un homme doué de l'imagination la plus brillante, pût se représenter le lever ou le coucher du soleil, si ses yeux n'en avoient jamais été témoins ? Cela s'applique à tout : ce sont souvent les détails qui font la vérité d'une description, et l'on ne sauroit les imaginer ; la moindre partie d'un objet peut éveiller en nous telle ou telle association d'idées propres à rendre le tableau plus fidèle ; ces associations, l'imagination ne les devine point. Enfin, un des moyens les plus sûrs pour bien décrire, c'est de mêler à la peinture des choses, celle des sensations qu'elles ont fait naître, des analogies dont elles ont donné l'idée ; comment y réussir, si l'on n'a pas éprouvé ces sensations, c'est-à-dire, si l'on n'a pas *vu* ce que l'on veut *peindre ?*

Il seroit facile de tirer de ce principe toutes les règles de la poésie descriptive, mais nous ne nous y arrêterons pas à présent.

La poésie pastorale n'adopte point les mêmes maximes ; ce n'est pas la vérité qu'elle doit nous offrir, mais une fiction que nous puissions supposer vraie : elle doit nous peindre des hommes qui soient à l'unisson de cette nature au milieu de laquelle ils vivent ; des bergers dont les mœurs soient aussi pures que l'onde du ruisseau, des bergères aussi modestes que la violette, aussi fraîches que la rose, aussi blanches que le lis : le fond du tableau est donné, c'est la campagne ; il faut

y mettre des figures qui soient d'accord avec ce fond. Si au lieu de cela le poëte nous peint ce qui est, une grosse paysanne aux joues bouffies, au teint hâlé, un pâtre grossier et brutal, s'il change maladroitement

Licidas en Pierrot et Philis en Toinon,

plus de poésie pastorale; nous ne saurions nous plaire à de pareilles vérités.

Les anciens sentirent à merveille le mérite de cette fiction, et Théocrite en offre un exemple: il est peut-être de tous les poëtes celui qui a su donner à ses acteurs le plus de naturel et de simplicité. Après lui Biou et Mochus, contemporains, se distinguèrent par leurs pastorales. Parmi celles qui nous restent du premier, *la Mort d'Adonis*, occupe la première place, et l'on ne peut guère lui comparer que l'*Enlèvement d'Europe*, idylle du second.

Chez les Latins, Virgile est le père de la poésie pastorale: les plus heureux imitateurs, à nous connus, furent Marcus Aurelius Olympius Nemesianus, qui vivoient l'an de Christ 288, et Titus Julius Calpurnius son contemporain. Tout détail sur leurs ouvrages seroit hors de notre sujet; nous nous bornerons à faire remarquer que dans leurs poésies la pastorale est toujours le principal, et que les descriptions sont l'accessoire, tandis que chez nos poëtes modernes le contraire a lieu; sans établir une longue comparaison, il est aisé de voir que les anciens avoient senti plus

juste en faisant de la nature animée le fond de leurs ouvrages : on jete de nos jours trois ou quatre épisodes dans un long poëme pour réveiller un peu le lecteur ; autrefois on semoit quelques descriptions vraies et brillantes pour le transporter sur le lieu de la scène, pour aider en quelque sorte son imagination à croire vrais les tableaux qui lui étoient offerts ; les idylles et les églogues devenoient ainsi de petites épopées champêtres, tandis qu'un poëme descriptif n'est à présent que la géographie poétique d'une montagne ou d'un pré.

Si je voulois faire des citations pour montrer combien l'on a eu tort de séparer ainsi la poésie descriptive de tout ce qui peut lui donner le mouvement et la vie, je n'en manquerois certainement pas ; Boileau, l'abbé Batteux et tant d'autres m'appuieroient de leur suffrage ; mais ce n'est pas ici la place de pareilles recherches : je ne suivrai point la poésie pastorale dans le moyen âge et les premiers siècles modernes ; je ne développerai pas les changemens qu'elle a subis en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, et les différentes formes qu'elle a revêtues dans ces différens pays : je tirerai seulement de son union primitive avec le genre descriptif une nouvelle preuve en faveur de mon opinion, que ce genre a pris naissance chez les nations civilisées.

Il est de fait que la poésie descriptive n'a pas

existé avant la pastorale, et qu'elles sont nées en même temps. Si donc la pastorale n'a pu être inventée par les premiers pasteurs, il s'ensuit que la poésie descriptive n'a pas non plus cette origine. Or, la nature de la pastorale une fois établie, comment veut-on qu'elle ait pu naître dans les champs, elle qui ne peint point les bergers tels qu'ils sont? Des hommes aussi grossiers que l'ont toujours été les habitans des villages ont-ils pu avoir, imaginer et peindre cette délicatesse de sentimens qui caractérise les personnages de Théocrite et de Virgile? Une telle assertion seroit absurde et n'a pas besoin d'être réfutée. Nous avons donc eu raison d'affirmer que la poésie descriptive ne pouvoit être née parmi les bergers.

Mais ce n'est pas seulement à la pastorale qu'elle fut unie en naissant: il est un autre genre aussi ancien dont elle a toujours été inséparable, je veux dire *le genre didactique*. La poésie didactique, dans son sens le plus général, est *celle qui donne aux hommes des leçons d'un genre quelconque*. Tout est ainsi de son ressort, mais nous ne parlerons que des poëmes didactiques, dont la poésie descriptive, telle que nous l'avons définie, fait une partie essentielle et nécessaire.

Le poëme d'Hésiode, *les Travaux et les Jours*, est le plus ancien que nous connoissions: il paroît que les Grecs ont eu beaucoup de poëmes didactiques dont il nous reste à peine quelques fragmens. Ceux d'Empédocle *de Naturâ* et *de Sphærâ*:

celui d'Aratus, intitulé *les Phénomènes ;* ceux de Nicandre, d'Oppian et plusieurs autres ont été mutilés par le temps. Les poëtes latins ont été plus heureux : les *Georgiques* de Virgile, le poëme de Lucrèce *de Rerum Naturâ*, celui de Manilius sur l'*Astronomie*, nous sont parvenus à peu près en entier, et nous avons de grands débris de beaucoup d'autres. Tous ces poëtes ont employé la description comme moyen, mais aucun d'eux n'en a fait l'objet exclusif de son travail.

Nous ne trouverions pas mieux le genre descriptif proprement dit parmi les poëtes du moyen âge ; la longue énumération de leurs écrits seroit inutile et sans intérêt : nous nous bornerons à cette remarque générale, qui vient encore à l'appui de notre première assertion ; c'est que, si l'on considère la poésie descriptive unie au genre didactique, elle n'a pu naître parmi les bergers, puisque ce genre suppose de grandes connoissances, une civilisation avancée et des arts perfectionnés chez les peuples auxquels il adresse ses leçons.

C'est donc uniquement chez les modernes qu'il faut chercher les premiers poëmes exclusivement descriptifs ; c'est en Allemagne que nous les trouverons : Martin Opitz, mort en 1639, a laissé, outre des pastorales et autres ouvrages, un poëme sur *le Vésuve*, dont la description est le seul objet ; il fut un des premiers qui écrivirent la langue avec

pureté et donnèrent à la mesure des vers, une règle fixe. — Peu après lui Denham en Angleterre, mort en 1668, écrivit un poëme descriptif, intitulé *Cooper's Hill ; la colline de Cooper.* — Le grand Milton, mort en 1674, a laissé dans ses œuvres mêlées, deux morceaux précieux de poésie descriptive, l'*Allegro* et *il Penseroso :* le chantre d'Eden avoit fait ses preuves dans ce genre, et ces deux fragmens sont dignes de son pinceau. — Plus récemment encore en Angleterre, Thomson, dans son poëme *des Saisons*, Pope, dans *la Forêt de Windsor*, Dyer, dans *les Ruines de Rome*, ont consacré ce genre descriptif, devenu sous leur plume un genre particulier.

En Allemagne, Kleist publioit son poëme *du Printemps ;* Zacharie, *les Parties du Jour ;* Haller, son poëme *des Alpes*, véritable chef-d'œuvre de la poésie descriptive pour la hardiesse des images, la majesté des expressions, et la vérité des tableaux. Plus récemment enfin, le comte de Stolberg s'est acquis dans le même genre une juste réputation.

Ce n'est donc pas en France qu'est née la poésie descriptive : le cardinal de Bernis est le premier qui lui ait donné cet éclat dont elle a brillé depuis. *Les quatre Parties du Jour* et *les Saisons* lui assurent un rang distingué parmi les poëtes de ce genre. Saint-Lambert, M. Delille, plusieurs autres l'ont surpassé de beaucoup. — Nous nous arrêterons ici ; notre but a été de déterminer d'une

manière précise l'origine et l'ancienneté de la poésie descriptive, telle qu'on la définit maintenant. Il seroit intéressant de remonter au berceau de cette poésie, de la suivre en détail dans son union avec le genre pastoral et le genre didactique chez les anciens et dans le moyen âge, pour la voir ensuite s'en séparer, offrir au talent une nouvelle carrière, et posséder en propre ses règles, ses palmes et ses écueils. Un jour peut-être nous nous livrerons à ce travail.

F. G.

D'UN USAGE PARTICULIER DES VASES VULGAIREMENT NOMMÉS *ÉTRUSQUES* (1).

QUOIQU'ON ait beaucoup écrit sur les vases vulgairement nommés *étrusques*, il paroît que les antiquaires les plus habiles n'ont pas encore découvert tous les usages auxquels ils servoient. Il en est un surtout qui semble avoir échappé à leurs recherches les plus laborieuses, et qui cependant porte l'empreinte de ce goût délicat et de cet amour des beaux-arts qui caractérisoient les anciens Grecs. Ce n'étoit pas seulement à orner leurs appartemens qu'ils employoient ces vases élégans, dont Samos, Corinthe, Sicyone avoient des fabriques si florissantes, et qu'on multiplioit également dans les villes les plus riches de l'Italie et de la Grande-Grèce. Ce n'étoit pas uniquement pour flatter les caprices du luxe, que la peinture et la plastique s'épuisoient à en varier les dessins et les contours; ces vases étoient souvent chez les Grecs ce que les bouquets sont encore aujourd'hui chez les Orientaux, un moyen de correspondance amoureuse. Vouloit-on découvrir sa

(1) Ce morceau est traduit librement de la *Sabine* de M. Boettiger.

passion à celle qui en étoit l'objet? on commandoit à l'artiste un de ces vases, dont le dessin allégorique exprimoit ce qu'on n'auroit osé dire, et, à la première occasion favorable, l'envoi de ce vase tenoit lieu de déclaration.

Cette coutume peut servir à expliquer un grand nombre de ces monumens, qui, malgré leur fragilité, se sont conservés pendant vingt siècles dans le paisible séjour des morts, et font aujourd'hui l'ornement de tant de cabinets, dans les pays les plus riches et les plus éclairés de l'Europe. En voici un, par exemple, dont Passeri a donné le dessin (*Picturæ etruscorum in vasculis. Tom. III, tab.* 206), qui ne peut s'expliquer d'une autre manière. D'un côté, on voit un jeune homme en habit d'esclave, présentant trois pommes à une jeune fille qui le regarde de sa fenêtre, tandis qu'un de ses compagnons, muni d'un flambeau, prête la lumière nécessaire à cette scène amoureuse. De l'autre côté du vase, la jeune fille debout, vis-à-vis de son amant, tient les trois pommes à la main, et le jeune homme, dans une posture modeste et suppliante, semble lui conter ses tourmens. Si le sens de ces deux tableaux n'étoit pas assez clair, nous ajouterions que les pommes de toute espèce, mais surtout la grenade et le coing, étoient consacrées à Vénus, et l'on ne doutera plus qu'un pareil vase, présenté à une jeune Grecque à l'occasion de quelque

solemnité, ne fût une déclaration d'amour aussi intelligible qu'ingénieuse.

Quelquefois le désir de se faire entendre portoit la précaution encore plus loin. Mazochi nous a conservé le dessin d'un vase de la collection de Mastrilli, à Naples, où l'écriture vient au secours de l'allégorie. On y voit un Génie ailé, revêtu d'une longue robe à fleurs, et faisant une libation sur les flammes d'un petit autel; au-dessus est écrit en lettres grecques antiques : *Calliclès est beau !* On ne pouvoit mettre à ce billet doux une adresse plus galante.

Dans la riche collection de l'abbé Vivenzio, à Nole, on voit aussi un vase de la plus grande élégance, qui porte cette inscription : *A la belle Clymène !* et la belle Clymène reçoit encore, après deux mille ans, l'hommage de tous les étrangers qui vont admirer ce vase superbe. Quelle beauté moderne peut se promettre un pareil succès du billet doux le plus passionné, fût-il écrit sur du papier rose, orné des vignettes les plus ingénieuses, et pénétré des parfums les plus exquis?

La galanterie moderne ne nous offre qu'un monument que l'on puisse comparer à ces billets doux de l'ancienne Grèce. Nous le devons à un peintre de l'école de Raphaël, qui, étant épris de la fille d'un potier, obtint ses faveurs en peignant son portrait sur un vase de faïence de la fabri-

que de son père. On l'admire encore dans la belle collection du Musée de Brunswick.

Il sembleroit cependant que nos manufactures de porcelaine nous offriroient un moyen facile de rivaliser en ce genre avec les anciens. On y fabrique déjà de fort jolies tasses, ornées de chiffres couronnés de fleurs. En Allemagne on a été plus loin; on y a placé des portraits *à la Silhouette*. Mais il n'est pas probable que ce langage symbolique fasse aujourd'hui de grands progrès, soit parce que les frais seroient considérables, si l'on vouloit avoir des tableaux peints avec goût, soit parce que les mères élèvent trop bien leurs filles, pour qu'il fût aisé de leur faire accepter de pareilles déclarations, soit enfin (et bien des gens trouveront cette raison plus valable) parce qu'il est trop facile d'expliquer son amour sans allégorie, pour qu'on ait recours à ce moyen détourné.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

Aout 1807.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de Pétersbourg avoit proposé, vers la fin de l'année 1805, le sujet de prix suivant :

« L'académie impériale a jugé avantageux à l'avancement des sciences de proposer un prix de cinq cents roubles, qui sera décerné au physicien qui aura fait et qui aura communiqué la série la plus instructive d'expériences nouvelles sur la lumière considérée comme matière ; sur les propriétés qu'on pourra lui attribuer, sur les affinités qu'elle pourroit avoir avec d'autres corps, soit organiques, soit non organiques ; et sur les modifications et phénomènes qui se manifestent dans ses substances, en vertu des combinaisons dans lesquelles la matière de la lumière s'est engagée avec elles ».

Ce prix a été partagé, en février 1807, entre deux mémoires, l'un du P. Placide Heinrich à Munich, et l'autre du professeur Link à Rostok.

DANEMARCK.

La société topographique du nord, établie à Christiana par M. le comte Moltke, a pour but de rassembler et de répandre des connoissances plus exactes sur la Norwége que celles qu'on avoit eues jusqu'ici. Elle publioit par cahiers les résultats de ses travaux, mais pour éviter le morcellement que cette manière produisoit quelquefois dans les mémoires, on est convenu de les donner désormais par volumes, sous le titre de *Mémoires de la société topographique de Christiania*. La rédaction en a été confiée à M. le professeur Rosted.

M. le comte Daneskiold-Samsoe a proposé un prix de cent écus danois pour la meilleure description de l'île de Samsoe.

POLOGNE.

La société des amis des sciences de Varsovie a tenu, le 13 décembre dernier une séance publique. M. L'évêque Albertrandi a annoncé à la société que le *Mémoire sur la peste*, envoyé au concours par M. Levnett, a été couronné, et que l'impression du grand vocabulaire polonais de M. Linde a été commencée. M. Bohusz a lu ensuite un *Mémoire sur la langue des Lithuaniens* et le prince Alexandre Sapieha, un autre *sur les Slaves*. M. l'abbé Stasic a terminé la séance par la lecture de sa traduction polonaise de la vingt-deuxième rapsodie de l'Iliade.

ALLEMAGNE.

Sociétés savantes.

Le renouvellement solennel de l'académie des sciences de Munich a eu lieu enfin le 27 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Jacobi. Après que le secrétaire-général, M. Schlichtegroll, eut donné lecture du statut royal qui constitue l'académie, tous les membres prêtèrent serment, et plusieurs des hommes d'état les plus distingués de la Bavière y furent admis comme honoraires. Le président lut ensuite un discours sur les sociétés savantes, leur esprit et leur objet. Notre intention est de revenir sur cet ouvrage remarquable; mais avant tout nous devons faire connoître la constitution de l'académie; l'esprit qui en a dicté les dispositions est le même que celui qui anime le discours du président.

Le but que le fondateur prescrit à l'académie est de fournir aux sciences des résultats nouveaux ou de rendre les anciens plus féconds en conséquences, et de donner cours aux uns et aux autres dans les états bavarois afin d'y répandre la connoissance du vrai, l'emploi de l'utile et le goût du beau. On ne détermine point plus particulièrement le genre ni le but des travaux auxquels les acadé-

talens devront se livrer, parce qu'on regarde la liberté comme nécessaire aux succès du génie dans ses spéculations philosophiques et scientifiques; seulement on engage les académiciens qui seront portés à s'occuper plutôt de la partie pratique des sciences que de leur théorie, à diriger de préférence leurs essais vers des objets utiles à la patrie.

L'académie est divisée en trois classes. La première doit s'occuper de la *philologie*, de la *littérature ancienne et moderne*, et de la *philosophie* dans le sens le plus relevé de ce mot, c'est-à-dire, de la science qui, allant toujours à la recherche des principes, sert de fondement et de flambeau à toutes les autres. La seconde classe comprend les *mathématiques* et toutes les *sciences naturelles* dans le sens le plus étendu. La troisième a pour objet l'*histoire* et toutes les sciences qui lui servent d'auxiliaires. Les deux dernières classes pourront se subdiviser en sections. L'académie est un corps purement savant et littéraire. Elle n'aura de relation directe avec le gouvernement que dans le devoir de lui communiquer les découvertes de ses membres et celles des savans étrangers, lorsqu'elle croira qu'on peut en faire des applications utiles, et dans le droit que se réserve le gouvernement de la consulter sur des objets scientifiques. Elle entrera en correspondance avec les académies étrangères, et publiera les annales de ses travaux. Elle distribuera tous les ans des prix pour la solution des questions qu'elle aura proposées.

L'académie a pour officiers un président nommé par le roi, un secrétaire général nommé également par le roi sur la présentation du président, et trois secrétaires particuliers, un pour chaque classe, nommés aussi par S. M. Toutes ces places sont à vie. Le nombre des membres ordinaires n'est pas encore déterminé. Ils se renouvelleront eux-mêmes lorsque l'organisation de l'académie aura été complétée et que ses fonds lui auront été assignés. L'académie aura aussi des membres honoraires, des adjoints, des élèves et des correspondans. Nul ne pourra être membre ordinaire, s'il n'est connu dans le monde savant par des ouvrages d'un mérite réel, ou par des découvertes importantes, et s'il ne jouit d'une réputation sans tache. Ces académiciens, lorsqu'ils n'auront point d'autre titre, prendront le rang que donnent les premières places administratives; leurs veuves et leurs enfans seront traités pour les pensions comme les veuves et les enfans des officiers qui occupent ces places, à moins que S. M. ne juge à propos de les traiter encore plus favorablement. Ils jouiront d'honoraires considérables. En retour de ces faveurs du gouvernement, les académiciens ordinaires devront se vouer exclusivement aux sciences et aux lettres et ne pourront

remplir dans l'état d'autres places, ni exercer d'autres fonctions que celles qui tiennent aux sciences, qui en exigent l'application et la méditation et ne sont point d'ailleurs incompatibles avec les fonctions d'académicien.

Nous ne nous étendrons point davantage sur les détails réglementaires contenus dans ce statut constitutionnel. Tout semble prouver qu'il a été rédigé dans l'opinion que la culture des sciences et des lettres contribue éminemment à la splendeur et à la prospérité d'un état; que les hommes qui s'y dévouent doivent être honorés et protégés d'une manière spéciale; que la liberté la plus grande doit être laissée au développement de leur génie, au développement de leurs facultés; mais que les travaux scientifiques et littéraires ne pouvant avoir de succès véritables que lorsqu'on s'y livre tout entier, la profession d'homme de lettres ou de savant est exclusive de toutes les autres; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse la quitter pour embrasser un autre état; en un mot que le gouvernement doit aux gens de lettres protection et liberté; et les gens de lettres à la patrie, travail assidu, reconnoissance et désintéressement.

Nous avons déjà nommé le président et le secrétaire général de la nouvelle académie. Les trois secrétaires particuliers sont pour la première classe M. le baron d'Aretin, pour la seconde M. le conseiller intime baron de Moll; pour la troisième M. Westenrieder, conseiller ecclésiastique.

Afin que tous les moyens de cultiver les sciences et les lettres soient à la disposition de l'académie, on y a réuni la bibliothèque royale, le cabinet d'histoire naturelle, le cabinet de physique et de mathématiques, le cabinet politechnique, le laboratoire de chimie, le cabinet de médailles, les antiquités, l'observatoire, et on fondera par la suite, sur la proposition de l'académie, tous les établissemens qui sont encore à désirer.

L'université de Leipsick a résolu que les étoiles qui appartiennent à la ceinture et au glaive d'Orion (constellation méridionale), ainsi que les étoiles intermédiaires, dont aucune n'a aucun nom particulier, s'appelleront désormais *étoiles de Napoléon*, ou *constellation napoléone*.

Nouvelles.

Plusieurs professeurs de l'université de Halle attendent à Berlin qu'on leur donne de l'emploi. Le célèbre Wolff est de ce nombre.

M. Schleyermacher, traducteur très-estimé de Platon, y donne un cours public sur l'histoire de la philosophie, auquel on est admis pour un frédéric d'or. Deux choses le distinguent des savans qui ont enseigné avant lui à Berlin; la première, c'est qu'il parle au lieu de lire, et improvise d'une manière fort heureuse quoique avec difficulté; la seconde, c'est qu'il a exclu les femmes de son auditoire. Cette mesure ne lui a point concilié les bonnes grâces des dames de Berlin; accoutumées aux cours de Fichte, de Gall et de quelques autres, les leçons de philosophie et d'anatomie sont devenues un de leurs divertissemens favoris; elle se promettoient de s'amuser beaucoup à celles de M. Schleyermacher; mais cet éloquent professeur mérite, dit un journal allemand, les plus grands éloges pour avoir sacrifié un accroissement considérable de ses honoraires à la crainte d'augmenter encore l'érudition de jour en jour plus insupportable de quelques Berlinoises qui, en acquérant des connoissances nouvelles, ne sont devenues ni plus habiles à conduire leur ménage, ni plus aimables en société.

L'académie des arts mécaniques de Berlin a reçu parmi ses membres M. Simon, sculpteur de cette ville, et M. Hultmann, directeur des beaux-arts et de la nouvelle académie de Hollande.

On a donné, le 29 juin, sur le théâtre de Berlin la première représentation d'une petite comédie de M. Huth, intitulée: *C'étoit moi!* Elle a réussi par les détails. *La Caverne*, de M. Lesueur, fut jouée ensuite; la musique obtint le plus grand succès, mais on fut très-peu satisfait du poëme. Ce théâtre s'occupe à présent d'un grand opéra d'*Ulysse et Circé*, dont le célèbre Romberg a composé la musique; ce sera son coup d'essai dans ce genre de composition.

M. Gubitz, dont nous avons déjà eu occasion de parler, travaille sans cesse à perfectionner l'art de la gravure en bois, et le public se promet les plus heureux résultats de ses études.

Un simple particulier, M. Klein, a jeté à Vienne les premiers fondemens d'un institut d'éducation pour les aveugles. Deux de ses élèves sont déjà très-avancés. On espère que le gouvernement ne tardera pas à l'assister dans cette généreuse entreprise.

M. le professeur Fernow, ci-devant bibliothécaire particulier de la duchesse douairière de Saxe-Weimar, conserve la pension que lui faisoit cette princesse et s'occupe d'une nouvelle édition des

Œuvres de Winkelmann dont le *prospectus* sera bientôt publié. Les amis des arts ne recevront point cette nouvelle avec indifférence. Quoique M. Winkelmann ait eu déjà bien des commentateurs, il a encore besoin d'un commentaire, et peu de savans seroient en état de le faire aussi bien que M. Fernow.

M. l'abbé Cornova, qui réside à Prague et qui s'étoit acquis une réputation avantageuse par divers ouvrages historiques, vient d'y faire une brèche par la publication d'une brochure sur l'ordre des jésuites; on dit même que le mécontentement du public l'a découragé au point qu'il a renoncé à faire désormais imprimer ses ouvrages.

Annonces.

Nous devons recommander aux curieux deux recueils de *Nouvelles* qui ont paru cette année en Allemagne; l'un est en deux volumes et s'intitule le *Château de Riesenstein*; l'autre n'a qu'un volume sous le titre de *Rosaura*. Les éloges que les journaux allemands donnent à ces deux ouvrages nous portent à croire que depuis long-temps il n'avoit rien paru d'aussi agréable dans ce genre à la foire de Léipsick.

On dit aussi du bien d'un second bouquet de *Tulipes* offert au public par M. Fr. Kind; cependant les critiques mêlés aux louanges qu'on lui donne nous font craindre que ce second bouquet ne soit inférieur au premier.

On a donné une nouvelle édition de la *Rencontre au Garigliano*, roman de M. de Ramdohr, connu en France par la traduction de Mme. de Montenclos. L'auteur y a joint une nouvelle intitulée *Odoard et sa fille*, qui n'est autre chose que la fable de l'*Emilia Galotti* de Lessing, mise en récit et arrangée de manière à rendre plus vraisemblable la mort d'Emilie.

M. Trattinik publie à Vienne, chez Geistinger la description des champignons comestibles des états autrichiens. Au texte sont jointes des gravures parfaitement bien exécutées, et des reliefs en cire colorée qui donnent une idée complète de la forme de ces végétaux.

Le docteur Pubitschka travaille toujours, malgré son grand âge, à la continuation de son *Histoire de Bohême*. Il n'y néglige rien et

son ouvrage ne laissera rien à désirer pour les détails et l'exactitude. Si le style en étoit plus agréable et le plan mieux ordonné, cet ouvrage pourroit être rangé parmi les meilleures compositions historiques.

ANGLETERRE.

Sociétés savantes.

La *société de la Palestine*, dont nous annonçâmes dans le temps la première formation, s'est organisée sur le modèle de la *société d'Afrique*. Son but est de parvenir à une connoissance exacte de l'intérieur de la Palestine et de la Syrie. Un comité de ses membres a dressé un état des questions qu'elle propose à résoudre aux savans qui voyageront à ses frais. Ces questions embrassent toutes les branches des connoissances humaines, depuis l'astronomie, l'histoire naturelle et les antiquités, jusqu'aux moindres détails du jardinage et de la médecine domestique. La société se réserve encore de donner des instructions plus étendues aux voyageurs, au moment de leur départ.

Une nouvelle société d'agriculture qui s'est formée dans le comté d'Hertford a tenu cette année sa première assemblée solennelle à *Great Berkhampstead*. Les spectateurs y ont été surpris par une singulière nouveauté, par une course de charrues. Vingt concurrens s'en sont disputé le prix. M. Howard de Kingsworth l'a remporté et sa charrue a mérité les plus grands éloges.

Nouvelles.

M. R. Wedgwood a obtenu une patente pour l'invention d'une nouvelle machine à copier. Ses dimensions sont telles qu'on la met aisément dans sa poche, et l'on peut, en traçant avec un *stylo* de métal les caractères d'une lettre, en faire à la fois six copies en noir sur du papier blanc. Sa découverte ne pourra pas être long-temps secrète, car tout dépend de la composition qui s'applique sur la feuille noire destinée à transporter les caractères sur la feuille blanche, et de la bonté du papier. Le prix de ces machines varie de deux à cinq guinées, selon leur perfection.

Le docteur Wollaston a fait une découverte fort intéressante pour les artistes en composant une chambre claire (*Camera lucida*), dans la construction de laquelle il a substitué aux deux miroirs des instrumens à réflexion, un prisme irrégulier, au moyen duquel on peut faire tomber sur le papier l'image la plus exacte d'un objet, qu'on peut copier avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Cette chambre claire est construite d'après les principes des instrumens de réflexion de Hadley. L'auteur a obtenu une patente, et l'usage de cet instrument deviendra probablement général, parce qu'il est d'une telle simplicité et d'un volume si peu embarrassant, qu'on peut le porter dans la poche d'un habit.

Nos lecteurs peuvent se rappeler qu'à la prise de Seringapatam les Anglais furent assez heureux pour sauver la bibliothèque de Tipoo-Saïb ; elle fut envoyée à Calcutta pour l'usage des professeurs et des étudians en langues orientales. Le capitaine Stewart qui alors y enseignoit la langue persanne, en dressa un catalogue exact en 1805, et joignit à la description de chaque volume une notice sur chaque auteur. Revenu en Angleterre, il a revu son ouvrage et l'a augmenté d'un supplément qui contient des passages des auteurs persans les plus célèbres avec leur traduction en anglais. Le supplément et le catalogue s'impriment à présent à Londres chez Longman et compagnie. Ils formeront un volume in-4°. d'environs trois cents pages et l'on n'en tirera qu'un petit nombre d'exemplaires. Le nombre des manuscrits de la bibliothèque de Tipoo-Saïb est de deux mille.

M. Th. Johnes, traducteur de Froissard, a fait, au mois de mars, une perte qui sera sentie par tous les amis de la littérature. Sa bibliothèque et ses manuscrits ont péri dans l'incendie de son château de Hafod. Il paroît que l'on regrette surtout une collection de documens historiques relatifs au pays de Galles, et une autre de tous les romans que Cervantès avoit placés dans la bibliothèque de son don Quichotte. Cet événement malheureux n'a cependant pas privé le public de la traduction de *Joinville*, par M. Johnes ; elle étoit sous presse et a paru au milieu d'avril.

Le goût des sciences est sujet en Angleterre comme ailleurs à l'influence de la mode. La botanique et les antiquités y jouissent aujourd'hui d'une grande faveur et sont par conséquent devenues un objet de spéculation. M. Salisbury, propriétaire du jardin botanique de Brompton, vient d'en établir un à Londres même dans

Sloane-Street; il y a joint une bibliothèque de botanique fort bien choisie; et pour compléter l'établissement, il y fait faire des cours par d'habiles professeurs. De son côté le libraire Philipps a annoncé qu'à dater du 1er. octobre il publieroit un nouveau journal (*the Antiquary's magazine*) uniquement destiné aux antiquités et particulièrement à celles de l'Angleterre.

Annonces.

Une société de gens de lettres vient d'entreprendre la publication d'une *Encyclopédie des manufactures*. Ils ne consulteront pas seulement les livres pour la rédiger, mais ils auront recours aux manufacturiers, aux fabricans, aux naturalistes, aux chimistes. Ils suivront toutes les matières brutes depuis leur origine jusqu'au moment où, par toutes les préparations nécessaires, elles sont devenues susceptibles d'être employées par les fabricans; ils décriront ensuite toutes les opérations, tous les procédés usités dans les manufactures, et porteront l'exactitude jusqu'à développer le système entier des douanes anglaises sur tous les objets d'importation et d'exportation. Cet ouvrage paroîtra de deux en deux mois par cahiers de six feuilles d'impression in-8°. avec les gravures nécessaires. On n'y suivra point l'ordre alphabétique, mais on placera des tables très-étendues à la fin de chaque volume, et une table générale á la fin du dernier. L'ouvrage entier formera huit ou dix volumes.

M. Lisle Bowles prépare une nouvelle édition de Pope, enrichie d'un grand nombre de notes, et surtout d'*un volume entier de lettres inédites* de cet homme illustre; elles sont tirées de la riche bibliothèque du marquis de (Lansdown). Cette édition formera dix volumes in-8°.; mais on imprimera aussi in-4°. le nouveau volume pour compléter celles de Ruffhead et de Warton.

M. Kidd, de l'université de Cambridge, s'occupe d'une *nouvelle édition d'Homère*, pour laquelle il se servira des manuscrits les plus célèbres et des éditions les plus estimées. Il y joindra les notes inédites de Bentley et se propose même, sur l'autorité de ce grand et hardi critique, d'employer dans le texte le *digamma*. Quoique cette innovation pût faire juger que M. Kidd n'est pas ennemi des paradoxes littéraires, on ne nomme point cependant l'Homère de Wolff parmi les éditions qu'il consulte : on promet seulement une

dissertation sur l'authenticité du dernier livre de l'Odyssée, et un essai du digamma dans ce qui nous reste d'Hésiode.

M. Nightingale travaille à un apperçu impartial de l'origine, des progrès, de la doctrine, de la discipline et des usages particuliers de *la secte des méthodistes*. Depuis la mort de Wesley, leur fondateur, ces sectaires se sont encore divisés en plusieurs branches, sur lesquelles cet ouvrage donnera des détails intéressans. Il est écrit sous la forme de lettres.

M. Will. Sperne promet à ses compatriotes un ouvrage vraiment singulier. Il aura pour titre : *La Grande-Bretagne indépendante du commerce*. L'auteur entreprend d'y démontrer que le commerce n'enrichit point l'Angleterre, mais que la puissance et la splendeur de cet empire dérivent de sources qui lui sont propres et dont il est impossible de le priver.

Le *Magasin d'Agriculture*, ou *Journal du Fermier*, qui se publie en Angleterre depuis huit à neuf ans, va changer de plan et de rédacteur. Il sera dirigé par le docteur Dickson, avantageusement connu par ses ouvrages sur l'agriculture.

HOLLANDE.

Les deux directeurs généraux des sciences et des beaux-arts ont annoncé qu'il sera publié sous leur inspection, en langue française et hollandaise, un ouvrage périodique qui paroîtra de trois en trois mois et formera les annales des sciences et des beaux-arts dans le royaume de Hollande, à dater de l'avénement de S. M.

M. Meerman se propose de publier des *Lettres inédites de Grotius*, écrites pendant son ambassade en France, et qui ont été trouvées dans la bibliothèque de Linkœping en Suède. Il veut aussi publier *les Voyages de l'empereur Charles-Quint*, par Vandenesse, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de France.

M. de Water, professeur à Amsterdam, annonce une nouvelle édition des *Œuvres complètes d'Arnobe*.

SUISSE.

Extrait d'une lettre de Zurich, du 28 juillet.

NOTRE ville a été honorée presqu'en même temps de la visite du docteur Mesmer et de celle du docteur Gall. Mais le premier, trop sûr que son système a passé de mode, ne songe plus à l'exposer en vente, et se contente de vivre paisiblement à Frauenfeld, du fond des économies de sa vieille célébrité. Il ne s'est arrêté ici que fort peu de temps. Le talent de l'autre est au contraire en pleine activité. Après avoir parcouru toutes les grandes et petites capitales de l'Allemagne, le docteur Gall veut bien gratifier aussi celles de la Suisse du bienfait de ses merveilleuses découvertes; et, conformément aux moyens de notre curiosité, à un prix fort modique, d'un louis pour chaque auditeur des dix ou douze leçons de son cours. Il voyage avec le docteur Spurzheim, son digne acolyte, et quatre ou cinq grosses malles remplies de crânes de toute forme, de tout poids et de toute grandeur; chemin faisant, il ne néglige aucun moyen d'augmenter cette précieuse collection. Sans avoir tâté le crâne du docteur de Vienne, il suffit de l'entendre pour s'assurer qu'il a l'organe de la loquele dans un degré peu commun. On ne sauroit lui refuser le mérite de développer sa doctrine avec beaucoup d'intérêt et de clarté, de l'appuyer de raisonnemens très-spécieux et d'une foule d'observations et d'expériences vraiment frappantes. Il avoue bien franchement lui-même qu'il ne comprend pas trop ce que c'est qu'un esprit, une âme; mais sait-il beaucoup mieux ce qui constitue des organes susceptibles de tant de conceptions, de tant de modifications diverses? En multipliant les organes du sentiment et de la pensée, comme ceux de nos sensations, parviendra-t-on à les expliquer plus facilement? Je doute que la manière dont notre docteur répond au reproche qu'on fait à son système de tendre au matérialisme, ait édifié tous les auditeurs. Il prétend qu'en dernier résultat, s'il étoit prouvé que la pensée ne tient qu'à l'organisation de la matière, cette opinion ne devroit pas inquiéter beaucoup des chrétiens qui croient à la résurrection de la chair. Ce qu'on a trouvé de plus utile et peut-être encore de plus remarquable dans ses leçons, c'est le développement de sa méthode pour discerner et pour guérir différentes espèces de frénésie et de mélancolie. Il croit avoir découvert que la première de ces affections, et surtout lorsqu'elle se manifeste subitement, tient presque toujours à quelqu'inflammation d'une ou de plusieurs parties du cerveau.

Nos métaphysiciens paroissent en général plus frappés de ses vues en médecine et en anatomie ; nos anatomistes et nos médecins, de ses opinions en psycologie et en métaphysique.

Il vient de paroître à Zurich, chez Orcell et Fusli, un ouvrage intitulé, *Description de Goldau et de ses environs, tels qu'ils étoient* et tels qu'ils sont aujourd'hui, par Charles Zay, docteur à Arth, publiée au profit des malheureux qui ont survécu au terrible désastre. Ce livre est un peu volumineux ; mais on doit savoir gré à l'auteur d'avoir rassemblé, avec tant de soin et d'exactitude, tous les détails relatifs à la cause et aux suites d'une catastrophe si mémorable. (*Publiciste.*)

ITALIE.

L'académie de Lucques avoit proposé un prix pour le meilleur ouvrage qui lui seroit présenté sur le mérite littéraire de M. Alfiéri. Le mémoire couronné est de M. Carmignani, professeur de droit criminel à Pise. Il est à remarquer que ce concurrent dit plus de mal que de bien du poëte.

M. Bondi, connu par une traduction de l'Enéide de Virgile, qui rivalise avec celle d'Annibal Caro, a publié sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide.* L'aimable facilité du poëte paroît avoir exercé quelqu'influence sur la plume du traducteur. A l'élégance et à l'harmonie du style, M. Bondi a associé une diction pure et un ton uni, simple et plein de grâce. Si sa version n'efface point le mérite de celle de M. Anguillara, elle n'en sera pas moins entre les mains de tous ceux qui, sans connoître la langue latine, aiment à goûter les charmes d'un de ses plus agréables poëtes.

Il vient de se former à Lyon une société d'émulation pour la langue et la littérature italienne. C'est un professeur italien qui la dirige. Les talens et le zèle dont il a fait preuve dans plus d'une circonstance garantissent le succès de cette association.

Le célèbre jésuite Vincent Requeno vient de publier à Rome : *Il Tamburo, stromento di prima necessità per regolamento delle truppe perfezionato.* Il dit dans sa préface que, pour perfectionner le tambour, il s'agit principalement de changer le bruit de cet instrument en sons harmonieux et de trouver le moyen de les ma-

rier avec la voix; et ce qui vaut mieux encore, il prétend y avoir réussi. Il vient aussi de publier un supplément à ses essais *sul risabilimento de' Greci e de' Romani pittori.*

FRANCE.

Sociétés savantes.

L'INSTITUT de France a été admis, le 2 août, à l'audience de S. M. l'empereur et roi, pour lui présenter ses félicitations sur son retour et sur la glorieuse paix qui a couronné ses victoires. L'institut a été introduit vers midi dans la salle du trône, et le président a adressé un discours à S. M.

L'empereur a dit dans sa réponse qu'il étoit satisfait des témoignages de respect, de zèle et de reconnoissance que lui exprimoit le président de l'institut. Il s'est entretenu ensuite avec un grand nombre des membres de ce corps. En les interrogeant sur leurs travaux, sur l'état des lettres et des sciences, S. M. parloit à chacun la langue propre à l'objet de ses études. Dans cette espèce de conférence, qui a duré une demi-heure entière, l'empereur, avec autant de lumière que d'affabilité, a témoigné son estime pour les sciences et son zèle constant pour l'encouragement des talens, le perfectionnement de la langue et la restauration du bon goût. Elle s'est exprimée en même temps avec improbation sur les ennemis de la philosophie, sur les sophistes de différens partis qui cherchent à arrêter les progrès de la raison; mais dont les efforts seront aussi vains que méprisables, tant que les lumières seront alliées à la puissance.

Le pacificateur de l'Europe, qui, au retour des campagnes de Jena et de Friedland, converse ainsi avec les savans les plus célèbres, avec les hommes les plus éclairés de son empire, réunis dans son palais, présente au monde un spectacle digne d'attention, et atteste un genre de supériorité qui doit ajouter un éclat particulier à la gloire dont tant de hauts faits ont couvert le nom de Napoléon. (*Publiciste*).

La classe de la langue et de la littérature françaises de l'institut a tenu le 26 une séance publique dans laquelle M. François (de

Neufchâteau) a lu l'éloge du feu duc de Nivernois. Nous rapporterons ici, d'après un de nos journaux, le résumé du portrait de cet homme illustre : « Citoyen vertueux, habile négociateur, homme d'état profond, courtisan sans intrigues et grand seigneur sans vices; philosophe modeste et littérateur pur, qui a su allier, dans le cours d'une longue vie, ce qu'il y a de mieux dans la société humaine, la pratique des bonnes mœurs et la culture des beaux-arts ». La lecture de cet éloge a été souvent interrompue par les applaudissemens d'une assemblée nombreuse et choisie. La péroraison a excité surtout le plus vif enthousiasme. C'est une apostrophe aux mânes du duc de Nivernois, dans laquelle l'orateur a rapproché et décrit avec beaucoup d'éloquence l'état malheureux de la France à la mort de l'illustre académicien qu'il célébroit, et sa situation prospère à l'époque actuelle.

Après cette lecture, M. Delille, cédant aux invitations du président, a récité des fragmens de son poëme sur la *Conversation* et un morceau détaché de celui des *Trois règnes de la nature*. Ce poëte célèbre a été accueilli et entendu avec toutes les marques de l'intérêt et de l'admiration qu'il inspire.

L'académie des jeux floraux, outre les prix annoncés pour le concours de 1808, a délibéré de décerner, le 3 mai, un prix extraordinaire, qui sera une branche d'olivier d'argent, de même valeur que l'amaranthe, à l'ode ou au poëme qui aura célébré plus dignement les avantages de la paix de Tilsitt, et la gloire du monarque qui l'a conquise par tant de victoires. Les ouvrages de ce concours particulier, qui n'auront pas obtenu le prix extraordinaire, concourront aussi pour les prix ordinaires, savoir : les odes pour l'amaranthe, et les poëmes pour la violette.

Nécrologie.

Jean-Étienne-Marie Portalis, ministre des cultes, grand-cordon de la légion d'honneur et membre de l'institut, est mort à Paris, le 25 août, âgé d'environ soixante ans. Le barreau du parlement de Provence l'avoit reconnu pour un de ses plus habiles avocats. Député au conseil des anciens, il y déploya, dans un grand nombre de discours purement écrits, une analise fine et profonde, une éloquence douce et persuasive, qui même avoit souvent de la chaleur. On dit que dans son exil, après le 18 fructidor, il a composé un ouvrage sur l'*esprit philosophique*, où l'on retrouve tout le mérite de

son style joint à une grande variété de connoissances. Tous les amis des lettres doivent en désirer la publication.

Mme. Cottin est morte le même jour, âgée de trente-quatre ans, d'une maladie longue et douloureuse. Ceux qui ont lu ses romans et surtout *Claire d'Albe*, *Malvina*, *Amélie Mansfield*, regretteront vivement la perte d'un talent aussi précieux, que relevoit encore la solidité de ses qualités personnelles.

M. Valmont de Bomare, censeur des études au lycée Charlemagne, est mort à Paris, le 24 août. On a dû à ce respectable vieillard le premier *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, publié avec succès dans notre langue. Cet ouvrage eut trois éditions du vivant de l'auteur, mais il a été enfin éclipsé par celui qu'ont rédigé de concert plusieurs naturalistes du premier ordre.

Nouvelles.

Le ministre de l'intérieur a pris, le 21 de ce mois, en exécution d'un ordre de S. M. l'Empereur, un arrêté à l'effet d'ouvrir un concours sur la maladie connue sous le nom de *croup*. Le prix de ce concours sera de 12,000 fr. pour le meilleur ouvrage sur le traitement de cette maladie. Tous les médecins étrangers et nationaux sont invités à concourir. Les mémoires seront rédigés en latin ou en français, et adressés au ministre de l'intérieur. Pour donner le temps de faire et de recueillir des observations en nombre suffisant, le concours ne sera fermé que le 1er. janvier 1809.

Les habitans de Marseille et les magistrats de cette ville, pénétrés des sentimens d'admiration, de respect et de reconnoissance que partagent tous les Français pour le plus grand des monarques, et voulant en transmettre l'expression à la postérité, s'occupent en ce moment de l'érection d'un monument à la paix, résultat heureux du triomphe de nos armées.

Ce monument, tout en marbre de Carrare, vient d'être achevé.

Une statue, de dix pieds de proportion, représente la Paix, occupée à greffer l'olivier sur un tronc de laurier dont les racines sont immenses. Mercure, dieu du commerce, serre les liens des greffes, tandis que l'Agriculture remplit la corne d'abondance de fruits que la Paix distribue. A ses pieds sont déposées toutes les armes offensives en signe de repos. La déesse est placée sur un piédestal représentant le temple de Janus, dont les portes sont fermées par la

Victoire; le monument est couronné par des Génies qui s'embrassent, en enlaçant des faisceaux de palmes en signe d'union éternelle.

Ce monument, qui fait honneur au cœur des habitans d'une de nos plus anciennes villes illustrées par leur commerce, y est d'autant mieux placé, que Marseille, par sa position et par les grands souvenirs qu'elle rappelle, attirera toujours les regards d'un grand nombre d'étrangers.

En examinant ce monument, digne des beaux temps de la Grèce, on admire également et le génie et le ciseau de l'artiste célèbre qui l'a composé et exécuté.

Cet ouvrage est de Chinard, de Lyon, statuaire de S. M. l'Impératrice et de la cour de Lucques, associé libre de l'institut national, membre de plusieurs académies, et professeur de celle de Lyon. (*Publiciste*).

On assure que l'école spéciale de géographie et d'histoire, que S. M. se propose d'ajouter au collége de France pour l'encouragement des lettres, sera composée ainsi qu'il suit : Les chaires de géographie seront au nombre de quatre; 1°. une chaire de géographie maritime; 2°. deux chaires de géographie continentale, l'une d'Europe et l'autre des autres parties du monde; 3°. une chaire de géographie commerciale et statistique.

Les chaires d'histoire seront au nombre de dix, savoir : une chaire d'histoire ancienne, y compris celle de grec; une chaire d'histoire romaine; une chaire d'histoire du moyen âge; une chaire d'histoire moderne; une chaire d'histoire de France; une chaire d'histoire militaire; une chaire de législation; une chaire d'histoire littéraire; une chaire d'histoire ecclésiastique; enfin une chaire de biographie.

On propose à l'émulation des artistes, pour sujet d'un concours d'architecture, le projet d'un édifice monumental, destiné principalement à servir d'orangerie impériale et de promenade d'hiver pour les habitans de Paris. On désireroit que cet édifice ne s'éloignât pas beaucoup du palais des Tuileries.

On demande que cet édifice, indépendamment de sa principale destination, puisse encore servir éventuellement à l'exposition des produits de l'industrie nationale, et à celle de tous les objets propres à piquer la curiosité du public.

On laisse aux artistes le choix de l'emplacement, de sa forme et de ses dimensions. On observe seulement que le choix plus ou moins heureux de cet emplacement fera partie essentielle du mérite

du projet : on laisse au génie des artistes la plus grande latitude, pourvu toutefois que, dans cet édifice qui doit être noble, d'un style d'architecture analogue et pur, la décoration puisse s'accorder avec une sage économie.

Les artistes étant maîtres de varier leurs compositions, on leur prescrit seulement de faire en sorte que leurs distributions soient disposées de manière à ce qu'on ne soit pas obligé de suivre les mêmes traces en allant et en revenant.

On demanderoit que le centre pût servir d'arène, autour de laquelle s'éleveroit un amphithéâtre dont la plate-forme de l'édifice feroit les derniers degrés. Il faut descendre à couvert. (*Moniteur*).

M. Lechenault, l'un des naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin, qui étoit resté malade à Batavia, vient d'arriver à Nantes avec une belle collection d'histoire naturelle, composée de minéraux, de quadrupèdes mammifères et ovipares, de serpens, d'oiseaux, de coquilles, d'insectes; avec un magnifique herbier et une des plus rares collections d'armes et instrumens des Indes, d'Otaïti, de Java et autres isles environnantes. Ce savant n'a rien négligé pour enrichir l'Histoire naturelle de plusieurs genres inconnus jusqu'à ce jour. Il va se rendre incessamment à Paris avec sa collection.

M. Baraïlon, ancien député de la Creuse, vient de faire la découverte d'un *sanctuaire celtique au milieu des eaux*. Il est d'autant plus intéressant, qu'il est peut-être unique, tout au moins le seul qui ait été connu jusqu'à ce jour. Il diffère essentiellement de ceux qui existent sur des montagnes.

D'autres recherches ont procuré au même auteur la connoissance de plusieurs monumens religieux de nos premiers pères, qui sont vraiment curieux, et des monnoies d'or des premiers rois de France absolument ignorées des écrivains de la nation.

L'intéressante institution, connue sous le titre de *Musée des Aveugles*, fondée par M. Haüy, acquiert chaque jour des droits nouveaux à l'estime publique et à la reconnoissance des infortunés pour qui elle a été créée.

Indépendamment d'une imprimerie et de divers travaux en activité depuis long-temps, le directeur actuel, M. Heilmann, vient d'y ajouter une nouvelle branche de travaux propres à soulager les aveugles, en leur faisant gagner de 24 à 30 sols par jour, après environ six mois d'apprentissage. Cette branche consiste dans la fabrication de

calicots et perkales, et dans celle de cordonnets divers. S. Ex. M. le maréchal Serrurier a bien voulu lui confier douze apprentifs pour la tisseranderie, parmi les militaires invalides aveugles qui sont sous son gouvernement : huit à neuf d'entre eux se sont tellement distingués dans ce genre de travail, qu'ils font actuellement, après quatre mois d'apprentissage, entre trois et quatre aunes de calicots par jour à soixante-dix portées. Cet établissement, recommandable par l'instruction que l'on donne aux aveugles, l'est encore par le parti avantageux que ces infortunés peuvent en retirer, quelle que soit la classe où le sort les ait placés.

M. Heilmann prend des pensionnaires aveugles, de l'un et de l'autre sexe, à raison de 1000 fr., des demi-pensionnaires pour 500 fr.; les externes paient 12 fr. par mois. On distribue gratuitement au Musée des Aveugles, rue Sainte-Avoie, n°. 47, le *prospectus* détaillé des conditions, ainsi que des diverses branches d'industrie auxquelles sont occupés les aveugles et de l'instruction qu'ils reçoivent.

M. Auguste de la Bouisse se propose de publier une édition des *Œuvres du père Venance Dougados*, poëte enlevé aux lettres et à sa mère qu'il soutenoit, à l'époque de nos troubles civils dont il fut une des victimes. Il invite toutes les personnes qui pourroient avoir des vers du P. Venance à les lui adresser, ainsi que les anecdotes qu'ils pourroient connoître sur ce poëte, afin de le mettre en état de donner, avec une édition complète de ses ouvrages, des détails sur sa vie. On répondra, sans doute, d'autant plus volontiers à cette invitation, que M. de la Bouisse déclare qu'il destine en entier les bénéfices qui résulteront de la vente de l'ouvrage à la mère du P. Venance, que la perte de son fils a plongée dans la détresse, et privée de toute ressource dans un âge très-avancé.

SPECTACLES.

Un décret impérial rendu à Saint-Cloud, le 8 de ce mois, a fixé à huit le nombre des théâtres de la capitale; ceux qu'elle conserve sont l'*Académie impériale de musique*, *le théâtre Français*, *le théâtre de l'Impératrice*, *l'Opéra-Comique*, *le Vaudeville*, *le théâtre des Variétés*, *l'Ambigu-Comique et le théâtre de la Gaieté*; les théâtres supprimés ont été fermés dans la huitaine.

Le retour du triomphateur de Jena et de Friedland a été célébré

cette année par nos théâtres, comme celui du vainqueur d'Austerlitz l'avoit été, il y a dix-huit mois. L'Opéra-Comique et le Vaudeville ont été les premiers à lui rendre leurs hommages. Le 30 juillet ils donnèrent, l'un l'*Opéra au Village*, ou *la Fête impromptu*, de MM. Sewrin et Solié, l'autre l'*Hôtel de la Paix, rue de la Victoire*, de MM. Barré, Radet, Desfontaines et Dieu la-Foi. Le lendemain le théâtre de l'Impératrice paya un premier tribut au pacificateur du continent, par la représentation d'*Un dîner par Victoire*, de M. Desaugiers, et le 10 de ce mois, Picard y donna l'*Auberge de Munich* ou *le Mariage des Grenadiers*. Les petits théâtres ne se sont pas moins empressés de se joindre à ce chœur général d'applaudissemens. Celui des Variétés a donné les *Bateliers du Niémen*; l'Ambigu-Comique, la *Gaieté Française*, la Porte Saint-Martin, le *Batelier de Saint-Cloud*, etc. Un plein succès a couronné tous ces ouvrages; la plupart sont légèrement conçus; ce ne sont en quelque sorte que des cadres plus ou moins ingénieux; mais ils ne pouvoient manquer de réussir par les tableaux qu'on y a fait entrer, par les sentimens qu'ils expriment, et surtout par l'intention des auteurs. Presque tous se terminoient par de petites fêtes où l'appareil militaire mêlé aux explosions d'une gaieté vive et bruyante, rendoit d'une manière très-heureuse les principaux traits du caractère national. On sent bien, au reste, que ces productions ne sont point susceptibles d'analise; sous le rapport du plan et de l'ensemble elles échappent à la critique; et nous excéderions les bornes étroites de cette feuille, si nous voulions citer tout ce qu'elles offrent d'heureux dans les détails. Nous nous bornerons à rapporter un couplet de l'*Hôtel de la Paix*, chanté par un marinier de la Grenouillère; et relatif à la première entrevue des deux empereurs à Tilsitt. Il est sur l'air : *Connoissez-vous l'amiral Anson.*

Ce que j'y trouve de plus beau,
C'est que tout se soit fait sur l'eau.
Lorsque les maîtres de la terre
Sur l'onde ont terminé la guerre,
De cet événement public
Je tire un heureux pronostic;
Je vois la paix filer en Angleterre
Tout le long, le long de la rivière. (*Bis*).

Nos théâtres ayant été occupés, comme on voit, pendant la plus grande partie de ce mois à chanter les hauts faits de nos armées, à célébrer la gloire de l'empereur, son retour et celui de

la paix qu'il donne à l'Europe, on ne sera point étonné qu'ils nous aient offert peu de nouveautés étrangères à ces grands événemens. Elles se réduisent en effet à trois ouvrages : l'*Amante sans le savoir* à l'Opéra-Comique, *le Mariage de M. Beaufils* au théâtre de l'Impératrice, *Bertin et Colardeau* au Vaudeville. Nous allons en donner une idée en peu de mots.

L'amante sans le savoir, tombée en deux actes à sa première représentation, et retombée en un acte à la quatrième, n'est qu'une mauvaise contre-épreuve de ma *Tante Aurore*. L'auteur des paroles n'a point été nommé ; celui de la musique est M. Solié. Quelques airs agréables dont il a semé les scènes ennuyeuses de son collaborateur pourront se soutenir sur les pupitres de nos dames, mais ne pouvoient sauver le petit drame que le parterre a justement condamné.

Le mariage de M. Beaufils est une farce fort gaie de M. Jouy, qui a eu beaucoup de succès. C'est la suite d'une autre farce du même auteur dont nous avons rendu compte. M. Beaufils, qui dans la première pièce avoit acheté une comédie de Folleville, afin de passer pour un homme d'esprit, est amoureux dans la seconde d'une demoiselle Desroches, qui, par un effet de la même manie et pour arriver au même but, a acheté un roman de ce même Folleville. Ils en sont là, et leurs réputations croissent au gré de leurs désirs lorsqu'il se découvre un oncle de Folleville, grand amateur de comédies et de romans et qui ne veut assurer sa succession qu'à un homme illustre dans cette double carrière. Folleville qui n'avoit pas fait grand cas de la gloire littéraire, connoît fort bien le prix de l'argent et ne songe plus qu'à retirer ses manuscrits des mains de Beaufils et de miss Desroches. C'est son valet qui s'en charge pour lui. Il se présente successivement en marin et en huissier chez Beaufils et chez sa prétendue. Il effraie le premier en lui proposant un cartel, la seconde en lui signifiant un exploit, et il retire de leurs mains le roman et la comédie. L'oncle institue Folleville son unique héritier et M. Beaufils épouse la belle Desroches.

Le public a ri à cette pièce ; c'est tout ce que demandoit l'auteur.

Le vaudeville de *Bertin et Colardeau* n'a eu qu'un demi-succès. On a trouvé l'intrigue froide et le dialogue souvent peu naturel. L'auteur, M. Rougemont, feint que Colardeau, piqué de l'infidélité de Mme. de Saint-Phar, sa maîtresse, s'est retiré à la campagne ; que Bertin et Mme. de Saint-Phar vont l'y trouver, et que Bertin se charge de ménager un raccommodement. La manière dont il s'y

prend est assez ingénieuse. Il se présente à Colardeau comme un compagnon d'infortune amoureuse ; il lui raconte comment il a été trahi ainsi que lui par l'objet de son amour, ou plutôt il lui raconte sous d'autres noms sa propre aventure. Mme. de Saint-Phar paroît alors, mais voilée et comme la maîtresse de Bertin ; celui-ci ne veut pas l'écouter ; Colardeau l'y force ; la belle voilée se justifie et finit par présenter à Bertin un diplôme de l'académie française qui se trouve être pour Colardeau. Mme. de Saint-Phar ôte son voile et la pièce finit au gré de chacun.

Il y a de l'esprit et de jolis couplets dans cet ouvrage La situation de Colardeau faisant agréer à son ami une apologie que lui-même auroit repoussée, et qui pourtant s'adresse à lui, est comique. Mais l'intrigue est d'ailleurs peu vraisemblable et annonce que l'auteur connoît peu les temps et les hommes dont il a voulu rappeler le souvenir.

Librairie.

Voyage de découvertes aux terres australes, exécuté par ordre de S. M. l'Empereur Napoléon, sur les corvettes le *Géographe*, le *Naturaliste*, et la goëlette le *Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, publié par décret de l'Empereur, sous le ministère de S. E. M. de Champagny, et rédigé par M. F. Péron, naturaliste de l'expédition, correspondant de l'institut de France, etc. 2 vol. grand in-4°., imprimés à l'imprimerie impériale, avec un atlas de 41 planches, même format qne celui du texte, et trois cartes géographiques, format grand colombier, pour être mis en vente dans le courant d'octobre 1807. Prix, 72 fr. pour Paris, et 80 fr. francs de port. A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, acquéreur du fonds de M. Buisson, et de celui de madame Desaint.

Décrire toutes les parties encore inconnues ou mal connues de la Terre de Diémen ; présenter l'histoire du vaste Détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de cette Terre ; celle de la découverte de la Grande-Terre Napoléon ; compléter la reconnoissance et l'histoire de la Terre de Nuyts, de celles de Leuwin, d'Edels, d'Endracht, de Witt et de Diémen du Nord ; décrire le Grand Archipel Bonaparte, tracer le Tableau physique et météorologique de toutes ces immenses régions ; indiquer leur constitution géologique ; dire quels végétaux utiles ces climats lointains produisent ; quels animaux extraordinaires ils ont reçu de la nature, quels peuples les habitent ; décrire les mœurs farouches de ces peuples, telle est la marche générale de l'ouvrage que nous annonçons.

A ces premiers travaux viennent se rattacher l'histoire des Colonies Anglaises à la Nouvelle-Galle du Sud, celle de la grande isle de Timor, plusieurs mémoires particuliers sur les isles et les montagnes de corail dans les mers du Sud; sur la force comparée des peuples sauvages; sur la dyssenterie des pays chauds; sur la température de la mer à de grandes profondeurs; l'histoire de l'Eléphant-Marin, etc., etc.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de l'exécution de l'ouvrage. Tous les dessins ont été faits sur les lieux par M. Lesueur, peintre de l'expédition, pensionnaire de S. M. l'Empereur, et par son collègue M. Petit. MM. Gérard et Van-Spaendonck ont bien voulu prendre assez d'intérêt à ce travail, pour revoir eux-mêmes les dessins originaux; et toutes les planches, gravées sous la direction de M. Milbert, avant d'être agréées par S. E. le ministre de l'intérieur, ont été soumises à l'approbation des deux artistes célèbres dont nous venons de parler. Les graveurs ont été choisis parmi les plus distingués de la capitale; et sans doute il suffira de rappeler les noms de MM. Roger, Née, Pillement, Duparc, etc., pour prouver l'excellence du choix en ce genre. Tous les exemplaires sont tirés sur papier grand-jésus velin superfin, satiné. Cet atlas, qui sort des riches presses de M. Langlois, se compose de 41 planches, dont 28 précieusement coloriées; deux sont d'un format double. A cet atlas se trouvent jointes trois cartes géographiques, format grand-colombier, gravées par M. Tardieu et par M. d'Houdan, l'un des graveurs du ministère de la guerre, et dressées par M. L. Freycinet, commandant du *Casuarina*, pendant l'expédition, et chargé par S. E. le ministre de la marine, de la rédaction des travaux astronomiques, nautiques et géographiques du voyage, également sous presse.

Nous ne dirons qu'un mot du texte. MM. Cuvier, Fleurieu, Lacépède et Laplace, honorant l'auteur d'une bienveillance particulière, ont bien voulu prendre la peine d'examiner ses manuscrits, et l'ont aidé, dans toutes les circonstances, de leurs précieux conseils.

Lettres de Marie Stuart, reine d'Ecosse, et de Christine, reine de Suède, précédées de notices sur Marie Stuart, Elisabeth et Christine, et suivies du récit de la mort de Monaldeschi, grand écuyer de la reine de Suède; publiées par Léopold Collin; 3 vol. in-12. Prix, 8 fr. 50 cent., et 10 fr. franc de port. A Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

On trouve chez le même libraire la collection complète des Femmes illustres du siècles de Louis XIV, 15 vol. Prix 36 fr.

Voyage épisodique et pittoresque aux Glaciers des Alpes, suivi de *la Duchesse de la Vallière*, tragédie en cinq actes, en vers, et des *Aveugles de Franconville*, comédie en un acte, en prose; par M. Fr. Vernes, de Genève; 1 vol. in-12, d'environ 500 pages, orné d'une jolie gravure. Prix, 3 fr., et 4 fr., franc de port. A Paris, chez Gautier et Bretin, libraires, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Tableau chronologique et historique des ordres de chevalerie, institués chez les différens peuples depuis le commencement du quatrième siècle; par Jean Lablée, membre de l'académie de Lyon. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. On a tiré quelques exemplaires papier vélin. Prix, 6 fr., et 6 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez D. Colas, Lenormant, et Delaunay.

Code raisonné de navigation, ou Législation nouvelle de la navigation dans ses rapports avec les douanes, ouvrage utile aux employés des douanes, négocians, armateurs, capitaines de navires français et étrangers, avocats, jurisconsultes, agens du gouvernement dans les ports étrangers, commissaires et autres agens de l'administration de la marine; par M. Devaux, commis principal au secrétariat général de l'administration des douanes; 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. A Paris chez Auguste Bailleul, imprimeur-libraire, au bureau du *Journal de Commerce*.

SUPPLÉMENT.

ALLEMAGNE.

Un journal allemand, d'ailleurs très-estimable, nous a offert nouvellement un exemple de plagiat vraiment curieux. C'est un morceau fort court, intitulé LE MIDI, *échantillon de poésie grecque moderne*; mais en le lisant, on s'apperçoit bientôt que ce n'est autre chose qu'une traduction en prose, emphatique et dure, du second chant des *Quatre parties du Jour*, de Bernis. Si par exemple le poëte français donne à la nuit l'épithète de *profonde*, le traducteur y substitue celle de *creuse* (*die hohle nacht*). Si Bernis ne donne point d'épithète à la carrière du soleil, son copiste y supplée par celle de *monstrueuse* (*ungeheuer*) etc. Cet habile prosateur a cru apparemment que ces heureuses corrections donneroient aux vers de Bernis le caractère de la poésie grecque moderne. Au reste, ce n'est pas la première fois que nous nous plaignons de cette mauvaise foi des traducteurs qui veulent cacher leur modèle; mais nous

avons de la peine à comprendre pourquoi celui-ci a mieux aimé passer pour traduire du grec que du français.

SUISSE.

Une société d'artistes et d'amateurs s'est réunie pour la seconde fois à Zofingen en Argovie. Elle est composée de trente et quelques membres de divers cantons. Tous ont pris, cette fois, l'engagement formel de se réunir tous les ans au même lieu pendant les beaux jours du printemps. M. Usteri, poëte et dessinateur, qui a rendu de grands services à l'Histoire de l'Art et des Mœurs dans sa patrie, a été nommé président de l'académie naissante. Chaque membre a promis de présenter désormais aux assemblées annuelles quelque ouvrage de sa composition. On a dressé le plan d'un Journal général des beaux-arts en Suisse, et, pour reconnoître l'accueil bienveillant qu'a reçu la société des habitans de Zofingen, il a été résolu de placer dans leur bibliothèque un livre blanc, où chaque membre sera tenu de déposer un échantillon de ses talens d'artiste ou de poëte, avec sa signature au bas. C'est ainsi que s'étoit formée la société de Schintznach, qui a été si florissante.

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'ABBÉ SUGER.

Quatrième et dernier article.

UGER, après avoir écrit la Vie de Louis-le-Gros, étoit proposé de composer aussi celle de Louis-Jeune son fils (1). Il n'est pas bien constant u'il ait exécuté ce dessein. Nous avons cependant eux ouvrages relatifs au dernier de ces princes, ont l'un porte le titre d'Histoire, et l'autre celui e *Gestes* de Louis-le-Jeune. Ils diffèrent peu ur le fond. Les auteurs de la collection des istoriens de France pensent que le commence-ent du premier doit être de Suger (2). Ils se ndent sur la conformité du style avec celui de Vie de Louis-le-Gros; elle est en effet remar-uable. Mais si Suger entreprit cette Vie de Louis-Jeune, il n'eut pas le temps d'y mettre la der-ière main, et elle fut continuée par un autre. Ce 'est au reste qu'un ouvrage très-court et très-ncomplet. Il n'y est presque question que de la roisade de ce prince. On y chercheroit en vain es détails sur l'administration de Suger. On en

(1) *Vit. Suger, capit.* 5.

(2) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 124.

est réduit pour cet objet à la Vie écrite par son secrétaire, et à ses lettres que Duchesne a recueillies dans son quatrième volume.

Louis-le-Jeune étoit encore en Aquitaine, lorsqu'il apprit la mort du roi son père (1). Suger qui l'avoit accompagné, comme nous l'avons vu, le pressa de retourner tout de suite à Paris, pour prévenir les troubles qui s'élevoient ordinairement à chaque changement de règne, et que son absence pouvoit favoriser (2). Il réprima en passant à Orléans des mouvemens qu'il y avoit eu dans cette ville.

Au reste, l'avénement de ce prince au trône se fit d'une manière très-paisible. La France, dit Suger, se félicitoit de ce que le feu roi avoit laissé un successeur capable de défendre le royaume, de protéger les bons et de contenir les méchans. Ce bonheur même lui étoit d'autant plus sensible, qu'elle voyoit à quels affreux désordres l'Allemagne et l'Angleterre se trouvoient en proie, par le défaut d'héritiers reconnus des princes qui les gouvernoient (3). L'expérience faisoit alors sentir les avantages qui résultoient pour les peuples d'une succession régulière à la couronne; avantages que la satiété du bonheur a fait méconnoître à d'autres époques.

---

(1) Ann. 1137.

(2) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 124.

(3) *Ibid*, p. 25.

Suger jouit sous Louis-le-Jeune d'un crédit encore plus grand que celui qu'il avoit eu sous son père. Il paroît par une lettre de S. Bernard, qu'il étoit un des principaux conseillers de ce prince, et qu'il partageoit sa confiance avec Josselin, évêque de Soissons, digne, sous plusieurs rapports, de figurer à côté de Suger (1).

La France jouit du calme le plus profond pendant les premières années du règne de Louis VII. Ce n'étoit que fêtes et divertissemens à la cour. Une reine jeune et aimable y avoit apporté le goût du plaisir. Ces jours de bonheur passèrent rapidement; ils firent place à des dissensions cruelles qui s'elevèrent entre le roi et l'un des plus puissans vassaux de la couronne, Thibaud, comte de Champagne et de Blois, à qui l'on donna le surnom de Grand.

Suger qui estimoit les bonnes qualités du comte de Champagne, fit tout ce qu'il put pour fléchir le roi à son égard (2); mais ses efforts furent vains. Le roi entre sur les terres du comte, y met tout à feu et à sang. Il prend de force la ville de Vitry, et fait mettre le feu à une église, où la plupart des habitans s'étoient réfugiés. Il y périt, suivant dom Gervaise, trois mille cinq cents personnes de tout âge et de tout sexe (3); les

(1) *Bernardi, epistol.* 222.
(2) *Suger, vit., cap.* 9.
(3) Vie de Suger, t. III, p 86.

écrivains du temps ne disent que treize cents (1); c'étoit bien assez.

Le roi revenu à lui-même eut honte de cet acte de barbarie, et le regret qu'il en témoigna ne servit pas peu à ramener la paix, qui fut faite par l'entremise de Suger et de S. Bernard.

La plupart des historiens modernes ont prétendu que ce fut pour expier l'incendie de Vitry, que Louis-le-Jeune prit la détermination de se croiser. Suivant les auteurs contemporains ce n'est là qu'un bruit populaire. Il y eut un intervalle de trois ou quatre ans entre ces deux événemens, et l'expiation auroit été bien tardive.

Il est probable que Louis-le-Jeune n'eut d'autre motif de prendre part aux croisades, que le goût général de son siècle pour ces expéditions lointaines. L'espoir de partager les lauriers de ceux qui s'y étoient engagés les premiers, la confiance de combattre pour le ciel, les applaudissemens que l'on prodiguoit de toute part à ceux qui s'enrôloient pour le soutien d'une cause si glorieuse, tout cela étoit bien capable d'enflammer un prince à la fleur de l'âge, et que tourmentoit le désir de la gloire.

Il y avoit à peu près un demi-siècle que les croisades avoient commencé. On ne doit pas les attribuer, comme l'on fait vulgairement, à un aveugle enthousiasme. La sûreté de l'Europe,

(1) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 116, 220.

l'interruption que venoit d'éprouver son commerce avec l'Orient, les avoient rendues nécessaires.

Le désir de visiter des lieux consacrés par la religion n'étoit pas le seul et peut-être le vrai motif qui conduisoit tant de gens dans l'Orient. L'Egypte et la Syrie étoient les principaux entrepôts du commerce du Monde, avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance. Les Arabes avoient eu le bon esprit, après avoir envahi ces pays, d'y maintenir les communications qui existoient depuis long-temps entre eux et les parties de l'Europe qui avoisinoient la Méditerranée. Elles devinrent même plus étendues, lorsque le calife Aaron Raschild eut envoyé à Charlemagne les clefs du Saint-Sépulchre. Les européens étoient conduits dans ces régions par les deux plus puissans mobiles des hommes, l'intérêt et la dévotion. Ils s'y montroient quelquefois en maîtres. On voit en 1064, trente ans environ avant la première croisade, des Allemands parcourir la Palestine au nombre de sept mille, et se défendre vaillamment contre les voleurs arabes. C'étoit le prélude des croisades (1).

(1) Fleury, discours sur l'histoire ecclés., VI, 1.

On peut voir dans le 37e. volume du recueil de l'Académie des inscriptions un mémoire très-curieux de M. de Guignes, où il développe les preuves de ce que nous avançons ici. Feu M. de Saint-Vincent, président à mortier du parlement de Provence, avoit fait un Mémoire sur l'état du commerce de Marseille dans le septième siècle et les deux suivans. « Il y fait voir qu'au commencement du

Les Turcs Selgiucides sortis tout à coup du nord de l'Asie vers la fin du onzième siècle, vinrent troubler cet état des choses. Ils envahirent l'Egypte et la Syrie, prirent Jérusalem, profanèrent les lieux saints, et pénétrant ensuite sur les terres de l'empire grec, étendirent leurs conquêtes et leurs dévastations jusqu'au Bosphore de Thrace. L'alarme fut générale dans la Grèce et dans la partie méridionale de l'Europe déjà pressée par les Sarrasins maîtres de l'Espagne et de la Sicile (1). Grégoire VII avoit eu le projet d'armer l'Europe contre ces barbares. Il n'y avoit nul autre moyen de la sauver du danger qui la menaçoit. Mais il falloit pour cela trouver un moyen de remuer les âmes et les tirer de cette espèce de stupeur et d'engourdissement où elles étoient plongées. La situation de l'Europe étoit déplorable. « La » paix, dit un de nos anciens historiens, n'y ré» gnoit nulle part. Les princes ne savoient faire » autre chose que se battre entre eux, et rava» ger mutuellement leurs terres. Les prisonniers

» neuvième siècle les habitans de Lyon, unis aux Marseillais, et aux » Avignonais, alloient deux fois l'année à Alexandrie, d'où ils ap» portoient les épiceries de l'Inde et les parfums de l'Arabie. Ces » marchandises remontoient le Rhône et la Saone : on les embar» quoit ensuite sur la Moselle, qui les distribuoit par le Rhin, le » Mein et le Necker jusques aux extrémités de l'Allemagne ». Voyez la notice que M. le président de Noyers, fils de M. de Saint-Vincent, a publiée sur son respectable père, p. 22 et suiv. L'invasion des Turcs dérangea entièrement ce commerce.

(1) La Sicile fut conquise peu de temps après par Roger, dernier des fils de Tancrède de Hauteville.

» qu'ils faisoient, entassés dans des cachots af-
» freux, y périssoient de faim et de froid, au
» milieu des plus cruels tourmens. On incen-
» dioit les campagnes, les églises et les monas-
» tères, et l'on se jouoit impunément des choses
» divines et humaines (1) ».

Le motif seul de la religion pouvoit arracher de tels hommes à leurs habitudes barbares, et les engager à tourner contre l'ennemi commun les armes dont ils s'entr'égorgeoient. C'est ce qu'avoit bien compris le pape Urbain II, lorsque dans le concile de Clermont de 1095, où fut résolue la première croisade, il commanda de s'armer au nom de Dieu, et montra la honte qu'il y auroit pour des chrétiens de devenir la proie d'une nation si méprisable. « Que ceux donc, » ajoutoit-il, qui n'ont su se battre jusques » à présent que contre leurs frères, aillent se me- » surer avec les infidèles, et cueillir sur eux des » lauriers plus utiles et plus glorieux; qu'ils s'at- » tachent à mériter des récompenses éternelles, » au lieu de combattre en mercenaires pour un » salaire modique; qu'enfin ils deviennent soldats, » de brigands qu'ils ont été jusqu'à présent (2) »!

Cette exhortation fit l'impression la plus profonde sur tous ceux qui l'entendirent. Ils la portèrent chacun dans leur pays. On juroit partout d'ob-

(1) *Fulcher, Carnot., histor. Hiérosolim., apud Duchesne, t. IV, p.* 816.

(2) *Fulcher, ibid., p.* 816.

server la trève de Dieu, qui suspendoit les guerres privées, et l'on oublioit les querelles particulières, pour s'occuper uniquement de la cause générale (1).

Telle fut la vraie cause des croisades. On a calculé avec beaucoup de scrupule le nombre d'hommes qui dut y périr; mais les guerres intestines qu'elles firent cesser n'en coûtoient-elles pas aussi ? Si l'on vouloit rappeler aussi les plaies qu'ont faites à l'humanité les seules guerres de commerce depuis la découverte des Deux-Indes, quel tableau effroyable de carnage, de dévastations et d'atrocités on auroit à présenter! et cependant l'utilité de cette découverte est encore un problème; celle des croisades ne peut en être un que pour les personnes prévenues ou mal instruites. Elles ont été en Europe l'époque de la renaissance de l'ordre, des arts, de l'agriculture, du commerce, et par conséquent des grands progrès de la civilisation. C'est alors que parut cette fière chevalerie qui a fait germer si long-temps dans les âmes les sentimens nobles et généreux, et dont les exploits ont fourni au génie des poëtes modernes, des sujets bien plus dignes de les exercer, que les aventures de ces héros fabuleux de la Grèce, qu'Homère seul pouvoit immortaliser par ses chants.

Les Etats fondés par les premiers croisés n'a-

(1) *Fulcher, Carnot., histor. Hierolosolim.*, *apud* Duchesne, t. IV, p. 818.

voient jamais été bien affermis. L'anarchie féodale qu'ils y avoient transportée d'Europe, en les divisant entre eux, les empêchoit de pouvoir résister aux forces plus concentrées des despotes orientaux.

Aussi vit-on leurs conquêtes entamées au bout d'un demi-siècle. La prise d'Edesse, en 1143, mit l'alarme parmi tous ces nouveaux princes; Français pour la plupart, c'est à leur patrie, qui remplissoit l'Orient de l'éclat de son nom, qu'ils eurent recours dans leur détresse. Le roi, non content de leur promettre les secours qu'ils demandoient de la manière la plus pressante, résolut d'aller les leur porter lui-même (1).

Suger pensoit comme son siècle sur les croisades. Nous verrons qu'il en projeta une sur la fin de ses jours, dont il vouloit être lui-même le chef. Il n'oublia cependant rien pour s'opposer à celle que le roi vouloit entreprendre. Le salut de l'État étoit pour lui la loi suprême. Le roi n'avoit point encore d'héritier mâle, et Suger prévoyoit dans quels désordres la France seroit plongée, s'il venoit à périr dans une expédition si hasardeuse. Il ne céda que quand il vit que ses efforts étoient impuissans, et qu'en s'opiniâtrant davantage il paroîtroit blâmer la résolution du roi et il s'exposeroit à la malveillance de ceux qui pensoient sur ce sujet autrement que lui (2).

(1) Voyez son discours à l'assemblée de Vezelay, Collect. des hist. de France, t XII, p. 88, 92.

(2) *Suger, vit., III*, 1.

Il voulut cependant qu'avant de rien conclure on prît l'avis de S. Bernard, regardé comme l'oracle de son siècle. L'abbé de Clairvaux, qu'on a accusé d'avoir été le promoteur inconsidéré de cette croisade, conseilla de son côté de s'adresser au pape (1). Eugène III, pontife sage et réservé, pensoit dans le fond comme Suger. Mais après avoir balancé quelque temps, il répondit enfin en pape, et il écrivit à Suger que, si le zèle que le roi et la plupart des grands de son royaume se soutenoit, il falloit les laisser faire (2). Il chargea en même temps S. Bernard de prêcher cette nouvelle croisade.

L'ordre du pape fut pour l'abbé de Clairvaux celui de la Providence. Tous les doutes qu'il avoit eus sur cette entreprise se dissipèrent, et il montra dans l'exercice de sa mission autant de zèle qu'il avoit mis de réserve dans ses avis. Dans une assemblée de tous les grands de l'Etat tenue à Vezelay en Bourgogne, il fit passer dans les âmes le feu dont il étoit animé. L'enthousiasme qu'il avoit excité gagnoit le reste de l'Europe. Un moine entreprit de lui-même de prêcher la croisade en Allemagne, et il exhortoit à massacrer les Juifs, en attendant qu'on pût en faire autant des Musulmans.

(1) *Mabill. præfat. in oper. S. Bernard.*, §. 7. Le président Hénault a donc eu tort d'avancer que S. Bernard avoit conseillé la croisade au roi, en expiation de l'incendie de Vitry. Ann. 1144.

(2) *Suger, épist.* 144. *apud* Duchesne, t. IV, p. 538.

Bernard en est instruit; il écrit aux princes d'Allemagne de protéger les Juifs et d'imposer silence à cet imposteur. Il passe lui-même en Allemagne, où ses exhortations n'ont pas un succès moindre que celui qu'elles avoient déjà eu en France.

Ses succès surpassèrent même ses espérances. Dans une assemblée de Chartres, en 1146, on délibère de lui déférer le commandement de la croisade. Bernard fut atterré d'un tel excès d'honneur. Il avoit trop d'esprit pour ne pas sentir le danger et le ridicule du rôle qu'on vouloit lui faire jouer. Il avoit d'ailleurs présent à la mémoire, comme on le voit par une de ses lettres, l'aventure de Pierre l'Hermite, ce premier prédicateur des croisades, qui, ayant eu la témérité de se charger de la conduite d'un corps d'armée, n'eut pas plutôt mis le pied en Asie, qu'il fut tellement battu par les Turcs, qu'il revint presque seul à Constantinople (1).

Cependant l'intervention du pape fut seule capable de faire changer la résolution de l'assemblée de Chartres. S. Bernard lui avoit fait sur cela les plus vives instances. « Qui suis-je, » lui disoit-il, saint père, pour ranger des ar- » mées en bataille et marcher à la tête des troupes? » Qu'y a-t-il de plus éloigné de ma profession,

(1) *Bernardi, epistol.* 363, *in fin.*

» quand j'en aurois la force et la capacité (1) »? Le commandement de la croisade fut laissé au roi, à qui il appartenoit de droit.

Il restoit un point non moins essentiel à régler; c'étoit celui de savoir à qui l'on donneroit le gouvernement de l'Etat, pendant l'absence du monarque. Ce fut-là l'objet d'une autre assemblée tenue à Etampes, en 1147. Le projet qu'on avoit eu à Chartres de faire de S. Bernard un général d'armée, semble ne devoir pas donner une grande idée du discernement de ces assemblées. Mais une telle résolution tenoit beaucoup à l'esprit et aux préventions du temps. Ils ne devoient avoir aucune influence dans le choix d'un régent. Toutes les voix se réunirent en faveur de Suger; et l'on ne fut inspiré en cela que par la connoissance que chacun avoit de sa profonde sagesse et de la longue expérience qu'on en avoit faites, dans une infinité d'occasions importantes. Les uns disent qu'on lui donna pour collègue le comte de Nevers, d'autres celui de Vermandois (2). L'auteur de sa vie n'en dit rien, et la contradiction qu'il y a à cet égard entre les autres historiens, prouve assez, comme d'ailleurs tout l'annonce, que l'autorité principale resta à Suger. Le comte de Nevers alla se faire chartreux; et le comte de Vermandois servit tout au plus d'aide

(1) *Bernardi, epistol.* 256.

(2) Collect. des histor. de France, t. XII, p. 88, 93.

et de conseil à Suger, comme on peut le conjecturer d'une des lettres de ce prince (1).

Lorsque Suger fut appelé à la régence, il songeoit à se retirer des affaires, pour se livrer en entier aux exercices de la vie religieuse. Aussi ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il se rendit au vœu général du roi et de la nation. Il fallut pour l'y contraindre un ordre exprès du pape, qui se trouvoit alors en France (2).

Nul autre que Suger ne possédoit au même degré les qualités nécessaires pour remplir une pareille place, dans la situation où la France se trouvoit. Outre la connoissance parfaite qu'il avoit de l'administration et de la disposition des esprits, on n'avoit point à craindre de sa part ce qui auroit pu arriver de celle d'un de ces grands vassaux qui peuploient alors la France, qu'il sacrifiât le bien de l'Etat à son intérêt particulier. Sa position et l'expérience du passé étoient garans que tous ses efforts seroient dirigés vers la prospérité publique. Si, comme le dit Cicéron, le bonheur d'un état doit être le but de celui qui gouverne; si tous ses soins doivent tendre à le rendre puissant, riche, illustre par la gloire, et respectable par les vertus (3), jamais personne ne remplit mieux ce but que Suger.

---

(1) *Epistol.* 9.

(2) *Suger, vit. III*, 1, *et epist.* 14.

(3) *Fragm. respub., lib.* 4, *epistol. ad Attic. VIII*, 11.

La France entière, les étrangers même, ont rendu ce témoignage à son administration. Un évêque de Salisberi, en Angleterre, qui avoit passé la mer exprès pour venir vérifier par lui-même si ce qu'on disoit de ce nouveau Salomon étoit exact, lui écrivit à son retour: « Votre sagesse et les œuvres qu'elle produit, sont » bien au-dessus de ce que la renommée en débitoit » dans notre pays. Et en effet qui peut n'être pas » étonné de voir un seul homme soutenir le poids » de tant et de si grandes occupations, maintenir » la paix des églises, réformer l'Etat, défendre le » royaume de France par les armes, l'instruire par » ses exemples, le régler par de bonnes lois (1) ».

S. Bernard qui n'étoit rien moins que flatteur et qui avoit souvent adressé à Suger des reproches très-vifs, écrivoit au pape Eugène III: « Je connois à fond le vénérable abbé de Saint- » Denis, et je suis en état d'attester que sa fidélité » et sa prudence dans le maniement des affaires » temporelles égale sa ferveur et son humilité » dans les choses spirituelles. Devant César, c'est » un homme de la cour romaine ; devant Dieu, » c'est un homme de la cour céleste (2) ».

Quand on entre dans les détails de l'administration de Suger, on voit qu'il n'y a rien d'exagéré dans ces éloges. On peut en juger d'abord

(1) *Apud épist. Suger, épist.* 36.
(2) *Bernardi, épist.* 305.

par quelques-unes des maximes d'après lesquelles il se dirigeoit, et qui sont rapportées par l'auteur de sa vie.

Il tenoit pour principe qu'il faut toujours se méfier des délateurs et les regarder comme suspects. Il étoit par conséquent loin de penser comme on l'a fait dans des temps, dont on vante beaucoup les lumières, que *la délation est la plus importante des vertus civiques, et que toute autre conduite, toute autre prudence doivent être regardées comme impies* (1). Un siècle où l'on a applaudi et pratiqué de telles maximes est jugé par cela seul.

Suger croyoit qu'on n'étoit pas coupable pour être accusé, et qu'on ne pouvoit condamner que celui qui étoit convaincu par les preuves les plus évidentes. Il se montroit humain et compatissant dans les punitions même qu'il étoit obligé d'infliger. Son intention étoit moins de punir que de corriger. Une première faute lui paroissoit toujours mériter de l'indulgence, et il n'avoit recours au châtiment que contre ceux qui se montroient incorrigibles, par de fréquentes récidives. Il savoit cependant être sévère, quand le cas l'exigeoit. Ses reproches étoient quelquefois très-piquans, et ceux qui ne le connoissoient point étoient tentés de le regarder comme un homme dur et infraitable. Ils

(1) Cette maxime étoit de l'invention de Mirabeau. Correspond. de Laharpe, t. V, p. 400.

attribuoient à dureté ce qui n'étoit que l'effet de sa fermeté. Quand on le connoissoit plus à fond on en jugeoit bien autrement. On le trouvoit doux et quelquefois enjoué. Son humeur étoit toujours égale; il ne se laissoit point abattre par la tristesse, ni exalter par la joie.

Rien n'échappoit à sa vigilance. Les veuves, les orphelins, les pauvres et les infortunés de tous les genres attiroient plus particulièrement ses soins. Dans le choix des officiers publics, il ne s'attachoit ni à la naissance, ni au pays, ni même au mérite, s'il n'étoit accompagné d'une conduite régulière. Il pensoit qu'il ne falloit changer les gens en place, qu'autant qu'ils étoient devenus indignes ou incapables des fonctions qu'on leur avoit confiées. Les changemens fréquens étoient, suivant lui, préjudiciables à l'Etat, en ce que ceux qui possédoient les emplois étoient alors pressés de s'enrichir, ce qu'ils ne pouvoient faire en si peu de temps, qu'en commettant des exactions (1).

La pratique dans Suger répondoit à la théorie. Le roi lui-même n'auroit pas veillé avec plus de soin à la conservation de ses droits. Quoique tenant à l'état ecclésiastique, il ne le surveilloit pas moins avec la plus grande attention. Il ne permit jamais qu'il empietât sur la prérogative

(1) *Vit. Suger I, 6 et seq. Epist. de Suger, exess.* Hist. de saint Denis, preuves.

royale. Il étoit sur cet article de la plus grande rigidité ; le plus souvent il ne donnoit que des décisions provisoires, et renvoyoit le jugement définitif après le retour du roi (1).

Il savoit braver même les prétentions des gens d'église, quand elles étoient contraires au bien public. Un meurtrier s'étoit réfugié dans la cathédrale d'Orléans. Suger l'y fit enlever pour le livrer à la justice. L'évêque se plaignit de ce qu'on avoit violé l'asile de son église. Pour rendre les plaintes plus imposantes, il disoit dans la lettre qu'il écrivit à Suger, qu'un crucifix qui se trouvoit dans cette église avoit versé des pleurs en abondance. Mais Suger peu touché de ces larmes, n'en persista pas moins dans ce qu'il avoit fait.

Ses censeurs lui ont fait un reproche de n'avoir point aboli entièrement les asiles. Mais le pouvoit-il ? auroit-il été sage de le faire ? L'établissement des asiles remonte presque à l'origine de la société. Dans des temps où par l'absence, où par la foiblesse des lois la vie des citoyens étoit sans cesse compromise, où chacun avoit le droit ou la prétention de se faire justice, il falloit trouver un moyen d'arrêter les premiers mouvemens d'une vengeance souvent injuste et toujours dangereuse. La religion le fournit en faisant de ses temples un lieu de sauvegarde. On avoit le temps de calmer l'of-

(1) *Suger, épist.* 19, 20, 82.

fensé et de le réconcilier avec celui dont il croyoit avoir à se plaindre. Le droit d'asile se trouve établi chez tous les anciens peuples. Les Juifs avoient même plusieurs villes destinées à cet usage. Les Grecs en étoient très-jaloux, et Tacite raconte très au long les efforts que plusieurs de leurs cités firent pour le préserver de la suppression, dont il fut menacé sous l'empire de Tibère (1). Cependant les progrès de la civilisation sembloient l'avoir rendu alors moins nécessaire.

Le droit d'asile fut d'une grande utilité lorsque les peuples barbares eurent substitué parmi nous leurs mœurs féroces à l'urbanité romaine. C'étoit le seul préservatif contre les actes de violence auxquels on étoit exposé à chaque instant. Charlemagne cependant abolit le droit d'asile pour les homicides et les autres criminels qui méritoient la mort (2). Cette loi s'observoit encore dans le onzième siècle (3); et Suger s'en autorisa sans doute pour faire tirer de son asile le meurtrier d'Orléans. Le droit d'asile fut maintenu en France jusque sous François Ier. L'autorité des lois étoit alors assez forte pour qu'on pût s'en passer, et on le supprima.

La fermeté de Suger en imposa aux turbulens et à tous ceux qui auroient eu l'intention de pro-

(1) *Tacit., ann. III*, 60, *IV*, 14.
(2) *Capitul., ann.* 779, *cap.* 8.
(3) Glaber, *histor. IV*, 5.

ſter de l'absence du monarque pour troubler la tranquillité publique. Car, quoique la plupart eussent suivi le roi en Orient, et que le royaume jouît de la paix la plus profonde, il restoit encore assez de gens qui, croyant l'autorité publique peu redoutable entre les mains d'un moine, auroient bien été tentés de remuer et d'exciter des désordres.

Ce n'étoient pas seulement les seigneurs féodaux dont les prétentions étoient à craindre; celles des communes devenoient aussi quelquefois embarrassantes. On appeloit de ce nom les villes qui avoient su se garantir de la puissance féodale, ou qui, après y avoir été soumises, s'en étoient affranchies par des traités avec leurs seigneurs. Elles formoient des espèces de républiques, qui avoient leurs magistrats, leurs justices et leurs armées particulières. C'étoit un reste du gouvernement municipal qui existoit du temps des Romains et peut-être même avant eux. On en place cependant l'origine sous Louis-le-Gros; mais c'est une erreur. Ce prince ayant fait respecter davantage son autorité, les communes recoururent à sa protection pour se défendre contre les seigneurs qui vouloient les asservir. Elles achetoient cette protection en obtenant du roi des chartes confirmatives de leurs anciens priviléges, ou de ceux qu'elles avoient récemment obtenus. Car cette justice se payoit; elle formoit même une des principales branches des revenus royaux. Ainsi

Louis-le-Gros protégea et confirma les droits des communes, mais il ne les créa pas. Elles étoient souvent en guerre entre elles ou avec leurs seigneurs. La justice n'étoit pas toujours de leur côté. Suger reçut souvent des plaintes contre les excès qu'elles commettoient (1). Il contenoit tout le monde dans l'ordre par sa fermeté et son courage. Quand il s'élevoit des guerres entre des seigneurs, il les obligeoit de faire une trêve, pendant laquelle on tâchoit d'arranger leurs différens (2). La plupart même avoient une si haute idée de son intégrité qu'ils le choisissoient pour arbitre (3).

Mais ce qu'il y eut de plus admirable de la part de Suger, ce dont il est impossible de rendre raison par le défaut de monumens, c'est l'art avec lequel il sut fournir à toutes les dépenses du roi, sans grever les peuples et sans que l'administration intérieure en souffrît en rien.

Les finances royales étoient alors très-courtes. Elles consistoient presque uniquement dans les revenus des domaines. Les seigneurs féodaux tenus au service personnel avec leurs vassaux étoient exempts de tout tribut. Le clergé, dont d'ailleurs les principaux membres étoient presque tous soumis à raison de leurs possessions, au service mi-

(1) *Epist.* 29, 76, 83, 85. Collect. des hist. de France, t. XII, p. 200. 608.

(2) *Suger, épist.* 90, 101, 115.

(3) *Ibid, épist.* 8, 9.

litaire, mettoit au rang de ses prérogatives de ne rien payer. Cependant le roi ne cessoit de demander de l'argent à Suger. Le mauvais succès de son expédition rendoit ses besoins plus pressans. Les Templiers lui firent plusieurs fois des avances, et il écrivoit à Suger de leur en faire le remboursement. Ces chevaliers tenoient une espèce de banque pour faire passer de l'argent en Orient, ou pour l'en faire revenir : ce fut une des principales sources de ces richesses immenses qui leur attirèrent tant d'ennemis et qui finirent par leur être si funestes. Le roi se louoit beaucoup de leurs procédés et recommandoit vivement à Suger de protéger ceux qui étoient en France (1). Il empruntoit également aux Hospitaliers, de l'attachement et de l'affection desquels il parle également dans ses lettres (2).

Cependant Suger remboursa, non-seulement les emprunts du roi, mais il lui tint en réserve tous les produits de ses domaines, soit en argent, soit en nature. Il entretint ses maisons, ses palais et ses châteaux forts, et répara ceux qui tomboient en ruine (3).

Les derniers temps de la régence de Suger, furent les plus pénibles pour lui. Les princes d'Orient, pressés de toute part par les Sarrasins,

(1) *Suger, épist.* 50, 57, 58.
(2) *Ibid, epistol.* 60.
(3) *Suger, epist.* 57.

avoient engagé le roi à prolonger son séjour parmi eux plus long-temps qu'il ne se l'étoit proposé. Mais un grand nombre de seigneurs qui l'avoient suivi étoient revenus en Europe, et dans le nombre se trouvoit le comte de Dreux, frère du roi, prince ambitieux et turbulent, qui vouloit, dit-on, profiter de l'absence du roi, pour usurper la couronne. Suger fut averti des projets du comte de Dreux par le comte de Flandres, prince affectionné au roi, et qu'on regardoit comme un des principaux appuis du royaume (1). S. Bernard lui-même écrivit à Suger à cette occasion, et l'exhorta à employer toute l'autorité dont il étoit revêtu, pour prévenir les maux qui menaçoient le royaume. *Jugez*, disoit-il, *dans quelle intention ces hommes-là ont fait le voyage de Jérusalem, par les dispositions qu'ils en ont rapportées* (2). Il vouloit se disculper par-là du mauvais succès de la croisade, qu'on prétendoit rejeter sur lui. C'est une des plus grandes mortifications qu'il ait eue en sa vie. Il avoit promis, disoit-on, la victoire! mais devoit-il annoncer la défaite? Il avoit fait son métier de prédicateur; c'étoit aux autres à faire le leur en se conduisant bien.

La principale cause des désastres de cette croisade vint de n'avoir pas voulu suivre l'avis de

(1) *Bernardi, epistol.* 222.

(2) *Bernardi, epist.* 70, 72. *Inter epist. Sugerii.*

Roger, roi de Sicile, prince très-sage, qui conseilloit de prendre la route de la mer, et qui avoit lui-même fait rassembler un grand nombre de vaisseaux pour transporter les troupes. L'armée du roi et celle de l'empereur d'Allemagne qui fut aussi de cette croisade, étoient presqu'entièrement ruinées, quand elles arrivèrent en Palestine. Les divisions des chrétiens du pays achevèrent de tout perdre.

Suger songea d'abord à convoquer les grands de l'Etat, pour délibérer sur les moyens de prévenir les mauvais desseins du comte de Dreux (1); mais il paroît que cet expédient lui devint inutile. Sa prudence sauva la France de ce danger, comme elle l'avoit déjà sauvé de tant d'autres.

Il étoit cependant prêt de succomber sous le fardeau, comme on le voit par une lettre très-touchante qu'il écrivit au roi, pour l'engager à hâter son retour. « Monarque et prince chéri, lui di-» soit-il, je ne suis en ce moment que l'organe » de tous vos sujets; pourquoi restez-vous si long-» temps éloigné de nous? Les perturbateurs de » votre royaume sont de retour, et vous qui de-» vriez nous défendre, vous vous tenez loin de nous » comme un exilé. Vous abandonnez vos Etats à » ceux qui veulent les dévaster. Nous prions donc » votre majesté, nous implorons sa piété, nous » conjurons sa bonté, nous la supplions par ces

(1) *Suger, epist.*, 74, 78, 100.

» liens sacrés qui existent entre elle et nous, de » ne pas demeurer plus long-temps, de peur » qu'elle ne paroisse coupable aux yeux de Dieu, » d'avoir violé le serment qu'elle a fait de nous » protéger, en acceptant la couronne ». Et plus bas. « J'étois déjà vieux, et je le suis devenu bien » davantage dans ces fonctions, dont je ne me suis » chargé par aucune vue d'ambition, mais seu- » lement par amour pour Dieu et pour vous (1) ».

Le roi arriva enfin, et Suger déposa en ses mains l'autorité avec plus de plaisir qu'il ne l'avoit reçue (2). L'envie et la méchanceté avoient voulu inspirer au roi des préventions contre lui, mais ce prince n'eut pas de la peine à en reconnoître la fausseté. Il n'en eut que plus d'estime et d'attachement pour son fidèle ministre (3).

La France entière joignit son suffrage à celui de son roi, et Suger fut proclamé d'une commune voix *le père de la patrie* (4). Sa gloire même avoit passé dans les pays étrangers, ainsi que nous l'avons déjà dit. David, roi d'Ecosse, Etienne, roi d'Angleterre, et Roger, roi de Sicile, lui donnèrent plusieurs fois des témoignages de leur bienveillance et même de leur admiration. Nous avons encore du dernier de ces princes, qui étoit moins distingué par l'étendue de sa puissance que

(1) *Suger, épist.* 57.
(2) En 1149.
(3) *Vit. Suger, III*, 7.
(4) *Suger, vit. III*, 8.

par l'excellence de ses qualités, une lettre où il appelle Suger son ami (1). La réponse de Suger existe également (2).

Cependant les malheurs de l'Orient ne faisoient que s'accroître. Le roi de Jérusalem et le patriarche d'Antioche s'étoient adressés à Suger pour avoir du secours. Le pape Eugène III lui écrivit pour le sonder sur une nouvelle croisade. Quoique Suger eût désapprouvé le voyage du roi, il n'avoit pas moins été affligé de sa fâcheuse issue. Il voyoit avec douleur que tant de gens eussent péri inutilement, et que ceux qui avoient survécu fussent rentrés sans gloire dans leur patrie. Il étoit attristé de l'idée que la renommée que les Français avoient acquise en Orient, et que les établissemens qu'ils y avoient formés alloient périr. D'un autre côté, il sentoit qu'il seroit aussi imprudent qu'injuste de proposer une nouvelle expédition au roi et à ceux qui l'avoient suivi dans la première, lorsqu'ils respiroient à peine de leurs fatigues.

Ce fut alors qu'il conçut le généreux dessein d'entreprendre lui-même une croisade. Cette ardeur guerrière qui s'étoit montrée en lui dans sa jeunesse avec tant d'éclat, se raluma dans ce corps usé par le temps et des travaux continuels (3).

---

(1) *Epist.* 143.
(2) *Epistol.* 146.
(1) Le cardinal Ximenès, qui avoit de grands traits de conformité

Il convoqua jusqu'à trois fois le clergé de France pour éprouver s'il pourroit l'engager à coopérer à ses projets. Mais il ne trouva parmi ses membres que crainte et dégoût. Il n'en fut que plus ardent à persister dans sa résolution. Il auroit désiré qu'elle restât secrète jusqu'au moment de l'exécution, soit à cause de l'incertitude du succès, soit crainte d'être accusé de témérité. Mais la grandeur de ses préparatifs le trahit. Il avoit déjà fait passer en Orient par le moyen du grand-maître des Templiers de grandes sommes d'argent pour fournir aux frais de son voyage; c'étoit le fruit de ses économies sur les revenus de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avoit tant accrus pendant le cours de son administration.

La maladie qui le conduisit au tombeau vint le surprendre au milieu de ces dispositions. Le plus grand regret qu'elle lui causa, fut de le mettre dans l'impuissance d'exécuter le noble projet qu'il avoit conçu. Mais pour remplir ses vœux autant qu'il le pouvoit, et afin que ses préparatifs ne fussent pas entièrement perdus, il choisit parmi les guerriers français celui qui, par son expérience dans l'art militaire, lui parut le plus propre à le remplacer, et l'envoya en Orient, en lui laissant l'emploi des sommes qu'il y avoit

---

avec Suger, comme nous l'avons observé dans notre premier article, entreprit à ses frais la conquête d'Oran et commanda lui-même l'armée qui s'empara de cette ville, que l'Espagne a conservée jusque dans ces derniers temps.

fait passer, et qui pouvoient suffire à entretenir un grand nombre de soldats pendant plusieurs années (1).

Après avoir accompli autant qu'il étoit en lui ce vœu de son cœur, il ne lui en restoit plus qu'un; celui de mourir dans les bras de S. Bernard. Mais l'abbé de Clairvaux n'ayant pu venir tout de suite donner à son ami cette dernière marque de son estime et de son affection, lui écrivit une lettre, dans laquelle, après avoir tâché de lui inspirer le courage nécessaire dans cette situation, il ajoute: « Je désire ardemment de » vous voir pour recevoir votre dernière béné- » diction; mais les hommes n'étant pas toujours » les maîtres de faire ce qu'ils veulent, je n'ose » vous promettre ce que je ne suis pas sûr de » tenir. Mais que j'aille vous voir ou non, soyez » certain que je ne cesserai de vous aimer comme » je vous ai aimé par le passé. Nos âmes sont unies » par des liens que rien ne sauroit rompre; vous » ne pouvez périr pour moi; vous ne ferez que » me devancer. Souvenez-vous de moi, afin que » je puisse bientôt vous suivre et me réunir à » vous. Croyez en attendant que, malgré notre » séparation, votre tendre souvenir ne s'effacera » jamais de ma mémoire. Je ne désespère pas ce- » pendant que le Dieu tout-puissant ne vous » rende encore à nos vœux et ne vous con-

(1) *Vit. Suger. III*, 8 *et seq.*

» serve plus long-temps pour nos besoins (1) ». L'espoir de S. Bernard fut trompé; Suger mourut le 13 janvier 1151, à l'âge de soixante-dix ans.

Cette mort excita les regrets de la France entière. Le roi n'eut pas été plutôt instruit de cette triste nouvelle, que, quoique pour lors assez éloigné de Saint-Denis, il interrompit toutes ses affaires, et accourut avec les plus grands seigneurs de sa cour, pour assister aux funérailles de Suger, et lui donner ce dernier témoignage de l'amitié qui les avoit toujours unis. Le grand-maître du Temple y assista également avec un nombre considérable de ses chevaliers. On remarqua que le roi ne cessa de verser des larmes pendant toute la durée de cette lugubre cérémonie (2). Il sembloit agité par un pressentiment secret des événemens funestes qui alloient suivre la perte d'un tel ministre. Il est à présumer que, si Suger eût vécu, l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du roi auroit calmé les ressentimens qu'il avoit de l'inconduite de la reine. Dès le voyage d'Orient, le roi lui avoit fait confidence de ses chagrins à cet égard. Suger l'engageoit à dissimuler et à attendre son retour en France pour pourvoir à cet objet comme à tant d'autres (3).

---

(1) *Bernardi, epistol.* 266.

(2) *Epistol. de obit. Suger*, preuv. de l'hist. de l'abb. de Saint-Denis, part. 2, n°. 6.

(3) *Suger, epist.* 57.

Tant que Suger vécut, il tâcha de prévenir un éclat, et il s'opposa ouvertement à un divorce qu'il prévoyoit devoir livrer les plus belles provinces de la France à son éternel ennemi. Cette grande faute ne fut consommée qu'après sa mort. Il a fallu, pour la réparer, des siècles entiers et l'effusion du sang de plusieurs milliers de Français; tellement les destinées des nations sont souvent attachées à l'existence d'un seul homme. Arrêtons-nous ici; nous avons fait connoître, le mieux qu'il nous a été possible, le noble caractère de Suger et les services signalés qu'il rendit à son pays. Le lecteur se sera sans doute apperçu que le siècle où il vécut ne fut ni aussi barbare, ni aussi dépourvu de lumières qu'on a voulu le persuader. On ne sauroit du moins lui contester le mérite d'avoir su apprécier la vertu, et lui rendre les hommages qui lui sont dus.

BERNARDI.

DE L'ACTIVITÉ DES PARESSEUX.

Il y a des gens toujours contrariés, ce sont ceux qui n'ont pas de chagrins; il y a des gens toujours occupés, ce sont ceux qui n'ont rien à faire. *Nul n'est si affairé qu'un oisif*, a dit quelqu'un. Je le crois bien. Les affaires de l'oisif sont partout, parce qu'il n'en a pas qui l'arrête nulle part. Ne rien faire, c'est l'homme désœuvré; l'homme oisif fait des riens, et il en fait toujours, et il en trouve toujours à faire, c'est pourquoi il n'a pas un moment de repos, pas un moment de libre, toutes ses occupations le commandent également; car enfin il est tout aussi important d'aller savoir des nouvelles de M. d'A*. qui est enrhumé, que de se rendre avec M. d'E*. au bois de Boulogne où il doit essayer un cheval, ou d'aller chez Mme. d'Y*. qui reçoit tous les lundis, ou de chercher une cuisinière pour Mme. d'O*. qui en change tous les dimanches. A ces affaires-là s'en joindront d'autres absolument aussi importantes. A celles-ci d'autres encore d'un degré d'intérêt tout pareil; aussi ne pourra-t-il pas choisir; il faudra qu'il les fasse toutes, et les vingt-quatre heures ne suffiront pas aux occupations d'un homme qui n'a rien à faire.

S'il s'avisoit une fois en sa vie de faire quelque chose, il ne seroit plus oisif, et par conséquent ne seroit plus affairé; car après avoir fait quelque chose il ne pourroit plus faire des riens, mais la chose qui l'occupoit finie, il se reposeroit, et on seroit bien étonné de ne lui trouver de loisir que depuis qu'il a des affaires.

Regardez celui que de grandes affaires ont occupé toute la journée, comme il est le soir désœuvré avec délices; comme, étendu dans un grand fauteuil, il regarde tranquillement jouer ses enfans, ou même son chien, ou même comme il écoute en repos, en souriant et sans donner le moindre signe d'impatience, les propos décousus, ou frivoles, ou absurdes qui se tiennent autour de lui. Le voilà sorti de la sphère de son activité, il n'en conserve plus pour rien. Ne lui proposez pas d'aller faire une visite, ou souper en ville, de passer son habit s'il est en robe de chambre, ou seulement d'attacher les boucles de ses jarretières, vous ne l'obtiendriez pas. Sa femme le traite de paresseux, et elle a raison; car il a ce matin écrit vingt lettres, donné trois audiences et examiné six mémoires, le tout afin d'avoir cela de moins à faire demain, de diminuer la masse de travail qui se trouve entre lui et le repos; il ne commence que pour avoir fini, et n'aspire en travaillant qu'au moment qui terminera son travail. C'est pour arriver à cette inaction de ce soir qu'il a pressé

avec tant d'ardeur le travail de la journée, qu'il a brusqué sa petite fille qui ouvroit la porte de son cabinet, et qu'un importun qui est venu l'interrompre a reçu un si froid accueil, qu'il a bien été obligé de deviner qu'il l'importunoit. Mais ce temps qu'il perd actuellement avec son chien ou des hommes qui l'environnent, ne pouvoit-il pas aussi-bien le perdre avec sa petite fille ou avec cet importun, dont la visite n'avoit au fait d'autre inconvénient que de lui faire perdre à sept heures le temps qu'il vouloit perdre à dix? elle avoit pour lui le plus grand de tous les inconvéniens, c'étoit de reculer l'instant où il n'auroit plus rien à faire. N'avoir plus rien à faire, c'est à quoi il travaille sans relâche.

Je vois au contraire un homme qui n'a jamais connu le désir du repos, né pour agir, il a besoin que son activité s'exerce, n'importe sur quoi. Toute action lui est bonne, parce qu'il ne lui faut que de l'action. Il ne peut, dit-il, rester un moment sans rien faire, aussi ne songe-t-il qu'à occuper ses momens, il ne lui est pas nécessaire de les rendre utiles. Il va chez son procureur au faubourg Saint-Germain, le trouve sorti pour une demi-heure, prend ce temps-là pour aller marchander un meuble dans la rue Saint-Antoine; il en apperçoit un qui lui convient, et pendant qu'on cherche le marchand qui est au cabaret, va faire un tour au jardin des Plantes. Il revient et trouve le meuble vendu; il repart bien vite

pour aller chez son procureur qui est rentré, s'est habillé, puis est parti pour la campagne, d'où il ne reviendra de trois jours. Mon homme raconte le soir, en riant, qu'il a fait le matin les quatre coins de Paris, calcule avec satisfaction combien de minutes précisément il a mis à aller de la rue de Varenne au faubourg Saint-Antoine, et revenir; il trouve même plaisant que cela n'ait servi à rien. Au reste, dit-il, mon affaire n'est pas pressée; il est vrai qu'il étoit encore moins pressé de ce meuble qui lui a fait manquer son procureur, car il ne l'achetera probablement pas, il n'y pense plus, et n'y pensera plus que dans quelque moment dont il ne saura que faire. C'est dans un de ces momens-là qu'il entreprend de bâtir une maison ou de l'arranger, se fait indiquer partout les ouvriers les plus actifs, les plus intelligens, qu'il va ensuite gronder trois fois par jour, et quand il les a bien pressés, bien tourmentés, pour hâter la besogne, sa maison finie, il la vend pour en bâtir une autre. Quelques-uns pensent qu'il ne s'agite ainsi que pour échapper à l'ennui. Ils se trompent, l'homme dont je parle ne connoît pas plus l'ennui que le repos; le repos est le sentiment de l'action terminée, l'ennui celui de l'action qu'on voudroit faire à la place de celle qu'on fait, et pour lui il n'existe que l'action présente. Se trouve-t-il dans un lieu où il ne puisse marcher ou du moins remuer, ou manger, ou parler, toutes ses facultés sont suspendues; avec le mou-

vement extérieur, tout mouvement cesse en lui. Il ne jouit ni ne s'inquiète, ne s'ennuie ni ne se repose, il s'endort.

Le plaisir tranquille, a dit Fontenelle, *est l'objet commun de toutes les passions des hommes.* Aussi l'homme toujours *agissant* doit-il être sans passion; car toute passion a un but, et ce but est le repos, la cessation d'une idée qui vous agite, d'une situation qui vous tourmente. Le désir n'est que le besoin de sortir d'un état d'inquiétude, et plus le désir est violent et l'inquiétude pénible, plus le besoin du repos se fait sentir, et plus aussi l'action est ardente et précipitée. Il a bien besoin du repos de sa conscience, celui qui s'arrache au sommeil avant le jour pour remplir un devoir pénible : et s'il manque de force dans des fonctions qui répugnent à son goût ou à son caractère, s'il est prêt, au milieu de ses occupations, à céder à l'ennui ou à la fatigue, tout à coup son imagination vient lui représenter les agitations qui suivroient un moment de foiblesse, le repos qui doit résulter d'un devoir accompli; consolé par cette dernière image, il sent sa volonté s'affermir, ses forces renaître, et puise dans le besoin du repos l'activité qu'il lui faut pour y parvenir. L'artisan cherche dans l'activité de son travail l'assurance du repos de sa vieillesse; cette mère de famille s'agite à établir ses enfans afin d'être tranquille sur leur sort; on se hâte pour avoir fini, on chemine pour arriver, toute

action qui n'a pas le repos pour but n'en a point, et n'appartient qu'à l'enfance ou à l'irréflexion; quiconque porte sa vue dans l'avenir, y cherche le repos, et c'est pour y arriver plus vite qu'on se trouvera capable de plus d'efforts; l'homme qui a quitté la campagne pour venir faire ses affaires à Paris, en fera plus en huit jours qu'il n'en feroit en deux mois, sans l'idée du repos qui l'attend chez lui. Pourquoi court-il Paris depuis le matin jusqu'au soir avec tant de vivacité? c'est qu'il aime le repos de la campagne.

L'activité d'un paresseux arraché à ses loisirs par des occupations forcées qui lui laissent le goût du repos en lui ôtant la volonté de s'y livrer, ne peut guère se comparer qu'au courage d'un poltron révolté; comme l'horreur du danger peut rendre celui-ci capable d'efforts surnaturels pour s'en délivrer, la passion du repos donnera à celui-là toutes les forces nécessaires pour le conquérir; de là vient que la passion qui s'empare d'un homme habituellement calme, a plus de force, d'activité, de violence, c'est que l'état naturel de celui-ci étoit le repos: lorsqu'il y est arraché, l'état contraire lui cause un tourment insupportable dont il cherche à se délivrer à quelque prix que ce soit. On a remarqué, s'il est permis de rapporter ici une observation triviale, que les vieux chevaux sont ceux à qui l'approche du gîte inspire le plus d'ardeur; c'est que ce sont les seuls à qui le besoin du repos se fasse sentir assez vive-

ment pour animer leurs forces. De même l'homme dont l'âge commence à mûrir, travaille avec plus d'ardeur et de constance ; c'est qu'il commence à désirer le repos ; le jeune homme se dissipe et se distrait, il s'arrête dans sa marche, c'est qu'il n'est pas pressé d'arriver au but ; l'amour du repos ne lui commande pas encore la continuité d'action.

Mais ce repos que l'amant, l'ambitieux, le spéculateur espèrent trouver dans la possession de ce qu'ils désirent, ils ne l'obtiendront que pour le reperdre dans de nouveaux projets : comme on se hâte d'arriver le soir à l'auberge d'où on voudra partir le lendemain matin. Il faut bien faire route, voilà pourquoi on est si pressé d'arriver, si pressé de repartir. L'action tend au repos, et l'usage du repos, c'est de se livrer à des idées qui conduisent presque toujours à l'action. On ne veut du loisir que pour l'occuper de ce qui plaît ; de la liberté, que pour en disposer ; de l'argent, que pour le dépenser ; sans cela qui est-ce qui se donneroit la peine de travailler pour avoir de l'argent, de la liberté et du loisir ?

F. H.

SUR LES

RECHERCHES ASIATIQUES,

OU

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

ÉTABLIE AU BENGALE.

Fin du second article.

Après avoir examiné l'origine de quatre des principales nations de l'Asie, il ne nous reste plus qu'à parler des peuples de l'Inde.

Sir W. Jones comprend sous cette dénomination tous les pays où l'on suit encore l'ancienne religion des Indous et où l'on parle leur langue (le sanscrit) plus ou moins purement. Ces immenses contrées forment une espèce de trapèze, dont chaque côté a près de quatre-vingts degrés, et qui est compris entre la Chine, la Perse, la Tâtarie, et la mer où sont les îles de Java, Borneo, etc.

Les Indiens ne connoissent pas leur pays sous le nom que nous lui donnons, ceux même d'Indou et d'Indoustan paroissent être venus des Persans, et ne se trouvent pas dans la langue des Indous;

ils l'appellent *Ponyabhoumi, pays des vertus* ou *Medhyama* central, et le placent au centre du *Djambou douipa* ou portion habitable de la terre, prétention qu'ils partagent avec les Chinois. Les poëtes indous se sont plu de tout temps à faire du *Djambou douipa* les descriptions les plus agréables. Au milieu de ce douipa ou continent s'élève le zamen ou Djambou, arbre superbe, chargé de fruits délicieux, nommés *Amrita, immortels*, et que nous appelons *pommes* de rose. Cet arbre immense, et dont on raconte les effets les plus merveilleux, ressemble assez à celui du jardin d'Eden; il est aussi connu au Tibet, et croît auprès de quatre rochers, d'où sortent autant de grands fleuves, ce qui rappelle encore les fleuves du paradis et pourroit être une ancienne tradition; mais ces idées peuvent aussi avoir été introduites chez les Tibetains dans les premiers siècles du christianisme, lorsqu'il fut porté chez les Tâtars.

Le Djambou fut, selon les Indous, le partage de Bharat, fils d'un roi qui régnoit sur toute la terre; il donna son nom à cette contrée, et les naturels le lui ont conservé. La famille de Bharat ou deux branches de sa famille, les Kourous et les Pandous furent long-temps en guerre, et c'est le sujet du grand poëme de Mahabharat, dont nous parlerons plus bas.

D'après ce que disent les anciens et les voyageurs modernes, on voit que les Indiens ont

toujours conservé leur même caractère primitif, très-distinct de celui des peuples qui les environnent ou de ceux qui les soumirent, car ils n'ont jamais été très-guerriers. Leurs richesses les ont amollis et ont plus d'une fois attiré des conquérans avides qui les ont subjugués successivement, et leur ont enlevé d'immenses trésors. Si l'on ajoutoit foi aux récits de quelques auteurs anciens, les Indes auroient été le pays des merveilles et de toutes les bizarreries de la nature; selon Ctésias, on y voyoit des hommes à deux têtes, d'autres semblables à l'anubis d'Egypte, et aboyant comme lui, d'autres encore qui n'avoient qu'une jambe, et cet auteur n'a rien oublié pour rendre ce peuple le plus extraordinaire possible. Ce qu'il raconte des animaux et du pays ne l'est pas moins. L'antiquité nous a cependant laissé dans les ouvrages d'Arrien et de Denys Périégète des descriptions plus exactes; celle qu'en fait ce dernier géographe est très-agréable, et ne s'écarte point de ce qu'on voit encore aujourd'hui aux Indes. Benigne Saumain, père de l'infatigable commentateur de ce nom, en a donné une traduction en vers qui mérite d'être citée.

Après où le soleil se rallume nouveau,
Le royaume indien plantureusement beau
Borne, loin étendu, ses dernières contrées
Des bords de l'Océan aux ondes envitrées,
Tout premier éclairé de la lampe du jour
Lorsque Phœbus se lève, et redonne à son tour

Aux dieux et aux humains la clarté désirée
Remontant lumineux sur la voûte æthérée.
Aussi, à son lever, et lançant de trop près
Sur le mol indien la clarté de ses rays,
Le fait devenir more, et rembrunit sa face
D'un trait noir-bazané qui jamais ne s'efface;
Non maigre pour cela, ne l'imagine point:
Au contraire, il reluit de graisse et d'embonpoint;
Ses cheveux gras, épais, et d'une couleur telle
Que l'hyacinthe peint sa belle fleur nouvelle.
Des Indiens, les uns, avares, vont cherchant
Au centre de la terre, et d'un courbe tranchant
Refouillent, curieux, les brillantes areines,
Pour trouver l'or, auteur de nos cuisantes peines;
Ouvriers ingénieux; les autres vont tissant
Des toiles de fin lin; les autres polissant
Les dents d'un éléphant, taillent en beaux ouvrages
L'ivoire au teint neigeux; autres sur les rivages
Des torrens escumeux, questent incessamment
Le béryl vert de mer, le riche diamant,
Le jaspe au front luisant de couleur verdoyant,
Du topase peu dur la pierre transparente;
Et l'améthyste encore, allumant peu à peu
D'un pourprissant vermeil la beauté de son feu;
Et bref s'il y a rien de beau, de riche au monde
Cette province en tout heureusement abonde.
De maint fleuve ondoyant ses champs sont arrousés
Et ses prés en tout temps de verdures frisés.
Ici croît le millet, là flottent verdissantes
Du calame érythré les forêts odorantes, etc.

On voit que depuis Denys Périégète, qui vivoit au commencement du premier siècle de notre ère, les Indiens n'ont pas changé; outre la fertilité de leur pays, ils ont eu de temps immémorial d'autres sources de richesses, telles que leurs manufactures de coton; et l'on peut croire d'après un passage de Menou, qu'ils en faisoient dès la plus haute antiquité un commerce très-consi-

rable. Les Grecs aimoient beaucoup les superbes toiles de coton des Indes; ils les nommoient *sindones*, probablement du fleuve Sind, nom qui paroît être persan, et que l'on a changé en Indus.

Les Indiens fabriquèrent aussi la soie; et le nom de *ser* que les Grecs donnèrent au ver à soie, et qui servit à désigner le pays où il paroît indigène, la *sérique*, vient peut-être d'un mot qu'on retrouve au Tibet, et qui signifie *or*, ce qu'on peut appliquer à cet insecte utile, et qui enrichit le pays où il abonde. Il est à remarquer que le mot *kin*, d'où dérive probablement le nom de Chine, *kiny*, *siny*, signifie aussi or en chinois; il répond au *ser*, et désigne le même pays que celui des seres; plusieurs hordes de Tâtars ont pris le nom de ce métal qu'ils aiment tant, et dont ils dépouillent les pays où ils font leurs incursions; c'est sans doute pour marquer la noblesse et la pureté de leur race que ces peuples se sont donné le nom du plus noble des métaux.

Si l'on sait à n'en pouvoir douter que les Indes ont toujours été très-riches, on ne connoît pas d'une manière aussi positive jusqu'à quel point on y avoit poussé les sciences et surtout les arts. Sir W. Jones voudroit croire qu'ils y avoient été portés autrefois à une grande perfection; il seroit même porté à penser que les Indiens ont aussi brillé dans les armes, mais tout cela est plus facile à imaginer qu'à démontrer. Les noms et les ouvrages de leurs héros ou de leurs artistes ne nous sont

point parvenus, et ce qui reste de leurs monumens n'en fait pas concevoir une opinion très-favorable.

L'architecture et la sculpture ancienne des Indous, leurs grandes excavations ont beaucoup de rapports avec ce qui se voit en Egypte. On y retrouve le même style et les mêmes idées mythologiques; et il est à propos d'observer par rapport aux arts, qu'aux Indes, comme en Egypte, le fils suit toujours la même profession que son père, usage qui n'a pas été conservé en Chine. Les castes indiennes se rapportent aussi à celles d'Egypte; les caractères gravés sur beaucoup de monumens des Indes, ressemblent à ceux des Abyssins ou des Ethiopiens, nommés aussi Indiens par plusieurs anciens auteurs, et tout porte à croire que l'Ethiopie, l'Egypte et l'Indoustan furent peuplés par la même race d'hommes qui vinrent d'Orient en Occident. Les montagnards du Bengale et du Béhar ont les mêmes traits que les Ethiopiens, et si, comme le remarque Strabon, ils ont les cheveux unis, tandis que les Ethiopiens les ont crépus, cette différence ne vient apparemment que de celle du climat qui est plus humide aux Indes qu'en Ethiopie. On représente quelquefois Bouddha avec les cheveux crépus comme il l'auroit été en Ethiopie.

Ce seroit peut-être ici le cas de parler de Bouddha, ce personnage mythologique et historique, si célèbre aux Indes; il seroit même utile

pour l'histoire de pouvoir fixer d'une manière certaine l'époque de son existence, mais cela nous meneroit trop loin. Il suffira de dire que sir W. Jones qui le croit postérieur à Brahma, veut y reconnoître le Chaca des Japonais et le Fô des Chinois. Il pense qu'il vivoit vers l'an 1014 avant J. C. M. Langlès au contraire, d'après différens rapprochemens et un passage de l'Aïn Akbery (1) (institutes d'Akbar), place Bouddha, neuvième incarnation de Vichnou avant Brahma, et vers l'an 1365 avant J. C. Chacun de ces deux savans donne de très-bonnes raisons pour soutenir son opinion, et nous ne sommes pas assez versés dans les antiquités de l'Inde pour pouvoir décider entre eux.

Quant à la religion et à la philosophie des Indous, on y retrouve, comme nous l'avons observé dans un autre article, à peu près les mêmes idées que dans celles de la Grèce, avec les modifications qu'ont pu y apporter le climat et des mœurs différentes. On y reconnoît aussi une partie de

(1) L'Aïn-Akbery, dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois est l'ouvrage d'Aboul-Fazel, écrivain élégant et visir d'Akbar, dont il écrivit la vie et l'histoire en trois volumes. Le troisième contient les institutes du grand mogol Akbar. Une partie des ouvrages d'Aboul-Fazel est écrite en persan moderne, facile à entendre; l'autre en ancien persan qui est très-difficile. Ils renferment une quantité de choses curieuses. Djihanguyr, fils d'Akbar, fit périr Aboul-Fazel, l'an 1604 de notre ère, un an avant la mort d'Akbar, avec qui ce visir avoit voulu le brouiller.

la mythologie des peuples du Nord, des adorateurs d'Odin ou Vodin, qui a l'air d'être le même que le Bouddha des Indiens.

Il paroît que très-anciennement ces peuples ont eu des idées de philosophie très-saines. Yavan Atcharya, philosophe qui peut-être avoit conversé avec Pythagore, a laissé des écrits sur le système de l'Univers, fondé sur les principes de l'attraction et sur la position centrale du soleil, et il existe en sanscrit un livre nommé Yavan Djatika, titre qu'on pourroit traduire la *secte Ionique*, avec les principes de laquelle les siens ont beaucoup de rapport, et l'on sait que les Indiens appellent les Grecs Yavanas, les enfans de Javan.

On peut croire, comme nous l'avons déjà dit, que les Indous eurent une célébrité méritée dans la philosophie morale; les Fables de Vichnou Sarman, connu en Europe sous le nom de Pidpay, en sont une preuve. On les appelle *Instructions amicales*. Elles furent traduites pour la première fois au seizième siècle, par l'ordre de Buzurd-Jemhir (brillant comme le soleil), médecin et ensuite visir du grand Anou-Chyrvan, que nous nommons Cosroès, et elles existent dans plus de vingt idiomes différens. Sir W. Jones n'est pas éloigné de croire que les fables nous sont venues en Europe de l'Inde ou de l'Ethiopie. Les Arabes croient qu'Esope étoit Abyssin. On sait que l'on

attribue aux Indous l'invention de l'apologue (1), des échecs et du calcul décimal.

Les anciens qui ne nous ont appris que d'une manière si peu satisfaisante ce qui avoit rapport à l'histoire des Indes, nous donnent encore moins de renseignemens sur les langues que l'on y parloit. Tout ce qui n'étoit pas grec étoit barbare aux yeux des Grecs, et ils ne savaient que leur langue; les Romains, imitateurs des Grecs, se bornoient aussi à connoître le grec, et dédaignoient les autres langues; de là vient aussi que les histoires étrangères à la leur, et qui ne nous sont parvenues que par leurs écrivains, sont souvent défigurées et déguisées pour ainsi dire à la grecque ou à la romaine. Il est à regretter que le temps n'ait pas épargné les ouvrages de quelques savans philologues, tels que Mithridate, qui possédoit toutes les langues de l'Orient: nous pourrions en tirer de grandes lumières sur les langues de l'Inde. Il y a lieu de croire que de tout temps il y en eut un grand nombre qui avoient entre elles de grands rapports et qui viennent d'une source commune. Elles ont subi des altérations par les mots qu'y ont introduits les différens conquérans. Ils n'ont pas pu changer la langue entièrement, mais apportant de nouveaux usages et de nouvelles idées, ils ont forcé les vaincus d'adopter les mots de leurs

(1) Voy. t. II des *Recherches asiatiques*, mémoire 9, page 207, 214.

langues qui exprimoient ces choses nouvelles pour eux. Il est très-difficile de faire des mots entièrement nouveaux, et dont le son ne se rapproche pas de ceux du peuple auquel on doit de nouvelles idées, c'est ce qui me feroit croire à une langue-mère primitive; et s'il est impossible de la retrouver et de saisir les étymologies, c'est faute de pouvoir suivre toutes les déviations, et les détours de la prononciation et de l'emploi des mots.

D'après les recherches des savans de l'académie de Calcuta, on est fondé à croire que la première langue de l'Inde fût le *hindy*, originaire de Tartarie ou de Chaldée. Le sanscrit qui est aujourd'hui la langue savante y fut introduit plus tard par des conquérans. Cette langue est très-riche, sonore et parfaitement combinée; on la compare pour la beauté au grec et au latin, et les orientalistes lui trouvent même des avantages que n'ont pas les deux autres. Ne sachant pas le sanscrit, je m'abstiendrai d'en parler en détail, et me bornerai à dire qu'il m'a paru très-doux dans les passages cités dans les *Recherches asiatiques* et écrit en caractères européens, qu'il a beaucoup d'*l*, de voyelles, surtout des *a*, et des terminaisons en *am*, et que ses consonnes ne sont pas combinées d'une manière dure. Cette langue aime beaucoup les mots composés, et il y en a même d'une longueur effrayante : j'en ai trouvé de soixante et quatre-vingts syllabes, et il en existe qui en ont

jusqu'à cent cinquante. Ce sont plusieurs épithètes et des participes unis au verbe ou à l'expression principale. Au reste, les mots allemands (1) peuvent nous donner une idée de cette complication et de cet enchaînement de mots. Le sanscrit a eu autrefois cours dans tout l'Orient, et on en reconnoît des mots dans le persan, l'arabe, et même le grec et le latin ; à présent la connoissance en est réservée aux Brahmanes qui en ont fait un langage sacré. Il n'est pas très-difficile, et plusieurs Européens l'ont possédé, entre autres sir W. Jones, M. Anquetil-du-Perron, et encore à présent M. Wilkins qui l'a étudié un des premiers.

L'indoustani est aussi une langue de l'Inde, et y fut générale probablement pendant plusieurs siècles. Elle dérive du sanscrit, mais il y a des différences dans leurs grammaires. Ces deux langues s'écrivent avec les caractères devanagary. Ceux de l'indoustani sont moins beaux, et d'une forme plus grossière que ceux du sanscrit. Ce caractère est en usage dans une grande partie des Indes, et il paroît à peu près le même que les lettres chaldéennes carrées, ou dérivant du moins du

(1) Voici un mot que le célèbre Klopstock avoit inventé et qu'il avoit trouvé le moyen de placer dans une ode : *Klubbergmunicipalgüllotinoligocratierepublick* : La république oligocratique de la guillotine, des municipalités, de la montagne et des clubs. On se tromperoit cependant beaucoup en croyant que l'allemand a beaucoup de pareils mots, et nous ne l'avons cité que pour montrer qu'il avoit la possibilité d'en composer de très-longs. Mais il en fait peu d'usage en comparaison du sanscrit.

même prototype. On peut croire que le Phénicien et l'Ethiopien eurent la même origine. D'après ce que dit sir W. Jones, il me semble qu'il penche vers l'opinion du président de Brosses, que les signes des sons furent pris originairement de la figure de l'organe qui sert à les rendre; ce qui peut servir à expliquer la ressemblance plus ou moins grande des lettres de plusieurs langues différentes, et fort peu semblables du reste quant aux sons. Il ne s'agit cependant que des langues qui ont un alphabet; dans les autres, les signes plus ou moins hiérogliphiques, dépendant des idées différentes que l'on a attachées à chaque objet physique, et des rapports qu'on y trouvoit avec telle ou telle idée abstraite. Cependant l'arrangement des sons chinois ressemble à celui qu'on observe au Tibet et chez les Indous.

Le sanscrit jouit de tous les avantages des langues savantes anciennes, et des langues modernes de l'Europe; il a une littérature très-considérable et très-variée, où l'on trouve un génie brillant et fécond, avec toutes les qualités et les défauts d'une imagination exaltée, ce qui appartient assez aux Orientaux. Les poésies légères des Indous ont du feu et de l'élégance, et leurs épopées de la grandeur. Ils sont aussi très-riches en ouvrages de médecine, d'astronomie, de géographie et de grammaire; mais la religion et les lois forment une des branches les plus considérables de leur littérature. Ce que je vais en dire est

tiré d'un mémoire traduit du sanscrit (1), et communiqué par un savant Indou, Goverdam Kat. Les notes de M. Langlès m'ont été aussi fort utiles, et m'ont au moins autant servi que le mémoire.

Les principaux ouvrages des Indous passent pour avoir été composés par les dieux, et il en a été fait des extraits par de saints personnages. On ne peut se dispenser de commencer par parler des Védas; ce sont les livres sacrés qui renferment dans un grand nombre de divisions et de subdivisions, tout ce qui a rapport à la religion, aux sciences et aux arts. Ces livres sont sortis des bouches de Brahmah; ils étoient très-nombreux, mais le sage Vyasa (2) les réduisit au nombre de quatre, et leur donna les noms de Reg, Djadjour, Sâma, Atherban. Une partie des Védas, surtout l'Atherban, est d'un langage si facile, qu'on les entend aisément sans être très-avancé dans le sanscrit; mais les autres sont d'une telle difficulté et d'un langage si suranné, qu'on le prendroit pour un dialecte différent, et que peu de brahmanes à Bénarès les comprennent. Les quatre Védas renferment cent mille chlogues ou stances (3).

---

(1) Recherc. asiat., t. Ier., p. 368.

(2) L'existence de cet auteur, nommé aussi Crishna Douipayana, *né dans une île*, est plus que douteuse. Ce personnage est allégorique et n'est autre chose que Vichnou lui-même auquel on attribue tous les ouvrages de l'esprit, et on a mis sur son compte tous ceux dont on ne connoît pas les auteurs.

(3) Les Védas sont à la bibliothèque impériale écrits sur des ôles

Les commentaires des Védas sont innombrables; celui de Vasichta est le plus célèbre. L'Oupanichada est un extrait de ces livres sacrés; il a été traduit en latin par M. Anquetil du Perron, qui l'a intitulé Oupnek'hat, titre de la traduction persanne dont il s'étoit servi.

Les Augas ou Oupaugas, *corps de sciences*, ont été tirés des Védas; il y en a six qui traitent des cérémonies religieuses, de la Grammaire, de la prononciation des sons vocaux, de la prosodie, des charmes et enchantemens, de l'astronomie, et des mots et des phrases difficiles qui se trouvent dans les Védas.

Les dix-huit Pouranas qui, selon l'Aïn Akbery, sont des étincelles de la sagesse de Vyasa, ont été donnés aux hommes pour leur instruction et leur amusement. Ce sont des commentaires sur les Védas, et ils ont eux-mêmes dix-huit commentaires nommés Oupapouranas. Le Baghava, ou histoire de l'Incarnation de Vichnou, en Chrishna, est un des plus célèbres Pouranas. Il est le dix-huitième, et comprend dix-huit mille stances (1).

Les lois de Menou qui ressemble beaucoup au Minos des Grecs, sont renfermées dans les dix-huit

---

ou feuilles de palmier; et en onze vol. in-fol. au museum britannique.

(1) Voyez dans les notes de M. Langlès les titres et les sujets des différens Pouranas, et une liste tirée de Colebrooke, des ouvrages de quarante législateurs indous.

Smriti, ou Codes (1), et dans leurs Oupa Smriti, ou Commentaires. Le Kalpa est un des livres les plus respectés des Indous; il règle les dix cérémonies qui doivent avoir lieu depuis le mariage jusqu'au moment où l'enfant met le cordon, cérémonie qui le fait entrer dans une des classes des brahmanes.

Parmi les livres du corps des sciences, on en trouve un qui apprend à acquérir des richesses et à les conserver; il doit être beaucoup lu. Le Mimansa est encore un ouvrage divin venu de Brahmah; il traite de la jurisprudence, de la morale, des opinions des philosophes sur la nature des Dieux et du Monde, et sur les hérésies. La philosophie ou la science du Mimansa fut inventée par Djaimin antérieurement aux Pouranas, et sert de commentaire aux Augas. Il y a plusieurs raisons de croire que, si on comparoit les ouvrages des philosophes de l'Inde, et leurs opinions avec ceux des Grecs, on y trouveroit beaucoup de traits de ressemblance, et qu'on pourroit les ranger par écoles qui répondroient pour les principes à celles de la Grèce.

Le Mahabharat est un poëme en cent vingt-cinq mille stances sur la famille et les guerres de Bharat, un des premiers rois des Indous (2). Il est rempli

(1) Ce code des lois de Menou a été traduit en anglais par Sir W. Jones.

(2) Nous en avons donné deux fragmens dans le tome XI[illegible]

d'épisodes, dont un traite de la race de Chrishna. Ce poëme a été traduit dans tous les idiômes de l'Asie; le Baghavat Guita en fait partie; mais on le supprime souvent comme trop au-dessus de la portée du vulgaire.

Les Indous ont encore plusieurs autres poëmes épiques, entr'autres les Ramayanas, où l'on célèbre, comme dans les Dionysiaques de Nonnus, les guerres et les conquêtes de Rama, Bacchus jeune, ou le Soleil. Le plus parfait de ces Ramayanas est celui de Valmiki (1), poëte inspiré; on le dit extrait du Vyasa Ramayana, qui renfermoit dix trillions de vers, mais cet immense ouvrage n'existe plus. Il y a d'autres Ramayanas Tamils ou Gentoux, traduits ou imités de celui de Valmiki, mais fort inférieurs en mérite, et ils ne sont lus que par ceux qui ne savent pas le sanscrit.

Outre les ouvrages dont nous venons de parler, et où l'imagination entre pour beaucoup, les Indous en ont un grand nombre où l'on peut puiser des connoissances solides sur la médecine, les minéraux et les plantes de l'Inde; il y en a aussi qui traitent de la musique avec des airs notés, et

---

Archives (octobre et décembre 1806), traduits du sanscrit, par M. Hagemann. (*Note des rédacteurs*).

(1) M. Hamilton, l'un des plus savans membres de l'académie de Calcuta, n'est pas de l'avis du Pandit indou qui a fourni la note sur les ramayanas. Il croit que Valmiki vivoit avant Vyasa, et qu'ainsi son Ramayan n'étoit pas tiré du Vyasa Ramayana, qui n'est qu'un extrait des Pouranas.

on compte jusqu'à soixante-dix-neuf ouvrages sur l'astronomie. Il est fâcheux que la plupart de leurs histoires soient écrites sous la forme de poëmes, et que tout s'y enveloppe sous les voiles de l'allégorie ou de la fable.

La Grammaire est une des sciences que les Indous cultivent avec le plus de plaisir; ils y attachent sans doute des idées particulières, et ils en font une science divine. L'ouvrage de Panini sur la Grammaire est très-célèbre, mais il est malheureusement si embrouillé, qu'il faut des années pour le comprendre, ce qui ressemble assez à de nouvelles Grammaires européennes qui demanderoient de gros volumes de commentaires qui leur servissent d'explications. Un savant Indou, ami de M. Wilkins, comparoit l'ouvrage de Panini à une forêt, et nos grammairiens nous égarent aussi dans de vastes halliers bien ténébreux.

Tous les ouvrages dont il a été question jusqu'à présent, forment les six grands Sastras ou ordonnances inspirées, qui sont censés renfermer toutes les connoissances divines et humaines. Il n'est pas permis aux Soudras, ou quatrième classe des Indous, d'étudier les Sastras qui n'appartiennent qu'aux classes plus relevées. Cependant les Soudras peuvent aussi acquérir des lumières, et ils ont de nombreux ouvrages profanes très-bons et très-intéressans sur tous les sujets profanes dont traitent les Védas et les Pouranas.

L'Aucarasingha (1) est un des ouvrages les plus célèbres des Soudras; c'est un Dictionnaire universel, et l'un des plus anciens livres des Indous: on y trouve toutes leurs cérémonies, et il est même probable que c'est un de leurs premiers livres de prière. Il est divisé en chapitres ou sections à peu près, je pense, comme les Dictionnaires de J. Pollux. L'original a été écrit en vers, et il a été traduit en plusieurs langues indiennes. Les Vadya ou médecins nés qui font partie des Soudras, sont la classe la plus éclairée des Indous, et souvent ils réunissent plus de connoissances que les Brahmanes. Ils ont composé un grand nombre d'ouvrages et de poëmes qui remplacent les Pouranas, et renferment les mêmes histoires.

Comme tous les peuples, les Indous ont beaucoup de goût pour l'art dramatique, et ils l'ont cultivé; une partie des histoires de leurs Pouranas et des Ramayanas est sous la forme dramatique. On sait qu'en général les Orientaux aiment à mettre en action tout ce qu'ils racontent.

Les Indous ont aussi eu des femmes qui ont cultivé les sciences avec le plus grand succès, et on cite les ouvrages de jurisprudence de Lakhimadivi.

---

(1) L'Aucarasingha est à la bibliothèque impériale. On a aussi la traduction d'une partie faite par un missionnaire qui a eu la modestie de ne pas y mettre son nom. Le père Paulin de Saint-Barthélemi, savant orientaliste, a déjà publié une partie de ce dictionnaire en 1798.

D'après cet apperçu de la littérature indienne, on voit qu'elle est très-considérable, et qu'on peut espérer d'en retirer quelques fruits; elle offre de l'intérêt et plusieurs branches d'instruction, et peut dédommager de la peine qu'on se donneroit à étudier le sanscrit.

Il ne me reste plus pour terminer cet article qu'à indiquer quelques mémoires intéressans des recherches asiatiques. Celles sur le zodiaque, sur la guérison des morsures des serpens par l'alcali caustique et de l'éléphantiasis par des pilules d'arsenic, ceux sur le royaume d'Acham, et sur celui de Népal, m'ont paru mériter d'attirer l'attention. Le dernier est du père Guiseppe, préfet de la mission romaine. Le Népal est un grand royaume gouverné par plusieurs rois. Sa capitale, Catmandon et quelques-unes de ses villes, entr'autres celle de Liclit renferment des temples magnifiques et des palais somptueux remplis de toutes sortes de trésors. Après une guerre longue et cruelle et toutes les alternatives de victoires et de défaites, le roi de Goscha s'empara de la ville de Certi, l'une des principales, qui fit une longue résistance; le barbare, pour se venger du courage des habitans, leur fit couper le nez et les oreilles, et se les fit apporter pour constater le nombre de ces malheureux. Il changea le nom de la ville en celui de Naskatapour, ville des nez coupés, le même que celui de Rhinocolure en Egypte, ou Actisanès, roi d'Ethiopie, après avoir conquis l'Egypte,

même temps plus de la douce mélodie et des grâces naïves de ce vieux langage (1).

Il y a sans doute entre les muses, les grâces et leur frère, quelque accord secret par lequel l'asile ouvert à l'une de ces déités, ne tarde pas de l'être aux autres. Il est sûr au moins qu'on les voit se suivre constamment, et le philosophe n'en est pas plus étonné, je pense, que le poëte. On ne sera donc guère surpris que les troubadours de l'Helvétie n'aient pas été moins galans, moins amoureux que ceux de la Provence et du Languedoc.

Le Tibulle ou le Parny de cette brillante époque de la littérature helvétienne étoit un jeune homme de Zurich, nommé Hadeloub. Il étoit fort protégé par le comte de Toggenbourg, et plus particulièrement par la comtesse qui l'ai-

(1) On distinguoit parmi les amis du chevalier Maness le comte Frédéric de Toggenbourg, Henri de Klinguenberg, évêque de Constance; Albert de Klinguenberg, son frère; les abbés de Notre-Dame-des-Ermites et de Petershausen, le chevalier Louis de Landenberg, etc. Plusieurs femmes distinguées par leur naissance et par leur goût pour la poésie étoient aussi de cette société.

Roger Maness, qui vivoit encore en 1330, fut fort lié avec tous les poëtes de son temps. Il fit, vers la fin du treizième siècle, un recueil des poésies les plus connues alors; il y rassembla celles de près de quarante auteurs, et plus de six mille couplets. L'original de ce recueil se trouve à Paris, à la bibliothèque impériale. Notre célèbre poëte Bodmer obtint la permission d'en faire prendre une copie, et la fit imprimer à Zurich en 1758. Ce Roger Maness fut probablement le grand-père du célèbre Roger Maness, bourguemaître de Zurich, et collègue du fameux Rodolf Broun, le principal auteur d'une assez mauvaise constitution, mais qui n'en subsista pas moins jusqu'en 1798.

moit comme son propre fils. D'une taille élevée, et cependant fort bien prise, il avoit une de ces physionomies heureuses qui previennent en leur faveur, même les indifférens. Ses yeux bruns avoient tout à la fois de la finesse et de la sensibilité. Son caractère ouvert offroit un mélange intéressant de confiance et de modestie. Sa tête s'exaltoit facilement, mais elle étoit contenue par un esprit juste et droit; il étoit aussi doux que passionné, quelquefois assez entreprenant, assez étourdi; mais il n'en étoit pas moins d'une discrétion à toute épreuve. Il n'avoit point assez estimé toutes les femmes auxquelles il avoit désiré de plaire; cependant aucune n'osoit s'en plaindre. Il n'y en avoit aucune en effet qui pût lui reprocher un tort réel, grâce au bonheur singulier de son étoile ou de son caractère.

Je suis forcé d'avouer qu'il n'étoit pas jugé par les hommes avec autant d'indulgence que par les femmes, du moins aussi généralement. On ne pouvoit l'accuser d'être trop avantageux, mais les uns lui trouvoient une sorte de présomption, les autres une discrétion outrée, d'autres encore un excès d'empressement et d'attention pour toutes les femmes, de quelque figure ou de quelque âge qu'elles fussent. Les envieux de bonne foi le détestoient tout simplement, comme un enfant gâté de la nature et du sort.

Dans le nombre de ses derniers se distinguoit surtout un chevalier Hugon, auquel il avoit osé

disputer quelque temps une conquête que bientôt après il eut la générosité de lui céder, sans que les vœux de ce triste rival en fussent mieux accueillis. Depuis ce revers, la haine active du chevalier avoit pris à tâche d'observer les moindres demarches du jeune Hadeloub, et de les contrarier par autant de moyens qu'en pouvoient fournir la supériorité de sa fortune et toute la ruse dont un esprit borné devient quelquefois susceptible.

Lorsqu'il y avoit une fête arrangée d'avance dont Hadeloub se félicitoit d'être, et dont il n'eût pas manqué de faire les délices, Hugon réussissoit presque toujours à trouver le moyen de l'en éloigner, tantôt en retardant par un accident imprévu le retour d'un voyage ou d'une partie de chasse où lui-même avoit su l'engager, tantôt en l'obligeant sous un prétexte quelconque à se rendre auprès de sa protectrice la comtesse de Toggenbourg. Lorsque l'artifice paroissoit avoir répondu le plus heureusement à son attente, notre envieux avoit le plus souvent le chagrin d'apprendre que tout le plaisir de la fête avoit été troublé par le regret de n'y point voir le bon, l'aimable Hadeloub.

Informé de l'empressement avec lequel on s'étoit rassemblé dans quelque château du voisinage pour entendre la lecture d'une nouvelle production du jeune troubadour, le chevalier

se faisoit un malin plaisir d'arriver justement au moment le plus intéressant de la lecture, pour l'interrompre avec beaucoup de fracas, et pour tâcher ainsi d'en diminuer l'effet. On peut juger de son dépit, lorsque, enchanté de ce qu'on avoit entendu, l'on prioit Hadeloub, par égard pour le chevalier, de recommencer la lecture, et qu'il l'entendoit applaudir avec de nouveaux transports. Ah ! peu de passions, je pense, essuient autant de mécomptes que l'envie.

Grâce à la complaisance assidue de ses agens, Hugon n'ignoroit aucune des beautés auxquelles l'éternel objet de sa jalousie paroissoit rendre quelques soins. Il s'empressoit d'en informer ses rivaux, et il ne leur échappoit aucune expression de colère ou d'humeur que, par excès de zèle et d'attachement, il ne se crût obligé de rapporter sur-le-champ à Hadeloub, et toujours avec les circonstances les mieux choisies pour en aggraver l'offense. C'est ainsi qu'il avoit eu la douce satisfaction de le jeter dans plus d'une mauvaise affaire, et du moins en apparence par pure amitié. Mais comme notre jeune troubadour manioit l'épée tout aussi bien que la plume, la satisfaction du chevalier n'étoit pas de longue durée, et, sans son excessive prudence, elle eût même risqué plus d'une fois d'être suivie de cruels regrets. Enfin, cette haine secrète de Hugon étoit une véritable chenille attachée aux destinées de Hadeloub; et, dans plus d'une occasion, il ne

tint presque à rien qu'elle n'en flétrît pour jamais la douce fleur.

Depuis long-temps les personnes de la société de Maness, de cette société si distinguée alors par l'éclat des lumières, des talens et de l'esprit le plus aimable, avoient été plus ou moins frappées du changement qu'avoit éprouvé le caractère et l'humeur de Hadcloub. Il continuoit d'y passer sa vie, et d'y porter souvent le tribut de ses heureux loisirs. Mais dans la conversation, ce n'étoit plus le même homme. Ses poésies respiroient toujours la même grâce, la même facilité; mais elles étoient montées sur un ton tout à fait différent. Au lieu des idées riantes, des images anacréontiques qu'il avoit répandues jusqu'alors dans toutes ses compositions, on y remarquoit des traits d'une sensibilité profonde, des pensées fortes et sublimes, des expressions dignes de la hauteur de ses pensées; mais en même temps une teinte de mélancolie qui, toute intéressante qu'elle étoit par elle-même, ne laissoit pas d'inquiéter pour lui ses protecteurs et ses amis. On lui voyoit toujours les mêmes soins, les mêmes attentions pour les femmes. Mais on étoit surpris de ne plus entendre parler de ses succès auprès d'elles. On se disoit tout bas, seroit-il plus sérieusement amoureux qu'il ne l'a jamais été ? Cela seroit possible. Cependant comment personne n'auroit-il encore deviné l'objet d'une telle passion ?

Il y avoit alors à Zurich une jeune veuve

dont les vertus simples et touchantes, mais accompagnées d'une grande austérité de principes et de conduite, jouissoient d'une considération fort au-dessus de celle que peuvent obtenir un esprit supérieur ou l'éclat d'une haute naissance. La comtesse Jule de Regensperg réunissoit tous ces avantages, et dans un degré fort rare. Sa figure étoit agréable, mais plutôt belle que jolie et plus imposante encore que belle. Sans l'expression de bienveillance et de sérénité répandue habituellement sur tous ses traits, on l'eût trouvée trop froide ou trop fière. Mais en considérant la noblesse et la simplicité de son maintien, la douceur de sa physionomie et l'auguste ensemble de toute sa manière d'être, il étoit impossible de ne pas éprouver pour elle un sentiment profond de respect et d'admiration. Elle auroit même eu moins de beauté que, grâce à cet heureux ensemble, elle eût encore paru éminemment belle; oui, belle d'âme et de caractère.

Le seul goût qu'on lui reprochoit, du moins dans certaines sociétés, c'étoit celui de l'esprit, et nous sommes encore obligés de convenir qu'elle se l'étoit reproché souvent elle-même, parce que ce goût entretenu dès sa plus tendre jeunesse par ses liaisons avec la société du chevalier Maness, dont elle étoit proche parente, l'avoit disposée plus d'une fois à juger avec trop d'indulgence, peut-être même à se permettre d'écouter avec trop d'intérêt des discours et des écrits dont un

examen plus réfléchi n'avoit pas tardé à lui révéler l'inconvenance ou le danger.

On peut bien croire que le genre de renommée que s'étoit acquis Hadeloub par la légèreté de ses premières compositions et par l'éclat de quelques-unes de ses aventures dans le monde, devoit engager une personne du caractère de la comtesse Jule à le tenir assez éloigné d'elle. Mais avec autant de dignité qu'elle en avoit dans l'esprit et dans le caractère, elle en imposoit naturellement à ceux qui désiroient de l'approcher, et les obligeoit à garder toujours la distance qui lui convenoit, sans aigreur et sans dédain comme sans pruderie et sans affectation. Elle n'avoit point refusé dans plus d'une circonstance de donner aux talens de Hadeloub les éloges qu'il méritoit, mais elle n'avoit jamais montré d'empressement ni pour le voir ni pour le rencontrer. Elle avoit même évité, sous différens prétextes, les occasions de le recevoir chez elle.

C'étoit peut-être la seule femme distinguée de Zurich et de toutes les seigneuries des environs qui l'eût traité, si ce n'est avec autant de rigueur, du moins avec autant d'indifférence. Hadeloub n'avoit pas besoin d'être attiré par cette singularité pour être profondément frappé de toutes les grâces et de toutes les vertus par lesquelles la comtesse Jule étoit si fort élevée au-dessus des personnes les plus remarquables de son sexe. Du premier instant où il l'avoit vue, tant de beauté,

tant de noblesse l'avoit pénétré de la plus vive admiration. Mais le sentiment qu'il éprouvoit pour elle, étoit si différent de tous ceux qu'il avoit éprouvés jusqu'alors, pour les femmes même qu'il avoit le plus aimées, que, de très-bonne foi, lui-même fut assez long-temps sans se douter que ce sentiment pourroit bien être encore de l'amour. Il voyoit la comtesse comme une divinité que rien de ce qui touche à la terre ne pouvoit atteindre. Et les expressions respectueuses du culte qu'il lui rendoit, aux yeux du moins de ceux qui n'avoient pu lire dans son cœur, n'étoient que des exagérations poétiques. Comment croire à la vérité d'un sentiment qu'on n'a jamais éprouvé, qu'on n'éprouvera jamais! Les juges les plus fins dans ce genre, en écoutant les louanges qu'il donnoit à la comtesse, observoient avec beaucoup de sagacité que ce n'étoit pas ainsi qu'il avoit loué les femmes dont il avoit été véritablement amoureux.

Ce qu'étoit bien réellement Hadeloub pour la comtesse Jules, ce qu'elle-même paroissoit être si naturellement pour lui comme pour les autres, n'auroit pu sans doute être mieux combiné pour couvrir d'un voile impénétrable l'intelligence la plus parfaite et la plus intime; mais cette intelligence étoit loin d'exister en effet, du moins dans le sens que l'on est accoutumé de donner à ce mot. Toute réservée qu'étoit la comtesse, elle avoit pourtant laissé échapper quelques légers

indices de l'intérêt particulier que lui avoit inspiré Hadeloub. Il avoit appris par la comtesse de Toggenbourg, avec quelle chaleur elle s'étoit permis d'exprimer un jour ses regrets de ce qu'un aussi beau talent que celui de ce jeune homme ne fût prodigué qu'à des sujets si peu dignes de lui. L'instant d'après, elle avoit paru embarrassée même aux yeux de son amie, comme si elle eût craint d'en avoir trop dit.

La comtesse de Toggenbourg qui pensoit à cet égard comme elle, ne manqua pas de rapporter cette conversation à son protégé, sans omettre aucune des circonstances qui pouvoient en assurer l'effet. Son espérance ne fut point trompée; car cette simple parole sortie d'une bouche si divine et si profondément révérée, fut pour notre jeune poëte, une inspiration céleste. Uranie elle-même l'eût prononcée, que l'impression n'en auroit pas été plus miraculeuse. De ce moment il résolut de ne plus consacrer ses chants qu'aux charmes de l'innocence, aux triomphes de la gloire et de la vertu. Mais c'est à sa protectrice qu'il promit ce qu'au fond du cœur il ne promettoit sans doute qu'à la divinité secrète de toutes ses pensées.

Ce premier moyen de lui plaire ne fut pas le seul qu'il osa tenter, mais toujours avec la délicatesse et la discrétion la plus scrupuleuse. Une circonstance qui l'obligeoit encore à mettre plus de réserve et plus de mystère dans toutes ses dé-

marches c'est qu'il n'ignoroit pas avec quelle attention persécutrice le chevalier Hugon ne cessoit d'épier tous ses pas. Et malheureusement encore ce triste argus n'avoit pas même besoin de sortir de chez lui, pour être à portée de voir tout ce qui se passoit autour de la demeure de la comtesse, car elle étoit presque vis-à-vis de la sienne.

A travers tant de difficultés il parvint longtemps à rendre à la comtesse tous les soins dont il croyoit que l'hommage pouvoit la flatter, sans qu'il fût possible à personne d'en découvrir l'auteur. Mais hélas! il ignoroit également si son cœur avoit daigné le deviner.

Il savoit que la comtesse aimoit passionnément les roses, et tous les vendredis (c'étoit le jour de la semaine où pour la première fois elle lui avoit adressé la parole), tous les vendredis, quelque fût la saison, elle trouvoit sous le berceau d'une terrasse qui communiquoit à son appartement une corbeille remplie des plus belles roses. La main chargée de l'y déposer, en saisissoit le moment avec tant d'adresse et de mystère, que l'on pouvoit fort bien la prendre pour celle d'un sylphe ou de quelque autre substance aérienne. Personne d'ailleurs n'auroit pu se douter que Hadeloub fût devenu tout à coup un des plus habiles fleuristes de la contrée.

On avoit conseillé à la comtesse l'usage des oranges, et dans ce moment il fut impossible d'en trouver de bonnes ni à Zurich, ni dans

tous les environs. Hadeloub en fut informé ; avec l'agilité d'un chasseur il court lui-même en chercher à Gênes, et comme s'il avoit eu pour cette expédition Pégase même à ses ordres, il fait ce voyage en si peu de jours qu'il ne lui est pas difficile de cacher le motif de son absence sous le prétexte d'une légère indisposition qu'il s'étoit attirée, en chassant dans les environs de Lucerne, où il s'étoit arrêté en effet quelques jours avant de passer le Saint-Gothard ; et les oranges sont déposées sur la terrasse de la comtesse avec les mêmes précautions, avec le même mystère, et sans doute avec plus de bonheur encore que les corbeilles de roses.

Peut-être jouoit-on dès-lors du luth avec plus de perfection que Hadeloub. Mais il eût été difficile de tirer de cet instrument des sons plus heureux, plus sensibles, plus pénétrans, et lorsqu'il les accompagnoit de sa voix sonore et flexible, c'étoit la plus douce mélodie qu'il fût possible d'entendre. Combien de fois, à la faveur du silence et des ombres de la nuit, ne vint-elle pas enchanter l'oreille et le cœur de la comtesse! On se gardoit bien d'exécuter ces mystérieuses sérénades devant ses fenêtres où l'on eût trop risqué d'être reconnu. Mais heureusement pour l'amour le plus discret, la maison d'un chanoine, ami intime de Hadeloub, avoit un grand jardin qui n'étoit séparé de celui de la comtesse que par un treillage peu élevé. Notre jeune trouba-

dour s'étoit procuré une clef avec laquelle il pouvoit entrer dans ce jardin par une rue détournée. Et grâce à cette circonstance, il lui étoit assez facile d'arriver à toute heure jusqu'au pied de la terrasse aux corbeilles de roses, sans être apperçu, sans être même soupçonné.

La comtesse, cachée derrière un rideau de sa fenêtre, pouvoit l'écouter sans crainte, sans perdre une seule parole, un seul son de cette voix si distincte et si douce; elle n'en perdoit du moins que ce qui devoit échapper à la rêverie où la plongeoit trop souvent le charme d'une musique si touchante, celui d'une poésie plus touchante encore et qui sembloit n'être elle-même que la musique de l'âme la plus vive et la plus tendre.

Il est trop vrai que le cœur de la comtesse ne put rester insensible à tant de qualités distinguées, à tant de talens qui paroissoient ne plus exister que pour elle, à tant d'attentions sensibles et délicates dont elle étoit devenue l'unique objet; mais la fierté naturelle de son caractère, le prodigieux empire qu'elle avoit pris sur tous ses sentimens, sur toutes ses affections, la haute estime qu'elle s'étoit acquise dans le monde par ses vertus et par l'austérité de sa conduite, la défendirent si bien contre toute espèce de foiblesse et d'indulgence pour elle-même, qu'elle ne permit pas un instant au malheureux Hadeloub de se flatter du plus léger espoir d'obtenir quelque

jour le prix d'un dévouement tout à la fois si discret et si passionné. Les différentes tentatives qu'il avoit osé risquer pour pénétrer le secret de son cœur, avoient également échoué. La comtesse en apparence étoit toujours la même pour lui. Seulement elle lui témoignoit plus d'attention et plus d'estime, depuis que sa muse s'étoit livrée à des sujets moins frivoles. Mais la délicatesse de ses louanges étoit toute entière pour l'ouvrage, sans aucun retour sur le poëte, même le plus indirect.

N'étoit-ce pas pousser la sévérité trop loin? Hélas! elle n'eut que des suites trop funestes. Désespéré de ne pouvoir saisir malgré tous ses soins l'instant d'une explication plus favorable, Hadeloub, qu'entraîne peut-être encore en ce moment l'ascendant des habitudes et des succès de sa première jeunesse, va se rendre coupable d'une grande imprudence, d'une grande témérité.

La veille de Noël à la messe solennelle de minuit, placé près d'une chapelle éloignée du chœur et foiblement éclairée, il apperçoit tout à coup devant lui la comtesse. Un des bords de sa longue robe, telle qu'on les portoit alors, touchoit presque au prie-dieu sur lequel il étoit appuyé. Il trace au crayon quelques lignes remplies du sentiment qui absorboit toutes ses pensées, et avec l'épingle d'or qu'il portoit au col de sa chemise, il attache le fatal billet au bord de cette robe, mais avec tant d'adresse et tant de prompti-

tude qu'il croit n'avoir pu être remarqué de personne. Il ne l'avoit été de personne en effet, excepté de ce terrible chevalier Hugon qui n'avoit encore cessé dans cette circonstance de le suivre et de l'observer.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, c'est qu'avec toute l'envie de bien voir, il fut complètement trompé par ce qu'il avoit vu. Quelques instans avant l'imprudente démarche d'Hadeloub, le comte de Toggenbourg qui depuis long-temps rendoit des soins empressés à la comtesse de Regensperg s'etoit approché de notre poëte, et lui avoit remis un billet. Hugon qui s'en étoit apperçu, mais qui, revoyant Hadeloub demeurer tranquillement à sa place, avoit porté ses regards ailleurs, ne les reporta sur lui qu'au moment même où il se baissoit pour attacher le billet au bout de la robe. Il en conclut, avec sa pénétration accoutumée, que ce billet étoit le même qui lui avoit été remis peu de momens auparavant par le comte de Toggenbourg, et il en fut d'autant plus persuadé qu'avant de sortir de la chapelle, la comtesse releva le pan de sa robe, en détacha le papier et le cacha sous son corset.

Il se garda bien de raconter lui-même l'histoire qu'il avoit composée de tout ce qu'il avoit vu et de tout ce qu'il avoit soupçonné. Mais il la fit circuler sous le voile du plus profond secret,

et la nouvelle en fut bientôt répandue dans toute la ville.

On conçoit aisément quelle impression cruelle une pareille histoire, quoique tissue avec autant de maladresse que de noirceur, dut produire sur l'âme sensible et fière de celle qui en étoit l'objet ou plutôt la victime. Aucun moyen de repousser tout à la fois et l'atteinte d'une si coupable imprudence et celle d'une plus odieuse calomnie ne parut à la hauteur d'un caractère aussi pur, aussi élevé que celui de la comtesse, et dans cette situation pénible elle crut ne voir qu'un seul parti convenable à la dignité de ses sentimens.

Après quelques jours de recueillement et de méditation, elle se retira pour toujours dans le couvent du Fahr, situé si romantiquement à deux lieues de Zurich, au milieu des îlots couverts de saules, dont les flots égarés de la Limath semblent s'être plu à former un labirinthe aussi riant que solitaire. Elle dota les religieuses, ses nouvelles compagnes, de la plus grande partie de sa fortune. Et c'est du fond de cet asile qu'elle écrivit à Hadeloub le billet que voici :

« Ce n'est point de ma sévérité, c'est de mon indulgence que je suis punie. Quelques réserves qu'aient été mes rapports avec vous, je n'ai que trop de raisons de me les reprocher. Votre imprudence et votre légèreté m'ont perdue pour toujours. Vous dire que je vous aimois, soit ma

seule vengeance. Je dois vous pardonner puisque le mal que vous m'avez fait, m'a décidée à suivre enfin la vocation céleste à laquelle j'aurois dû me dévouer plutôt. Puissiez-vous être heureux, l'être, non par des sentimens dont même le plus pur nous expose à de si cruels dangers, mais par les espérances religieuses que j'eus le bonheur de rappeler dans votre âme. C'est sur ces seules espérances que reposeront désormais tous mes vœux et toutes mes pensées.... »

Hadeloub lut et relut ce billet avec la plus vive émotion ; les traits en furent presque effacés par ses larmes. Plongé dans la douleur et dans l'abattement, malgré tous les soins et tous les conseils par lesquels l'amitié du chevalier Maness et la tendre pitié de la comtesse de Toggenbourg tâchèrent de relever son courage, il ne survécut pas long-temps à ce coup du sort. L'éclat d'une destinée commencée sous de si fortunés auspices s'éteignit bientôt dans les larmes et dans les regrets. Quelles suites cruelles peut entraîner une seule faute, l'étourderie la plus légère, quelquefois même à nos yeux la plus innocente !

M.

REMARQUES DÉTACHÉES

SUR L'ÉCOSSE,

TIRÉES D'UN OUVRAGE ANGLAIS (1).

Les exemples de longévité qui ont toujours été communs en Ecosse n'y sont pas rares encore aujourd'hui. La salubrité du climat peut sans doute y contribuer, mais n'en est pas la seule cause. Malgré le luxe que l'union avec l'Angleterre a pu introduire chez les Ecossais, ce peuple n'a pas cessé d'être remarquable par sa frugalité, son industrie et son amour pour le travail.

On ne connoît point en Ecosse la *taxe des pauvres*, cet impôt qui, en s'élevant tous les jours plus haut dans le royaume voisin, semble présenter une mesure effrayante des progrès du vice et de la misère. En Ecosse, les indigens sont secourus aux frais du public, mais les sommes qu'on y emploie sont presque en entier le produit de contributions volontaires. Dans chaque paroisse on exige une modique rétribution sur le

(1) Cet ouvrage de M. R. Forsyth est intitulé *Beauties of Scotland.*

casuel des enterremens et des mariages. Le reste s'obtient par des quêtes que l'on fait le dimanche à la porte des églises. On craint cependant que la cherté toujours croissante ne finisse par soumettre l'Ecosse au fardeau dont elle a été exempte jusqu'aujourd'hui. Mais le peuple lui-même semble avoir pris à dessein des mesures pour éloigner ce moment fâcheux. Il a formé des sociétés particulières dont chaque membre met en commun une petite somme prise sur son salaire ou ses épargnes de chaque semaine ou de chaque mois. Ce fonds rapporte des intérêts à la petite société et sert à secourir dans la vieillesse ou dans les maladies ceux qui ont contribué à le grossir. Quelques modiques que soient ces secours, personne n'est humilié de les recevoir, puisque chacun peut les regarder comme un dépôt qu'on lui restitue. Ces sociétés ont un autre effet non moins salutaire. On n'y entre que sous la condition de perdre tous les droits qu'elles donnent, si, par une vie scandaleuse ou par une infraction des lois du pays, on perd l'estime de ses associés. On sent que cette considération doit avoir sur les mœurs une heureuse influence.

Une chose qui peut encore contribuer puissamment à arrêter les progrès de l'indigence, c'est le maintien du salaire des journaliers dans une juste proportion avec leurs besoins. La majorité de la population de tous les pays est composée de gens qui n'ont de propriété que leur travail

et leur industrie : leur aisance et leur misère dépendent donc de l'équité qui règne dans la manière de les payer. En Ecosse l'opinion publique conserve depuis long-temps une règle convenable de ces salaires. On ne peut guère donner moins à un ouvrier pour sa journée que le prix d'une mesure de farine d'avoine qui pèse huit livres et trois quarts. Cette farine étant depuis plusieurs siècles la nourriture principale du paysan écossais, il est tout simple qu'on l'ait choisie pour base du prix de son travail. Le voisinage d'une grande ville ou d'une manufacture fait quelquefois monter ce prix, mais partout ailleurs il demeure à peu près le même.

Le peuple avoit autrefois, en Ecosse, un goût très-décidé pour la lecture des écrits polémiques en matière de religion. C'étoit un sujet favori de conversation même pour les paysans, et les disputes qui en naissoient se renouvellent encore aujourd'hui avec assez de violence. Ils doivent ce penchant à leur éducation, à leurs lectures, à la tournure de leur esprit, et il s'est tellement fortifié par toutes ces causes que le gouvernement, dit un proverbe, ne doit point craindre de les mécontenter, pourvu qu'il les laisse en possesion de deux choses, leur farine d'avoine et leur religion. Les Ecossais seroient toujours prêts à se révolter pour l'une ou pour l'autre, quoiqu'en général

ils soient un peuple docile et ami de la paix. Outre le culte public, il y en a un qui s'exerce en particulier dans chaque famille. Lorsqu'un ami ou un vieillard visite un malade, on le fait prier par honneur à côté du lit. Ces pieux usages n'existent plus, il est vrai, dans le voisinage d'Edinbourg, mais on les retrouve en vigueur pour peu qu'on s'éloigne de la capitale.

Cependant les Ecossais en conservant leur piété ont perdu presqu'entièrement leur ancien esprit d'intolérance et de controverse. Ils passent même assez facilement d'une secte à une autre, et l'on voit aujourd'hui beaucoup de non-conformistes (*dissenters*) parmi eux. Beaucoup de gens regardent leur multiplication comme un mal, parce que la plupart de ces transfuges de l'église dominante sont fort pauvres, et que l'obligation où ils se trouvent de payer eux-mêmes leurs nouveaux pasteurs, semble devoir les jeter dans le vice ou dans la misère. Mais c'est le contraire qui arrive; ils deviennent plus actifs, plus laborieux. Or, dans quelques pays que ce soit, l'essentiel est d'avoir un ressort qui contraigne les facultés de l'esprit humain à se déployer avec énergie. Lorsque la richesse nationale s'accroît par l'accroissement de travail et d'industrie auquel se livre un paysan écossais, qu'importe qu'il destine le surcroît de son salaire à payer un ministre dissident qui lui prêche l'Evangile à sa manière? C'est, si l'on veut, une sorte de luxe

religieux qu'il se procure par un redoublement d'activité et d'efforts. Aimeroit-on mieux qu'il fût animé par le désir de se procurer les jouissances d'un autre genre de luxe? par le goût des plaisirs de la table ou de la magnificence des habits?

En Ecosse chaque paroisse a son maître d'école qui vit d'un petit revenu fixe joint aux rétributions de ses écoliers. Il enseigne à lire, à écrire, à compter; la langue anglaise et le plus souvent la langue latine. L'établissement de ces écoles a produit les meilleurs effets. Elles sont généralement fréquentées; elles ont mis l'instruction en honneur. C'est une honte parmi les enfans du plus pauvre peuple de n'avoir pas appris, les garçons à lire et à écrire, et les filles du moins à lire. Lorsqu'il se trouve un maître d'école plus habile que les autres, on lui envoie presque tous les enfans des environs pour apprendre le latin et le grec. Si le pays est pauvre, presque tous en sortent après avoir achevé leur éducation, et vont chercher fortune dans un pays plus opulent. C'est une chose remarquable que dans les contrées stériles de l'Ecosse méridionale, les paysans font de l'éducation de leurs enfans leur affaire capitale. C'est par l'instruction qu'ils espèrent de les voir un jour parvenir. L'étude de la théologie en est le moyen le plus facile. Les frais en sont très-modiques; et les places de ministres n'étant

pas assez lucratives pour être ambitionnées par les fils cadets des grandes maisons, la carrière demeure ouverte aux jeunes gens d'une naissance inférieure pour qui ces places sont de fort bons établissemens. De là vient que dans les contrées dont nous parlons, le nombre des jeunes gens qui étudient la théologie est beaucoup plus grand que dans les provinces plus fertiles. L'importance qu'on y met à l'éducation est telle que lorsqu'une paroisse est très-etendue, les paysans qui habitent trop loin de l'école, se réunissent pour en établir une seconde à leurs frais, ou même paient un instituteur particulier pour les enfans de quelques familles.

On a mis en question plus d'une fois s'il étoit avantageux à un pays que l'instruction s'y répandît même dans les dernières classes du peuple. L'exemple de l'Ecosse semble prouver l'affirmative, en montrant que la plus grande pureté de mœurs y suit toujours la plus grande instruction. Il n'est pas douteux qu'on ne doive à la multiplicité des écoles la rareté des crimes qui se commettent dans ce pays. L'éducation la plus soignée ne peut sans doute conduire toujours un mauvais naturel dans la bonne voie; mais elle permet d'espérer jusqu'au dernier moment qu'il y reviendra; elle est un sûr garant que les premières folies, les premières fautes de la jeunesse, n'entraîneront pas irrévocablement dans l'abîme celui qui les commet.

Ce qu'on vient de lire peut servir à expliquer pourquoi l'on trouve tant d'Ecossais transplantés, non-seulement dans les différentes parties de l'Empire Britannique, mais dans beaucoup d'autres pays. Tous les enfans recevant en Ecosse une éducation qui les rend capables d'occuper des places sujettes à une certaine responsabilité, il n'arrive que trop souvent que ceux qui ont de l'ambition abandonnent leur patrie et vont tenter la fortune chez l'étranger; il ne reste guère dans le pays que les moins entreprenans et ceux qui sont satisfaits de leur condition présente.

Nous laisserons à d'autres le soin d'examiner le bien et le mal de cet esprit d'émigration des Ecossais, et nous nous contenterons d'en citer un exemple dont on donne pour garant le maréchal Keith, ce guerrier célèbre qui, après s'être expatrié à la suite de la rebellion de 1715, servit avec tant de gloire dans les armées russes et prussiennes. Il avoit été chargé de négocier une affaire importante avec un officier turc du plus haut rang. Après les cérémonies accoutumées, le Turc lui fit demander quelles langues il parloit? Keith ayant nommé la langue française, le Turc répondit qu'il la parloit aussi couramment et proposa de congédier les interprètes, puisqu'ils pouvoient s'entendre sans leur secours. Keith y consentit quoiqu'un peu étonné de cette confiance inattendue; mais il le fut bien davantage lorsqu'étant

demeuré seul avec l'officier de la Sublime Porte, celui-ci vint à lui d'un air familier et lui demanda dans le patois grossier de la Basse-Ecosse : *S'il y avoit long-temps qu'il n'avoit été à Aberdeen* (1)? Le seigneur turc n'étoit autre que le fils d'un paysan écossais qui avoit vu autrefois le maréchal dans cette ville, et qui, conduit en Turquie à travers de nombreuses aventures, y avoit changé de religion pour s'ouvrir le chemin des honneurs.

On dit souvent que le clergé d'Ecosse est pauvre, et nous avons remarqué nous-mêmes que les places qu'il offre à ses membres ne sont pas une amorce suffisante pour les gens qui ont beaucoup d'ambition. Il est encore vrai que les revenus de la meilleure paroisse d'Ecosse ne sont rien, comparés à ceux de l'archevêque de Cantorbery ou des évêques de Durham et de Winchester. Cependant la pauvreté des ministres écossais n'est que relative ; elle vient uniquement de ce qu'ils partagent avec plus d'égalité les revenus du patrimoine commun. Il y a dans toute l'Ecosse environ mille ministres presbytériens, et il n'est pas douteux que la somme de leurs revenus réunis ne surpasse celle des revenus d'un nombre égal de ministres anglais pris indifféremment dans tout le clergé. On ne voit point en Ecosse de ces

(1) *Weel, man, whan was ye last at Aberdeen?*

vicaires (*curates*) à portion congrue qui remplissent les fonctions d'un titulaire oisif et opulent.

Le village de Salton, déjà connu pour avoir donné la naissance au poëte écossais Dunbar, est devenu encore plus célèbre par le séjour de cinq années qu'y fit l'historien Burnet en qualité de ministre. Ce fut de là qu'il fut appelé à Glasgow pour y professer la théologie. Il remplit cette chaire avec honneur jusqu'en 1674. Les dissensions politiques de ce temps l'obligèrent alors d'y renoncer et même d'abandonner l'Ecosse. Il se rendit à Londres et trouva le moyen de se faire présenter à Charles II et à son frère le duc d'York. Ses talens et son activité lui donnèrent bientôt quelque importance dans les cercles politiques de la capitale. Mais ses principes étant ceux des Whigs, que le duc d'York n'aimoit pas, Burnet jugea à propos de passer sur le continent lorsque ce prince monta sur le trône. Il sut se mettre en faveur auprès du prince d'Orange et de la princesse Marie son épouse. En Angleterre on lui avoit reproché de se mêler de choses qui ne le regardoient pas; mais ce surcroît d'activité lui devint bientôt utile. Pendant un séjour qu'il fit en Suisse, il apprit que la cour de France avoit résolu de faire enlever le prince d'Orange par des gens déguisés en pêcheurs, qui devoient surprendre ce prince dans une des promenades qu'il

faisoit volontiers seul sur la côte (1). Burnet donna avis du complot, et mérita ainsi la protection de la princesse d'Orange.

Burnet rendit un service non moins important à son époux, lorsque le peuple anglais invita ce prince à venir prendre les rênes du gouvernement, pour le délivrer des entreprises que formoit sans cesse Jacques II contre la constitution de l'Etat et de l'Eglise. Guillaume étoit extrêmement circonspect. En s'occupant de renverser Jacques du trône de la Grande-Bretagne, il auroit voulu savoir comment il seroit récompensé d'avoir mis à fin une entreprise aussi périlleuse. Il n'avoit de son chef aucune prétention à la couronne. En la plaçant sur la tête de son épouse, il ne se l'assuroit point à lui-même; et l'influence qu'il pourroit prendre sur l'esprit de la reine, ne s'étendroit point au-delà de la vie de cette princesse. Toutes ces difficultés le tinrent longtemps indécis sur la manière dont il répondroit aux propositions des mécontens d'Angleterre; et son caractère dissimulé ne lui permettoit pas de s'en ouvrir ni à ses conseillers, ni à son épouse; outre qu'il auroit cru manquer de délicatesse s'il eût proposé à la princesse de renoncer en sa faveur aux droits qu'elle tenoit de sa naissance.

(1) Nous ne garantissons point cette anecdote pour laquelle nous ne connoissons d'autre autorité que celle du narrateur. (*Note des rédacteurs*).

Personne cependant ne soupçonnoit les raisons qui faisoient hésiter le prince ; Burnet seul, avec sa sagacité ordinaire, devina que Guillaume ne se décideroit point avant qu'on eût stipulé ses intérêts. Plein de cette idée et de cette assurance particulière qui le mit constamment à son aise dans ses relations avec les personnages les plus élevés, il se rendit auprès de la princesse d'Orange et lui proposa de s'accorder avec son époux sur le rang que l'un et l'autre prendroient dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, après en avoir chassé le roi régnant. La princesse répondit sans balancer que l'amour de son époux lui suffisoit, et qu'il pourroit garder la puissance. Burnet ne tarda point à porter cette réponse au prince qui parut fort étonné, et ne laissa échapper que quelques paroles. Mais il dit dans la suite à un de ses conseillers : ce Burnet est venu à bout, dans un instant, d'une difficulté qui faisoit depuis six mois mon inquiétude. Burnet accompagna le prince dans son expédition en qualité de chapelain. Il risquoit non-seulement la vie, s'il étoit fait prisonnier, mais tous les tourmens de la question si on lui faisoit son procès en Ecosse, où cette horrible pratique n'étoit pas encore abolie. Il eut pour récompense l'évêché de Salisbury. Ses ouvrages historiques et théologiques sont connus. Hume et d'autres écrivains ont rabaissé les premiers, peut-être uniquement pour les copier plus à leur aise. Burnet peint les grands hommes de son

temps avec une vivacité et une vérité qui ne se retrouvent peut-être au même degré que dans Plutarque (1).

Quelque fût le mérite de Burnet, sa qualité d'évêque lui fit perdre la confiance du peuple d'Ecosse, dont l'intolérance presbytérienne étoit alors dans toute sa vigueur; mais ce savant illustre n'en donna pas moins un témoignage éclatant de son amour pour sa patrie. En 1711, il légua au village de Salton, où il avoit été ministre, une somme de 20,000 marcs dont les intérêts devoient être employés à habiller et à instruire trente enfans, à payer les frais de leur apprentissage, à soulager les pauvres, et à augmenter tous les ans la bibliothèque du pasteur. Ses intentions ont été scrupuleusement remplies, et le village jouit encore aujourd'hui des bienfaits de sa fondation.

Le poëte des saisons, l'immortel Thomson naquit en 1700 à Ednom dans le comté de Roxburg, où son père étoit ministre. Depuis bien des années, une société de personnages distingués et de gens de lettres se réunit tous les ans pour célébrer par un banquet l'anniversaire de sa naissance. Cette

---

(1) C'est encore M. R. Forsyth qui doit répondre seul et de son éloge de Burnet et du trait de satire qu'il vient de lancer contre le célèbre Hume. (*Note des rédacteurs*).

même société lui a élevé un monument. Nous ne répéterons point ici ce que l'on trouve dans toutes les biographies de ce poëte; nous aimons mieux nous attacher à quelques détails moins connus.

Thomson vivoit depuis quelques années dans une aisance agréable, lorsque la mort de son principal protecteur le plongea dans un état au-dessous de la médiocrité. Il se vit réduit à faire des dettes. Ses créanciers ne lui voyant plus de revenu certain, se montrèrent inexorables, ou plutôt ils imaginèrent que les amis de Thomson qui refusoient de le secourir quand ils n'en voyoient pas une nécessité pressante, deviendroient plus généreux quand ils le sauroient en prison. Ce fut dans cette occasion que le célèbre acteur Quin donna des preuves de la bonté de son caractère et de son désintéressement en amitié. Ayant appris que Thomson étoit arrêté pour une dette de 50 livres sterlings, il se rendit à sa prison. Notre poëte qui lui avoit toujours caché l'état de sa bourse, fut un peu déconcerté de cette visite. Quin lui dit qu'il venoit souper avec lui, ce qui ne diminua pas l'embarras de Thomson, mais il ajouta que l'endroit où ils étoient ne promettant pas de grandes ressources pour la chère, il avoit commandé le souper chez le traiteur voisin. En effet on servit; quelques bouteilles de vin de Bordeaux furent vidées et le souper se passa fort bien. — Faisons à présent nos comptes, dit alors l'acteur; puis sans s'amuser plus long-temps du

nouvel embarras du poëte : M. Thomson, poursuivit-il, je ne puis estimer le plaisir que m'ont donné vos ouvrages à moins de 100 livres sterlings, et je veux absolument acquitter ma dette. Thomson vouloit répondre, mais Quin ne lui en laissa pas le temps; il mit un billet de 100 liv. sterlings sur la table et s'esquiva.

Avant la réunion de l'Ecosse et de l'Angleterre, il se faisoit aux frontières de ces deux royaumes un commerce de contre-bande très-lucratif et peu dangereux. On importoit d'Ecosse en Angleterre du sel, des cuirs, de la drèche, objets qui n'étoient soumis à aucune taxe dans le premier de ces pays. On faisoit passer d'Angleterre en Ecosse beaucoup de laines que l'on envoyoit ensuite en France, où on les vendoit avantageusement. La cessation de ce commerce n'a pas laissé d'appauvrir les villes frontières; et c'est encore aux suites de l'union qu'on peut attribuer la dépopulation de la partie méridionale de l'Ecosse. Tant qu'il y eut de l'inimitié entre les deux royaumes, les occasions d'émigrer de l'un à l'autre furent peu fréquentes, et on en fut peu tenté. Les incursions hostiles que faisoient les deux partis entretenoient la haine nationale et établissoient un mur de séparation plus difficile à franchir que ceux de Sévere et d'Adrien. Depuis que ces deux pays réunis sous le même sceptre sont gouvernés par les mêmes lois, les haines se sont affoi-

blies, et il est tout simple que le plus riche enlève au plus pauvre un plus grand nombre d'habitans. Passer d'Ecosse en Angleterre ce n'est plus s'expatrier, c'est voyager dans sa patrie. Il n'est donc pas étonnant que les provinces les plus opulentes attirent puissamment les hommes qui, n'étant pas propriétaires, choisissent toujours de préférence le séjour des lieux où leur industrie mieux payée les fait vivre plus agréablement.

C'est à l'extrémité méridionale du comté de Dumfries qu'est situé le village de *Graitney*, nommé communément *Gretna*, si fameux par les mariages irréguliers qui s'y contractent depuis long-temps. Jamais le pasteur du lieu ne s'en mêle. En effet quoique la validité du mariage n'exige en Ecosse aucune cérémonie particulière, quoique tout individu puisse y marier, et que les enfans nés de ces unions soient regardés comme légitimes, il n'en existe pas moins des lois sévères contre ceux qui célèbrent ces mariages ou y prêtent leur assistance comme témoins, si les bans n'ont pas été publiés dans les formes; des gens sans aveu, des prêtres sans mission, sont les ministres ordinaires de ces cérémonies clandestines. C'est aujourd'hui un cordeur de tabac fort libertin et très-ivrogne, qui exploite cette singulière branche de commerce et qui a eu l'honneur de marier beaucoup d'honnêtes gens de toutes les parties de l'Angleterre.

Sir John Sinclair estime qu'il se fait tous les ans à *Gretna* soixante mariages de ce genre qui, au prix moyen de quinze guinées, rapportent à cet homme au-delà de 900 liv. sterlings.

On remarque avec plaisir depuis quelque temps qu'il n'y a pas en Ecosse de ville un peu importante qui n'ait sa bibliothèque publique, formée et entretenue aux frais des habitans. Ces établissemens ont eu partout les meilleures suites. Les jeunes gens qui se destinent au commerce ne passent plus leurs heures de loisir en mauvaise compagnie, ne se livrent plus à des amusemens frivoles ou dangereux. Le goût de la lecture s'est répandu parmi eux; ils veulent connoître les bons auteurs, et il se forme ainsi peu à peu une classe d'hommes qui réuniront à l'amour du commerce et à l'esprit de spéculation, des lumières et des connoissances que l'on rencontroit rarement hors des professions lettrées.

Nous opposerons aux partisans de l'ignorance un exemple encore plus frappant des bons effets de l'instruction. Les mines de plomb du comté de Lanark sont exploitées par deux compagnies de mineurs que rien ne distinguoit autrefois des ouvriers qui travaillent aux mines de charbon; et l'on peut même croire qu'ils poussoient assez loin tous les vices auxquels se livrent les hommes grossiers, puisque leur profession très-lucrative ne leur prenoit que six heures de travail. Quel

emploi pouvoient-ils faire du reste de la journée? Une petite bibliothèque qu'on leur a procurée a changé toutes leurs habitudes. Ils ont consacré tous leurs loisirs à lire de bons livres, et depuis ce temps l'ordre et le bon sens président à leur conduite; la décence, l'industrie, le respect de soi-même les distinguent des autres mineurs, et ils élèvent leurs enfans dans les meilleurs principes.

On trouve encore en Ecosse des usages populaires assez singuliers. Telle est la manière dont on fait à Rutherglen certains gâteaux nommés *sour cakes* pendant les huit ou dix jours qui précèdent la foire de S. Luc. Les femmes seules y sont employées; elles n'y travaillent qu'après le coucher du soleil. Elles tracent une ligne autour de l'espace qu'elles occupent, et une amende est imposée à quiconque ose la franchir. Ces femmes, au nombre de sept ou de neuf, s'asseyent en rond dans cette enceinte; une seule qu'on nomme la reine, reste debout au milieu. Chacune a une planche sur ses genoux. Chaque morceau de pâte qui a d'abord la forme d'une boule, passe de la droite à la gauche, et de l'est à l'ouest, entre les mains de chaque ouvrière qui l'applatit un peu sur sa planche, de sorte que, parvenu à la reine, il est réduit à l'épaisseur d'une feuille de papier. La reine ou l'*épouse*, car on lui donne aussi ce nom, le fait cuire alors sur une plaque de fer

suspendue au-dessus du feu. On donne ordinairement au premier gâteau, le nom du mari le mieux connu pour avoir une femme infidèle, et l'on s'imagine préserver par-là les autres époux du même malheur. Au reste, toute mystérieuse que paroisse cette cérémonie, et quelque idée superstitieuse qu'on y attache, il y règne toujours beaucoup de gaieté.

Voici un autre usage qui paroîtra encore plus étrange et qui n'a pas cessé d'être en vigueur dans plusieurs villages d'Ecosse, quoique, à la vérité, les exemples n'en soient pas très-fréquens. Lorsqu'un homme traite mal sa femme, qu'il la bat et que les représentations ne peuvent le corriger, si d'ailleurs sa femme est irréprochable, la vindicte publique le condamne à la *cavalcade sur un bâton* (*riding the stang*). Les femmes chargées de cette exécution en déterminent le jour et l'heure, se rassemblent en grand nombre, et se saisissent du criminel. On le met à cheval sur une grosse perche, on lui lie les jambes pour qu'il ne puisse sauter à bas, et on le porte ainsi dans tout le village. Les hommes faits ont soin de ne pas se tenir sur le chemin de cette grotesque procession, mais tout le reste de la population s'y porte. On siffle le patient, on le couvre de huées, on le tire par les jambes, et il est encore fort heureux si on ne finit pas la cérémonie en le plongeant dans la rivière ou dans quelque étang voisin. On ignore l'origine de cet usage, mais

il est répandu dans tout le pays, et il n'y a guère que six ans que cette justice femelle s'est encore exercée sur un tisserand d'Edimbourg.

Le comté de Lanark s'honore d'avoir donné le jour au poëte Alain Ramsay, dont les ouvrages écrits dans le dialecte écossais contribueront avec ceux de Burns à le conserver. La vie de Ramsay est intéressante. Il fut d'abord perruquier, et eut le rare bonheur de continuer son métier avec succès tout en cultivant les Muses. Quoique jacobite décidé, il eut aussi la prudence de ne point se mêler des affaires politiques de son temps. Il publia en 1721 un volume *in*-4°. de poésies qui lui valut quatre cents guinées. L'époque où sa veine poétique coula avec le plus d'abondance, s'étend de 1718 à 1730. La seule école qu'il ait faite, fut de faire construire à ses frais la première salle de spectacles qu'on ait vue en Ecosse; il ne put jamais obtenir la permission de la faire ouvrir. On a beaucoup disputé sur son talent poétique; il est certain qu'il a écrit beaucoup de choses médiocres et qu'il ne peut être comparé à Burns ni pour la variété ni pour l'énergie. Mais il n'en a pas moins établi sa réputation sur un mérite réel. Son conte du *Moine et de la Meunière* est un chef-d'œuvre dans le genre comique; ses chansons sont d'un mérite inégal, mais il y en a, comme la *Dame aux cheveux blonds*, les *Adieux au Lochaber* et plusieurs autres, que leur

simplicité pastorale fera toujours admirer. Son meilleur ouvrage est sans contredit l'*Aimable Berger* (*The Gentle Shepherd*). Il est plein de simplicité et de naturel, et offre un tableau frappant des mœurs pastorales. La fable en est vraisemblable et le style poétique. Cet ouvrage n'a eu cependant que peu de succès au théâtre. Les acteurs n'imitant pas avec assez de facilité la prononciation écossaise, et ne sachant point donner à ce dialecte particulier la force et l'harmonie qui lui sont propres, ils faisoient rire au lieu d'émouvoir. L'excellence même de l'ouvrage nuit à son effet sur la scène; il y a trop de naturel et de simplicité dans les événemens et dans le langage; rien n'y est sacrifié à l'effet théâtral. Dans le cabinet il reprend tout son mérite.

FRAGMENT

D'UN ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA LITTÉRATURE

ET DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE

DANS LE XVIIIe. SIÈCLE,

Qui paroîtra incessamment.

Philosophie spéculative et morale au milieu du siècle.

MALLEBRANCHE, dont la carrière s'est prolongée jusqu'en 1712, avoit affermi plus que jamais dans les écoles françaises l'empire des idées innées que Locke, mort huit ans avant lui, avoit combattues avec tant de succès en Angleterre. Cette question n'est pas purement spéculative. L'opinion que certaines idées naissent avec nous, fait que l'on reçoit et que l'on propage de générations en générations une foule de notions fausses sans jamais les analiser. Si elle n'empêche pas toute découverte utile, tout perfectionnement de

nos connoissances, elle est cause du moins qu'à côté de quelques vérités nouvelles qu'on aura acquises, il subsistera un grand nombre de préjugés qui les contredisent et les combattent.

Voltaire ouvrit vers 1730 les communications littéraires avec l'Angleterre, et bientôt la France eut un homme qu'elle put mettre en parallèle avec le créateur de la nouvelle philosophie de nos rivaux. L'*Essai sur l'origine des connoissances humaines de Condillac* parut pour la première fois en 1746. L'auteur n'avoit que trente-un ans. Tout le monde connoît la suite lumineuse des écrits de ce profond penseur. On ne sait ce qu'on doit le plus y admirer de l'étendue et du bel enchaînement des conceptions, ou de la netteté et de la clarté de son expression. Rien surtout de plus ingénieux, et l'on pourroit ajouter de plus gracieux que cette statue qu'il anime successivement de tous les sentimens humains; que nous voyons toute rose, lorsque, pour première sensation, elle respire l'odeur de la rose, et avec laquelle nous repassons pas à pas, et conduits par le flambeau de la plus scrupuleuse analise, tous les détours de ce labyrinthe d'idées et de connoissances que nous avions parcourus seuls autrefois avec le bandeau de l'ignorance sur les yeux. Condillac, le premier, nous montra toute la liaison qui existe entre la langue et le raisonnement. En insistant sur le perfectionnement de la première dans les matières philosophiques, il prépara les

progrès que firent de nos jours plusieurs sciences naturelles, et causa même une révolution salutaire dans les méthodes d'enseignement des sciences mathématiques (1). Il étoit honorable à la philosophie spéculative de pouvoir rendre quelque chose à ces sciences en retour des immenses services qu'elle en avoit reçus.

Le *Cours d'études* de Condillac est jusqu'ici le moins incomplet de nos ouvrages d'éducation; il seroit à désirer qu'une main habile y ajoutât, pour les parties qui y manquent, ou qui y sont traitées d'une manière moins satisfaisante que le reste, des ouvrages dignes d'être placés dans cette suite, et coordonnés avec le plan de l'auteur.

Observons cependant que cette philosophie nouvelle, si claire et si utile, a, comme tout ce qui sort de la main des hommes, ses parties foibles, ses lacunes qui ont induit en de graves erreurs plusieurs métaphysiciens plus récens. Il est faux, il est absurde, de dire avec Condillac, que *l'idée de la Divinité ne vient et ne peut venir que des sens* (2). Cette idée d'un ordre si élevé me semble au contraire avoir été fournie au sentiment religieux de l'homme de la nature par la conscience intérieure, mais aussi vive qu'elle est intime, d'une force active et invisible dont il est lui-même animé. Son ardente imagination et sa

(1) Voyez le discours préliminaire de la géométrie de Lacroix.
(2) Logique de Condillac, Genève 1785, p. 44.

raison naissante attribuent à des causes analogues à cette force secrète les effets extérieurs dont il est témoin.

C'est ainsi qu'il place des divinités également invisibles dans l'arbre de la colline, dans le souffle du zéphir, dans le ruisseau du vallon, et qu'il en entend gronder de plus puissantes dans les orages et les tempêtes. Il attribue à ces divinités ses désirs et ses passions, mais aussi ses sentimens moraux, sa compassion pour le malheur, son indignation contre le vice, son intérêt au bonheur de sa peuplade. Le criminel tremble en pensant à leur pouvoir, et le cœur de l'homme sensible s'élève vers les régions célestes qu'ils habitent, pressé par les élans de la reconnoissance et par le besoin d'aimer quelque chose de plus parfait que les objets que rencontrent ses sens.

L'enthousiasme religieux, la sagesse des législateurs, la raison des philosophes, la physique même se saisissent tour à tour de cette première conception pour la fortifier, pour la rendre utile, pour la rectifier. C'est ainsi que les sages de l'antiquité arrivèrent peu à peu à concevoir un créateur, ou du moins un moteur unique de l'Univers, un père suprême, exempt de passions et de changemens, plein de majesté, de sainteté et de bienveillance.

Le penseur profond et sensé ne méconnoîtra pas ce rayon lumineux qui part du fond de son âme pour l'éclairer sur la cause des causes; il ne

supposera point que cette étincelle d'intelligence, cette volonté libre et bienveillante qu'il sent en lui-même et qui dirige ses actions, soit le produit d'un enchaînement mécanique ou d'un aveugle hasard. Il ne croira pas que l'Univers est sans âme et l'immensité des cieux sans législateur, tandis qu'un atôme sait penser et vouloir. C'est ainsi qu'il arrivera à la divinité par le chemin du cœur et du sentiment. Le raisonneur conséquent au contraire, qui ne voudra chercher l'idée d'un Dieu que dans les connoissances données par les sens, ne la trouvera jamais, et cette route, quoique tracée par quelques-uns des philosophes modernes les plus estimables et les plus religieux, ne le conduira qu'au plus absurde athéisme.

Il en est de même du sentiment moral; Condillac dit (1) que *la moralité tombe sous les sens parce qu'elle consiste uniquement dans la conformité de nos actions avec les lois, et que ces actions sont visibles et les lois également.* Il est visible que c'est-là un abus de mots qui n'auroit pas dû échapper à un écrivain aussi exact; car la moralité est une disposition de l'âme qui se manifeste dans les actions, mais qui réside dans l'intérieur de l'homme et ne tombe point sous les sens. C'est du bon trésor de son cœur, comme s'exprime le divin auteur de notre religion lui-

(1) Voyez le même ouvrage, p. 46.

même (1), c'est d'un sentiment intime de l'honnête, du bon, du devoir, placé dans les profondeurs de notre être par le père suprême de toute vertu, que l'homme probe tire l'idée du bien et la force de le produire. C'est dans cet auguste et mystérieux sanctuaire que le moraliste doit descendre plein de pureté, de candeur et de recueillement, pour connoître la véritable nature de l'homme, pour scruter son organisation intellectuelle et morale bien plus compliquée que l'organisation physique, et dans laquelle se trouvent des ressorts merveilleux, non-seulement pour la conservation et le bonheur de l'individu, mais pour assurer à toute l'espèce la plus grande somme de félicité possible. Locke (2) et Condillac ont trop négligé cette observation intime et délicate. A force de chercher à développer les acquisitions étrangères que fait notre esprit, et de combattre les idées innées des anciennes écoles, ils ont trop peu examiné les dispositions

(1) Ev. de S. Luc, ch. VI, vers. 45.

(2) Locke semble avoir mis dans cette partie de son analise, d'ailleurs si belle et si lumineuse, beaucoup plus d'esprit de système et d'exagération dans l'application de ses principes que de véritable esprit d'observation et de logique solide. Il cherche entre autres à combattre l'hypothèse d'une moralité inhérente à l'homme par les exemples des sauvages qui en manquent sur quelques points. Cependant l'existence même d'une société quelconque, quelque barbare qu'elle soit, prouve déjà les élémens de ce sentiment, sans lequel l'homme de la nature, encore incapable de raisonner ses intérêts et ses avantages, ne seroit autre chose qu'un animal solitaire et féroce.

fondamentales de notre âme très-différentes de ces idées faussement supposées, et sur lesquelles ils sont obligés eux-mêmes, ainsi qu'ils l'avouent en plusieurs endroits de leurs ouvrages, d'appuyer les premières bases de leurs doctrines; dispositions sans lesquelles en effet l'homme ne seroit rien, n'auroit aucune nature déterminée, aucune place marquée dans la chaîne des êtres.

« Je veux que tu sois honnête homme, avoit » dit Charron, près d'un siècle et demi avant » Condillac, parce que la nature et la raison, » qui est Dieu même, le veulent; parce que » l'ordre général de la police du monde, dont » tu fais partie, le requiert; parce que tu ne » peux agir autrement sans aller contre ton » être, ton bien et ta fin ». Ce fut là l'esprit des plus respectables moralistes de l'antiquité. Après Locke, ce fut cette route que cherchèrent à reprendre en Angleterre Hutcheson et Smith, et parmi nous quelques écrivains estimables de la première moitié du siècle. Parmi ceux-ci se distingue surtout un jeune homme aussi plein de génie que d'amour pour le bien, et dont les sciences morales n'ont pas encore remplacé la perte prématurée.

Le sensible, le vertueux Vauvenargues avoit mêlé, comme Xénophon, comme Descartes, de hautes méditations et une culture exquise de l'esprit au bruit des armes et aux fatigues de la guerre. Revenu en 1741 de la retraite de Prague, acca-

blé d'infirmités, privé bientôt après presque entièrement de la vue par la petite vérole, attaqué d'un mal de poitrine qui le conduisoit lentement au tombeau, il se livra tout entier à cette douce et véritable philosophie qui, selon l'expression de Montagne, *sereine les tempêtes de l'âme et apprend à la fièvre même et à la mort à sourire.* Il trouva dans son esprit les observations morales et philosophiques les plus fines, et dans son cœur les sentimens les plus purs et les plus délicats. Il sut exprimer les unes et les autres avec la noble éloquence de l'âme, avec un talent de style qui fait étudier ses écrits autant pour le mérite de la diction que pour celui des pensées.

Souvent il mêle à ses observations de touchantes plaintes contre ces faux et désolans moralistes qui cherchent à nier tout mouvement généreux, qui voudroient par leurs futiles subtilités en ravir la douce conviction même aux âmes bien nées. « Je ne pense pas, dit-il, dans son chapitre » sur la pitié, qu'elle ait besoin d'être excitée » par un retour sur nous-mêmes, comme on croit. » Pourquoi la misère ne pourroit-elle point sur » notre cœur ce que fait la vue d'une plaie sur » nos sens? N'y a-t-il pas des choses qui affec- » tent immédiatement l'esprit? l'impression des » nouveautés ne prévient-elle pas toujours nos » réflexions? notre âme est-elle incapable d'un » sentiment désintéressé »? Le chapitre du bien et du mal moral, que Voltaire a cité avec de justes

éloges, est plein de cette noble défense de la cause de l'humanité contre ses injustes détracteurs. Tout le livre, pour me servir d'une expression de l'auteur lui-même, respire ce charme qui accompagne l'amour du bien.

Les mêmes principes d'une morale tirée du cœur humain et appuyée sur la voix sacrée de la conscience, sont développés dans le *Livre des mœurs* de Toussaint, qui parut pour la première fois en 1748, et attira à cette époque quelques persécutions à son auteur. Il s'y étoit permis quelques déclamations, peut-être inconsidérées, contre les prêtres indignes de leur respectable ministère. Mais il avoit surtout cherché à prouver que la morale est indépendante de toute croyance particulière, qu'elle est, comme dit encore Charron, « plantée de nature première, et plus innée à » l'homme que les sentimens religieux eux-mêmes, » dont elle est plutôt le principe que la consé- » quence ». Cette doctrine, contre laquelle les préjugés du temps s'élevèrent si mal à propos, loin de combattre les sentimens religieux, ne cherche qu'à en confirmer les résultats les plus importans par des motifs nouveaux pris dans la nature la plus intime de l'homme. Loin d'ôter un soutien à la morale, elle ne tend qu'à lui donner la base la plus inébranlable. Elle étoit surtout importante à développer dans un siècle où les croyances positives, que le vulgaire ne s'habitue que trop facilement à regarder comme le seul

motif par lequel nous sommes portés à la vertu, étoient attaquées de toutes parts; où il étoit à craindre que si la religion succomboit dans cette lutte, toute morale publique et particulière ne s'écroulât avec elle. C'est en effet ce qu'on a vu pendant une partie de la révolution; une main puissante a suspendu les progrès du mal, mais nous ne serons peut-être pas garantis d'une rechute, tant que régneront dans la philosophie ces doctrines personnelles que le milieu du siècle vit éclore.

Toussaint étoit loin de vouloir favoriser les progrès de l'impiété. L'amour de Dieu, un sage amour de soi, l'amour de ses semblables, telles sont les bases qu'il donne à ses préceptes.

Cet auteur n'est pas toujours exempt de mauvais goût, il manque de méthode, et pour un moraliste il parle avec un peu trop de complaisance des plaisirs physiques de l'amour; mais il y a dans son livre un grand nombre d'excellentes observations; on y trouve quelques peintures de caractères tracées avec toute la vivacité de la Bruyère, et les principes vertueux qu'il défend lui inspirent quelquefois des mouvemens fort élevés. Telle est cette réponse à l'une des objections les plus spécieuses que l'on peut faire à sa doctrine; « mais que deviendra cette vertu, cette science » innée des mœurs quand elle est ensevelie sous » les trophées du vice? — *Ce que devient le so-* » *leil caché par un nuage* ». — On ne méconnoî-

tra pas non plus un sentiment délicat et une charité vraiment chrétienne dans cette exhortation. « Lorsque la passion vous porte à quelque vio- » lence contre un autre homme, jetez vite les » yeux sur lui pour y voir l'empreinte de la main » divine et votre propre ressemblance, ce sera » de quoi ralentir votre emportement ».

Ce moraliste est, ce me semble, moins connu qu'il ne mériteroit de l'être. On lit et on a réimprimé beaucoup davantage les *Considérations sur les Mœurs* de Duclos, dont l'auteur s'étoit rendu aussi célèbre par ses qualités personnelles et son esprit vif et piquant dans la société, que par ses ouvrages. Duclos étoit né pour observer les hommes; presque tous ses écrits prouvent qu'il porta dans cette étude des dispositions toutes particulières et un talent des plus rares. Ses *Considérations sur les Mœurs* sont remarquables sous bien des rapports; elles m'ont surtout frappé par la mâle vigueur du style et des pensées, ainsi que par les intentions correctives et patriotiques aussi vivement senties que fortement exprimées, qu'il mêle presque toujours à ses critiques.

Cet écrivain signale avec autant de modération que de justice, la corruption des mœurs, le relâchement des principes de l'honneur et de la probité qui, d'après des témoignages malheureusement trop nombreux et trop authentiques, paroissent en effet avoir dégradé la France au milieu du dernier siècle. Cet avilissement des hautes classes de

la société, dont parle spécialement Duclos, sembloit appeler dès-lors la catastrophe arrivée plus tard, à une époque où, soit par le bon exemple d'un roi qui aimoit la vertu, soit par la lassitude même du vice, peut-être aussi par l'effet salutaire de quelques bons livres, ces défauts avoient sensiblement diminué. La marche du destin est lente, mais ses coups sont inévitables.

A côté de cette altération, le même auteur a remarqué ce qu'il appelle *une certaine fermentation de raison universelle* qui tendoit à se développer, et qui, en effet, a amené depuis ce temps des progrès remarquables dans plusieurs parties des connoisances humaines. Sans être produits l'un par l'autre, ces phénomènes sont presque toujours contemporains. La même inégalité de fortune, la même abondance de moyens de tout genre, cette même liberté d'agir et de penser qui donne aux hommes vulgaires la faculté de suivre leurs penchans vicieux, permet aux génies élevés de se livrer à des études, à des recherches, à des travaux impossibles dans un autre ordre de la société. Ces progrès semblent être une sorte de compensation et de dédommagement que la Providence accorde aux malheurs qui suivent la décadence des peuples, et par lequel elle en prépare d'avance le remède....

L'ordre chronologique étant combiné dans cet essai avec l'ordre des matières, cette observation de Duclos fournit à l'auteur une transition pour tracer l'esquisse des progrès des sciences naturelles

et mathématiques dans la première moitié du siècle, et de parler de l'intérêt général qu'inspirèrent à cette époque toutes les connoissances utiles. Cette disposition des esprits permit et occasionna la vaste entreprise de l'Encyclopédie. Après avoir cherché à caractériser cet ouvrage et le mérite de ses principaux rédacteurs, l'auteur déplore quelques erreurs de Diderot ; la versatilité, le peu de profondeur de sa manière de voir sur plusieurs points de philosophie des plus importans, et plus encore le scandale de quelques productions qui contrastent singulièrement avec le caractère honnête et les vertus particulières par lesquelles cet écrivain s'est fait personnellement estimer et aimer de tous ceux qui l'ont connu. Ayant ensuite à parler d'Helvétius il continue ainsi :

On éprouve de même un sentiment pénible en pensant aux paradoxes de philosophie morale et spéculative qui furent mis au jour par un autre écrivain du même temps, également estimable dans la vie privée, également chéri de tous ses amis et même particulièrement distingué par les qualités les plus aimables, par les vertus les plus opposées à ses systèmes, et qui de plus étoit placé par la fortune dans une situation tellement brillante qu'il ne pouvoit avoir dans la publication de ses écrits aucune vue subalterne, aucun autre intérêt que celui de sa gloire et de l'utilité publique.

Tout le monde à ces traits reconnoîtra Helvétius. Son livre de l'*Esprit* a joui pendant long-temps d'une célébrité peut-être outrée, mais il en mérite du moins une grande partie par la manière lumineuse et spirituelle dont y sont traitées une foule de questions intéressantes, et par quelques vues vraiment utiles qui y sont développées.

Il étoit beau de proposer pour base de la légis-

lation le principe de la réunion la plus intime qu'il fût possible d'atteindre, des intérêts particuliers avec l'intérêt général.

C'est une belle définition de la vertu que de l'appeler l'habitude de diriger toutes ses actions vers le bien général.

Il pouvoit être utile de scruter, jusque dans ses derniers élémens, l'influence que l'intérêt personnel exerce sur nos actions et même sur nos jugemens, et sur ceux des sociétés et des nations. Il étoit intéressant de faire voir que les actions qui acquièrent le plus de gloire et obtiennent les plus grandes récompenses, sont celles qui procurent le plus d'utilité aux sociétés les plus étendues. Il étoit méritoire de prouver que les plus grandes bizarreries que l'on observe dans les mœurs des peuples ont toujours des raisons d'utilité générale, et se rattachent ainsi à la morale publique lorsqu'elles semblent s'éloigner de la morale particulière.

C'étoit aussi dans des vues très-louables que l'auteur a exagéré l'influence de l'éducation, seul moyen par lequel un moraliste peut agir puissamment sur les hommes et espérer de les corriger de quelques vices, d'augmenter en quelque chose la somme de leurs vertus. Mais falloit-il pour cela soutenir contre toute expérience, contre toutes les notions d'une saine physiologie, l'égalité absolue des dispositions naturelles de tous les hommes? Falloit-il, emporté par un esprit de système

presque inconcevable, combattre les opinions les plus justement respectées, méconnoître les analises et les divisions les plus lumineuses, pour confondre toutes nos pensées, toutes nos facultés intellectuelles, si merveilleuses et si variées, dans la seule faculté de sentir, dans la seule sensibilité physique? Calomnier la nature humaine au point de ne reconnoître d'autre différence entre nous et les brutes que dans les extrémités de nos membres; tandis que, même en nous considérant comme de simples machines, la structure de notre cerveau suffiroit seule pour établir les différences les plus tranchantes de nous aux autres créatures, comme aussi les modifications les plus variées entre les facultés intellectuelles des différens individus de notre espèce?

Falloit-il surtout ne tenir aucun compte des dispositions les plus généreuses de la nature humaine qui sont en même temps la base de tout bonheur public et particulier? De cette bienveillance générale qui lie tous les hommes et qui est le fondement de la sociabilité et de la morale (1), des sentimens du devoir, du juste et de l'injuste, du bien et de l'honnête, qui résultent de cette disposition? Helvétius veut y substituer uniquement l'intérêt personnel qu'une bonne législation peut attacher à la vertu, et regarde ces

(1) *Fundamentum juris est quod natura propensi sumus ad diligendos homines.* Cicero de legibus, ch. 15.

sentimens comme des exceptions trop rares et trop inéficaces pour qu'un philosophe daigne s'en occuper. Quel aveuglement! Quand même il seroit possible que la législation parvînt à confondre tous les intérêts particuliers dans l'intérêt général, les motifs purement personnels de vertu, qui en résulteroient, ne seroient jamais ceux des âmes généreuses et délicates. Mais cette réunion complète d'intérêts si divers est impossible ; Helvétius convient lui-même qu'on pourroit l'attendre tout au plus de la succession infinie des siècles futurs. Et cependant jusqu'à cette consommation des siècles, il ne reconnoît dans tout son livre aucun motif de conduite vertueuse qui soit de quelque efficacité. Certes, les écrivains qui ont prétendu que cet auteur avoit fondé la morale *sur la base inébranlable de l'intérêt personnel*, n'avoient point approfondi son système ; ou bien ils ont voulu se moquer à la fois et des philosophes qui savent que l'intérêt n'est jamais un motif moral (1), et des

(1) *Qui non ipso honesto movemur ut boni viri simus, sed utilitate aliquâ atque fructu, callidi sumus non boni..... Ut enim quisque maximè ad suum commodum refert quæcumque agit, ità minimè est vir bonus*, dit avec raison Cicéron, l'un des plus profonds moralistes qui aient jamais existé. « Si nous ne sommes pas déterminés » à être honnêtes gens par l'amour du bien en lui-même, mais par » quelque utilité ou quelque émolument, nous sommes rusés, mais » non gens de bien..... Car plus un homme ne rapporte qu'à son » propre avantage tout ce qu'il fait, moins il est vertueux ». Traité des lois, livre Ier., ch. 14 et 18. Le plaisir même attaché aux actions vertueuses est un motif insuffisant en morale ; car si je ne dois être vertueux que pour mon plaisir, je puis aussi être vicieux si

hommes vulgaires qui sentent fort bien que l'intérêt général et les lois qui le protégent sont le plus souvent un frein très-incommode à leurs passions et à leurs intérêts particuliers. — « Si tout » le monde agissoit comme toi, dira le moraliste » à l'homme tenté de commettre un crime, l'ordre » social seroit renversé, et ta fortune particulière » s'écrouleroit en même temps. — *Mais tout* » *le monde n'agira pas comme moi,* dira le fri- » pon, *je cacherai mon crime et j'en goûterai les* » *fruits en repos.* — *Que m'importe votre ordre* » *social,* répondra le scélérat audacieux, *si je* » *trouve mon profit dans le trouble* »?

Ce n'est pourtant pas une vaine chimère que cette conformité de l'intérêt particulier et de l'intérêt général; elle existe, elle se fait sentir à l'esprit et au cœur de tout être pensant; mais elle n'est réelle que par ces mêmes dispositions morales de notre nature, dont le système d'Helvétius ne fait aucun cas, par la part que ces sentimens nous font prendre au bonheur général, par le devoir qu'ils nous imposent d'y contribuer, par les remords, par l'inquiétude perpétuelle qui poursuivent le coupable, par l'indignation publique qui s'attache à lui et le terrasse, là même où les lois ne peuvent l'atteindre. Elle est fondée

---

j'y trouve de plus grandes jouissances, sans que l'on puisse m'en blâmer avec justice. Or tout le monde sent combien ce principe seroit révoltant et subversif de tout ordre social.

sur ce charme particulier, sur ce bonheur parfait que le contentement intime et l'approbation universelle répandent autour de l'homme de bien, et qui s'augmente à mesure que ses sacrifices sont plus grands, que son intérêt matériel est plus opposé à son intérêt moral et intellectuel. Selon Helvétius au contraire, la douleur et le plaisir (encore ne permet-il à la grande masse des hommes que le plaisir des sens), sont les seuls moteurs de l'univers moral; le sentiment de l'amour de soi est, selon lui, la seule base sur laquelle on puisse jeter les fondemens d'une morale utile (1).

On a prétendu vers la fin du siècle que c'étoit-là la morale française, le dernier résultat auquel nous a conduits l'observation la plus exacte de l'homme et de la société. Je ne crois pas que l'on puisse avec justice faire à la philosophie française un reproche aussi injurieux. Nous avons vu que la plupart de nos philosophes anciens et les moralistes de la première moitié du siècle ont professé des principes fort différens (2). Plus ré-

(1) Voy. entre autres le discours II, ch. 24.

(2) Duclos est sur ce point parfaitement d'accord avec les philosophes que nous avons cités plus haut. « La conscience, dit-il, » parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.»...«. « Nous sommes tenus » à l'égard des autres hommes à tout ce qu'à leur place nous serions » en droit de prétendre; ils ont même le droit d'attendre de nous non» seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que » nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne » l'aient ni exigé ni prévu; *notre propre conscience fait l'étendue* » *de leurs droits sur nous* ». Et ailleurs, en parlant de la délicatesse

comment Diderot, d'Alembert (1), Marmontel,

morale : « Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supé-
» rieur à l'esprit même; c'est la sensibilité de l'âme qui donne une
» sorte de sagacité sur les choses honnêtes et va plus loin que la pé-
» nétration de l'esprit seul, etc., etc. ».

(1) « La nature qui a voulu que les hommes vécussent unis, les a dispensés du soin de chercher par le raisonnement les règles suivant lesquelles ils doivent se conduire les uns par rapport aux autres; *elle leur fait connoître ces règles par une espèce d'inspiration* et les leur fait goûter par le plaisir intérieur qu'ils éprouvent à les suivre ». *D'Alembert, Elémens de philosophie.*

Ces passages sont d'autant plus remarquables que bien certainement on ne peut accuser ces deux philosophes d'aucune espèce d'exaltation ou d'abus d'imagination. Cette partie de la morale est une science d'observation, et lorsqu'un grand nombre de penseurs profonds et d'excellens observateurs déclarent avoir reconnu dans l'homme certains principes que d'ailleurs tout le monde sent, et que l'homme simple et naturel, le jeune homme, l'enfant même sentent souvent plus vivement que le spéculateur dont les calculs embrassent le globe, et qui a passé sa vie à raisonner ses intérêts; l'autorité de ces vrais philosophes est sans doute supérieure à celle de quelques moralistes superficiels ou placés sur un théâtre d'observation moins favorable, qui disent n'avoir point pu découvrir ces principes dans les individus soumis à leurs recherches.

Auroit-il donc été plus difficile au créateur de nous donner un instinct relatif à la félicité de toute la race dont il est le père, que de nous pourvoir de tant de ressources diverses pour notre propre bien-être? Notre esprit ne pourroit-il pas être immédiatement affecté par les rapports moraux comme nos sens le sont par certaines formes ou par certains goûts? « Ce n'est point dans des vues d'intérêt que nous trouvons le miel doux et l'absinthe amère », dit à ce sujet M. Mérian dans un mémoire sur le sens moral lu à l'académie de Berlin. Aux yeux du vrai philosophe le sentiment du plaisir et de la douleur est aussi métaphysique que celui de l'approbation et de la désapprobation morale, et ce dernier appartient aussi essentiellement à la bonne constitution de l'homme que ce sentiment de rectitude physique qui nous empêche de perdre l'équilibre et de nous précipiter dans des abîmes. — Enfin, comme l'observe judicieusement Hutcheson, l'intérêt personnel, s'il peut quelquefois produire des actions qui ressemblent à la vertu, peut-il jamais inspirer

Laharpe (1) ont continué à suivre une doctrine plus morale ; dans la société même d'Helvétius, composée des philosophes les plus célèbres et des meilleurs écrivains de son temps, on désaprouvoit généralement ses paradoxes. Rousseau en a fait une réfutation expresse et a professé constamment une doctrine toute opposée.

La philosophie française, comme la littérature française, ne doit pas se juger par les productions d'une secte ou d'un moment, mais d'après l'ensemble de ce qui a été écrit et pensé de mieux dans ce pays, par les hommes les plus éclairés de tous les temps. Il n'en est pas de la morale comme de la chimie, dans laquelle on est parvenu dans le dernier siècle en France à des découvertes qui ont éclipsé et fait oublier tout ce qui avoit été écrit auparavant. Les grands

---

des *intentions* vertueuses ? ou voudroit-on aller jusqu'à nier l'existence de ces intentions dans tout le genre humain ?

(1) Ce dernier tombe dans une étrange contradiction avec lui-même, lorsque, après avoir soutenu dans un grand nombre d'articles et quelquefois même hors de propos, et plus longuement qu'il n'auroit fallu, les principes d'une morale pure et désintéressée, il dit dans l'article sur Vauvenargues (Voy. XV, p. 228) que cet auteur s'est trompé, en croyant qu'un homme qui sacrifie sa vie pour un autre agit par des motifs désintéressés, et préfère réellement la vie de son ami à la sienne. « Il est reconnu par tous les moralistes », avance dans cette occasion Laharpe, « que toutes nos actions se » rapportent nécessairement à l'amour de nous-mêmes ». Il faut que ce littérateur ait eu l'esprit étrangement fasciné par les préjugés à la mode au moment de son entrée dans le monde (Voy. son art. sur Helvétius), pour tomber dans un oubli aussi total de ses propres principes et des maximes les plus saines et les plus habituelles de la philosophie ancienne et moderne.

principes de la morale sont connus depuis longtemps, et l'on auroit de la peine à trouver des ouvrages de ce genre plus parfaits que ceux de Cicéron, ou à citer sur la base des devoirs une réponse plus belle que le passage de Charron, dont j'ai rapporté plus haut une partie. Peut-être les philosophes anciens, plus occupés de cultiver les dispositions capables d'améliorer les hommes, que d'analiser la partie foible du cœur humain, ont-ils laissé à deux modernes (1) quelques réflexions nouvelles à faire sur l'influence secrète que l'amour-propre et l'intérêt personnel exercent souvent, même sur nos meilleures actions. Peut-être seroit-il possible d'ajouter quelque chose aux théories morales qui ont paru jusqu'ici, en profitant des observations de ces philosophes désolans; en cherchant sur les pas d'Helvétius à découvrir tous les motifs personnels que l'on pourroit joindre à des motifs plus élevés, pour augmenter la somme des vertus dans le monde; en montrant par combien de liens visibles et secrets notre bonheur tient à celui de tous, combien il est dangereux de séparer son intérêt particulier de l'intérêt général, combien il est difficile d'éviter à jamais les punitions même physiques du crime, et combien la vertu trouve de récompenses même matérielles et dans ce monde. Mais à ces motifs de prudence il faudroit

(1) Larochefoucauld et Helvétius.

ajouter les motifs vraiment moraux de la vertu, indiqués par les meilleurs esprits de tous les temps. Il faudroit montrer ensuite combien chaque vertu tient à toutes les vertus, chaque vice à tous les vices; combien les écarts, en apparence les moins pernicieux à la société, la désolent par leurs effets indirects; combien la moindre faute contre la morale la plus austère, peut nous nuire, non-seulement par ses suites extérieures, mais en nous dégradant nous-mêmes, en nous avilissant à nos propres yeux, en affoiblissant nos forces morales, en nous plongeant dans des égaremens sans terme; combien enfin l'immoralité en tout genre nous éloigne à jamais de ce contentement intime sans lequel il n'y a de bonheur réel nulle part, et avec lequel on brave impunément toutes les infortunes extérieures. Je ne vois pas non plus pourquoi le moraliste philosophe se priveroit de ces motifs efficaces et sacrés qu'offre la religion; de ces récompenses et de ces punitions mystérieuses que peut amener un autre ordre de notre existence, et dont la peinture à la fois attrayante et terrible paroît avoir jeté dans le monde naissant les premiers germes de civilisation et de moralité. Sur des bases antiques, ces théories pourroient du moins fonder quelques développemens nouveaux et utiles; mais qu'attendre de ces systèmes incomplets de plaisirs matériels procurés par la vertu, d'intérêt personnel bien raisonné, et de voluptés sans inconvéniens, permises par une mo-

rale foible et décevante, systèmes que le relâchement des mœurs publiques, contenu cependant jusqu'à un certain point par un sentiment naturel du bien, ineffaçable dans les cœurs, a fait naître parmi nous et que les souvenirs confus de la lecture d'Helvétius ont multipliés, plus encore dans le monde que dans les livres? Je ne puis y voir autre chose que l'ancienne philosophie d'Epicure et d'Aristippe, rajeunie et reproduite pour la millième fois, sans être sensiblement embellie ou améliorée. Ces systèmes n'appartiennent pas plus à notre siècle et à notre pays qu'à d'autres siècles et à d'autres pays où la morale étoit en décadence et succomboit sous l'égoïsme et la personnalité. Malheureusement nous avons fourni une nouvelle preuve de l'observation que l'on a déjà pu faire plusieurs fois dans l'histoire des hommes, que cette manière de voir peut à la vérité, dans un cœur pur et dans une tête spéculative, s'allier aux plus nobles sentimens, aux plus aimables vertus; mais que lorsqu'elle s'empare de la multitude, lorsqu'elle s'insinue dans l'éducation d'une génération naissante, elle ne forme, ni des hommes probes, ni des hommes heureux, ni des fils, ni des pères, ni des citoyens, ni des magistrats; que partout où elle se répand, les mœurs se dégradent, les familles se dénaturent, les états s'écroulent.

J. G. S.

DES JUGEMENS HUMAINS,

FRAGMENT TRADUIT DE WIELAND.

Le public est composé d'une multitude d'individus de toute espèce, et qui tous croient avoir le droit de juger de tout ce qui vient à leur connoissance. Leur contester ce droit seroit inutile; le leur accorder c'est leur permettre de juger d'après leurs opinions et leurs préjugés.

Tout ce qui se rapporte au beau et à l'honnête est du ressort de l'esprit humain; tout ce qui tient au goût et à la morale, est soumis à sa censure. Chacun se croit permis d'en analiser les objets parce qu'il se sent pourvu par la nature des instrumens nécessaires. Mais on ne songe point assez qu'avant de pouvoir s'en servir avec succès, il faut que l'art les ait achevés et polis; il faut avoir appris à les manier avec adresse, sans quoi ils deviennent inutiles ou même dangereux. A quoi sert le burin le plus délicat dans une main inhabile? Quel mal ne peut pas faire un couteau entre les mains d'un enfant?

Chacun croit avoir assez de goût et de lumières pour dire: cela est beau, cela est noble, cela est

juste ; et au contraire ceci est injuste, difforme, ridicule. Le moindre sous-lieutenant juge les mesures de son général ; le dernier savetier prononce sur celles du Gouvernement ; le lecteur le moins éclairé décide du mérite d'un ouvrage ; le fat le plus ridicule apprécie l'homme de bien. Les anti-chambres et les cafés, les salons des grands et les toilettes des dames, les assemblées et les promenades fourmillent de gens qui tranchent sur tout ; et dans ces milliers de juges à peine souvent en est-il un seul qui ait songé une fois dans sa vie à tout ce qu'il faut être et savoir pour juger sainement d'une chose, d'un homme, ou d'une action.

La plupart ne connoissent d'autre logique que celle qu'ils ont acquise dans la première enfance sans même s'en douter, et qui est devenue pour eux par l'usage une faculté machinale. Les enfans jugent ou d'après leurs sensations agréables et désagréables, ou d'après des règles isolées et des analogies accidentelles ; ou bien ils répètent ce que d'autres ont dit devant eux. Combien de gens conservent cette manière de juger pendant tout le cours de leur vie !

L'ignorant trouve claires comme le jour mille choses que le savant regarde comme très-obscures ; il tranche sans la moindre peine mille difficultés insolubles pour le sage et s'étonne encore que tout le monde n'en trouve pas la solution. Il y a mille questions, au contraire, que l'homme

éclairé résout sans peine, et que la sottise ou le préjugé ne comprennent même pas. Un petit esprit apperçoit le moindre atôme voltigeant dans sa petite sphère, mais il ne voit plus rien, lorsqu'il s'agit d'embrasser un espace plus vaste, de découvrir d'un coup d'œil un tout composé de diverses parties.

Les gens qui ne s'occupent le plus souvent que d'objets sensibles, ne connoissent rien aux objets intellectuels. D'autres qui ne cherchent qu'à étendre la sphère de leurs connoissances scientifiques et positives, n'entendent rien ou jugent mal dans tout ce qui tient au sentiment. L'aigle, dit Gratien, regarde le soleil sans être ébloui; le papillon se brûle à la chandelle.

Combien ne faut-il pas de connoissances, et de connoissances profondes, pour résoudre le moindre problème moral ou politique, non dans le vague des abstractions, mais dans son application à des circonstances données! Avec quel soin ne faut-il pas examiner, peser toutes les circonstances d'une action, avant de juger de sa bonté morale! et même après avoir observé tel individu avec toute l'attention dont l'homme est capable, après l'avoir considéré dans toutes les occasions et sous toutes les faces, combien n'est-il pas encore difficile de découvrir les motifs de ses actions! Eussiez-vous deviné ceux par lesquels il croit agir lui-même, vous seriez peut-être encore bien loin des vrais ressorts qui le font mouvoir, ressorts si profondé-

ment cachés dans les derniers replis du cœur, qu'ils échappent le plus souvent à l'homme qui veille sur soi avec la plus sévère vigilance. Et cependant avec quelle légèreté, avec quelle témérité ne prononce-t-on pas tous les jours sur des objets semblables!....

Les gens raisonnables qui veulent se mettre en garde et contre leur propre foiblesse et contre la sottise ou la méchanceté d'autrui, se font pour l'ordinaire une loi de ne jamais juger personne d'après l'opinion ou le récit d'un autre, mais uniquement d'après ses actions. Excellente maxime, avec laquelle on seroit sûr de ne jamais se tromper, si nous avions l'œil d'un Dieu et son impartialité en partage!

Mais nous ne sommes que des hommes, et comme tels, exposés à toutes les erreurs où peuvent nous faire tomber les bornes de notre esprit, nos passions, notre amour-propre et mille causes accidentelles qui faussent, souvent notre jugement en dépit de nous.

Je ne juge, dites-vous, que sur les actions. Mais quand nous supposerions que vous avez tout vu par vous-même, qu'aucun rapport étranger ne s'est mêlé à celui de vos yeux, que voient-ils le plus souvent, guidés par la sagacité la plus ingénieuse, que ce qu'on veut bien leur laisser voir?

Etes-vous sûr qu'il ne vous est pas échappé quelque petite circonstance qui auroit donné à

la chose un tout autre tour? La justesse d'un vaste plan, la bonté d'une longue série de mesures ne dépendent-elles pas souvent d'une pareille circonstance? Etes-vous toujours certain d'avoir considéré la chose sous le seul point de vue d'où il falloit la voir? Etes-vous certain que des préventions ne vous ont point aveuglé sur ses avantages? Avez-vous mis le temps nécessaire à cet examen? N'avez-vous point quelque intérêt secret à voir de telle manière?

Il n'arrive que trop souvent, que, pour l'intérêt même de notre pénétration, nous nous croyons forcés de fermer les yeux à la lumière, et c'est surtout le cas des personnages à qui leur rang ou leur état ne permettent pas de convenir, fût-ce tacitement, qu'ils se sont trompés. . . . . .

Je ne parle même point ici des gens qui jugent sans autres droits que ce rang et cet état; ni de ceux qui nomment connoissance du monde et des hommes le petit magasin d'anecdotes de cour et d'historiettes scandaleuses qu'ils ont ramassées dans les anti-chambres des princes et dans les salons des citadins. Je mets à part ceux qui jugent avec assurance de ce qu'ils ne comprennent pas, par la seule raison qu'ils jugent assez bien de ce qu'ils connoissent. Je passe sous silence et les gens qui ne parlent que parce qu'ils ont été forcés de se taire long-temps, et ceux qui babillent parce qu'ils ont toujours babillé, et ceux qui ne sont que l'écho des jugemens

des autres.... Arrêtons-nous au nombre encore assez considérable qui nous restera, d'hommes qui ont assez de sens; d'esprit ou de goût pour juger pertinemment de telle ou telle chose. Combien encore n'est-il pas rare que les préjugés, l'intérêt, l'esprit de parti, la jalousie, l'envie ou d'autres passions ne leur présentent pas les objets sous un faux jour, ou sous des couleurs empruntées!

Qui est tout à fait exempt de préjugés nationaux, ou même de ceux que, dans une même nation, une province nourrit contre une autre?

Est-il bien aisé de juger impartialement ceux qui ont d'autres principes que nous, ou qui appartiennent à un ordre, à une classe, à une corporation qui, par ses avantages, éclipse la nôtre? Est-il bien commun d'être juste envers des talens ou des qualités qui passent la mesure ordinaire? alors même qu'aucun intérêt particulier ne nous ferme pas les yeux sur un mérite supérieur, il nous suffit souvent d'en être importunés pour le méconnoître, surtout si celui qui le possède est notre égal ou notre inférieur à d'autres égards. Il nous en coûte d'accorder à ses qualités personnelles, ce que nous ne pouvons exiger de lui que pour des avantages dûs au hasard....

Je m'en rapporte à ceux qui ont étudié les hommes le plus long-temps et avec le plus de soin dans les livres et dans le monde. Qu'ils me disent si ce n'est pas toujours aux personnes les

plus parfaites que l'on trouve les plus grands et les plus nombreux défauts ; si, dans le moment même où on leur reconnoît en masse les plus brillantes qualités, on n'a pas soin de réduire en détail ces mêmes qualités à une telle mesure, qu'il leur en reste à peine assez pour rendre supportable le plus vulgaire mortel ? Etrange bizarrerie ! faut-il donc croire que ces personnes dont on reconnoît si facilement le mérite supérieur, sont réellement affligées de cette multitude de défauts ? Convenons du moins que cela n'est pas vraisemblable, convenons qu'il est contre le cours ordinaire de la nature, qu'avec un grand sens et une belle âme on ait autant de petitesses, on fasse autant de sottises et de méchancetés que la critique vous en prête. Il est infiniment plus vraisemblable que ceux qui voient tant de défauts à un personnage distingué, les voient avec le microscope de la jalousie ou de l'amour-propre humilié. C'est ainsi que l'une et l'autre se dédommagent du dépit de voir couronner par la voix publique le mérite d'autrui.

C'est une remarque déjà fort ancienne, que les malheurs des grands sont toujours un sujet de réjouissance pour les classes inférieures du peuple. Le plaisir que l'on prend à découvrir des défauts aux personnes d'un très-grand mérite coule de la même source. On dit tous les jours que l'envie est une passion contre nature ; car que gagne l'envieux à ravaler les qualités d'autrui ? Ce qu'il

y gagne ? le plaisir de détruire quelque chose qui le rappetisse à ses propres yeux. Il est dans le même cas que cet Athénien qui vota pour le bannissement d'Aristide, sans pouvoir en donner d'autre raison que ce surnom de *juste* qu'Aristide avoit mérité.

Au reste, cette teinte de méchanceté que prennent si souvent nos jugemens, ne vient pas toujours d'une méchanceté réelle; elle n'a, dans bien des cas, d'autre cause que l'impossibilité où nous sommes de juger différemment. D'où vient en effet ce penchant général à supposer des motifs peu généreux aux actions les plus généreuses? d'où vient cette répugnance à croire que l'on peut faire le bien pour le bien? que des amis peuvent s'aimer sans autre lien que celui de leur amour commun pour le beau et l'honnête? qu'une amitié pure peut exister entre deux personnes de différens sexes? que l'on peut combattre les folies qui dégradent l'humanité et les abus dont la société est infectée, sans avoir pour but de mortifier tel ou tel individu ? Pourquoi a-t-on tant de peine à admettre qu'un ami puisse être impartial envers ses amis? qu'on puisse dire du bien d'un grand sans flatterie? D'où vient, en un mot, cette répugnance générale à croire à la vertu dans tous les cas particuliers?

Elle part sans doute de la nécessité où nous a mis la nature elle-même de juger des autres par nous. Ce n'est qu'avec la plus grande peine,

que nous nous faisons une idée des perfections dont nous ne portons pas le type en nous-mêmes, et cette idée est toujours vague et chancelante. Le sens de la plupart de nos censures se réduit à dire que celui que nous blâmons n'a pas jugé à propos de se modeler d'après nous. Tel homme ne pense pas comme nous; il n'agit pas comme nous agirions à sa place; l'approuver, ce seroit nous condamner nous-mêmes. Si l'un des deux doit avoir tort, quoi de plus naturel que de se donner raison?

Mais par quelle qualité du cœur humain expliquerons-nous un autre phénomène qui n'est pas moins commun que celui-ci? pourquoi, lorsqu'une action se présente sous deux aspects, s'arrête-t-on de préférence à celui qui est le moins favorable? pourquoi, lorsque le côté favorable se présente seul ou le premier, cherche-t-on le côté désavantageux avec tant d'industrie et en fait-on la base de son jugement? Que de choses à supposer, si nous voulons absoudre ici notre cœur de tout reproche de malice! Il faudra croire que cette disposition à voir toujours les actions des hommes sous le jour le plus désavantageux est uniquement le fruit de l'expérience, et que nous ne l'avons contractée qu'après avoir été trompés mille fois dans nos jugemens favorables. Il faudra croire que le masque de la piété a couvert si souvent à nos yeux l'âme d'un tartuffe, qu'il nous est permis de prendre provisoirement pour

un tartuffe quiconque se présente à nous avec les dehors de la piété. Il faudra supposer de même que nous n'avons reconnu que des pervers sous le manteau de la liberté philosophique, et qu'ainsi le plus sûr pour nous est de regarder comme dangereux tout homme qui affecte cette liberté, ou du moins de le tenir pour un partisan secret de l'impiété et des principes pernicieux d'Epicure. — Je le veux bien. Et cependant que d'innocens seront victimes de cette manière de raisonner, où l'on prend pour base une simple conjecture!

Le champ où nous sommes entrés est immense, et l'on écriroit des volumes si, descendant du général au particulier, on vouloit s'étendre sur les injustices innombrables que chaque état, chaque condition, chaque subdivision de la société ont à souffrir des jugemens de la société en masse.

Plus le rôle que nous jouons est considérable, plus notre rang, nos emplois, nos talens nous exposent aux regards du public, plus nous devons nous tenir assurés de n'en obtenir ni justice, ni indulgence. Tous les yeux sont ouverts sur nous dans la seule intention d'épier nos défauts, de remarquer nos fautes. Malheur à celui qui n'a point alors, comme Alcibiade, la sagesse de dire ou de faire de temps en temps quelque sottise, afin d'appaiser le génie de la calomnie par un sacrifice volontaire! Malheur à celui qui croira l'appaiser par ses efforts continuels à ne point faillir! Le plus sage, le plus vertueux, le plus

irréprochable des hommes (dit Platon) seroit précisément celui contre lequel le monde entier conjureroit....; et jamais, divin Platon, une plus grande vérité ne sortit de ta bouche....!

Nous en avons dit assez pour montrer quelle importance un homme sensé doit ajouter aux censures des autres hommes; elles ne doivent point l'inquiéter lorsqu'il est sûr du témoignage de sa conscience. Mais lorsqu'il est mécontent de lui-même, leurs éloges doivent-ils le rassurer?

Il est sans doute plus agréable d'être loué que d'être blâmé, mais en examinant de près la chose, trouverons-nous que le monde mérite mieux d'être écouté dans ses louanges que dans ses censures? La même légéreté, la même ignorance le suivent dans les unes et dans les autres; il y porte les mêmes préjugés, les mêmes passions, les mêmes petits intérêts? Et comment sauroit-on distribuer la louange, quand on ne sait pas dispenser le blâme?

Arrive-t-il souvent que l'estime que l'on témoigne soit une estime sentie? que le cœur soit la source des éloges qui coulent de nos lèvres?

Combien de fois la louange que l'on donne à un autre n'est-elle qu'un détour adroit pour se louer soi-même! Combien de fois n'est-elle qu'une basse flatterie, ou un moyen de séduction! N'arrive-t-il pas souvent encore que l'on n'accorde à un autre telle ou telle qualité, que pour donner

l'air de l'impartialité aux accusations dont on veut obscurcir sa gloire ?

Il n'y a point de classe d'hommes qui doive être moins fière de ce qu'on nomme l'approbation générale que celle des auteurs. L'approbation générale est l'apanage de la médiocrité. Horace étoit satisfait d'un petit nombre de lecteurs, et jusqu'à nos jours il n'en a jamais eu qu'un petit nombre, quoiqu'il soit entre les mains de tous. Des auteurs comme lui peuvent être assurés que l'esprit de leurs ouvrages, c'est-à-dire, ce qu'ils ont de meilleur et de plus beau, sera perdu pour la foule lisante.

Bien peu de gens apportent à la lecture d'un livre autant de connoissances, de raison, d'esprit, de goût, de sensibilité que l'auteur en supposoit à ceux pour qui il prenoit la peine d'écrire. Bien peu lisent dans un état tout à fait tranquille; bien peu dans la disposition d'esprit et avec l'intention nécessaires pour s'emparer de ce qui caractérise la façon de penser de l'auteur et sympathiser avec lui.

Il paroît un ouvrage qui a coûté à l'auteur plusieurs années de méditation; il mérite d'être lu, d'être relu par son sujet et son importance. Combien de gens se contentent de le feuilleter, glissent légèrement sur les passages les plus difficiles, et après l'avoir compris à moitié, prononcent sur sa valeur avec une effronterie qui n'est pardonnable qu'aux critiques à gages!

Cependant quelques personnes donnent le ton; la foule répète ce qu'elles disent, et insensiblement la mode s'établit de louer un auteur sans que ni lui, ni personne puisse dire précisément pourquoi. On le loue parce qu'on a entendu dire qu'il étoit célèbre, et de mille personnes qui l'ont loué, huit cents peut-être ne savent ni qui il est, ni ce qu'il a écrit.

Et quand nous supposerions que la moitié de ceux qui l'ont réellement lu sont devenus ses admirateurs.... Juste ciel! quels admirateurs! Celui-ci loue précisément ce que l'auteur voudroit pouvoir retrancher de son ouvrage. Celui-là admire une pensée, parce qu'il y trouve un sens auquel l'auteur n'a jamais songé et qui rendroit le passage absurde. Un autre se récrie sur la beauté de tel endroit, et il se trouve qu'il prend au sérieux ce que l'auteur n'a dit que par ironie. La plupart ne s'attachent qu'à des pensées isolées, à des tours particuliers, à des allusions réelles ou prétendues, à l'accord fortuit qui se trouve quelquefois entre une observation de l'auteur et leur propre expérience. Peu de lecteurs savent démêler les beautés délicates; et le plus petit nombre est en état d'embrasser l'ensemble de l'ouvrage, de s'en figurer le plan. Pour peu que ce plan soit caché, il échappera même à la plus grande partie des gens de lettres, ainsi que les finesses et l'art de l'auteur.

Ici les réflexions m'assiégent en foule, mais il

seroit dangereux de m'y arrêter. Je serois tenté de faire voir combien de gens sans mérite ont obtenu l'approbation la plus générale, les plus vifs applaudissemens; de montrer par quels moyens méprisables on peut arracher ou surprendre cette approbation; combien il est facile de se rendre célèbre avec les talens les plus minces, et d'être oublié avec un mérite supérieur; j'irois enfin jusqu'à démontrer que souvent des éloges maladroits, exagérés ou déplacés, font plus de tort à l'écrivain qui a le malheur d'en être poursuivi, que tout ce qu'une sage critique peut reprendre dans ses ouvrages....

Heureux celui qui est plus occupé de mériter les suffrages des hommes qu'inquiet de les obtenir; qui remplit ses devoirs envers eux sans faire dépendre sa satisfaction de la leur, sans attendre d'eux justice ni reconnoissance! Fidèle à ses principes, en paix avec son propre cœur, approuvé par les hommes éclairés et vertueux, corrigé par leurs critiques, profitant de leurs avis et de ses propres méditations, il poursuit sa route sans s'embarrasser des murmures, des bourdonnemens qui s'élèvent autour de lui. Il laisse la foule s'imaginer qu'il ambitionne ses suffrages; il lui suffit d'être assuré que la vérité et la vertu le charment de leurs propres attraits. Il aime l'honnête et le beau pour eux-mêmes, il aime les hommes parce qu'il est homme. Il sourit, il rit même quelquefois de leurs folies, mais il est trop juste pour se mo-

quer de leurs foiblesses, ou pour faire le procès aux défauts des autres, parce qu'ils ne sont pas les siens. En un mot, il aime les hommes autant qu'on peut aimer une beauté capricieuse ou un enfant gâté. Il seroit bien aise d'en être aimé, mais il ne l'exige pas; il connoît trop bien les bornes du possible, et il est trop sage pour se fâcher contre l'impossibilité. C'est par la même raison qu'il ne se plaint jamais d'eux lorsqu'ils sont étourdis, présomptueux, injustes, emportés, inconstans, ingrats, envieux, défians et bizarres; c'est-à-dire, lorsqu'ils sont ce que leurs pères furent de tout temps, et ce que leurs enfans seront jusqu'à la fin des siècles.

OBSERVATIONS

SUR LES ROMANS EN VERS

DES ANCIENS MÉNESTRELS,

EXTRAITES D'UN JOURNAL ANGLAIS.

La singularité qui nous frappe le plus et qui paroît la plus difficile à expliquer dans les ouvrages des *ménestrels*, c'est que portant de nombreuses traces de la barbarie des siècles où ils furent écrits, ils n'offrent point cette énergie sauvage qu'on devoit s'en promettre, et manquent de tous les caractères propres à la poésie des nations incultes; de cette impétuosité, de cette véhémence avec laquelle les images et les sentimens s'y précipitent et viennent fondre, en quelque sorte, sur notre esprit; de ces transports soudains, de cette chaleur et de cette hardiesse d'expressions passionnées que produisent les combats d'un naturel indompté, lorsque ses explosions ne sont point restreintes par les digues de l'ordre social, ni ses facultés énervées par les habitudes

de la politesse. Les poëmes des sauvages sont courts comme les accès des passions violentes. Un ménestrel au contraire est le plus éternel des écrivains. Il parcourt sur sa première inspiration l'étendue entière d'un poëme de vingt mille vers, où les récits s'accrochent aux récits, les descriptions aux descriptions avec une langueur et un ennui qu'on pourroit tout au plus attendre des anciens théologiens et jurisconsultes allemands. Nous pensons qu'une grande cause de ce froid mortel de leur poésie tient aux mœurs des anciens barons et chevaliers, beaucoup plus empesées et plus cérémonieuses que tout ce qu'on a vu ailleurs chez des peuples si voisins de l'état sauvage. Le ménestrel ne pouvant peindre les mœurs, les sentimens et le langage de ses héros que d'après ce qu'il entendoit et voyoit dans le monde, il est tout simple que sa poésie se soit empreinte de l'ennui et de la roideur qui y régnoit. La difficulté est donc d'expliquer cette singularité des mœurs de nos sauvages ancêtres. Peut-être les observations suivantes contribueront-elles à résoudre la question.

Chez tous les peuples où les ménestrels, les trouvères, les *minnesingers* ont chanté, l'état de la société étoit le résultat du mélange d'une barbarie encore toute grossière avec les débris d'une ancienne civilisation. On sait que les conquérans du monde romain, loin de chercher à

établir leurs propres mœurs dans leurs nouveaux domaines, furent séduits par la politesse qu'ils y trouvèrent, et que, dans la chaleur de leur admiration, ils devinrent à cet égard les imitateurs des peuples qu'ils avoient vaincus. Tout ce que l'histoire nous apprend d'eux, excepté leurs guerres, porte les traces de leurs efforts malheureux dans ce singulier genre d'imitation. Nous ne nous arrêterons point à la gêne, à la gaucherie qui résultent toujours de pareils efforts, et qui se portent non-seulement sur l'expression des sentimens naturels des imitateurs, mais les empêchent de se livrer à ceux qu'exprimoit librement le peuple qu'ils copient. Il est clair que l'essence de cette politesse qu'ils étoient si ambitieux d'acquérir, est d'étouffer la moindre apparence d'émotion; et nous pourrons nous figurer à quel point ils y réussirent en considérant quelles formes cérémonieuses cette politesse dut revêtir entre les mains de vainqueurs barbares pleins de leur propre importance et charmés de découvrir tous les trésors de l'étiquette inventée par un peuple poli dans une longue servitude, et encore exagérée pour flatter de nouveaux maîtres moins délicats en adulation que les sénateurs et les chevaliers romains. Il n'est pas vraisemblable qu'après en avoir joui au milieu de leurs sujets, ils en abjurassent toutes les formules dans leurs propres assemblées pour revenir à la franchise de leurs anciennes mœurs. La dignité dont chacun se

croyoit investi par l'observation de ce cérémonial à son égard, lui paroissoit trop précieuse pour y renoncer un seul moment. Chacun étoit intéressé à faire de ce code la règle du bon ton dans la société. Il est difficile d'assigner une autre cause à cet excès de politesse entre égaux, qui s'est maintenu pendant tant de siècles, et qui semble être une imitation des formules de l'esclavage. Nous savons ce qu'étoit cette politesse empésée plusieurs siècles après son introduction, c'est-à-dire, à une époque où les progrès réels de la civilisation avoient dû porter plus de bon sens et d'aisance dans les manières de la haute société; et nous pouvons inférer de là ce qu'avoit été à son origine la grotesque courtoisie d'un ostrogoth urbanisé. Il y a certainement lieu de croire que, depuis les conquêtes des Barbares jusqu'à l'époque la plus brillante de la magnificence féodale, cette courtoisie avoit été l'objet d'une étude laborieuse et suivie; mais quoiqu'elle eût acquis une véritable dignité dans les mœurs chevaleresques, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle conserva toujours la teinte primitive de l'imitation qui l'avoit fait naître, et que le ménestrel en étudiant ces mœurs factices ne put jamais apprendre à peindre avec les couleurs de la véritable poésie les sentimens de la nature. Les modèles qu'il avoit sous les yeux avoient soin d'étouffer l'expression de ces sentimens sous un cérémonial incommode; leur contrainte et leur froideur passa dans les

vers du ménestrel. Il n'étoit pas plus facile alors de chanter Didon comme Virgile, que de faire la statue d'une déesse d'après une femme vêtue dans le costume du temps.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

SEPTEMBRE 1807.

DANEMARCK.

Sociétés savantes.

DEUX nouvelles sociétés savantes se sont formées depuis peu à Copenhague avec l'approbation du gouvernement. L'une est une *Société vétérinaire* ; l'autre a pour but d'étendre la connoissance des antiquités nationales. Elle compte parmi ses membres M. de Hauch, maréchal de la cour, M. le conseiller Monrad, le capitaine Abrahamson et les professeurs Munter, Thorlasius et Nyerup. Tous les pasteurs sont invités à donner avis à la société des découvertes d'antiquités qui pourront avoir lieu dans leurs paroisses. Sur leur rapport, la société avisera aux moyens de faire mettre en sûreté, avec le concours du gouvernement, les monumens qui, par leur nature ou leurs dimensions, ne seront pas susceptibles d'être transportés.

La collection d'antiquités du nord, placée dans une salle de la bibliothèque de l'université à Copenhague, s'enrichit chaque jour de quelques objets plus ou moins curieux. Chacun s'empresse de contribuer à la rendre aussi complète qu'il est possible. On remarque parmi ses dernières acquisitions la collection entière et très-curieuse de M. de la Calmette qui se trouvoit dans l'île de Moen : un harpon groenlandais de la fabrique du pays avant qu'il eût été découvert par les Européens, et d'autant plus remarquable qu'on ne l'a tiré qu'en 1793 du corps d'une espèce de chien-marin pris auprès d'Egedesminde ; une petite boîte de plomb renfermant des reliques des onze mille vierges et de sainte Saturnine, trouvée en 1802 en réparant une église de village ; enfin la ceinture précieuse dont parle Suhm dans son histoire de Danemarck ; elle a deux aunes et demie de long et un pouce de large ; elle est de brocard d'or et portoit

autrefois vingt-sept pierres précieuses montées en argent, dont il ne reste plus que dix. L'inscription est un peu différente de celle que rapporte Suhm; on n'a pas encore pu la déchiffrer toute entière.

La bibliothèque de l'université s'est aussi accrue de treize manuscrits intéressans pour l'histoire de Danemarck; ils proviennent des archives de Rosenholm et sont tous relatifs aux pratiques religieuses du temps où le Danemarck étoit catholique.

Théâtre.

L'année théâtrale qui a fini pour Copenhague le 29 mai, a produit dix-sept pièces nouvelles dont seize ne sont que des traductions. *Gyrithe* est le titre du seul drame original qui ait paru sur la scène danoise, il est tiré de l'histoire nationale et orné de chœurs. L'auteur anonyme de cet ouvrage, qui est son coup d'essai, a lieu d'être satisfait de sa réussite. On l'a beaucoup loué, beaucoup critiqué, et les gens de sens froid y trouvent le germe d'un vrai talent.

Une autre pièce qui a eu aussi beaucoup de succès est intitulée *le Paysan-Juge*; c'est, dit-on, la traduction d'une pièce française imitée elle-même d'un original espagnol. Seroit-ce *le Roi et le Laboureur*, de M. Arnaud? Dans ce cas il auroit été plus heureux à Copenhague qu'à Paris.

Nouvelles.

On recueille dans une île de la Norwège une grande quantité de plumes de l'oiseau nommé *Alca Arctica*, espèce de mouette qui fait son nid dans les fentes des rochers. On se sert pour les en tirer d'un crochet de fer fabriqué exprès; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il suffit d'en accrocher une pour avoir toutes celles qui sont dans le même trou; pendant qu'on tire la première, la seconde lui mord la queue, la troisième en fait autant à la seconde et ainsi de suite; aucune ne lâche prise, et on en prend de cette manière des douzaines à la fois.

M. Wahlenberg d'Upsal, auteur d'une description d'une partie de la Laponie, a entrepris un voyage dans les montagnes de la Suède et de la Norwége.

Annonces.

M. le professeur Begtrup publie une description du Jutland, ornée de cartes et d'estampes, qui fait suite à celles qu'il a déjà données de la Seelande et de la Fionie; il se propose de compléter son ouvrage par la description des autres provinces du Danemarck.

M. Baggesen vient de publier un nouveau volume de ses ouvrages contenant ses *poésies nouvelles*. Il annonce dans la préface qu'il donnera bientôt un poëme épique d'*Odin*. Il jette le gant à ce sujet au jeune poëte Oehlenschlæger, qui l'a relevé dans une réponse où il s'est déjà montré digne d'entrer en lice avec son redoutable concurrent.

M. Hergt a publié une brochure sur l'art d'économiser les combustibles dans la préparation des légumes. Son secret consiste à mettre une petite quantité de sel alcali végétal dans l'eau où on les fait bouillir.

M. le professeur Hoegh-Guldberg s'est chargé de donner une nouvelle édition revue et corrigée du *Dictionnaire danois et allemand* de G. H. Muller. Le premier volume a déjà paru. Il est de cinquante feuilles in-8°. et ne va que jusqu'à la lettre E. On croit qu'il en faudra trois autres pour compléter l'ouvrage qui coûtera de douze à quinze écus danois (environ trois louis).

Il a paru au commencement de l'année un catalogue raisonné des tableaux de M. le consul West; c'est le premier ouvrage de ce genre qu'on ait publié en Danemarck.

La galerie de M. West est ouverte à tous les artistes qui veulent en profiter pour leurs études; elle contient beaucoup de morceaux précieux.

HONGRIE.

Le prince Nicolas d'Esterhazy a établi dans sa résidence d'Eisenstad une école forestière pour l'instruction de quinze élèves qui s'appliqueront à l'étude de la culture des forêts et de tout ce qui a rapport à la chasse.

M. le comte Ladislas Teleki a fait imprimer à Vienne des *Observations sur les progrès de la langue et de la littérature hongroises.*

On publie à Pesth une collection de romans traduits en hongrois sous le titre de Bibliothèque d'été et d'hiver. Le cinquième volume qui vient de paroître contient *Lisara* ou l'*Amazone d'Abyssinie*, par Samuel Szabo.

M. Benoît Virag, poëte hongrois, a publié à Pesth un almanach des Muses sous le titre de *Magyar aglaia*, ou l'Aglaé hongroise.

On a imprimé à Raab des fragmens d'une traduction hongroise de l'Enéide, par J. Nagy.

Michel Tanarki, officier au service d'Autriche, a traduit en hongrois la description de la bataille d'Austerlitz, par M. de Stuterheim.

Le second volume du Dictionnaire hongrois et allemand de Jean de Marton a paru à Vienne.

ALLEMAGNE.

Sociétés savantes.

L'académie des sciences de Vienne, dans une séance tenue pour l'élection de nouveaux membres, a nommé à l'unanimité S. A. I. l'archiduc Jean, le prince régnant de Schwarzenberg, le prince d'Esterhazy, le prince de Sinzendorf, le comte Antoine de Lemberg et le comte Rodolphe de Czernim. Les diplômes académiques furent présentés à S. A. I. l'archiduc Jean par une députation,

et aux autres personnes élues par les directeurs et professeurs de l'académie.

L'académie des sciences de Berlin continue ses travaux avec la plus grande activité. Le 3 août, anniversaire de la naissance du roi, elle a tenu une séance publique, où l'on a entendu la lecture d'un fragment du grand voyage de M. Humboldt.

La société des amis de l'humanité à Berlin avoit proposé pour sujet de prix de déterminer « par quels moyens la langue et la littérature allemande avoient été perfectionnées, depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle, au point de pouvoir soutenir la comparaison avec la littérature des nations les plus civilisées anciennes et modernes » ?

Cette question a été traitée dans quatre mémoires envoyés à la société, et dont aucun ne lui a paru mériter le prix. Elle a donc jugé à propos de s'exprimer d'une manière plus claire et en même temps plus modeste, en déclarant : « Qu'elle ne demandoit point de parallèle entre l'érudition, la littérature, les sciences académiques, etc. des Allemands et celles des autres nations, mais un examen historique et philosophique des causes qui ont favorisé les progrès des lumières en Allemagne ».

Le prix a été porté de vingt à quarante ducats, et le terme de l'envoi des mémoires est fixé au 30 octobre 1808, en les adressant, franc de port, au secrétaire de la société, M. Th. Heinsius.

Théâtre.

On a donné à Berlin, le 27 juillet, la première représentation d'un opéra intitulé *Ulysse et Circé*. La musique, qui est de Bernard Romberg a été applaudie avec enthousiasme. Le poëme a eu moins de succès. On a trouvé avec raison fort extraordinaire qu'Ulysse brûlât d'amour pour une magicienne qui change ses compagnons en bêtes et lui prépare le même sort. La tendre passion de Circé pour Ulysse n'a pas paru plus raisonnable. Sans la musique de Romberg on n'auroit pas laissé finir cette composition bizarre qui n'est, dit-on, qu'un mélange de *sensiblerie* et de bouffonnerie orné de métamorphoses et d'une pompe théâtrale sans intentions.

Cette sévérité des juges de Berlin pour un genre d'ouvrages que l'on n'est point accoutumé à critiquer de si près, paroîtra moins étonnante, lorsqu'on saura qu'ils ont traité plus impoliment encore

les Filles à marier de Picard, dont on leur a offert une traduction le 6 août. Le talent supérieur du célèbre Iffland, qui y jouoit un rôle principal, n'a pu désarmer le mécontentement du public.

Nécrologie.

Jean-Etienne Putter, doyen des profeseurs de l'Université de Goettingue, est mort dans cette ville le 12 août dernier dans sa quatre-vingt-troisième année. Il étoit un des plus célèbres publicistes de l'Allemagne et ses ouvrages y sont fort estimés. Il publia en 1798 sa *Vie écrite par lui-même*. Ce livre, qui fut très-bien accueilli, a le mérite de tous les mémoires particuliers, ou pour mieux dire, des *Confessions* écrites avec franchise; on peut y puiser de nouvelles connoissances sur l'esprit et le cœur humain.

M. le baron d'Asch est mort le 23 juin à Pétersbourg où il étoit conseiller d'état de S. M. l'empereur de toutes les Russies; cet homme respectable fut un des plus généreux bienfaiteurs de l'université de Goettingue où il avoit achevé son éducation. Il a enrichi de ses présens la bibliothèque, le musée, le cabinet des médailles, le jardin botanique de cette académie célèbre. Il refusa constamment pendant sa vie toute marque de reconnoissance publique de la part de ce corps savant. A sa mort M. Heyne s'est chargé d'acquitter la dette de l'académie; il a fait imprimer un éloge de M. le baron d'Asch, qu'on ne peut lire sans attendrissement.

Nouvelles.

Le gouvernement prussien se prépare à réparer la perte de l'université de Halle, par la nouvelle organisation de celle de Francfort-sur-l'Oder. On y appelle de Halle les professeurs Loder, Kraft, Wolf, Niemeyer, etc. M. Wiese en a été nommé directeur.

L'école publique de la petite ville de Ludenscheid en Westphalie a célébré une fête en l'honneur du docteur Jenner, le 14 mai dernier, anniversaire du jour où cet homme célèbre inocula, en 1796, la vaccine pour la première fois. Ce petit événement est bon à citer dans un temps où des villes très-grandes et très-éclairées sont encore pleines d'ennemis de l'utile découverte du docteur.

L'exposition des ouvrages de la manufacture impériale de porce-

laine de Vienne a excité cette année l'admiration des connoisseurs. L'art de peindre sur porcelaine y a fait de tels progrès qu'on copie de cette manière les tableaux des plus grands maîtres et que ces copies se vendent fort cher. On a distingué particulièrement celles de deux ouvrages de Füger, la *Mort de Virginie* et *Brutus*; le peintre lui-même en a témoigné sa satisfaction.

On assure que le célèbre historien Jean de Muller, s'étant démis de son emploi d'historiographe de la monarchie prussienne et de membre de l'académie royale de Berlin, a accepté la place de professeur à l'université de Tubingue, à laquelle le roi de Wirtemberg l'a nommé. S. M. lui a proposé un traitement aussi honorable qu'avantageux, et qui mettra M. de Muller en état de se livrer tout entier à l'histoire qu'il écrit avec tant de succès.

Annonces.

On a publié à Berlin un recueil d'anecdotes concernant le prince Louis Ferdinand de Prusse, tué au combat de Saalfeld.

On a mis en vente dans la même ville l'histoire d'un officier prussien fait prisonnier à la bataille de Jena. Cet ouvrage assez bien écrit, sans être exempt de négligences, contient des anecdotes assez gaies et beaucoup d'observations liées à l'histoire du héros.

Le libraire Unger vient aussi de publier à Berlin le premier volume de *Corinne*, traduit par M. Fr. Schlegel.

M. Bertuch, si connu par son établissement de Weimar et par son esprit de spéculation et d'industrie, vient de faire à ses compatriotes un présent qui ajoute une nouvelle preuve à toutes celles que nous avions déjà de la vigilance littéraire des Allemands, de leur promptitude à s'approprier tout ce qui se publie d'intéressant chez les nations étrangères. Il paroît en espagnol un *Mercure péruvien* composé de morceaux fournis par des habitans du Pérou et tous relatifs à l'histoire naturelle et aux mœurs de ce pays intéressant. Un Anglais en a donné un extrait dans sa langue et aussitôt un Allemand s'en est emparé pour le rédiger et le publier dans la sienne et charmer ainsi pour un moment la curiosité publique, impatiente de voir paroître le grand voyage de MM. Humboldt et Bompland. Le volume in-8°. qui est le fruit de ce travail offre en effet

une lecture instructive et amusante. Le merveilleux y est peut-être poussé trop loin en quelques endroits, surtout lorsqu'on nous parle de petits chiens que l'on rencontre sur les bords de l'Huallaga et dont la tête brille pendant la nuit d'une lumière assez vive; mais des descriptions fort bien faites, des résultats très-positifs en dédommagent amplement. Nous nous bornerons à citer le calcul suivant des richesses que l'Espagne a tirées et tire encore de cette partie de l'Amérique. Dans l'espace de deux cent quarante-huit années, c'est-à-dire, depuis la conquête jusqu'en 1740, elle a importé du Pérou la somme immense de neuf milliars de piastres, et son importation annuelle est encore de cinq millions.

ANGLETERRE.

Sociétés savantes.

M. Greathead a présenté à la *Société des antiquaires* de Londres un mémoire sur l'origine des anciens Bretons. Il y conclut de différens faits que les premiers habitans de la Grande-Bretagne n'étoient ni Celtes, ni Scandinaves, ni Gaulois, mais des Cantabres descendant en ligne directe des Espagnols aborigènes. Il suit les mœurs des peuples de Cornwall, celles des habitans de la côte opposée de la Bretagne, et détermine ainsi la partie de l'Angleterre où les Cantabres firent leurs premiers établissemens et d'où ils passèrent en Irlande. Il paroît que cette dernière île ne fut jamais visitée par les Romains, qui ne connurent ni ses mœurs ni sa langue. La ressemblance que l'on observe encore aujourd'hui entre les Irlandais et les Biscayens descendans des Cantabres, est une présomption assez forte en faveur de cette hypothèse.

On a présenté à la même société une bague de Tipoo-Saïb, laquelle porte une inscription arabe que l'on peut traduire ainsi: Domination à Dieu! à l'être unique; au victorieux!

Nécrologie.

Jean Opie, de l'académie royale de peinture, dont nous avons annoncé la mort dans notre feuille de juin, étoit un nouvel exemple de cette vérité que la puissance du génie surmonte toutes les difficultés que la fortune oppose à son développement. Opie étoit né

en 1761 dans un village de Cornwall, de parens très-pauvres qui le destinèrent au métier de charpentier. Son goût pour le dessin se montra dès l'enfance; il employoit alors ses heures de récréation à tracer des figures que ses petits camarades s'arrachoient, tant ils les trouvoient supérieures à leurs barbouillages. Le bonheur d'Opie voulut que quelques-uns de ses essais tombassent entre les mains du docteur Wolcott, si connu comme poëte satirique sous le nom de Peter Pindar. Cet homme éclairé reconnut dans les essais informes d'Opie le germe d'un talent véritable et se chargea de son éducation. Les progrès furent rapides; et bientôt le jeune homme présenta à son protecteur le portrait d'un vieux mendiant qui fait encore partie de sa collection.

Opie étant en état de vivre de son talent alla d'abord l'exercer à Exeter. Les portraits qu'il y fit charmèrent les connoisseurs et on l'engagea à tenter sa fortune à Londres. Il y devint successivement associé, puis membre extraordinaire de l'académie de peinture, et il avoit obtenu après Fuessli la place de professeur lorsque la mort est venue l'enlever à la fleur de son âge.

Opie a peint avec succès le paysage et le portrait, et il passe pour un des meilleurs peintres d'histoire qu'ait eu l'Angleterre. Ses meilleurs tableaux sont la *Mort de David Rizzio* et l'*Assassinat du roi Jacques d'Ecosse.* On cite encore sa *Mort de Saphire*, qu'il peignit pour la bible de Macklin, et son *Hubert et Arthur* pour le Shakespear de Woodmason. On l'a comparé au Caravage; il avoit comme ce peintre de l'incorrection dans le dessin et manquoit de noblesse dans les formes, mais il excelloit comme lui dans le clair obscur et donnoit un relief étonnant à ses figures. Son caractère personnel étoit estimable; il étoit franc et bon ami. Il ne laisse point d'enfans, mais une veuve aimable connue dans la littérature par plus d'un succès.

Nouvelles.

M. Thelwall, professeur de déclamation, a donné à Londres au mois de juin, un spectacle assez singulier dans un examen public de ses élèves. Il leur a fait declamer des chœurs tous à l'unisson et en mesure. L'effet en a été, dit-on, presque aussi grand que celui d'un chœur de musique et a paru surtout tout-à-fait nouveau. M. Thelwall a voulu prouver par-là qu'il est important et possible de régler les sons de la voix *parlante* d'après les principes et les proportions de l'échelle musicale.

Le comte de Rumford a perfectionné sa soupe économique. Les nouveaux procédés qu'il a imaginés, en améliorant le potage, ont encore apporté une promptitude beaucoup plus grande dans la confection du bouillon. Six heures suffisent à présent pour se procurer la meilleure soupe économique.

Annonces.

M. Thomas Fisher publie en ce moment des peintures historiques à fresque, qui furent découvertes en 1804 à Stratford-sur-l'Avou, patrie de Shakespear, dans la chapelle de la Trinité. L'ouvrage sera composé de trois volumes ornés chacun de huit planches enluminées. Le prix sera de deux guinées.

On se flatte de voir bientôt paroître le grand ouvrage de luxe de M. Elmes sur l'église de Saint-Paul. Il en donnera tous les plans, toutes les mesures et une description architectonique. L'ouvrage sera précédé d'un Essai sur la vie et les écrits de sir Christophe Wren. On veut que ce livre, de format grand in-folio, fasse suite aux fameux ouvrages d'architecture qui représentent les ruines de Palmyre, les antiquités de Rome, celles d'Athènes, etc.

La célèbre presse de Clarendon à Oxford est maintenant employée à de nouvelles éditions des Commentaires de Wyttenbach sur les Œuvres morales de Plutarque; de Sophocle avec les notes d'Elmsley; d'Homère, de Florus, et des Œuvres de l'évêque Butler.

M. Sowerby, qui prépare une nouvelle édition de son livre de dessin pour les botanistes, s'occupe aussi d'une nouvelle *Scala chromatica* ou échelle des couleurs.

M. Wilkenson a presque achevé sa description générale historique et topographique du Caucase.

Ouvrages nouveaux.

Il a paru à Londres, chez Stace, un ouvrage sur l'hydrophobie, où l'on a réuni plusieurs exemples de guérisons de cette maladie affreuse. L'auteur en a conçu une telle horreur qu'il va presque jusqu'à proposer l'extirpation générale de l'espèce canine. Les journalistes anglais ont un peu ri de ses alarmes; mais ils n'en

ont pas moins extrait de son livre un conseil fort bon à propager; c'est de ne jamais tuer un chien soupçonné de la rage que lorsque le fait est bien constaté; par ce moyen, dit-il, si le soupçon étoit mal fondé, les personnes qu'il aura mordues seront délivrées des plus terribles angoisses; si le soupçon étoit juste, elles seront averties de ne négliger aucune des précautions que demande leur état.

On a mis en vente à Londres, chez Faulder et Johnson un ouvrage de M. G. Clark, destiné à servir de supplément à la *Théologie naturelle* de Paley, dans ses *Preuves de l'existence de Dieu*. En donnant des éloges au zèle et aux talens de M. Clark, on observe avec raison qu'il n'est pas bon de trop multiplier les ouvrages de ce genre, ce qui peut faire penser aux gens frivoles et irréfléchis que la croyance à l'existence d'un Dieu dépend d'une longue suite de syllogismes.

L'*Histoire d'Ecosse* vient d'être mise en dialogues entre un père et ses enfans, pour l'usage de la jeunesse, par Mme. Elisabeth Helmes, qui avoit déjà traité l'Histoire d'Angleterre de la même manière et avec beaucoup de succès. On ne donne pas moins d'éloges à ce dernier ouvrage.

Cadell et Davies ont publié sans nom d'auteur une traduction du *Periple d'Arrien*, accompagnée de dissertations et de cartes géographiques. On y a joint trois discours : le premier sur le commerce des Indes par la voie de la mer Noire; le second sur la longueur du chemin que les vaisseaux des anciens faisoient en vingt-quatre heures; le troisième sur la mesure du stade olympique. Quoique l'auteur ait établi dans le premier de ces discours un système dont les preuves paroîtront assez peu satisfaisantes aux savans, il a cependant donné des preuves d'une vaste érudition et d'une grande ténacité de recherches dans tout le cours de son ouvrage.

HOLLANDE.

Il paroît à Amsterdam un nouveau journal hollandais intitulé *la Ruche*. On y met principalement à contribution la littérature allemande, et il est rare qu'on y insère des morceaux originaux.

En général ce sont aujourd'hui les traducteurs qui font gémir les

presses hollandaises. Kotzebue et Aug. la Fontaine sont devenus les auteurs favoris du public. Dès qu'il est question de la moindre production nouvelle de l'un ou de l'autre, tous les libraires sont en l'air pour s'en procurer le premier exemplaire et s'assurer le privilége de la traduction.

On ne cite comme nouveautés publiés dans ce pays, qui en fut pendant quelque temps si fertile, qu'un *Guide des Voyageurs en Hollande*, et un *Tableau d'Amsterdam*. On en fait l'éloge, mais de pareils ouvrages n'ont jamais fait partie de la littérature; et ceux-ci sont d'ailleurs [illegible]s en français.

SUISSE.

Le gouvernement de Schwitz a publié les estampes qu'il avoit annoncées et qui représentent la catastrophe de Goldau. Elles sont au nombre de deux : on y voit l'éboulement de la montagne sous deux aspects différens. Les tableaux ont été peints par M. Triner et gravés par MM. Lory père et fils, de Neufchâtel, dans leur manière agréable et soignée. Le prix de ces deux gravures est de trois louis d'or. Elles ont vingt-quatre pouces sur dix-huit, ancienne mesure française.

On a mis en vente chez Trachsler, à Zurich, *le Monument de Gessner*, dessiné par Senn et gravé par Kolbe. Cette gravure sert en quelque sorte d'épilogue à l'excellente collection des paysages de Gessner, gravés également par Kolbe avec toute la netteté, toute la précision de son burin. Cette estampe a quatorze pouces sur dix. Le monument qu'elle représente est réellement celui qu'on a élevé près de Zurich au Théocrite de l'Helvétie et que tous les étrangers qui voyagent en Suisse s'empressent de visiter.

Le Panorama de l'Uetliberg, montagne voisine de Zurich, vient d'être publié dans cette ville par la maison Fuessli. Il a été gravé par Keller.

PORTUGAL.

On publie à l'imprimerie royale de Lisbonne un recueil intitulé : *Retratos e Bustos dos varones e donnas, que illustraron a nacao portugueza*, etc. ; Portraits et Bustes des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la nation portugaise, par leurs vertus, leur savoir, leur valeur et leurs talens, tant nationaux qu'étrangers, tant anciens que modernes, soit en Europe, Asie, Afrique et Amerique, avec des notices sur leur vie, tirées des histoires et monumens anciens et modernes ; ouvrage dédié à la nation portugaise, par une société d'amis de la patrie.

ESPAGNE.

La direction royale hydrographique de Madrid a publié par ordre du prince de la Paix, dans la gazette de cette ville, la notice suivante sur une découverte récemment faite dans la mer du Sud.

« La frégate *la Pala* appartenant à la compagnie des Philippines, et commandée par D. Jean-Baptiste Monteverde, allant de Manille à Lima, a découvert, le 18 février 1806, un groupe d'îles, dont la plus méridionale est située par 3 degrés 29 minutes de latitude nord, et 162 degrés 5 minutes de longitude à l'orient de Cadix. Ces îles, au nombre de vingt-neuf, occupent un espace de dix lieues du nord-est au sud-est, et sont séparées par des canaux d'une ou deux lieues de large. Elles sont basses et coupées de forêts et de ruisseaux. Leurs habitans sont de l'humeur la plus pacifique. Ils s'approchèrent d'abord de la frégate au nombre de vingt-un partagés en deux pirogues. Lorsqu'ils ne furent plus qu'à une portée de fusil, ils cessèrent de ramer et présentèrent aux Espagnols des noix de cocos, en criant et en faisant des signes. La frégate cargua ses voiles et hissa pavillon espagnol. Cette manœuvre ayant inspiré quelque frayeur aux insulaires, le pavillon espagnol fut amené, et on arbora un pavillon blanc, en criant et en faisant signe aux pirogues d'approcher. En effet, elles accostèrent la frégate, et les insulaires donnèrent aux Espagnols des noix de coco, sans rien demander en échange, mais aussi sans qu'aucun d'eux voulût monter à bord. L'équipage de la frégate

leur distribua alors de vieux couteaux, des anneaux de fer, des morceaux de drap rouge; et cette libéralité causa une joie et une reconnoissance si vive à ces bonnes gens, qu'aussitôt ils vidèrent leurs pirogues pour faire des présens aux Espagnols; leurs filets, leurs hameçons, leurs nasses, les vases de cocos qui leur servoient de tasses, leurs énormes chapeaux de feuilles de palmier, tout passa dans un instant à bord de la frégate, et les insulaires finirent par vouloir se dépouiller de l'unique vêtement qui entouroit leur ceinture, pour témoigner leur gratitude à leurs bienfaiteurs. Ils n'étoient même pas encore contens d'eux-mêmes, et firent comprendre aux Espagnols qu'ils alloient se rendre à leur île pour y chercher de nouveaux présens, priant la frégate de les attendre.

» Ces Indiens sont grands et bien faits, robustes et agiles. Leur couleur est olivâtre; ils ont le nez applati, des cheveux noirs et frisés, mais assez longs. Dans chaque pirogue étoit un vieillard vénérable, nu comme les autres, et qui paroissoit être leur chef. Une chose fort extraordinaire, c'est que ces deux vieillards étoient blancs et avoient le nez aquilin. Ils avoient plutôt l'air d'Espagnols que de sauvages. Le capitaine Monteverde ajoute que ces insulaires et leurs vieux chefs avoient beaucoup de ressemblance, dans leurs traits et dans leur conduite, avec les Indiens des îles de Saint-Barthélemi et de celles de Cafa et d'Abictai, où ce même capitaine aborda en 1800 sur la frégate *la Philippine*, commandée par D. Juan Ibarguitia ».

On va faire graver à Madrid, par les plus fameux artistes espagnols, les tableaux que le roi d'Espagne possède dans ses palais. S. M., comme protecteur des beaux-arts, a approuvé le plan qui lui a été présenté, et a donné ordre à D. Joseph Camaron, son peintre ordinaire, sous-directeur de l'académie de Saint-Ferdinand, de se charger des dessins. Ce professeur a commencé par le superbe tableau de *Raphaël d'Urbin*, connu en Espagne sous le nom de *Pasmo de Sicilia*, et qui est un des chefs-d'œuvres de ce grand peintre. La planche sera gravée par D. Ferdinand de Selma, graveur ordinaire du roi.

Son excellence monseigneur le prince de la Paix, amateur et protecteur zélé des arts, a offert aussi sa superbe galerie, et a déjà confié un des plus beaux tableaux du Guerchin, *la Bénédiction de Jacob à ses petits-fils*, à D. Joseph Martinez, qui en a fait le dessin; la gravure sera de D. Raphaël Estève, graveur ordinaire du roi.

On peut souscrire pour chaque estampe séparée. Le prix de la

souscription pour le *Pasmo de Sicilia*, papier grand-aigle, est de 40 fr. avant la lettre, et de 25 fr. avec la lettre : pour *la Bénédiction de Jacob*, papier grand-aigle, 32 fr. 50 c. avant la lettre, et 20 fr. avec la lettre. On souscrit à Madrid, à l'imprimerie royale; et à Paris, chez Théophile Barrois fils. (*Publiciste*).

ITALIE.

S. M. le roi de Naples a fait construire au couvent de Grandioso, placé à une élévation très-avantageuse, un observatoire qui sera confié à la direction du célèbre astronome M. Caselli.

M. le conseiller d'état Moscati, célèbre médecin d'Italie, a fait parvenir à M. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis à Paris, deux magnifiques dessins de la *pélagre*, maladie indigène dans le Milanais. Cette efflorescence cutanée paroît chaque année au printemps, et disparoît en septembre. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'elle conduit presque toujours à une démence complète les individus qui en sont atteints. M. le docteur Moscati a aussi adressé à M. Alibert le tableau d'une espèce nouvelle d'*icriosis* ou lèpre écailleuse qui n'a pas encore été décrite.

FRANCE.

Sociétés savantes.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur de zoologie au museum d'histoire naturelle, et qui a fait partie de l'institut du Caire en Egypte, a été nommé membre de la première classe de l'institut, section d'anatomie et de zoologie, en remplacement de M. Broussonnet.

Le secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature française de l'institut reçoit fréquemment des lettres par lesquelles on lui demande des éclaircissemens sur les prix proposés par cette classe, sur l'époque de leur distribution, sur le terme prescrit pour l'envoi des ouvrages destinés au concours, sur la ma-

nière même de traiter les sujets proposés, etc. Quoique tous les éclaircissemens qu'il lui convient de donner sur ces objets se trouvent énoncés dans les programmes publiés par l'académie et copiés dans les journaux, le secrétaire perpétuel ne peut que répéter, par la voie du *Publiciste*, que les deux prix d'éloquence proposés cette année par l'académie seront décernés dans la séance publique qu'elle tiendra les premiers jours d'avril 1808, et que les pièces destinées au concours doivent être remises au secrétariat de l'institut le 15 janvier 1808, terme de rigueur. (*Publiciste*).

La société d'agriculture du département de la Seine a eu l'honneur d'être présentée, le dimanche 2 août, à S. M. l'empereur et roi, par S. Exc. le ministre de l'intérieur, et de lui offrir le deuxième volume de la nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*, ainsi que la médaille représentant la tête d'Olivier de Serres, et qui est destinée à servir de jetons de présence aux séances ordinaires.

Nouvelles.

M. Massias, chargé d'affaires de S. M. l'empereur des Français près le grand duc de Bade, vient d'acquérir une Vierge d'Albert Dürer. Ce tableau, regardé par plusieurs artistes comme le chef-d'œuvre de ce peintre, est fait depuis trois siècles, et a encore tout son éclat. La Madone a le costume allemand; l'enfant Jésus tient d'une main des cerises et de l'autre un papillon. Si le goût n'a pas présidé aux détails, on assure que les caractères de tête et les chairs sont de la plus haute perfection. On compare même cette Vierge à celle de Raphaël dite *della Sedia*. Ce tableau provenoit de la succession de la dernière margrave catholique de Baden-Baden.

Nécrologie.

Ponce-Denis Ecouchard Lebrun, né à Paris en 1729, est mort dans cette ville le 31 août 1807. Il étoit membre de l'institut et de la légion d'honneur. On a imprimé dans la *Revue philosophique et littéraire* une notice très-détaillée sur ce poëte célèbre. Nous en citerons quelques traits.

Il eut pour maître dans l'art de la poésie, Louis Racine.

A l'âge de dix-huit ans, Lebrun envoya au concours, pour le prix de l'académie française, une ode adressée à son ami, le

jeune Racine, partant pour Cadix et quittant les Muses pour le commerce.

En 1760, Lebrun indiqua à Voltaire l'existence de la nièce du grand Corneille, et lui adressa l'*Ombre du grand Corneille, ode en faveur de mademoiselle Corneille.*

Veut-on savoir comment, à l'occasion de cet acte de bienfaisance auquel il contribua, Lebrun fut traité par Fréron? Qu'on ouvre l'*Année littéraire* 1760, tome VIII, page 155, on y verra ce jugement sur les ouvrages de Lebrun : « C'est le galimatias le » plus complet, l'abus des figures le plus outré, la versification la » plus âpre et la plus incorrecte. Il n'y a que des mots qui ont l'air » de dire quelque chose, et qui, lorsqu'on les regarde de près, ne » disent rien ou ne disent que des extravagances boursouflées ».

Il n'existe pas d'*OEuvres complètes* de Lebrun. Tout ce qui est sorti de sa plume est disséminé dans les journaux et dans les Almanachs des Muses.

Peu de poëtes ont été loués autant que Lebrun; mais peu aussi ont été plus décriés. Ses partisans le surnommoient *Pindare*; ses antagonistes l'appeloient *Ronsard*: ici la haine étoit plus aveugle que l'amitié.

La seconde classe de l'institut a fait encore une perte très-sensible dans la personne de M. Dureau de la Malle, mort dans sa terre, près de Paris, le 16 septembre dernier. On lui doit la meilleure traduction de Tacite qui existe dans notre langue. Il laisse en manuscrit celles de Saluste et de Tite-Live. Au mérite de l'homme de lettres, aux talens de l'écrivain, M. Dureau de la Malle joignoit toutes les qualités qui font le bon citoyen et l'excellent père de famille.

M. le chevalier Mouradjea d'Ohsson est mort à Bièvre le 27 août dernier. Né à Constantinople, d'une famille arménienne catholique, il fut attaché jeune à l'ambassade de Suède, et mérita d'être chargé personnellement des intérêts de cette puissance près de la Porte, en 1782.

Familiarisé avec les langues de l'Orient, jouissant en Turquie d'une grande considération et d'une grande fortune, il se livra à des recherches d'autant plus louables que le génie turc offre plus d'obstacles à la curiosité des chrétiens, et parvint à rassembler d'immenses matériaux sur l'empire ottoman, sur son histoire, sa législation et ses mœurs, sur les peuples anciens dont les débris avoient formé la monarchie des successeurs de Mahomet. En 1787

et 1788, il publia en France le *Tableau général de l'empire ottoman* en deux volumes in-folio. Chassé par les orages politiques, il retourna à Constantinople : enfin, ramené en France par la paix et la protection que trouvent toujours les arts et les sciences auprès d'un gouvernement fort et régulier, il fit paroître, en 1804, deux nouveaux volumes sous le titre de *Tableau historique de l'Orient*, contenant l'histoire abrégée de tous les peuples sur lesquels s'est élevée la puissance ottomane; un dernier ouvrage, l'*Histoire de la maison ottomane* depuis Osman Ier. jusqu'au sultan mort en 1758, devoit compléter le plan de l'auteur et remplir la grande lacune historique qu'a laissée jusqu'ici sur un vaste empire l'inertie de la nation et son asservissement. M. d'Ohsson étoit prêt à mettre en ordre et à publier cet ouvrage, lorsque la mort l'a frappé soudainement, « laissant craindre, dit un de nos journaux, qu'il ne lui reste d'honorables souvenirs et une juste appréciation de son mérite, de ses talens, de ses travaux, que dans le cercle étroit de quelques amis. Il s'y joint l'estime pour ses vertus et la douleur profonde d'une perte où le cœur et l'esprit ont à regretter la réunion des lumières et des connoissances, à la sensibilité et à la bonté; de la sûreté dans le commerce à la solidité dans l'attachement. Il ne laisse à sa femme que d'inconsolables regrets ».

M. Langlé, bibliothécaire du Conservatoire, est mort à sa maison de campagne, près Paris. Il laisse un nom révéré parmi les honnêtes gens, et distingué parmi les gens de mérite. M. Langlé avoit été long-temps professeur au conservatoire de Naples. Une réputation méritée le devançoit lorsqu'il vint se fixer à Paris. Il avoit surtout la science de son art. On lui doit le traité de *la Fugue*, celui d'*Harmonie*, et de *la Basse sous le chant*. Ces études sérieuses ne l'ont point empêché de réussir dans la pratique d'un art qu'il professoit avec tant de succès. Il a fait plusieurs ouvrages fort agréables, et notamment l'opéra de *Corisandre*, resté au répertoire de l'Académie impériale de musique.

M. Blin de Saint-More, auteur de plusieurs tragédies et de quelques héroïdes, est mort subitement, le 26 septembre, en entrant dans son cabinet. Il étoit âgé de 64 ans. S. M. l'empereur l'avoit nommé, il n'y a pas long-temps, bibliothécaire de l'Arsenal.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

La Folie musicale, ou *le Chanteur prisonnier*, opéra comique en un acte; paroles de M. Françis, musique de M. Pradère fils.

Cette pièce n'est à proprement parler qu'un canevas destiné à faire chanter un acteur célèbre. L'auteur n'a pas cru que cela valût la peine de faire de grands frais d'imagination. Il a emprunté des situations à cinq ou six pièces bien connues, les a liées tant bien que mal et a versifié un nombre raisonnable de morceaux à mettre en musique. Le musicien s'en est emparé et les a traités à sa manière, c'est-à-dire, qu'il y a mis une mélodie assez douce, foiblement accompagnée. Le chanteur a brodé le tout des agrémens de sa voix et des tours de force de son gosier. Le public a laissé achever la pièce; mais on ne peut pas lui promettre beaucoup de représentations.

Théâtre de l'Impératrice.

Le Volage, ou *le Mariage difficile*, comédie en trois actes, en prose de M. Caigniez.

Valmont avoit dix-huit ans lorsqu'un oncle lui laissa par testament cent mille livres de rente sous la seule condition de se marier avant l'expiration de sa trentième année. Valmont avoit du temps de reste; il est d'humeur assez volage; il entra provisoirement en jouissance de la succession et se mit à voyager. Il se vit cependant en train de faire différens mariages à Toulouse, à Marseille, à Lyon; ce dernier même étoit au moment de se conclure; mais une certaine Mme. Dolban, qui lui avoit inspiré plus d'amour que toutes ses prétendues, et qui avoit déjà empêché par sa subite apparition les mariages de Toulouse et de Marseille, arriva encore à propos pour rompre celui de Lyon. Disons pour son honneur et pour celui de Valmont, qu'elle avoit acquis cet ascendant sur lui sans se compromettre, et que Valmont, d'après son titre de dame, n'avoit jamais osé lui parler d'hymen.

Cependant les années s'étoient écoulées, et Valmont revient dans son pays natal six jours avant l'époque décisive, ne songeant plus guères à se marier, et philosophiquement décidé à renoncer au testament et à se contenter des quinze mille livres de rente que lui a laissées son père. Par malheur pour lui cette petite fortune étoit embarrassée d'un procès; il le perd, et c'est dans cette situation qu'il

arrive dans la principale terre de l'héritage, auprès d'une cousine Arsène, fille d'un âge très-discret, qui administre sa fortune et qui est d'autant plus affligée de le voir au moment de la perdre qu'elle est sa créancière de 24 mille francs. Valmont trouve aussi dans sa terre son cousin Désormeaux qui lui est substitué par le testament s'il n'en remplit pas la clause, et qui se prépare en effet, de concert avec M. de Vertefeuille, son futur beau-père, à prendre possession de ses biens. Tout cela pique notre célibataire; il donne à diner à toutes les filles à marier des environs, dans l'espoir d'en trouver une qui lui convienne pour femme; toutes se trouvent avoir des défauts qu'il ne croit pas pouvoir supporter. Il imagine d'enlever au cousin Désormeaux Julie de Vertefeuille sa prétendue, et réussit fort bien auprès d'elle; mais Mme. Dolban arrive encore comme à Lyon, à Toulouse, à Marseille; l'amour de Valmont se rallume, Julie de Vertefeuille devient jalouse et ce mariage est encore rompu. Dans son dépit, Valmont songe à épouser Mlle. Arsène, plutôt que de laisser sa fortune à Désormeaux; mais sa bonne étoile le sauve. Désormeaux entre en accommodement et consent à annuler la clause du testament et à laisser Valmont vivre garçon, s'il veut lui céder vingt-cinq mille livres de rente. Ce n'est pas tout; un bonheur comme un malheur en amène un autre. Mme. Dolban est veuve; elle ne l'avoit point dit à Valmont de peur qu'il ne l'épousât uniquement pour conserver la fortune de son oncle; maintenant qu'elle l'a mis dans le cas de la perdre, et qu'il n'a plus à gagner en se mariant que vingt-cinq mille livres de rente, elle lui offre sa main; Valmont l'accepte avec transport et ainsi se conclut le *Mariage difficile*.

On a pu remarquer que la fable de cette pièce est un peu romanesque et que l'intrigue n'est pas toujours conduite d'après les règles de la vraisemblance. Mais le dialogue est naturel et plein de gaieté; beaucoup de situations ont du comique; l'intérêt ne languit point; le dénouement est amené naturellement et sans qu'on le prévoie; le public a ri, il s'est amusé; c'en est assez pour justifier le succès brillant de cet ouvrage.

I Virtuosi ambulanti, opéra bouffon en 2 actes, musique de M. Fioravanti.

Nous n'avons point encore parlé des opéras italiens que l'on représente sur ce théâtre, parce qu'on ne nous y avoit pas encore fait entendre une musique tout-à-fait nouvelle et composée pour les moyens de nos chanteurs. Le public a accueilli celle-ci avec beaucoup de bienveillance; la musique en est savante et mélodieuse, plusieurs morceaux ont été redemandés. Cependant l'effet n'en a

point été aussi grand, aussi complet qu'on devoit l'attendre. L'abondance des matières ne nous permet pas d'en développer ici les raisons ; et nous en remettrons d'autant plus volontiers la discussion à une autre feuille, qu'il est difficile de bien juger d'une musique aussi savante quand on ne la entendue qu'une fois.

Théâtre du Vaudeville.

Ce théâtre a donné, dans le courant du mois qui vient de finir, deux petites pièces en un acte ; l'une intitulée *le Faux Lindor*, ou *l'Habit ne fait pas l'Homme*, de MM. Rigaud et Jaquelin ; et l'autre *Quitte à quitte*, ou *les Jeunes vieillards*, de MM. Oury et Valory. Le sujet de la première est tiré de Gilblas et calqué sur l'aventure d'Aurore de Gusman, qui s'habille en homme pour aller à Salamanque reconquérir le cœur d'un jeune bachelier. *Quitte à quitte* est une imitation d'un genre moins licite, une contre-épreuve assez foible de *Défiance et malice*, jolie comédie, du Théâtre-Français. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages, à l'aide de quelques couplets agréablement tournés, et de quelques situations plaisantes, ont obtenu au Vaudeville ce qu'on appelle un succès d'été.

Le Siége d'un hôpital militaire, fait historique en un acte, joué sur ce théâtre le 29 du mois, a été vivement applaudi. Nous ne pourrons en rendre compte que dans la feuille prochaine ; l'auteur est M. Rougemont.

Librairie.

Lettres sur les arts imitateurs en général et sur la danse en particulier ; dédiées à S. M. l'impératrice des Français et reine d'Italie, par J. G. Noverre, ancien maître de ballets en chef de l'Académie impériale de Musique, ci-devant chevalier de l'ordre du Christ ; ornées du portrait de l'auteur, dessiné par Guérin ; 2 vol. in-8°. Prix 12 fr. et 15 fr. franc de port. A Paris, chez Léopold Collin.

Ouvrage aussi intéressant que bien écrit et qui, selon l'expression d'un de nos meilleurs journaux, doit trouver place dans la bibliothèque de tous les amis des beaux-arts, auprès du traité historique de la danse ancienne et moderne, par M. de Cahusac. On y voit quel étoit parmi nous l'état de l'art de la danse lorsque M. Noverre entreprit de la reformer, les obstacles qu'il eut à vaincre, les succès qu'il sut obtenir, et son jugement sur les suites de la révolution que lui-même y a opérée. Des lettres à Voltaire

sur Garrick, d'autres sur les fêtes nationales, sur la construction d'une salle d'Opéra, sur l'état actuel de la scène française ajoutent un nouveau prix à ce recueil vraiment curieux.

Observations sur un ouvrage anonyme intitulé : Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie française. Paris, de l'imprimerie des Sourds-Muets ; et se vend chez Petit, palais du Tribunat, et Mme. Lavernette, rue Saint-Honoré, no. 354.

Les Remarques morales, philosophiques, etc., qu'a voulu rectifier l'auteur de ces Observations sont les mêmes qui sont attaquées dans la *Lettre sur un gros livre*, publiée dans notre dernier numéro. L'auteur de la lettre s'est contenté de mettre en évidence le ridicule de certaines *Remarques;* l'auteur des *Observations* a combattu sérieusement le remarqueur et a remporté une victoire d'autant plus facile, qu'il est entré dans la lice avec tout le savoir, toute la raison, toute la logique qui manquent à son ennemi. Nous recommandons cette brochure à tous les amis des lettres et surtout à tous ceux qui auront pu penser, en lisant les *Archives*, que l'auteur des Remarques, pour avoir été ridicule en vingt endroits, n'en pourroit pas moins avoir critiqué justement cent articles de l'académie. Les *observations* de la brochure serviront à établir la véritable valeur de sa critique.

Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, nouvelle édition, très-bien imprimée sur beau papier fin, et ornée de soixante-quinze jolies gravures en taille-douce, 8 vol. in-18. Paris, 1807. Prix, 16 fr. et 18 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez L. Duprat Duverger, libraire, rue des Grands-Augustins, no. 21.

Vie d'Apollonius de Tyane, par Pierre-Jean-Baptiste Legrand d'Aussy, de l'institut national, et l'un des conservateurs de la bibliothèque impériale; précédée d'une Notice historique sur Legrand d'Aussy, par M. Lévesque, membre de l'institut.

Bonum virum facilè
Crederes, magnum libenter.
TACITE, Vie d'Agricola, chap. 44.

2 vol. in-8o., orné du portrait d'Apollonius. Prix, 9 fr. et 11 fr. par la poste. A Paris, chez Léopold Collin.

L'Aristenète français, ou *Recueil des Folies amoureuses ;* 4e. et jolie édition ; 3 vol. in-18. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. A Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur, no. 4.

TABLE

DES MATIÈRES.

MÉLANGES.

Essai sur les causes qui ont contribué à multiplier le nombre des auteurs; par M. *Adrien de S.....n.* Page 3
Essai historique sur l'abbé Suger. Troisième article; par M. *Bernardi.* 13
Sur différentes formules de salut; par M. *F. C.* 38
Esquisse du plan d'éducation tracé par Quintilien dans ses institutions oratoires. Premier extrait. 55
Extrait du Voyage fait autour du Monde, de 1800 à 1804; par *John Turnbull.* 75
Traduction libre d'un traité de Kant sur la Théodicée. 90
Amestan et Mélédin, ou l'Expérience à l'épreuve. Conte oriental; par M. *Adrien de S.....n.* 107
Traduction d'une ode d'Horace. 136
Des amis dans le malheur, par M. *E. H.* 137
Esquisse du plan d'éducation tracé par Quintilien dans ses institutions oratoires. Second extrait; par M. *P. P. p.* 143
Voyage fait autour du monde, de 1801 à 1804; par *John Turnbull.* Second extrait. 169
Lettre d'Edmond Burke à un ami. 185
Des truffes et de leur culture artificielle; par M. *Modeste Paroletti.* 192
Sur les Recherches asiatiques, ou Mémoires de la société établie au Bengale. Second article; par M. *F. C.* 208
Lettre sur un gros livre nouvellement publié contre le Dictionnaire de l'Académie française; par M. *M. B.* 233
Sur la poésie descriptive; par M. *F. G.* 252
D'un usage particulier des vases vulgairement nommés *étrusques.* 269

Essai historique sur l'abbé Suger, quatrième et dernier article; par M. *Bernardi*. Page 275
De l'activité des paresseux; par M. *E. H.* 302
Sur les Recherches asiatiques, ou Mémoire de la société établie au Bengale. Fin du second article; par M. *F. C.* 309
Hadeloub, anecdote historique; par M. *M.* 329
Remarques détachées sur l'Ecosse, tirées d'un ouvrage anglais. 346
Fragment d'un Essai sur l'histoire de la littérature et de la philosophie en France dans le 18e. siècle, qui paroîtra incessamment. — Philosophie spéculative et morale au milieu du siècle; par M. *J. G. S.* 366
Des jugemens humains, fragment traduit de Wieland. 389
Observations sur les romans en vers des anciens ménestrels, extraites d'un journal anglais. 404

GAZETTE LITTÉRAIRE.
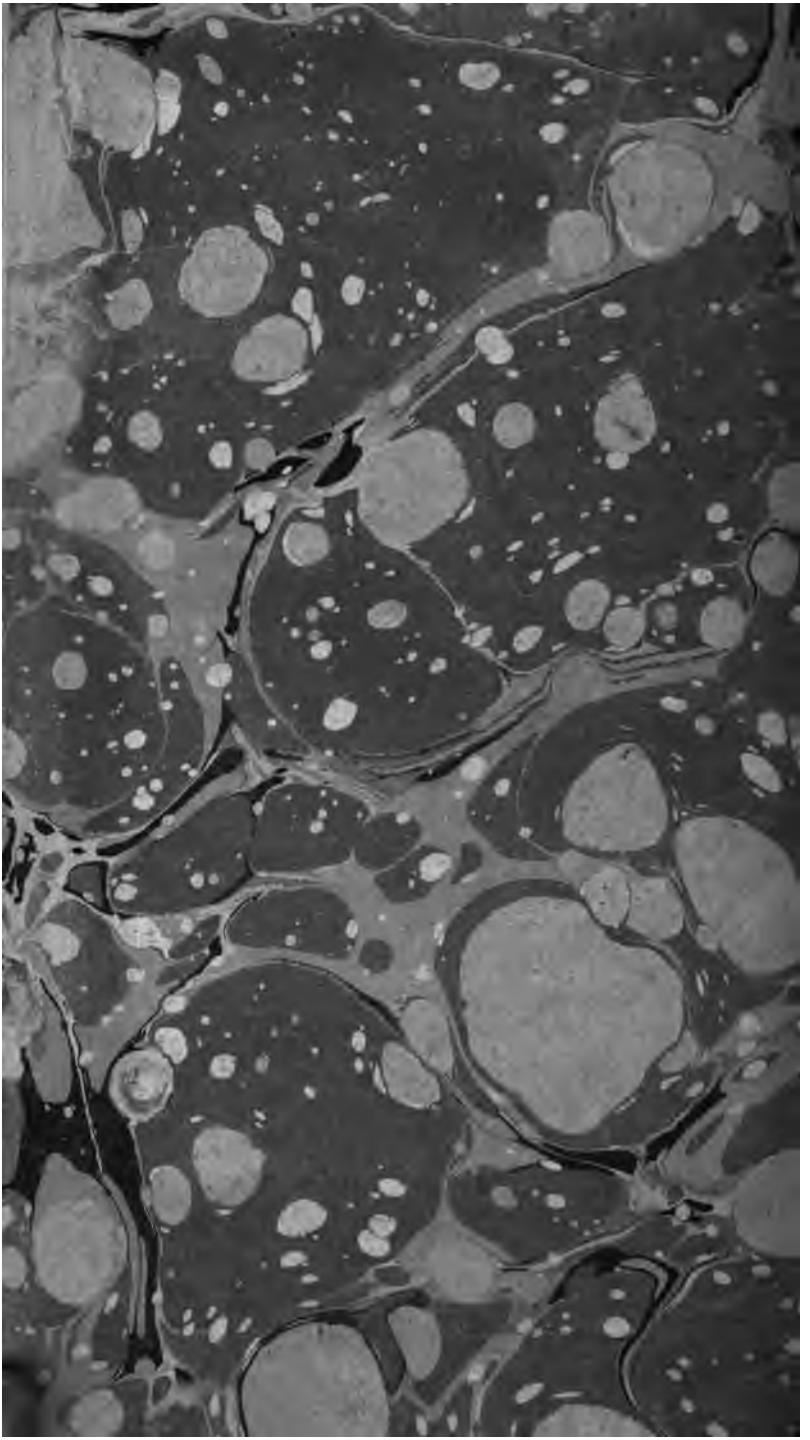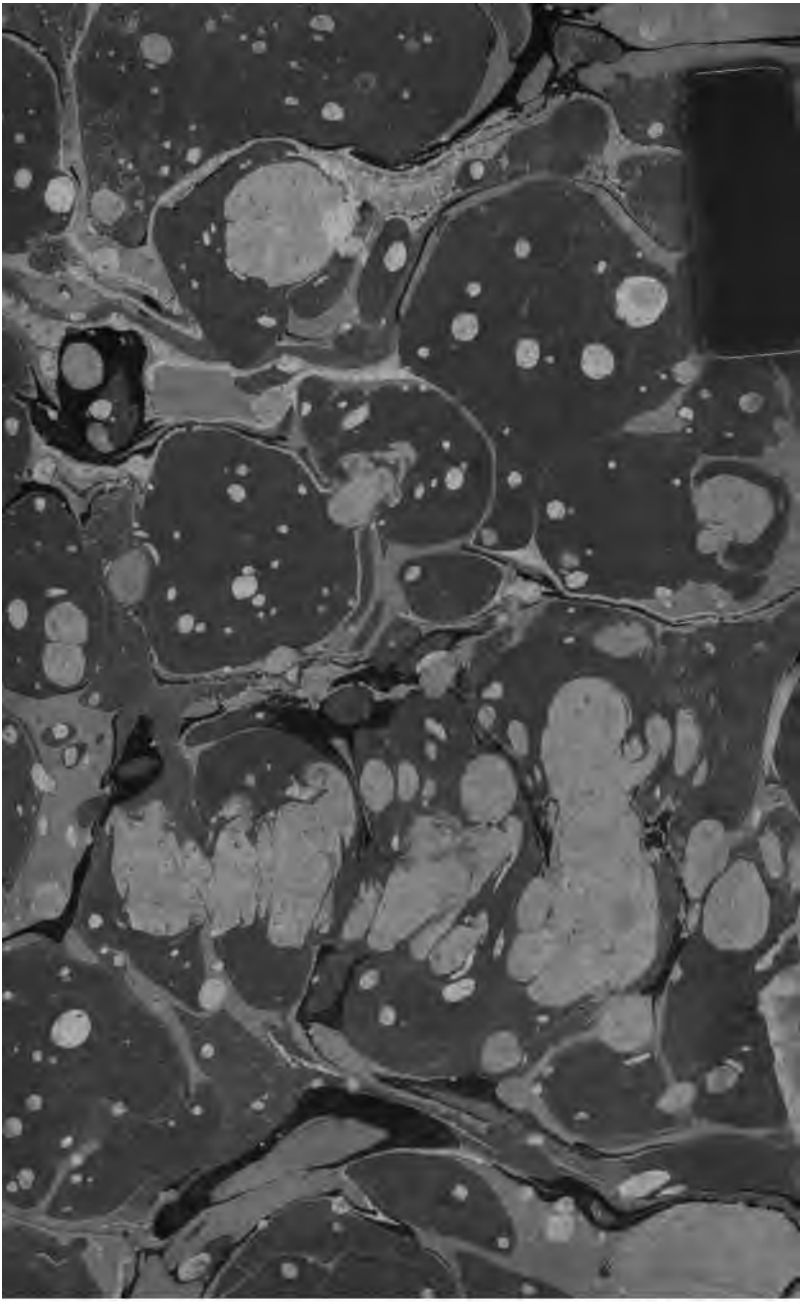
États-Unis. iij
Russie. v, xxv
Danemarck. vj, xxv, xlix
Pologne. xxvj
Hongrie. lij
Allemagne. viij, xxvj, lij
Angleterre. xiij, xxxj, lvj
Hollande. xxxiv, lix
Suisse. xvj, xxxv, lx
Portugal. lxj
Espagne. *Id.*
Italie. xxxvj, lxiij
France. xvj, xxxvij, lxiij
Supplément. xxiij, xlvij